



HAL
open science

Madame Roland : mémorialiste et épistolière face à l'histoire (1754-1793)

Charlotte Corbel

► **To cite this version:**

Charlotte Corbel. Madame Roland : mémorialiste et épistolière face à l'histoire (1754-1793). Littératures. 2019. dumas-02460573

HAL Id: dumas-02460573

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02460573>

Submitted on 30 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ DE NANTES
UFR Lettres et Langages

Charlotte CORBEL

Madame Roland : mémorialiste et épistolière face à l'histoire (1754-1793)



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Mémoire de Master Recherche de Lettres Modernes
Sous la direction de Monsieur Christian ZONZA
2017-2019

En couverture : Johann Heinrich Lips (graveur), De Bréa et Michel Hennin (dessinateurs), *Madame Roland [Estampe]*, 1793, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8412079b>, Document conservé à la Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie.

REMERCIEMENTS

D'une passion commune pour l'Italie, Casanova et le XVIII^e siècle ainsi que d'une rencontre intellectuelle et amicale est né ce mémoire sur M^{me} Roland. Je tiens à remercier mon directeur de mémoire, M. Christian Zonza, pour cette belle découverte, pour toutes nos discussions, pour tous nos spritz et repas italiens partagés mais aussi pour cette grande complicité qui a rendu ces deux années si particulières et mémorables. Je le remercie pour ses précieux conseils, pour son soutien, pour son enthousiasme et son énergie si communicatifs qui m'ont permis de mener à bien cette plongée dans l'univers de M^{me} Roland.

Je remercie également M^{me} Isabelle Ligier-Degauque pour les précieux conseils qu'elle m'a donnés au terme de ma première année de recherche et qui m'ont été très utiles pour la suite de mon travail.

Je tiens à remercier chaleureusement la Compagnie du Chapeau de Paille, Alexandre Laval, Éléonore Antoine-Snowden et Pierre Joud qui m'ont offert l'opportunité d'écrire un texte pour leur création : « Manon Roland : la plume de la Liberté ». Je les remercie aussi pour le temps qu'ils nous ont accordé à la suite de la représentation et pour nos échanges passionnants autour de M^{me} Roland.

Enfin, je remercie ma cousine, Chloé, pour m'avoir accompagnée sur les pas de M^{me} Roland, à la recherche des vestiges de son passé parisien.

INTRODUCTION

« Tant que les femmes ne s'en mêlent pas, il n'y a pas de véritable révolution¹ ». Accordée à Mirabeau, cette déclaration rend compte de la nécessité de promouvoir le statut et le rôle des femmes au sein de la vie publique, plus particulièrement en un siècle tel le XVIII^e dans lequel elles ne possèdent que très peu de droits. En effet, exclues de toutes fonctions officielles, elles n'ont alors « que très peu de possibilités de faire connaître leurs revendications propres² ». Si le XVIII^e siècle, soucieux de permettre l'avancée de la raison, favorise alors l'instruction des femmes, il leur interdit toutefois de prendre part aux décisions politiques. Paule-Marie Duhet, dans son ouvrage dédié aux femmes de l'époque révolutionnaire, souligne cette relégation dans l'ombre qui exclut les femmes de toute forme de pouvoir : « Faite par des hommes et pour des hommes, l'histoire de la Révolution souffre au moins d'une étrange lacune³ ». Marie-Jeanne Phlipon, connue sous le nom de Manon Roland ou M^{me} Roland, est une exception de son temps, et, selon Sainte-Beuve, un « génie qui perçait malgré tout et s'imposait souvent, n'appartenant qu'à elle seule⁴ ». Prenant place dans un monde politique dominé par des hommes, elle n'est toutefois pas la seule à se démarquer de ses contemporaines et à avoir la possibilité de s'affirmer lors de la Révolution française. Évoluant parmi les Girondins, Manon Roland ressemble en ce point à Charlotte Corday, révolutionnaire modérée qui décide de rejoindre ce parti politique par « culture du compromis et du légalisme⁵ ». Cette dernière, considérée par les historiens comme le « bras de la Gironde », devient un personnage emblématique de la Révolution en assassinant Marat, un député montagnard qu'elle considère alors comme l'unique dictateur de la France. Olympe de Gouges est, à l'instar de ces femmes, une figure célèbre de la Révolution, connue pour avoir féminisé la Déclaration de 1789, créant ainsi la *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*. Femme très indépendante et engagée politiquement, elle est aussi connue pour son œuvre théâtrale et ses écrits politiques. Elle partage avec M^{me} Roland ce même rêve d'une république qui puisse « permettre à tous les citoyens et à toutes les citoyennes de vivre

¹ Paule-Marie Duhet apporte au discours de Mirabeau une atténuation révélatrice du peu d'importance qui était accordée, en ce siècle, aux actions des femmes : « C'est ce que pensent les hommes quand commencent les révolutions ; cela ne signifie pas qu'ils se croient quelque dette que ce soit à l'égard de celles qui les ont aidés. » (*Les Femmes et la Révolution 1789-1794*, Paris, Gallimard/Julliard, 1971, p. 11).

² *Ibid.*, p. 29.

³ *Ibid.*, p. 11.

⁴ Charles-Augustin Sainte-Beuve, *Portraits de femmes*, Paris, Gallimard, 1998, p. 248.

⁵ Guillaume Mazeau, « Le procès Corday : retour aux sources », *Annales historiques de la Révolution française*, n°343, 2006, p. 68.

en pleine lumière¹ ». Enfin, Théroigne de Méricourt est, elle aussi, une femme qui se démarque lors de cette période révolutionnaire. Proche du peuple, déplorant le conflit entre la Gironde et la Montagne, elle appelle l'ensemble des femmes à s'armer afin de participer aux événements révolutionnaires. Elle devient alors, aux yeux des historiens, un « personnage fantasmagorique de femme incarnant la sauvagerie de la Révolution² ». M^{me} Roland ressemble à ces femmes à bien des égards. Son profond désir de république et sa détermination à lutter pour les droits du peuple participent alors à la création de ce lien. Pourtant, une question subsiste. Est-ce que ces femmes se sont un jour rencontrées lors de la Révolution ? Si M^{me} Roland évoque brièvement Charlotte Corday dans ses *Mémoires*, elle ne mentionne ni Olympe de Gouges ni Théroigne de Méricourt. Si ces femmes partagent le même idéal politique, elles n'agissent pas de la même manière afin de le mettre en place. À la différence de Charlotte Corday qui brille par l'héroïsme de son acte meurtrier et de Théroigne de Méricourt qui se mélange aux femmes du peuple, M^{me} Roland agit dans l'ombre, depuis son salon girondin dont elle est la muse et la reine.

Afin de mieux comprendre le contexte historique et politique dans lequel évolue alors M^{me} Roland, il convient de réaliser une présentation de la rivalité qui opposa, au sein de cette France révolutionnaire, Girondins et Montagnards. Dans son étude sur « Les Girondins et l'idée de la République », Ladan Boroumand souligne le principal enjeu de ce conflit, retenu par les divers historiens :

C'est le désaccord sur la nécessité des lois et des institutions d'exception qui constitue, pour la plupart des historiens, la trame réelle de ce conflit. Girondins et Montagnards adhéraient, selon cette interprétation, à la même philosophie politique. C'est seulement leur analyse divergente des circonstances qui les aurait amenés à s'affronter, puisque ce sont les circonstances – la guerre, la rébellion départementale, le recrutement, les subsistances – qui sont à l'origine des institutions révolutionnaires³.

La Gironde et la Montagne sont toutes deux des composantes du Club des Jacobins⁴ jusqu'à la fin de l'année 1792, période où les Girondins décidèrent de le quitter. Se positionnant contre la société d'Ancien Régime, ces deux partis revendiquent leur volonté d'instaurer une République. Cependant, de nombreux désaccords ont mis en péril ces intérêts communs, scindant alors les révolutionnaires et la patrie elle-même. Les Girondins, associés au fédéralisme et à la légalité,

¹ Giovanna Devicenzo, « L'histoire écrite par les femmes. Trace de vie et exemplarité : Olympe de Gouges » dans *Les Femmes et l'écriture de l'histoire*, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2008, p. 469.

² Dominique Godineau, *Les Femmes dans la France moderne. XVI^e -XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2015, p. 238.

³ Ladan Boroumand, « Les Girondins et l'idée de la République » dans *La Gironde et les Girondins*, dir. François Furet et Mona Ozouf, Paris, Éditions Payot, 1991, p. 242.

⁴ Le Club des Jacobins est aussi connu sous le nom de La Société des Amis de la Constitution.

condamnent les mesures exceptionnelles adoptées par les Montagnards, considérés comme des centralisateurs. Ces mesures, prises dans les domaines économique, social et politique, se sont caractérisées par « la mise en suspicion de tous les adversaires du régime, la suspension de la liberté individuelle, la création de juridictions exceptionnelles, la concentration du pouvoir par la subordination étroite des autorités locales, bref la politique du salut public¹ ». De leur côté, les Montagnards attaquent le modérantisme des Girondins, les accusant alors d'être secrètement monarchistes. Dans sa biographie sur M^{me} Roland, Pierre Cornut-Gentille² insiste sur le fait que tous les historiens ont montré qu'il s'agissait là d'un procès d'intention, les Girondins n'ayant jamais voulu mettre en cause l'unité de la République. Ce procès d'intention s'explique aussi par la réticence des Girondins à s'appuyer sur le peuple. Effrayés devant les fortes probabilités d'insurrections populaires, ils s'éloignent du peuple révolutionnaire et, à l'inverse des membres de la Montagne qui perçoivent l'appui populaire comme un facteur décisif, décident de ne pas prendre part au mouvement des Sans-Culottes. Ainsi, il ressurgit de cette rivalité politique une entreprise révolutionnaire foncièrement différente, les Girondins étant perçus par les historiens comme les partisans d'une Révolution douce à l'inverse des Montagnards, ayant alors recours à la violence afin de mettre en place la République. Pourtant, parmi les contemporains des faits et les historiens de la Révolution, les opinions relatives aux Girondins divergent. En effet, tantôt défendus tantôt condamnés, ils font l'objet de divers fantasmes. Si le mémorialiste Honoré Riouffe fait leur éloge, leur imputant seulement le tort d'être nés dans un « siècle de boue³ » et dans la plus « prostituée des citées⁴ », Lamartine, dans son *Histoire des Girondins*, leur reproche vivement leur élitisme :

Ils voulaient la république, à condition de la gouverner seuls, dans les idées et dans les intérêts de la classe moyenne et lettrée à laquelle ils appartenaient. [...] Sous le nom de la république, ils sous-entendaient le règne des lumières, des vertus, de la propriété, des talents, dont leur classe avait désormais le privilège⁵.

C'est alors dans ce contexte de rivalité que M^{me} Roland nous apparaît, prenant part à la politique girondine grâce à la nomination de son époux, Jean-Marie Roland de la Platière, qui fut appelé

¹ Albert Mathiez, *La Révolution française (La chute de la royauté, la Gironde et la Montagne, la Terreur)*, Lyon, La Manufacture, 1989, p. 8.

² Pierre Cornut-Gentille, *Madame Roland. Une femme en Révolution*, Paris, Perrin, 2004, p. 271.

³ Honoré Riouffe, *Mémoires d'un détenu pour servir à l'histoire de la tyrannie de Robespierre*, Paris, Anjubault, B. Mathé et Louvet, 1795, p. 40.

⁴ *Ibid.*, p. 40.

⁵ Alphonse Lamartine, *Histoire des Girondins*, Paris, Furne & Cie, W. Coquebert, 1847, vol. 1, p. 771-772.

au ministère de l'Intérieur par Louis XVI. Adulée par les députés et ministres girondins, elle se voue corps et âme à leur politique, et est aujourd'hui perçue comme l'égérie de ce parti modéré.

Les *Mémoires* de M^{me} Roland sont un savant mélange entre la petite histoire de la moyenne bourgeoisie parisienne et l'Histoire de France. Comptant parmi les œuvres historiques relatives à la Révolution, ils demeurent un précieux témoignage sur cette époque charnière. Rédigés en prison, dans une très brève période de cinq mois¹, ils participent alors d'une véritable écriture de l'urgence. M^{me} Roland écrit, le 5 septembre 1793 :

5 septembre. Je coupe le cahier pour joindre dans la petite boîte ce qui en est écrit ; car lorsque je vois décréter une armée révolutionnaire, former de nouveaux tribunaux de sang, la disette menacer, et les tyrans aux abois, je me dis qu'ils vont faire de nouvelles victimes et que personne n'est assuré de vivre vingt-quatre heures².

Imminente, la mort menace alors la rédaction des *Mémoires*. Pourtant, malgré cette menace et le caractère tragique des conditions d'écriture, M^{me} Roland se distingue à la fois par la finesse et la variété de son style. Emmanuèle Lesne indique que « les *Mémoires* présentent une aptitude à l'intégration de formes diverses : maximes, portraits et éloges, relations, lettres, vies [...] »³. Pratiquant l'éloge et le blâme, insérant des anecdotes et des morceaux de lettres qu'elle adresse à ses détracteurs, la mémorialiste sait varier son récit de bien des manières. Ses *Mémoires*, qui se divisent en des *Notices historiques*, des *Portraits et anecdotes* et des *Mémoires particuliers*, relèvent aussi bien de l'écriture historique que de l'écriture autobiographique. Son modèle, pour l'autobiographie, fut de manière incontestable Jean-Jacques Rousseau. Ainsi, lorsque ce dernier écrit dans les *Confessions* : « Moments précieux et si regrettés, ah ! recommencez pour moi votre aimable cours⁴ », M^{me} Roland écrit : « Renouvelez-vous pour moi, moments tranquilles de ma douce adolescence⁵ ! ». Il apparaît évident que la mémorialiste s'inspire du style littéraire du philosophe afin de mettre par écrit les événements relatifs à sa jeunesse et à son éducation. L'écriture historique représente un autre aspect essentiel des *Mémoires* puisqu'à la dimension privée s'ajoute la dimension historique, celle de la Révolution française. Ainsi, les événements

¹ Incarcérée le 1^{er} juin 1793 à la prison de l'Abbaye, M^{me} Roland, libérée le 24 juin, est de nouveau emprisonnée, cette fois-ci à Sainte-Pélagie puis à la Conciergerie où elle demeure jusqu'à son exécution le 8 novembre 1793. Ses *Mémoires*, rédigés durant ces quelques mois, sont transmis sous forme de cahiers à ses amis Bosc et Champagneux. En effet, pouvant recevoir des visites, elle s'employait à faire sortir ses cahiers de prison au fur et à mesure qu'elle les remplissait. Précisons que M^{me} Roland a été arrêtée sous l'accusation d'être « auteur et complice d'une conspiration contre l'unité de la République et contre la liberté et la sûreté du peuple français ».

² M^{me} Roland, *Mémoires*, éd. Paul de Roux, Paris, Mercure de France, 2004 [1^{ère} éd. 1966], p. 401.

³ Emmanuèle Lesne, *La Poétique des mémoires (1650-1685)*, Paris, Honoré Champion, 1996, p. 418-419.

⁴ Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions (Livres I à VI)*, Paris, Livre de Poche, 2006, p. 334.

⁵ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 363.

révolutionnaires, dans leur plus grande transparence, prennent vie sous la plume de M^{me} Roland. L'écriture autobiographique entre alors au service de l'écriture historique, permettant d'associer vie intime et vie politique. Si M^{me} Roland éprouve une véritable libération à mettre l'accent sur sa vie individuelle, reflétant alors « l'histoire de sa personnalité¹ », elle tend parfois à s'éloigner de ce récit autobiographique dont elle critique la pertinence. Il lui semble nécessaire de « passer sous silence ces belles choses et d'autres aussi graves qui n'intéressent que les nourrices et ne se répètent qu'aux grands-parents² ». Demeurant vivement marquée, depuis sa cellule, par les événements politiques et la brûlante actualité révolutionnaire, M^{me} Roland est alors déterminée à commencer la rédaction de *Notices historiques* qui lui permettent de « penser et décrire sans [s]e rejeter sur des temps fort éloignés³ ». Puisque la Révolution française laisse « le souvenir d'une période incomparable, à la fois exaltante et épuisante, extraordinaire et tragique⁴ », M^{me} Roland n'a qu'un seul désir, celui de témoigner du rôle politique qu'elle vient de jouer.

Mais si M^{me} Roland est une mémorialiste, elle est également une épistolière. Elle entretient, de 1767 à 1780, une importante correspondance avec Sophie et Henriette Cagnet, rencontrées lors de son séjour d'un an au couvent des Dames de la Congrégation. Cet échange de lettres se termine lorsque M^{me} Roland épouse, en 1780, Jean-Marie Roland de la Platière, inspecteur des manufactures qui devient, par la suite, ministre de l'Intérieur. À la manière des *Mémoires*, les *Lettres* de M^{me} Roland offrent une vision de la vie privée de la bourgeoisie parisienne ainsi que celle de l'histoire révolutionnaire. En effet, M^{me} Roland continue sa correspondance après 1780, cette fois-ci avec de nombreux hommes politiques, essentiellement des Girondins⁵. Cependant, l'idée d'une distinction entre les *Mémoires* et les *Lettres* demeure très présente, et est expliquée par Mona Ozouf dans le portrait qu'elle effectue de M^{me} Roland : « Les *Mémoires* veulent embrasser la tragédie collective, les *Lettres* sont curieuses de tout sauf de la chose publique⁶ ». Apportant une nouvelle perspective à l'étude de ces *Lettres*, Brigitte Diaz souligne qu'elles sont bien plus qu'une pratique autobiographique, M^{me} Roland faisant « basculer la correspondance du domaine privé dans la sphère moins protégée du politique⁷ ». Puisque les lettres politiques ne font pas l'objet d'études précises, excepté la courte mais brillante préface de Brigitte Diaz,

¹ Philippe Lejeune, *Le Pacte autobiographique*, Paris, Seuil, 1996, p. 14.

² M^{me} Roland, *Mémoires, op.cit.*, p. 310-311.

³ *Ibid.*, p. 306.

⁴ Guillaume Mazeau, « Émotions politiques : la Révolution française », dans *Histoire des Émotions. Des Lumières à la fin du XIX^e siècle*, dir. Alain Corbin, Paris, Éditions du Seuil, 2016, p. 98.

⁵ Ces hommes sont Brissot, Buzot, Servan, Bosc, Lanthenas, Bancal et Champagneux dont nous reparlerons plus amplement par la suite.

⁶ Mona Ozouf, « La Gironde en portrait » dans *La Gironde et les Girondins*, dir. François Furet et Mona Ozouf, Paris, Éditions Payot, 1991, p. 312.

⁷ Manon Roland, *Correspondance politique (1790-1793)*, Paris, Indigo & côté-femmes éditions, 1995, p. 7 de la préface de Brigitte Diaz.

il s'agira d'explorer véritablement la portée qu'elles eurent lors de la Révolution, tant par leur diffusion au sein de la presse révolutionnaire que par la tonalité impérieuse de l'épistolière qui souhaitait « réveiller » ses destinataires. Véritable arme politique, il est indéniable que la lettre fut d'une grande importance dans la vie de M^{me} Roland, lui permettant de s'exposer sur la scène publique.

Il convient de préciser que certains articles ont déjà donné lieu à des études sur M^{me} Roland. Ainsi, Zeina Hakim¹ souligne l'aspect à la fois historique et autobiographique de ses *Mémoires* et étudie, brièvement, son statut de femme. Marie-Paule de Weerdt-Pilorge² insiste sur la scène d'arrestation représentée dans les *Mémoires* mais évoque aussi l'influence qu'eut Rousseau sur sa destinée. Cette influence rousseauiste se retrouve chez Gita May³ qui lui consacre un ouvrage entier, étudiant de manière très précise l'impact du philosophe sur la sensibilité et les idées à la fois sociales et religieuses de M^{me} Roland. Si la part autobiographique des *Mémoires* s'inspire de Rousseau, la part historique – s'inspirant toutefois de sa pensée politique – puise dans une nouvelle source d'inspiration, celle du célèbre philosophe grec, Plutarque. Si plusieurs études se penchent sur l'influence de la pensée de Rousseau, très peu soulignent la révélation humaine et politique que fut Plutarque pour M^{me} Roland. Claire Gaspard révèle de manière très succincte cette influence, indiquant qu'elle a très certainement pris chez Plutarque ce « goût de l'anecdote et de la moralisation qui imprègne nombre de page de ses *Mémoires*⁴ ». Si les liens entretenus entre M^{me} Roland et l'auteur des *Vies parallèles* demeurent largement inexplorés, il en va de même pour l'histoire anecdotique que l'on survole du regard. Mentionnée très brièvement dans cet article, elle l'est également dans celui de Zeina Hakim qui, révélant la présence d'anecdotes dans les *Mémoires* de M^{me} Roland, n'entreprend pas de les étudier davantage. Demeurant très peu étudiées au sein de travaux littéraires et historiques, ces facettes nous apparaissent pourtant essentielles afin de comprendre la pensée et l'écriture de M^{me} Roland. Méritant donc une étude minutieuse, elles feront l'objet d'une partie de ce travail de recherche. C'est en 2011 que Anne Coudreuse⁵ propose une analyse sur l'implication qu'a pu avoir M^{me} Roland, en tant que femme, dans un monde politique exclusivement masculin. Montrant qu'elle « affirme sa spécificité de

¹ Zeina Hakim, « Femme militante ou mère vertueuse ? L'élaboration du récit historique chez Isabelle de Charrière et Madame Roland » dans *Les Femmes et l'écriture de l'histoire*, op.cit.

² Marie-Paule de Weerdt-Pilorge, « Regards de femmes sur la Révolution française et ses héritages : Madame Roland et Justine Guillery », dans *Les Femmes et l'écriture de l'histoire*, op.cit.

³ Gita May, *De Jean-Jacques Rousseau à Madame Roland. Essai sur la sensibilité préromantique et révolutionnaire*, Genève, Librairie Dalloz, 1974.

⁴ Claire Gaspard, « Madame Roland : écriture et liberté » dans *Se Raconter, témoigner*, dir. Carole Dornier, Presses Universitaires de Caen, 2001, p. 112.

⁵ Anne Coudreuse, « Les *Mémoires* de Madame Roland : être femme dans la tourmente de l'Histoire », dans *Les Mémoires, une question de genre ?*, Itinéraires [En ligne], 2011.

femme tout en la niant¹ », l'analyse se limite à la partie strictement historique des *Mémoires*, ne s'attardant pas sur l'éducation de M^{me} Roland. Cette éducation apparaît pourtant révélatrice d'un choix stratégique, la jeune fille décidant de s'éloigner des sociétés féminines de ce siècle afin d'asseoir sa légitimité dans un monde masculin qui continue de prédominer et dans lequel elle ne cesse d'évoluer. Il semblerait alors pertinent de s'interroger sur la liberté dont a bénéficié M^{me} Roland durant sa jeunesse et qui lui a ainsi permis de devenir la femme qu'elle a été, libre dans ses choix politiques et profondément indépendante. Mentionnée dans des ouvrages relatifs à la Révolution et à la place des femmes au XVIII^e siècle, la vie de M^{me} Roland est alors souvent étudiée d'une manière générale, ne laissant pas de place à des travaux plus approfondis sur, par exemple, la représentation du corps et des émotions qui sera appréhendée dans notre étude.

M^{me} Roland évolue dans une Révolution qui est « la réalisation radicale, la transfiguration des aspirations du XVIII^e siècle² ». Condamnant avec fermeté une violence allant à l'encontre de son éducation, elle décide de prendre part à la politique de son pays, veillant cependant à ne pas dépasser les limites alors imposées à toute femme du XVIII^e siècle. Se concentrant à la fois sur les *Mémoires* et les *Lettres* – tant privées que politiques – d'une femme au destin particulier, cette étude se propose d'explorer diverses approches afin de comprendre sa personnalité et les idéaux pour lesquels elle se bat. Comment, dans un siècle peu enclin à l'affirmation des femmes, M^{me} Roland réussit-elle à s'imposer politiquement ? Que nous dévoilent alors les *Mémoires* et les *Lettres* sur l'originalité d'une pensée politique condamnant aussi bien le roi que le peuple ? De quelle manière son intimité est-elle représentée ?

Dans un siècle conservateur à l'égard des femmes, M^{me} Roland, par la liberté qui lui est accordée lors de sa jeunesse, éprouve le besoin de prendre part, autant que les hommes, à la vie intellectuelle et politique. Pour ce faire, elle décide donc de s'émanciper des sociétés féminines. Très respectueuse des mœurs, elle préfère toutefois agir dans l'ombre, usant alors de modestie et de retenue. Dès lors, il apparaît nécessaire de s'interroger sur l'ambivalence de cette pensée, sur la complexité d'une femme qui, désirant se conformer à l'image traditionnelle des femmes du XVIII^e siècle, ne cesse pourtant de s'impliquer politiquement. De quelle(s) manière(s) cette liberté s'exerce-t-elle ? Quels rapports entretient M^{me} Roland avec les femmes de son époque ? Quelle vision a-t-elle de son propre rôle de femme ?

La pensée politique de M^{me} Roland s'est construite dès son plus jeune âge. Lisant Plutarque, elle admirait les représentations de ses héros républicains dans les *Vies parallèles* et critiquait une société d'Ancien Régime dont elle devait subir à la fois les codes et les injustices. Se créant

¹ *Ibid.*, p. 33.

² Christian Hermann, *Initiation au Siècle des Lumières*, Paris, Ellipses, 2008, p.4.

une place parmi les Girondins, M^{me} Roland affirme et consolide cette pensée politique. Rêvant d'une République qui puisse éclairer le peuple et lui permettre de s'affranchir d'une monarchie au pouvoir arbitraire, elle fait face à de nombreuses désillusions et constate que la Révolution, avec l'apparition de la première Terreur, n'apporte en réalité que haine et violence. Condamnant la radicalité de certains révolutionnaires, son regard tend à s'adoucir, après 1792, face au roi et aux aristocrates, ceux-là mêmes dont elle critiquait les privilèges. Dès lors, comment la pensée politique de M^{me} Roland se construit-elle et évolue-t-elle ? Comment l'écriture épistolaire lui permet-elle de s'imposer et de dénoncer ? Face à ces hommes à la fois faibles et violents, quelle est sa vision du grand homme ? Comment construit-elle cet idéal politique ?

Puisque l'intimité et l'individualité sont des facettes importantes des *Mémoires* mais aussi du XVIII^e siècle, il nous apparaît nécessaire d'étudier la représentation qu'en fait M^{me} Roland. Osant dévoiler, avec une entière transparence, les événements les plus secrets et éprouvants de son existence, elle plonge le lecteur dans une intimité qui lui permet de constater la grande force de cette femme mais également la part de faiblesse qui réside en elle. Le regard de M^{me} Roland, constamment tourné vers les autres, l'entraîne à faire passer le bonheur de ses semblables avant le sien, révélant alors une profonde sensibilité ainsi qu'un courage exemplaire face à son destin. Par l'utilisation de ce discours de vérité, comment construit-elle son identité et son image ? De quelle(s) manière(s) révèle-t-elle son intimité ? Comment a-t-elle su résister aux vicissitudes de son existence ?

I – Une femme face à la société

1 – De l'enfant à la femme : la liberté de construire son destin

Valeur fondamentale du siècle des Lumières, la liberté enflamme le cœur de M^{me} Roland qui n'a de cesse d'en rechercher les bienfaits. Se caractérisant par son esprit libre, il lui est alors impensable de ne pouvoir prendre ses propres décisions. Sa vie nous apparaît alors à son image : celle d'une femme contrôlant son propre destin.

Les lectures de M^{me} Roland : un premier pas vers la liberté

Si, au XVII^e siècle, la lectrice apparaît comme un « personnage inconnu des dictionnaires, aussi bien celui de Furetière que celui de l'Académie française¹ », elle devient au XVIII^e siècle une figure familière qui s'installe dans les mœurs de la société, notamment grâce aux progrès de l'alphabétisation féminine passant de 14 à 27% sur une période de cent ans². Toutefois, la lectrice n'est pas perçue à la manière d'un lecteur masculin. Transgressant son rôle traditionnel de femme, elle est alors considérée comme une « pédante orgueilleuse ou une paresseuse³ » qui est à la recherche d'un savoir masculin alors qu'elle devrait se cantonner à ses devoirs de mère et d'épouse. Manon Phlipon, qui deviendra par la suite M^{me} Roland, est friande de ces savoirs qui l'ont soigneusement occupée durant sa jeunesse. Son éducation s'est faite sur le modèle des Lumières, c'est-à-dire « celui de l'éducation domestique sous l'œil de la mère, éventuellement aidée par une gouvernante⁴ » et au cours de laquelle la jeune fille « reçoit à la maison les leçons de maîtres privés⁵ ». Cependant, Manon ne se contente pas de cette éducation puisque sa soif continuelle d'apprendre et son extrême curiosité l'amènent à travailler par elle-même et à faire preuve à la fois d'autonomie et de liberté, comme elle l'explique dans ses *Mémoires* : « J'avais beaucoup de maturité, j'aimais à réfléchir, je songeais véritablement à me former moi-même ; c'est-à-dire que j'étudiais les mouvements de mon âme, que je cherchais à me connaître, que je commençais à sentir que j'avais une destination qu'il [le hasard] allait me mettre en état de

¹ Dominique Godineau, *Les Femmes dans la France moderne. XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2015, p. 217.

² Les chiffres concernant l'alphabétisation féminine sont présents dans l'ouvrage de Dominique Godineau mais également dans celui de Martine Sonnet : *L'Éducation des filles au temps des Lumières*, Paris, Cerf, 2011.

³ Dominique Godineau, *op.cit.*, p. 217.

⁴ *Ibid.*, p. 211.

⁵ *Ibid.*

remplir¹ ». La jeune Manon sait déjà que son destin ne sera pas celui d'une femme ordinaire du XVIII^e siècle. Ayant le sentiment d'être faite pour accomplir de grandes choses – même si elle se plaît à le réfuter de très nombreuses fois – Manon privilégie l'autodidaxie qui lui apporte à la fois rigueur et force de caractère. Se levant à l'aube tous les matins, elle s'emploie à l'étude avec une ardeur qui ne la quitte jamais. Libre dans sa façon de se former ainsi que dans le choix de ses activités, elle se différencie des jeunes filles de son âge qui ne possèdent probablement pas cette même liberté dans l'enceinte du foyer familial : « Élevée comme je l'avais été jusqu'à cette époque, il n'était pas fort étonnant que je me trouvasse mieux instruite que la plupart de mes compagnes, même les plus âgées² ». Si la liberté octroyée par ses parents lui permet de posséder davantage de maturité que ses camarades, il faut également mentionner que Manon ne partage point les mêmes centres d'intérêts que celles-ci, comme l'explique M^{me} Carette³ en écrivant sa notice biographique sur M^{me} Roland : « À l'âge où les enfants ne s'occupent que de jeux et de pensées frivoles, son esprit était déjà orné d'un grand nombre de connaissances⁴ ». Ainsi, à la « bruyante étourderie de cette jeunesse folâtre⁵ », Manon préfère la solitude de sa table de travail. Cette solitude lui permet de cultiver une liberté d'esprit qui est selon elle absente chez les jeunes filles issues de milieux nobles, auxquelles sont imposés nombre de devoirs mondains. Manon Phlipon montre dès son plus jeune âge qu'elle est un esprit libre, s'opposant ainsi aux contraintes d'une société qui ne permet pas, ou très peu, l'élévation intellectuelle des femmes. Ses connaissances étonnent car elles ne sont pas représentatives de son âge et de son milieu, la mettant « sur la voie d'instructions que l'on ne donne guère aux petites filles⁶ ». Elle se souvient alors de certaines vieilles traductions de la Bible s'exprimant « aussi crûment que les médecins⁷ » et d'une amie de sa mère, M^{me} de Charbonné, qui juge sa lecture de *Candide* inappropriée pour son jeune âge : « Elle s'adresse à ma mère qui rentrait dans l'appartement, et lui témoigne son étonnement de la lecture que je faisais⁸ ». La sévérité des mœurs est telle que la bonne société parisienne voit d'un mauvais œil que l'on puisse accorder une telle liberté à une enfant si jeune, à la manière de la veuve de M. de Boismorel qui exprime à son tour un jugement d'une grande sévérité quant aux lectures de Manon : « Je ne

¹ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 325.

² *Ibid.*, p. 341.

³ M^{me} Carette a été la lectrice de l'impératrice Eugénie. Elle a publié une collection de *Mémoires* de plusieurs femmes françaises et est notamment connue pour ses *Souvenirs des Tuileries*.

⁴ M^{me} Carette, *Madame Roland. Choix de mémoires et écrits des femmes françaises aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles*, Paris, Société d'éditions littéraires et artistiques, 1892, p. ix.

⁵ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 341.

⁶ *Ibid.*, p. 322.

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*, p. 324.

conçois pas, dit-elle encore, comment M. de Boismorel, qui était raisonnable, a pu s'aviser de prêter¹ Bayle à mademoiselle ? Bayle, que je brûlerais tout à l'heure, si je pouvais ramasser tous ces ouvrages² ! » N'accordant en réalité guère d'importance à ces jugements, les parents de Manon semblent toutefois se soumettre aux mœurs de l'époque, comme l'indique la réaction de sa mère face à M^{me} de Charbonné : « Ma mère, sans lui répondre, me dit purement et simplement de reporter le livre où je l'avais pris³ ». Cependant, le simple fait de demeurer muette face à son interlocutrice opère une mise à distance et montre que M^{me} Phlipon ne partage pas le même avis. M. Phlipon semble acquiescer aux paroles de la veuve de M. de Boismorel mais Manon sait pertinemment qu'il continuera à lui octroyer cette liberté qu'elle chérit tant :

Beaucoup d'autres propos sur le même ton, dont je me serais bien passée qu'on étourdit les oreilles de mon père, qui voudrait presque actuellement faire l'entendu sur mes lectures. Mais comme c'est pour la frime, et qu'au fond il ne s'en soucie guère, cela ne durera pas longtemps, ni ne me gênera beaucoup⁴.

Si Manon accorde tant d'importance à la notion de liberté, cela est notamment dû à ses parents et à leur grande ouverture d'esprit qui lui ont permis de goûter à toutes sortes de lectures sans aucune restriction : « Mais ma bonne mère ne changea rien à son allure fort singulière, et me laissa lire ce que je trouvais, sans avoir l'air d'y regarder, quoique en sachant fort bien ce que c'était⁵ ». Ne lui refusant aucun ouvrage, M^{me} Phlipon lui accorde une grande liberté, tant dans le choix de ses livres que dans ses relations. Lorsque l'abbé Legrand vient apporter à Manon des ouvrages de philosophie, elle n'interfère pas dans leurs échanges intellectuels, laissant sa fille se forger ses propres opinions par le biais de diverses lectures : « Ma mère ne discutait guère, je n'osais pas pousser les choses très loin ; mais enfin elle ne m'empêchait pas de lire et ne blâmait pas ce choix de lectures⁶ ». C'est un accord de confiance qui se met ainsi en place au sein de la famille Phlipon, chacun s'employant à respecter la part de liberté qui est nécessaire à l'autre. En effet, tout se sait mais rien n'est fait pour entraver cette liberté. Le silence devient le maître mot. Lorsqu'une cachette dans laquelle l'un des apprentis de M. Phlipon dépose des

¹ Dans son article « Lire par-dessus l'épaule de Manon Phlipon : livres et lectures au fil de ses lettres aux demoiselles Cannet (1772-1780) », M. Sonnet se penche sur les différents prêteurs de livres qui ont participé à l'éducation de Manon. Ici, notre étude montre qu'ils ont également participé à l'entretien de sa liberté d'esprit.

² M^{me} Roland, *Lettres. Nouvelle série : 1767-1780*, éd. Claude Perroud, Paris, Imprimerie Nationale, 1913-1915, t.2, p. 36. Il s'agit de la lettre du 12 février 1777 adressée aux deux sœurs Cannet.

³ M^{me} Roland, *Mémoires, op.cit.*, p. 324-325.

⁴ M^{me} Roland, *Lettres. Nouvelle série : 1767-1780, op.cit.*, t.2, p. 36. Il s'agit également de la lettre du 12 février 1777.

⁵ M^{me} Roland, *Mémoires, op.cit.*, p. 325.

⁶ *Ibid.*, p. 399-400.

livres est découverte, c'est une véritable complicité qui s'instaure, notamment entre la mère et la fille :

Je m'aperçus un jour que ma mère avait fait la même découverte que moi ; je reconnus dans ses mains un volume qui avait passé dans les miennes. Alors je ne me gênai plus, et sans mentir, mais sans parler du passé, j'eus l'air d'avoir suivi sa trace. [...] Il n'avait jamais rien dit non plus de la disparition momentanée de quelques volumes ; il semblait qu'il y eût entre nous trois une convention tacite¹.

Il est important de préciser que Manon sait faire preuve de beaucoup de raison, choisissant des lectures sérieuses et s'employant à conserver l'innocence de son âge lorsqu'il est question de certains sujets : « Seulement, je me prenais à rire quand ma grand'maman me parlait de petits enfants trouvés sous des feuilles de choux, et je disais que mon *Ave Maria* m'apprenait qu'ils sortaient d'ailleurs, sans m'inquiéter comment ils y étaient venus² ». Grâce à cette liberté, Manon accumule les connaissances intellectuelles et est rapidement considérée comme une adulte. Son père lui propose des lectures principalement destinées à des adultes, tel le traité de Fénelon sur l'éducation des filles, et donne ainsi à l'élève « ce qui est destiné à diriger les instituteurs³ ». Possédant davantage d'érudition que ses parents, Manon s'emploie à devenir pour eux une sorte d'institutrice : « Bientôt j'étonnai mon père de ma science en lui faisant des observations sur un cachet composé contre les règles de l'art ; je devins son oracle en cette matière, et je ne le trompais point⁴ ». Lorsque Manon doit avoir recours aux libraires afin de trouver davantage de ressources, M. Phlipon, alors dans l'incapacité de choisir des livres pour sa fille, se conforme à ses envies et volontés. Si Manon présente sa mère comme une femme la laissant entièrement libre dans ses choix de lectures, elle semble toutefois nuancer son propos en abordant Rousseau :

J'ai lieu de présumer que ma mère avait pris quelque soin pour l'écarter ; car, son nom ne m'étant pas inconnu, j'avais cherché ses ouvrages, et je ne connaissais que ses *Lettres à la montagne*, et celle à Christophe de Beaumont, lorsque je perdis ma mère [...]. Probablement mon excellente mère, qui voyait bien qu'il fallait laisser exercer ma tête, ne trouvait pas grand inconvénient que j'étudiasse sérieusement la philosophie, au risque même d'un peu d'incrédulité ; mais elle jugeait sans doute qu'il ne fallait pas entraîner mon cœur sensible, trop prêt de se passionner. Ah ! mon Dieu ! que de soins inutiles pour échapper à sa destinée⁵ !

¹ *Ibid.*, p. 323.

² *Ibid.*, p. 322.

³ *Ibid.*, p. 325.

⁴ *Ibid.*, p. 321.

⁵ *Ibid.*, p. 425.

M^{me} Phlipon n'avait pas tort puisque sa fille révèle sciemment dans ses *Mémoires*, avec sans doute une part d'humour, que Rousseau l'aurait « rendue folle¹ » et qu'elle n'aurait ainsi voulu lire que lui. M^{me} Roland termine ces quelques lignes en émettant le fait que nul ne peut entraver sa liberté et s'opposer à son destin qui s'avère prédéfini. Nous pouvons alors attester de son inclination à un déterminisme se situant au cœur de la doctrine stoïcienne, doctrine pour laquelle M^{me} Roland éprouve un profond intérêt.

Si la lecture, qui est un aliment indispensable à la vie de M^{me} Roland, lui offre une grande liberté durant son enfance, elle la lui offre également lors de son séjour en prison. En effet, le simple fait de lire lui permet de s'échapper temporairement de son joug :

Sous le tranquille abri du toit paternel, j'étais heureuse dès l'enfance avec des fleurs et des livres : dans l'étroite enceinte d'une prison, au milieu des fers imposés par la tyrannie la plus révoltante, j'oublie l'injustice des hommes, leurs sottises et mes maux avec des livres et des fleurs².

Cette phrase permet de montrer que l'existence de M^{me} Roland a commencé et s'est achevée de la même manière, c'est-à-dire au milieu des livres. La nature de son lieu de résidence lui importe peu. Si M^{me} Roland a de quoi lire, elle peut tout surmonter. Elle nous montre alors que les livres ont rythmé sa vie et que s'ils lui ont procuré la force de survivre dans un monde hostile ils lui ont également permis de s'accrocher à une liberté qui est pour elle indispensable. Si la lecture offre maintes connaissances intellectuelles propices à une liberté d'esprit, elle permet aussi de s'évader et de trouver un bonheur alternatif à celui qui n'est pas présent.

Très diverses, les lectures de la jeune Manon témoignent de cette grande liberté qui lui est accordée. Se tournant à la fois vers des philosophes, des historiens, des poètes, des romanciers, des dramaturges contemporains et des auteurs antiques, elle fait preuve d'une remarquable ouverture d'esprit. Les lectures d'auteurs antiques, faites par la bourgeoisie éclairée du XVIII^e siècle, « forment l'essentiel du personnel politique de l'époque³ » et apparaissent propre à « enflammer les futurs orateurs de la Révolution, déjà incités par leurs lectures de collège à parer d'héroïsme les grands hommes de la Grèce et de Rome⁴ ». À la manière des Girondins, M^{me} Roland est pétrie d'une importante culture classique, les *Vies des hommes illustres* de Plutarque étant la lecture qu'elle affectionne le plus et qu'elle apporte avec elle à l'église à l'âge de huit ans. Cette liberté qui la conduit à se plonger dans des œuvres telles que celles de

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, p. 312.

³ Claude Mossé, *L'Antiquité dans la Révolution française*, Paris, Albin Michel, 1989, p. 10.

⁴ *Ibid.*, p. 12.

Plutarque ou de Tacite participe à la construction de sa personnalité et au déploiement d'une énergie qu'elle mettra au service de la Révolution. Les mémorialistes ont occupé une place importante dans ses lectures, notamment « les mémoires du brave de Pontis qui m'amusaient, et ceux de Mademoiselle de Montpensier dont j'aimais assez la fierté¹ ». Les lettres de M^{me} de Sévigné ainsi que l'*Histoire de France* de Mézeray, « le plus sec des écrivains, mais l'historien de mon pays que je voulais connaître² », ont également participé à l'éducation de Manon. Ces lectures ont très probablement influencé la jeune fille, lui donnant l'envie d'écrire sa propre correspondance ainsi que l'histoire de son pays en utilisant le genre des mémoires. Si M^{me} Roland est devenue la femme que l'on connaît aujourd'hui, cela est en partie dû à ses diverses et nombreuses lectures de jeunesse qui ont façonné son caractère et sa personnalité.

La liberté de croire ou de ne pas croire

C'est en évoquant la religion du XVIII^e siècle que Dominique Godineau nous apprend que les femmes sont davantage associées aux pratiques religieuses que les hommes :

Mais si le paysage religieux commence à se modifier dans la seconde moitié du siècle, ce début d'évolution révèle un dimorphisme selon le sexe. Les contemporains notent une féminisation de la pratique religieuse, remarquant qu'en ville on voit plus de femmes que d'hommes dans les églises. Alors que le XVII^e siècle était riche de dévots des deux sexes, la dévotion est désormais plus spécialement associée aux femmes, la figure de la dévote supplantant celle du dévot. [...] Là où le détachement religieux s'affirme à la fin du siècle, la pratique féminine résiste mieux³.

Si Manon se différencie des jeunes filles de son âge par ses lectures, nous voyons que cela est également le cas en matière de religion. Même si elle demeure fondamentalement attachée à la religion, Manon commence de plus en plus à douter et à se détacher de certains préceptes dont elle juge les idéaux peu pertinents. Se démarquant alors des jeunes filles mais aussi des femmes du XVIII^e siècle, elle se place du côté de la singularité et non de la collectivité. Nous verrons que cette démarche sera récurrente tout au long de sa vie. Ni athée ni dévote, Manon est à la recherche de sa propre liberté de pensée au sein d'une religion qu'elle considère imparfaite : « Je trace en peu de mots le résultat de quelques années de méditation, d'études, dans le courant desquelles j'ai quelquefois participé à l'exigence du déiste, la rigueur de l'athée, l'insouciance

¹ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 321.

² *Ibid.*, p. 375.

³ Dominique Godineau, *op.cit.*, p. 224.

du sceptique¹ ». Plongée dans le doute mais non dans la crainte, Manon adopte un scepticisme très serein puisqu'elle ne s'en cache pas, le révélant notamment à l'abbé Morel². Manon se sent profondément libre de vivre sa religion comme elle l'entend et par conséquent d'essayer les différentes alternatives qui s'offrent à elle. Il lui apparaît alors indispensable de douter et de se poser des questions sur le bien-fondé de certaines vérités. Faisant preuve d'un grand esprit critique, elle éprouve de l'antipathie pour ceux qui, à l'inverse, en sont dénués, à la manière d'une jeune dévote qu'elle rencontre au salon des demoiselles de La Motte : « Son col penché portait difficilement une tête si fort absorbée qu'il n'y avait plus de place pour aucune espèce de raisonnement³ ». La religion relèverait d'un manque d'ouverture d'esprit et entretiendrait l'ignorance chez des hommes préférant boire les paroles des religieux plutôt que de réfléchir par eux-mêmes. Pour M^{me} Roland, le commun des hommes « pense peu, croit sur parole et agit par instinct, de manière qu'il règne une contradiction perpétuelle entre les préceptes reçus et la marche suivie⁴ ». Prenant l'exemple du peuple qui est entré dans une église pour « saluer un morceau de pain⁵ » sans réfléchir, elle le compare au peuple révolutionnaire, s'indignant alors de « la lâcheté de ces hommes qui veulent avoir une patrie et compter encore leur vie pour quelque chose, quand il s'agit de la risquer à son service⁶ ». M^{me} Roland perçoit dans le commun des hommes une ignorance et une faiblesse qu'elle s'emploie à critiquer au fil de ses *Mémoires* et de ses lettres. Le concept d'individualité étant au cœur du XVIII^e siècle, les hommes sont alors amenés à penser par eux-mêmes et à faire un usage autonome de la raison. Toutefois, M^{me} Roland est d'avis que la majorité des individus manquent cruellement d'esprit critique et de force de caractère devant des sujets tels que la religion ou la Révolution française. Ce n'est pas tant la religion que les religieux eux-mêmes qui attisent la méfiance de Manon. Ils sont aux yeux de la jeune fille des bigots dépourvus de réelles connaissances sur le monde, à la manière du père Romain-Joly dont le portrait, qui prêche à rire, penche du côté de la satire : « Il m'offrirait de quoi faire une bonne caricature, si j'avais eu le courage de secouer de sa robe la sottise et la cafarderie, jointes au savoir le plus puéril⁷ ». Les religieuses – excepté celles de la congrégation de Notre-Dame où Manon passe un an – sont caractérisées par leurs « excès⁸ » et leurs « momeries⁹ » tandis que les prêtres sont dépeints comme des « accapareurs de conscience qui

¹ M^{me} Roland, *Mémoires, op.cit.*, p. 398.

² L'abbé Morel est attaché à la paroisse de Manon et lui a été présenté par son oncle.

³ M^{me} Roland, *Mémoires, op.cit.*, p. 412.

⁴ *Ibid.*, p. 346.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*, p. 413.

⁸ *Ibid.*, p. 339.

⁹ *Ibid.*

se faisaient un mérite devant Dieu de peupler les cloîtres¹ ». Tout n'est que fausseté et excès au sein de cet univers religieux qui semble manipuler les hommes plutôt que de véritablement les instruire. Si M^{me} Roland songe à de grandes idées religieuses et à un Dieu qui conserverait les mœurs des hommes, elle ne peut que constater l'hypocrisie de cet univers, venant briser son idéal religieux : « Mais la religion de nos prêtres n'offrait que des objets de craintes puériles et de misérables pratiques pour suppléer aux bonnes actions ; elle consacrait d'ailleurs toutes les maximes du despotisme dont s'appuie l'autorité de l'Église² ». Adoptant, à la manière du roi, une autorité absolue et arbitraire, les prêtres entretiennent la peur dans les esprits ainsi qu'une fausse image de la religion à travers « le ridicule de leurs histoires³ » et « l'absurdité de leurs mystères⁴ ». M^{me} Roland considère alors les hommes comme des êtres faibles qui ne voient pas d'autre alternative à celle qu'on leur présente. Grâce à ses études, Manon apprend à douter, à penser par elle-même et à se libérer des préceptes parfois douteux qui lui sont imposés. C'est Bossuet qui a notamment participé à ce scepticisme religieux, incitant la jeune fille à remettre sa foi en question :

Des ouvrages de controverse de Bossuet [...] me mirent sur la voie de raisonner ma croyance. Ce fut le premier pas ; il y eut bien loin de celui-là au scepticisme où je devais parvenir quelques années ensuite, après avoir été successivement janséniste, cartésienne, stoïcienne et déiste⁵ !

Nous comprenons alors mieux pourquoi M^{me} Roland écrit dans ses *Mémoires* que les idées religieuses « produisirent bientôt une grande explosion⁶ » dans sa tête. Se sentant profondément libre, elle s'essaye à différentes doctrines afin de mieux percevoir les finalités de chacune et de voir laquelle serait susceptible de mieux lui convenir. Les livres – véritable facteur de liberté, comme nous l'avons vu – ont permis à Manon de se forger une opinion critique sur la religion. En effet, les livres philosophiques ont « dissipé les illusions d'une vaine croyance⁷ » tandis que les livres historiques l'ont amenée à s'insurger contre la damnation universelle envers ceux qui méconnaissent ou ignorent la religion :

Lorsque, nourrie de l'histoire, j'eus bien envisagé l'étendue du monde, la succession des siècles, la marche des empires, les vertus publiques, les erreurs

¹ *Ibid.*, p. 364.

² *Ibid.*, p. 226.

³ *Ibid.*, p. 346.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, p. 365.

⁶ *Ibid.*, p. 325.

⁷ *Ibid.*, p. 346.

de tant de nations, je trouvai mesquine, ridicule, atroce, l'idée d'un créateur qui livre à des tourments éternels ces innombrables individus¹.

En utilisant l'énumération comme procédé stylistique, M^{me} Roland veut notamment insister sur l'absurdité d'une religion qui ne se trouve pas en adéquation avec la société.

Pour M^{me} Roland, la raison et le doute vont de pair :

Il y a des objections très fortes contre l'existence de Dieu, la liberté de l'homme, la révélation, etc., etc. Avec le raisonnement, on doit douter éternellement ; comme je ne fais encore que raisonner, je doute toujours ; la détermination viendra peut-être, je l'attends².

L'étude introduit le doute, la faculté de se sentir libre de déroger aux idées reçues. M^{me} Roland nous le montre dans ses *Mémoires*, notamment par le biais d'interrogations directes, lorsqu'elle écrit : « Je suis trompée sur cet article, c'est évident ; ne le suis-je pas sur quelque autre ?³ » ou bien encore « Que reste-t-il donc de vrai ?⁴ » Rien n'est acquis pour cette femme du XVIII^e siècle qui ne cesse de s'interroger et de questionner le monde qui l'entoure. Le doute lui permet de réfuter des raisonnements même si certaines questions peuvent demeurer sans réponses. La manière dont elle écrit ses *Mémoires* permet au lecteur d'entrer véritablement dans son esprit et de réfléchir avec elle sur la religion :

La belle idée d'un Dieu créateur dont la Providence veille sur le monde, la spiritualité de l'âme, son immortalité, cet espoir consolateur de la vertu persécutée, ne seraient-elles que d'aimables et brillantes chimères ? Que de nuages environnent ces questions difficiles ! Que d'objections multipliées lorsqu'on veut les traiter avec une rigueur mathématique ! – Non, l'esprit humain n'est point appelé à les voir jamais dans le jour d'une parfaite évidence ; mais qu'importe à l'âme sensible de ne pouvoir les démontrer ? ne lui suffit-il pas de les sentir⁵ !

En utilisant à la fois des exclamations et des interrogations mais aussi en revenant sur ses propos par le biais de la négation, M^{me} Roland montre au lecteur à quel point son esprit est en ébullition lorsqu'il est question de sujets religieux. L'ampleur de son raisonnement, ainsi que l'ardeur qui en découle, nous permet d'affirmer que son esprit ne cesse de raisonner et de douter. Puisque

¹ *Ibid.*, p. 382.

² M^{me} Roland, *Lettres. Nouvelle série : 1767-1780, op.cit.*, t.2, p. 38. Il s'agit de la lettre du 22 février 1777 adressée à Sophie Cannel.

³ M^{me} Roland, *Mémoires, op.cit.*, p. 382.

⁴ *Ibid.*, p. 383.

⁵ *Ibid.*, p. 397.

pour elle la foi n'est qu'une « affaire de sentiment¹ », il apparaît donc logique que son esprit s'enflamme quand il est question de religion. S'emportant contre les prêtres qui y mêlent une « mysticité ridicule² », elle fait preuve d'une grande liberté dans ses propos.

Avant que son scepticisme religieux ne l'emporte, Manon s'était déjà emparée de cette liberté de croire ou non à Dieu. En effet, c'est elle – et non ses parents – qui choisit d'entrer au couvent pour une année : « Je veux vous prier, dis-je en sanglotant, de faire une chose qui me déchire, mais que demande ma conscience ; mettez-moi au couvent³ ». Ce choix dénote une liberté mais également une grande force de caractère puisqu'il se fait à contrecœur⁴. Si Manon décide d'entrer au couvent, c'est également elle qui détermine la durée de son séjour sans que ses parents ne prennent part à la décision. Lors du choix de la maison conventuelle, M^{me} Roland nous fait remarquer, à travers ses *Mémoires*, que sa famille « n'avait de relations dans aucune de celles de cette espèce⁵ ». Le fait que ses parents ne soient pas instruits à propos des couvents de la capitale accentue la liberté de choix accordée à Manon qui s'effectue alors sans aucune contrainte parentale. Si Manon fait le choix de se rapprocher de Dieu par le biais du couvent et décide ensuite de s'en éloigner de son propre gré, elle demeure toutefois attachée à la religion et ses pratiques : « Par esprit de modération et par souci de donner le bon exemple aux autres, elle continua à se conformer scrupuleusement à la pratique du culte, même après qu'elle se fut détachée pour son compte de la religion de ses pères⁶ ». Femme libre dans sa pensée tout autant que dans ses actions, M^{me} Roland possède néanmoins ce souci de l'autre qui la conduit à agir selon la morale et non selon ses propres désirs, afin de se poser en véritable modèle aux yeux de la société.

La question du mariage : liberté de choix et relation d'égal à égal

Dans son traité sur l'éducation des femmes, Laclos déclare dès les premières lignes :

Venez apprendre comment, nées compagnes de l'homme, vous êtes devenues son esclave ; comment, tombées dans cet état abject, vous êtes parvenues à vous y plaire, à le regarder comme votre état naturel ; comment enfin,

¹ M^{me} Roland, *Lettres. Nouvelle série : 1767-1780, op.cit.*, t.2, p. 38, lettre du 22 février 1777.

² M^{me} Roland, *Mémoires, op.cit.*, p. 344.

³ *Ibid.*, p. 339.

⁴ Ce choix se fait à la suite d'une tentative de viol de la part d'un apprenti de son père qui était maître-graveur à Paris. Manon se sent dans l'obligation de faire acte de repentance et entre alors au couvent. Cette tentative de viol, qui la marqua profondément, sera plus largement étudiée lors de notre troisième partie.

⁵ *Ibid.*, p. 339.

⁶ Gita May, *De Jean-Jacques Rousseau à Madame Roland. Essai sur la sensibilité préromantique et révolutionnaire*, Genève, Librairie Dalloz, 1974, p. 122.

dégradées de plus en plus par votre longue habitude de l'esclavage, vous en avez préféré les vices avilissants, mais commodes, aux vertus plus pénibles d'un être libre et respectable¹.

Reprenant le terme de l'esclavage qui est utilisé comme métaphore de l'oppression des femmes, Laclos insiste sur l'avilissement dont celles-ci sont victimes. Dans la société du XVIII^e siècle, la soumission de la femme envers son mari est toujours de rigueur. Il est alors très rare d'assister à une véritable égalité intellectuelle entre les époux. Pourtant, Manon Phlipon, qui coopéra tout au long de son mariage aux travaux de son mari, s'érige comme une exception de son temps. Dérogeant à cette règle de soumission, elle fait preuve d'un libre arbitre qui la déterminera toute sa vie. Si le mariage arrangé et dénué d'amour est encore présent, Dominique Godineau affirme que la société du XVIII^e siècle s'en éloigne progressivement puisque, pour les hommes éclairés des années 1780, les femmes sont des compagnes avec lesquelles ils ont le dessein de partager les événements importants de leurs vies. Il faut désormais « tenir compte des sentiments et non plus seulement des convenances ou des arrangements familiaux – qu'il ne s'agit cependant pas d'oublier² ». La réciprocité et le consentement amoureux commencent ainsi à être revendiqués. Manon Phlipon n'a de cesse de songer à cette perfection de rapports au sein du couple, à cet idéal qu'elle vante auprès de ses parents. Pour elle, le bonheur réside dans la parfaite harmonie des relations humaines ainsi que dans l'égalité et le soin que l'on accorde à l'autre. Considérant qu'il faut du temps pour trouver la bonne personne, elle ne comprend pas cet empressement à se marier qui caractérise le siècle dans lequel elle vit : « On me bat encore les oreilles de propos de mariage, je ne sais quand je serai tranquille sur cet objet [...] car ma façon de penser est trop assurée pour qu'on puisse me déterminer en faveur des gens qui la contrarieraient³ ». Pour M^{me} Phlipon, sa fille est « destinée à s'établir⁴ », mais Manon repousse l'idée de se marier, voulant garder sa liberté et attendre d'être sûre de son choix : « Ah ! maman, je ne suis pas pressée de me marier⁵ ». Si les parents de Manon expriment de vives inquiétudes et ne partagent pas les mêmes opinions qu'elle, ils font preuve d'une grande souplesse lors de la *levée en masse*⁶ des prétendants. Ayant octroyé à leur fille une grande liberté dans ses lectures, ils décident d'en faire de même pour le choix de ses prétendants. Manon se retrouve alors libre de refuser tel ou

¹ Choderlos de Laclos, *De l'Éducation des femmes*, Paris, Équateurs parallèles, 2018, p. 30.

² Dominique Godineau, *op.cit.*, p. 200.

³ M^{me} Roland, *Lettres. Nouvelle série : 1767-1780*, *op.cit.*, t.2, p. 55. Il s'agit de la lettre du 29 mars 1777 adressée à Sophie Cannel.

⁴ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 445.

⁵ *Ibid.*, p. 445.

⁶ Manon utilise cette expression pour désigner la foule de prétendants qui se pressent à sa porte et/ou qui écrivent à ses parents alors qu'elle ne les connaissait pas toujours.

tel homme s'il ne lui convient pas : « J'avais la liberté de discuter moi-même les apparences et les raisons¹ ». Un accord de confiance se met en place avec ses parents qui ne lui cachent rien des lettres qu'ils reçoivent : « Vous savez ma fille, me dit-il gravement, que j'ai pour principe de ne point gêner votre inclination : voici les propositions qui me sont faites à votre sujet² ». Son père étant d'une « docilité charmante³ », elle lui demande alors de rédiger ses refus : « Je me chargeais de tracer le brouillon de la réponse, que mon père copiait très fidèlement ; je lui faisais congédier les demandeurs avec dignité, sans espoir et sans offense⁴ ». M. Phlipon lui accorde cette grande liberté alors même qu'il se trouve en profond désaccord avec sa fille quant au choix de son futur gendre. En effet, M. Phlipon, essentiellement intéressé par l'argent et par la position qu'il procure, veut que sa fille se marie à un homme travaillant dans le commerce, activité qu'il regarde comme la source principale de la richesse. Manon, *a contrario*, rejette cette activité qui est pour elle la source « de l'avarice et de la friponnerie⁵ ». Honnête avec son père à propos de ses intentions, elle dresse une vive critique de cette activité commerciale et de ceux qui s'y emploient :

Cependant l'esprit du bijoutier, comme celui du petit mercier au-dessus duquel il se croit, et du riche marchand de draps, qui s'estime plus qu'eux tous, me semblait tout entier dans la convoitise de l'or, le calcul d'en amasser, la ruse d'en multiplier les moyens ; étranger aux idées relevées, aux sentiments délicats par lesquels j'appréciais l'existence⁶.

Scandalisée par l'avidité et la cupidité des hommes, Manon considère l'argent comme un vice qui corrompt la société. N'attachant point son bonheur à l'opulence, elle recherche chez un mari l'érudition, l'appétit intellectuel et la sensibilité. Le mariage doit être pour elle l'union de deux âmes sensibles, comme elle se plaît à nous le rappeler dans ses *Mémoires* : « Je ne conçois de félicité dans le mariage que par la plus intime union des cœurs ; je ne puis me lier qu'à qui me ressemble⁷ ». Déterminée à ne point se marier avec un homme qui proviendrait du monde des marchands, Manon n'est pas contrariée par ses parents qui respectent sa décision. Si la jeune fille est libre de choisir ses prétendants, elle est aussi en mesure de s'exprimer très librement devant ses parents. Elle avoue qu'elle préfère mourir fille plutôt que de se marier à un homme provenant d'une telle condition. Sa grande détermination et son incroyable force de caractère

¹ *Ibid.*, p. 440.

² *Ibid.*, p. 436.

³ *Ibid.*, p. 440.

⁴ *Ibid.*, p. 434-435.

⁵ *Ibid.*, p. 435.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*, p. 437.

la font alors rechercher un mari avec lequel elle pourra échanger intellectuellement et partager ses sentiments comme ses pensées en toute liberté, sans ressentir la moindre oppression. Recherchant chez un homme à la fois de l'esprit et de l'âme, elle désire qu'il puisse la satisfaire intellectuellement :

Occupée dès mon enfance à considérer les rapports de l'homme en société, nourrie de la plus pure morale, familiarisée avec les grands exemples, n'aurais-je vécu avec Plutarque et tous les philosophes que pour m'unir à un marchand qui ne jugerait ni ne sentirait rien comme moi¹ ?

L'éducation supérieure que Manon reçoit rend très difficile ce choix des prétendants. Peu lui apparaissent en effet à la hauteur de sa propre érudition. Le raisonnement intellectuel est à ses yeux le ciment d'un mariage heureux et réussi. Elle repousse alors avec indignation tous ceux qui ne correspondent pas à son image de l'homme idéal, c'est-à-dire à celui qui vivait au sein d'une république antique et qui apparaît digne de son estime. Désirant un mari à la hauteur de ses ambitions intellectuelles, Manon met un point d'honneur à conserver cette liberté de choix. Si M. et M^{me} Phlipon octroient à leur fille une très grande liberté dans le choix de son mari, il faut toutefois indiquer une exception qui déroge à ce principe de liberté. En effet, un mariage arrangé tente de se mettre en place avec Gardanne, un médecin épris de Manon : « J'avais seulement vingt mille livres en mariage, mais les espérances rachetaient la modicité de la dot ; les conditions pécuniaires furent faites avant que je susse rien, le *marché* proprement était conclu lorsqu'on me parla d'un médecin à épouser² ». Le mariage est perçu comme une affaire d'argent et non de sentiment alors que la sensibilité de Manon fait qu'elle accorde une plus grande importance aux sentiments : « Il ne s'était point, comme ma tête romantique, attaché à l'unique idée des convenances personnelles : il comptait tout³ ». Le vocabulaire marchand et financier nous apparaît dans le texte, notamment avec le substantif « *marché* » évoqué ci-dessus mais aussi avec le substantif « *contrat* » toujours en lien avec le mariage : « le *contrat* doit se dresser d'abord et la célébration suivre immédiatement⁴ ». Ainsi, tout n'est qu'une question de transactions financières et d'intérêts personnels. Se conformant aux mœurs de leur société, les parents de Manon s'occupent de l'organisation du *marché* sans consulter au préalable leur fille. Manon est finalement consultée, mais sa décision doit se prendre très vite : « Je n'exige pas une réponse à cet instant ; tu feras tes réflexions et tu me les communiqueras dans deux jours⁵ ».

¹ *Ibid.*, p. 435-436.

² *Ibid.*, p. 443.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 444.

⁵ *Ibid.*, p. 446.

Les propos de M^{me} Phlipon ne peuvent que faire sourire le lecteur d'aujourd'hui puisqu'un délai de deux jours apparaît profondément déraisonnable lorsqu'il s'agit d'un choix aussi important. Manon semble avoir son mot à dire mais nous pouvons nous demander si elle aurait vraiment pu prendre sa propre décision concernant ce mariage si son père n'avait pas tout gâté¹.

Toutefois, comme nous l'avons vu, cette conception du mariage arrangé, même si elle demeure majoritaire, tend à s'atténuer au profit d'un consentement mutuel entre époux. Faisant partie de la petite bourgeoisie et non de la noblesse, Manon était plus susceptible de contracter un mariage d'amour. Une chose est certaine : son incroyable force de caractère l'empêchait de demeurer passive quant au choix de son mari. Prenant comme exemple ses parents, Manon nous montre que l'harmonie apparaît nécessaire au sein d'un couple : « Son cœur sensible, son esprit agréable auraient dû l'unir à quelqu'un d'éclairé, de délicat ; mais ses parents lui présentèrent un honnête homme dont les talents assuraient l'existence, et sa raison l'accepta² ». C'était alors une autre époque, au sein de laquelle M^{me} Phlipon bénéficiait de moins de libertés. Manon, pour qui cette harmonie d'esprits et de cœurs est indispensable, prône une relation d'égal à égal entre les époux : « Je ne veux point d'un homme qui me commande, il ne m'apprendrait qu'à résister, mais je ne veux pas non plus avoir besoin de gouverner un mari³ ». Très indépendante, Manon refuse de se soumettre à un quelconque mari. Jugeant cette forme de soumission obsolète, elle écrit dans ses *Mémoires* qu'elle abhorre « la servitude⁴ », la femme n'ayant pas à devenir une esclave pour l'homme. Si Manon refuse de se soumettre à un homme, elle refuse également de le dominer, ne se sentant pas faite pour cette domination qui l'embarrasserait davantage :

Ou je suis bien trompée, ou ces individus qui ont cinq pieds de haut avec de la barbe au menton ne manquent guère de faire sentir qu'ils sont les plus forts ; le bonhomme à qui la fantaisie prendrait de me rappeler cette force m'impâtienterait alors, et je serais honteuse de ma domination quand il se laisserait conduire⁵.

Manon, qui s'emploie à décrire les hommes d'une manière assez péjorative, cherche à montrer que leur prédominance sur les femmes est un élément récurrent au XVIII^e siècle. Condamnant cette domination exercée au sein du mariage, elle ne veut pas pour autant que l'homme soit dirigé par son épouse. La relation égalitaire prônée par Manon nous permet également de saisir

¹ En effet, le mariage entre Gardanne et Manon ne s'est pas réalisé. M. Phlipon n'a eu de cesse de se renseigner à propos du médecin et d'espionner ainsi son futur gendre qui, très irrité par ces démarches, n'a pas donné suite à l'affaire.

² *Ibid.*, p. 309.

³ *Ibid.*, p. 450.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

toute l'ambivalence de sa pensée puisque l'homme, qui ne doit pas dominer la femme, conserve une autorité et une supériorité qui semblent lui convenir : « Encore faut-il que mon mari vaille mieux que moi, car, la nature et les lois lui donnant de la supériorité, j'en aurais honte s'il ne la méritait véritablement¹ ». Largement influencée par les mœurs de son époque, Manon nous fait part de sa pensée qui oscille entre liberté et obéissance. S'érigeant en un véritable esprit libre et voulant se débarrasser des carcans qui pèsent sur elle, Manon se voit toutefois contrainte de se plier à l'éthique imposée par la société dans laquelle elle vit. Si elle trouve en Roland l'homme avec qui elle peut concevoir cette relation d'égal à égal, elle s'aperçoit toutefois que celle-ci a des limites :

A force de ne considérer que la félicité de mon partenaire, je m'aperçus qu'il manquait quelque chose à la mienne ; je n'ai pas cessé un seul instant de voir dans mon mari l'un des hommes les plus estimables qui existent, et auquel je pouvais m'honorer d'appartenir ; mais j'ai senti souvent qu'il manquait entre nous de parité, que l'ascendant d'un caractère dominateur, joint à celui de vingt années plus que moi, rendait de trop l'une de ces deux supériorités².

Si, et nous le verrons par la suite, M^{me} Roland est libre de ses pensées et de ses actions au sein de son mariage, il subsiste toutefois quelques inégalités qui n'échappent point à son œil attentif. Cependant, sa détermination, associée à une forte personnalité, lui permettent de conserver cette liberté si chère à son cœur.

2 – Entre ombre et lumière : de la difficulté d'être une femme libre

La pensée de M^{me} Roland est complexe et se teinte d'une profonde ambivalence. En effet, elle ne cesse d'osciller entre d'une part la volonté de se conformer aux mœurs de son époque qui destinent les femmes à l'espace privé et d'autre part la volonté de se libérer de ces carcans afin de s'impliquer au sein de l'espace public. Si M^{me} Roland se considère comme une femme de l'ombre, elle ne cesse de montrer qu'elle possède des désirs plus profonds qui vont l'amener à évoluer au grand jour, au vu et au su de tous.

¹ *Ibid.*, p. 437.

² *Ibid.*, p. 511.

2.1 – Être écrivaine au XVIII^e siècle : la vision ambivalente de M^{me} Roland

Le refus de devenir écrivaine

Nombreuses sont les femmes qui, au XVIII^e siècle, désirent passer d'une écriture privée à une écriture destinée au public. En effet, le nombre de publications féminines augmente, « tout comme le nombre d'auteurs publiées sous leur propre nom et pas seulement dans des recueils ou revues comme au XVII^e siècle¹ ». Pourtant, évoluant dans un siècle qui semble accorder aux écrivaines une plus grande place, M^{me} Roland a toujours mis un point d'honneur à ne jamais en devenir une, comme en témoigne sa discussion avec Sainte-Lette² : « Mademoiselle, vous avez beau vous en défendre, vous finirez par faire un ouvrage ! – Ce sera donc sous le nom d'autrui ? lui répliquais-je ; car je me mangerais les doigts avant de me faire auteur³ ». Préférant souffrir plutôt que d'apparaître sur la scène publique en tant qu'écrivaine, M^{me} Roland fait preuve d'une détermination inébranlable. Elle ne songe en aucun cas à devenir écrivaine. Mais, si l'occasion devait se présenter, cela ne serait que par l'utilisation d'un pseudonyme ou de l'anonymat, M^{me} Roland ne voulant point affronter ouvertement l'opinion. Sa volonté est d'autant plus admirable qu'elle se trouve face à un intellectuel qui ne cesse de l'exhorter à l'écriture. En effet, Sainte-Lette ambitionne de la voir accéder à ce statut d'écrivaine qui fait selon lui partie de sa destinée :

Il prétend actuellement à quelque chose de plus : « Parce que, dit-il, cette chanson ne doit pas être votre premier ouvrage : il y en a donc d'autres ? pourquoi ne les verrait-on pas ? » [...] il ne tiendrait pas à lui que je ne me jetasse dans la poésie. [...] Il a cru entrevoir chez moi quelques dispositions de ce côté ; il m'y pousse pour irriter mes efforts et cette émulation créatrice des meilleurs ouvrages⁴.

Sainte-Lette voit en sa jeune protégée une grande disposition à l'écriture, notamment poétique. Pour lui, point de distinction entre un écrivain et une écrivaine. Manon lui apparaît légitime à se créer une place au sein d'un univers qui, certes, commence à accepter la présence de quelques femmes, mais qui demeure majoritairement conservateur. Résignée, Manon assure alors à son ami que « les grands talents ne sont pas faits pour les femmes⁵ ». À ses yeux, une femme du

¹ Dominique Godineau, *op.cit.*, p. 219.

² Sainte-Lette, homme de plus de soixante ans, avait dissipé sa fortune à Paris. Après avoir vécu successivement en Amérique et en Asie, il retourna à Paris en 1776 pour une période de dix mois au cours de laquelle il rencontra Manon Phlipon qui n'était pas encore mariée. Il repartit pour l'Inde le 11 novembre 1776.

³ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 493.

⁴ M^{me} Roland, *Lettres. Nouvelle série : 1767-1780*, *op.cit.*, t.1, p. 379. Il s'agit de la lettre du 19 février 1776 adressée à Sophie Cannel.

⁵ *Ibid.*, p. 384, lettre du 29 février 1776 à Sophie Cannel.

XVIII^e siècle ne doit pas s'exposer sur la scène publique, que ce soit la scène politique ou la scène intellectuelle. Si M^{me} Roland refuse de devenir une écrivaine, c'est qu'elle est intimement persuadée que ce n'est pas là le rôle d'une femme qui ne doit pas déroger à la conduite que la société lui demande d'avoir en se cantonnant à la sphère privée et intime. Se pose une réelle question à M^{me} Roland : une femme doit-elle, pour se conformer aux mœurs de l'époque, rester dans l'ombre ? Apparaissant comme une femme partageant ces mœurs, nous pouvons toutefois constater que cette prise de position s'avère plus complexe qu'elle n'en a l'air :

Jamais je n'eus la plus légère tentation de devenir auteur un jour ; je vis de très bonne heure qu'une femme qui gagnait ce titre perdait beaucoup plus qu'elle n'avait acquis. Les hommes ne l'aiment point et son sexe la critique ; si ses ouvrages sont mauvais, on se moque d'elle, et l'on fait bien ; s'ils sont bons, on les lui ôte. Si l'on est forcé de reconnaître qu'elle en a produit la meilleure partie, on épiluche tellement son caractère, ses mœurs, sa conduite et ses talents que l'on balance la réputation de son esprit par l'éclat que l'on donne à ses défauts¹.

Pour M^{me} Roland, écrire et publier alors que l'on est une femme et que l'on vit au XVIII^e siècle est assurément voué à l'échec. En effet, même si l'écrivaine est douée, son talent ne sera point reconnu et elle sera écartée de la société par ses pairs, tant masculins que féminins. Publier des ouvrages équivaut alors, pour une femme, à ternir sa réputation et à se mettre en danger face à des calomnieux à la langue acerbée. Si M^{me} Roland adhère aux mœurs de son époque et refuse d'être une écrivaine, cela est plus par fatalisme que par réelle décision et envie personnelle. Elle apparaît alors « formatée » par la société qui lui a inculqué de nombreuses valeurs, dont celle de se tenir à l'écart du métier d'écrivaine. Si M^{me} Roland a assimilé ce constat d'exclusion de la société qui est propre aux femmes, c'est notamment à cause de nombreuses remarques qu'elle subit pendant son enfance et qui l'incitent à ne pas devenir trop érudite. M^{me} de Boismorel², par exemple, le lui fait comprendre lors d'une visite que la jeune fille lui rend avec sa grand-mère : « Elle lit, votre petite-fille, mademoiselle Rotisset ? – La lecture est son plus grand plaisir ; elle y emploie une partie des jours. – Oh ! je vois cela ; mais prenez garde qu'elle ne devienne une savante, ce serait grand pitié³ ». M^{me} de Boismorel incite Manon à se plier aux convenances de la société, à fréquenter les femmes de la bonne compagnie plutôt qu'à se rêver en intellectuelle.

¹ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 466-467.

² M^{me} de Boismorel est une parente de la grand-mère de Manon, qu'elle appelle alors M^{lle} Rotisset et non M^{me} Philpon. Selon Manon, M^{me} de Boismorel semble vouloir ignorer ce lien de parenté qui ne sied guère à ces désirs de grandeur.

³ *Ibid.*, p. 368.

La fille de M^{me} de Boismorel, M^{me} de Favières, agit de la même manière, mettant en garde M. Phlipon à propos du goût très prononcé de sa fille pour l'étude :

Vous avez, monsieur Phlipon, une fille charmante ; mon frère m'a dit que c'était une des femmes d'esprit qu'il connût qui en eût davantage ; prenez bien garde au moins qu'elle ne donne dans le bel esprit, ce serait détestable : ne frise-t-elle pas un peu le pédantisme ? C'est à craindre, je dois en avoir entendu dire quelque chose¹.

L'intelligence féminine est alors considérée comme un défaut majeur. Si les femmes peuvent s'instruire, elles ne doivent pas se montrer davantage érudites que les hommes qui les entourent. Les philosophes du XVIII^e siècle, qui échangent avec les femmes et respectent leur intelligence, demeurent toutefois sceptiques par rapport à leurs « possibilités intellectuelles² ». Le fait que ce soit des femmes qui mettent en garde la jeune Manon contre les dangers de l'érudition montre qu'elles ont adhéré aux mœurs de la société. Au XVIII^e siècle, la femme qui décide de publier est coupable de « transgresser les valeurs féminines³ » que sont notamment le dévouement à la famille et la modestie. M^{me} de Boismorel et sa fille ne sont pas les seules, dans l'entourage de M^{me} Roland, à partager cette opinion. Son mari, qui possède pourtant une très grande ouverture d'esprit, fait preuve à certains moments d'une attitude fortement désobligeante à l'encontre des femmes : « Ce n'est, dit-il, ni une histoire, ni une histoire philosophique : c'est un roman, dont même le style n'est pas brillant : c'est un ouvrage de femmes, bon pour les toilettes⁴ ». C'est à la suite de ces propos que M^{me} Roland écrit qu'elle ne peut digérer un jugement si cru. Dénigrant ouvertement le métier d'écrivaine, Roland assimile la femme au roman, genre qui fut longtemps considéré comme mineur à l'inverse de, par exemple, l'épopée et la tragédie. N'étant pas un genre noble, le roman était alors plus facile d'accès aux femmes qui s'illustraient en particulier dans les romans épistolaires. Les propos de Roland montrent que la figure d'écrivaine est encore très mal considérée par certaines personnes et peu prise au sérieux en ce siècle. Par rapport à ses manuscrits de jeunesse, à ses *Œuvres*, M^{me} Roland déclare qu'elle ne pensait pas « qu'elles eussent d'autre mérite que l'originalité d'avoir été faite par une jeune fille⁵ ». Elles n'ont de ce fait jamais été publiées et ont uniquement circulé parmi ses proches amis, des hommes avec qui elle noue de profondes relations intellectuelles. La promesse faite à Sainte-Lette de ne jamais

¹ *Ibid.*, p. 484.

² Dominique Godineau, *op.cit.*, p. 187.

³ *Ibid.*, p. 221.

⁴ M^{me} Roland, *Lettres. Nouvelle série : 1767-1780, op.cit.*, t.1, p. 381. Il s'agit de la lettre du 19 février 1776 adressée à Sophie Cannel. Roland parle ici des ouvrages de l'abbé Raynal.

⁵ M^{me} Roland, *Mémoires, op.cit.*, p. 502.

devenir écrivaine est tenue car, excepté le cas particulier des *Mémoires*, rédigés peu de temps avant sa mort dans le seul but d'éclairer la postérité, M^{me} Roland ne signe aucun de ses textes. Principalement destinés à l'opinion publique¹, elle décide alors de les écrire anonymement ou d'utiliser le nom de son mari afin de leur conférer une légitimité. M^{me} Roland se veut modeste et ne considère pas l'écriture comme un moyen de se forger une réputation. Ainsi, n'éprouvant pas un besoin de gloire, elle écrit : « Je faisais avec délice ces morceaux que je jugeais devoir être utiles, et j'y trouvais plus de plaisir que si j'en eusse été connue pour l'auteur² ». Œuvrant dans l'ombre, elle délaisse la possibilité de se créer une place sur la scène publique, songeant uniquement à ses destinataires et aux effets que ses textes produisent sur eux.

Dans la seconde moitié des Lumières, le métier d'écrivaine n'est plus uniquement associé à l'aristocrate qui avait pour rôle d'écrire en amateur afin de se divertir. Issue de rang plus ou moins modeste, la femme envisage désormais l'écriture comme une activité professionnelle lui permettant de gagner de l'argent et de subvenir à ses besoins. Dominique Godineau montre que l'écrivaine devient, à la manière de la savante, un « épouvantail repoussant³ », transgressant les valeurs morales de la société en décidant de se mettre en avant. Ainsi, au XVIII^e siècle, « une femme comme il faut ne se rêve pas auteur⁴ ». Ce constat, M^{me} Roland l'a assimilé depuis son plus jeune âge. Admirant les talents de son époque, elle ne songe un instant à exprimer le sien sur le devant de la scène publique, ce qu'elle explique à La Blancherie⁵ lorsque celui-ci tient à lui présenter ses projets : « Je lui observai avec calme et politesse [...] que j'admirais ses projets littéraires, sans pouvoir y prendre part d'aucune manière, non plus qu'à ceux de personne ; que je me bornais à des vœux pour le succès de tous les auteurs du monde⁶ ». Si M^{me} Roland nous apparaît résignée à conserver la discrétion et la modestie demandées à toute femme de son temps, son goût prononcé pour l'écriture ne peut l'empêcher de ressentir un désir qu'elle se tient bien de révéler, excepté lors de l'écriture de ses *Mémoires* : celui d'embrasser le métier d'écrivaine.

¹ Son mari devenant ministre, M^{me} Roland rédige à sa place des circulaires, des instructions et des écrits publics. Elle a également participé à la rédaction de quelques morceaux littéraires qu'il envoyait à des académies, mais en conservant toujours ce souci de l'anonymat.

² *Ibid.*, p. 234.

³ Dominique Godineau, *op.cit.*, p. 220.

⁴ *Ibid.*

⁵ La Blancherie, qu'elle rencontre aux concerts de M^{me} l'Épine, est le seul prétendant qui répond à ses exigences intellectuelles. C'est dans sa correspondance, et non dans ses *Mémoires*, que Manon exprime la passion dévorante que cet homme lui inspire. La Blancherie étant dénué de ressources, M. Phlipon empêche sa fille de s'unir à lui.

⁶ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 499.

La nécessité de l'écriture : un désir enfoui et inassouvi

L'écriture a toujours occupé une place de choix chez M^{me} Roland. Selon elle, la diffusion des idées doit se faire de manière écrite et non orale, les écrits ayant un impact beaucoup plus fort sur les destinataires visés que n'en ont les discours oraux. Le 10 juin 1792, elle écrit une lettre¹ adressée à Louis XVI afin d'exprimer le désaccord de son mari, ainsi que le sien, quant aux mesures prises par le roi et l'Assemblée. Les Girondins, peu favorables à l'écriture de cette lettre, ont alors pris la décision d'aller voir le roi en personne afin d'exposer leurs réclamations de vive voix. Pour M^{me} Roland, cette mesure n'a pas le sens commun puisque « lorsqu'il s'agit d'exprimer des vérités fortes ou désagréables à une personne qui par sa place a droit à beaucoup d'égards, il est plus avantageux de le faire par écrit² ». Ainsi, nous ne parlons jamais avec autant de force que nous écrivons. Ce constat, fondamental aux yeux de M^{me} Roland, montre que l'écrit possède un pouvoir de persuasion qui lui est propre, permettant à l'émetteur de transmettre ses arguments de façon qu'ils soient véritablement entendus. L'écrit apparaît également comme la meilleure démarche afin de transmettre des vérités et d'améliorer la société : « Un petit ouvrage de ce genre, bien frappé, très répandu, pourrait éveiller les provinces et nécessiter la marche des législateurs³ ». L'écriture est alors la seule façon d'éclairer un peuple léthargique, de redonner à la France le dynamisme qui lui manque. Mais c'est aussi pour M^{me} Roland un moyen de rester en vie : « J'écrivais avec lui⁴, comme j'y mangeais, parce que l'un m'était presque aussi naturel que l'autre⁵ ». L'écriture, qui apparaît aussi indispensable que la nourriture, lui permet de rester vivante et de se sentir libre. Son âme s'exprimant alors à travers le papier, empêcher M^{me} Roland d'écrire équivaldrait à lui infliger une blessure mortelle qui la consumerait de l'intérieur. C'est ce besoin ardent d'écrire qui, lors de son arrivée en prison, se manifeste en premier : « Puis-je écrire, puis-je voir quelqu'un ? Ce furent mes premières questions⁶ ». Si l'écriture lui apporte un grand réconfort, elle espère que ses *Mémoires*, dédiés à la postérité, en feront de même pour de nouvelles âmes en peine : « Peut-être un jour mes récits ingénus charmeront les instants de quelque infortunée captive, qui oubliera son sort en s'attendrissant sur le mien⁷ ». C'est ainsi que l'écriture devient un médicament, agissant à la fois sur l'auteur et le destinataire.

¹ Nous parlerons plus en détail de cette lettre lors de notre partie consacrée à la politique.

² *Ibid.*, p. 236.

³ Manon Roland, *Correspondance politique (1790-1793)*, Paris, Indigo & côté-femmes éditions, 1995, p. 40. Lettre du 31 juillet 1790 adressée à Bancal des Issarts, ami des Roland et membre du Club des Jacobins. La modération dont il fait preuve fait de lui un Girondin auprès de qui M^{me} Roland aime à s'entretenir.

⁴ Comprendre : « j'écrivais avec mon mari ».

⁵ M^{me} Roland, *Mémoires, op.cit.*, p. 233.

⁶ *Ibid.*, p. 65.

⁷ *Ibid.*, p. 363.

L'écriture de ses *Mémoires*, de son « testament moral et politique », fait surgir à la fois un désir et une vocation qui ont vraisemblablement toujours été présents en elle mais qui n'ont pu s'exprimer dans cette société du XVIII^e siècle :

S'il m'avait été donné de vivre, je n'aurais plus eu, je crois, qu'une tentation : c'eût été de faire les *Annales* du siècle, et d'être la *Macaulay* de mon pays ; j'allais dire le *Tacite* de la France, mais cela ne serait point *modeste*, et les polissons qui ne se piquent pas de l'être, dans l'autre sens, diraient qu'il me manque pour cela quelque chose¹.

Ce passage, situé à la toute fin des *Mémoires particuliers* et faisant partie des dernières pages écrites en prison, dénote un véritable revirement de situation dans la pensée de M^{me} Roland et dans la conception qu'elle se fait du rôle de la femme. L'écriture de ses *Mémoires* a permis de révéler une vocation ou, plus justement, de faire surgir une vocation qui était enfouie dans son cœur et qu'elle tenait absolument à dissimuler. Nous l'avons vu, M^{me} Roland a toujours refusé de devenir écrivaine et de s'exposer sur la scène intellectuelle. Toutefois, avec cette déclaration, nous pouvons affirmer sa profonde volonté d'être reconnue non seulement pour ses capacités littéraires mais également pour ses talents politiques. Elle cite en effet deux historiens : Tacite, qui était un historien et sénateur romain, ainsi que Catharine Macaulay², historienne, féministe et pamphlétaire anglaise. Elle revendique également son désir d'écrire des *Annales* afin d'avoir la possibilité de présenter le contexte révolutionnaire de manière différente, convoquant alors une forme d'écrit historique connue pour présenter les événements de manière chronologique et surtout considérée comme un genre noble. M^{me} Roland fait comprendre à son lecteur qu'elle est à la recherche d'une légitimité historique et politique qui passerait incontestablement par le biais de l'écriture. Si elle utilise le genre des Mémoires afin d'écrire l'histoire de son pays, elle ressent le profond désir de s'essayer à d'autres formes d'écriture historique. Nous sentons, à la lecture de ces lignes, le regret d'une femme qui aurait souhaité devenir l'historienne de son pays. Cependant, M^{me} Roland demeure lucide face aux contraintes que l'on impose aux femmes et à la modestie qui leur est demandée. N'hésitant pas à se présenter comme la future Catharine Macaulay, elle n'a toutefois pas la prétention de se comparer à un homme et qui plus est un homme aussi célèbre que Tacite. M^{me} Roland montre qu'une femme ne peut prétendre à une si

¹ *Ibid.*, p. 521.

² Catharine Macaulay (1731-1791) est notamment connue pour son ouvrage historique majeur, une *History of England from the Accession of James I to the Elevation of the House of Hanover* qui parut en huit volumes entre 1763 et 1771. Engagée politiquement, de tendance radicale et impliquée dans de nombreux groupes réformateurs, elle défend avec vigueur les progrès que représente la Révolution. Il ne fait alors aucun doute que, si M^{me} Roland admirait ses talents d'historienne, elle admirait également ses idéaux républicains.

grande gloire puisque, comme elle l'écrit, il lui manque pour cela « quelque chose », c'est-à-dire un sexe masculin. Ayant toujours revendiqué ce refus de devenir écrivaine, il apparaît toutefois incontestable qu'elle voue une vive admiration aux femmes écrivant de la morale ou de l'histoire. Elle se figure qu'une « femme auteur devait être un personnage fort respectable, surtout lorsqu'elle avait écrit de la morale¹ ». Très animée par les mœurs de son pays et la nature humaine, il est impensable pour M^{me} Roland de « tourner ses études d'agrément sur des objets éloignés de la chose publique² », surtout dans un temps de révolution. Citant de nouveau Macaulay, elle montre son profond attachement aux écrits historiques : « Si je puis cet hiver donner quelques moments à l'anglais, ce sera pour lire l'histoire de M^{me} Macaulay³ ». Il est possible de penser que, si M^{me} Roland n'avait pas été tuée lors de la Révolution, elle se serait très certainement affirmée en tant qu'écrivaine et se serait naturellement dirigée vers l'écriture de l'histoire.

M^{me} Roland tend à s'amuser de cette posture de modestie qu'elle adopte par rapport au statut d'écrivaine. Si une telle posture qui sied aux femmes de son époque ne dévoile pas ses talents littéraires et politiques, elle s'amuse vivement de voir que les hommes de son entourage en sont fréquemment dupés : « Il est tel vieillard, épris de lui-même, jaloux d'étaler sa petite science longuement acquise, qui pourrait me voir dix ans sans se douter que je susse autre chose que faire une addition et coudre une chemise⁴ ». M^{me} Roland se plaît beaucoup à faire croire à ces vieillards qu'elle ne possède pas d'érudition et qu'elle est incapable de produire un quelconque texte. Rien ne lui faisait alors plus plaisir que « de n'être pas toujours reconnue comme l'auteur de ses écrits et de les voir attribuer à un homme⁵ ». Elle s'amuse notamment de cette situation le jour où, se dirigeant vers le domicile de Rousseau afin de le rencontrer, elle se retrouve nez à nez avec la femme de ce dernier :

- Mademoiselle, on ne lui parle pas ; mais vous pouvez dire aux personnes qui vous ont fait écrire... car sûrement ce n'est pas vous qui avez écrit une lettre comme cela...
- Pardonnez-moi, interrompis-je.
- L'écriture seule annonce une main d'homme.
- Voulez-vous me voir écrire ? lui dis-je en riant⁶.

¹ *Ibid.*, p. 427.

² Manon Roland, *Correspondance politique (1790-1793)*, *op.cit.*, p. 60. Lettre à Bancal du 1^{er} novembre 1790.

³ *Ibid.*, p. 60.

⁴ *Ibid.*, p. 390.

⁵ Pierre Cornut-Gentille, *Madame Roland. Une femme en Révolution*, Paris, Perrin, 2004, p. 67.

⁶ M^{me} Roland, *Lettres. Nouvelle série : 1767-1780*, *op.cit.*, t.1, p. 384. Lettre à Sophie du 29 février 1776.

Ce sont les mœurs de la société du XVIII^e siècle qui s'expriment une nouvelle fois à travers la bouche d'une femme. S'amusant de cette situation, M^{me} Roland éprouve également une certaine fierté de ce que son style soit comparé à celui d'un homme. Ainsi, elle écrit peu après : « Je suis descendue avec la légère satisfaction de voir qu'il avait trouvé ma lettre assez bien tournée pour ne pas la croire l'ouvrage d'une femme¹ ». Ayant assimilé la place que doit occuper une femme à cette époque, M^{me} Roland ne se vexe pas de cet affront qui lui est fait, celui de croire qu'elle ne peut écrire dans un style aussi élevé. Œuvrant dans l'ombre, elle aime jouer avec les réactions de la société et ainsi obtenir l'assurance que sa plume équivaut à celle d'un homme. S'amusant à duper les membres de la bonne société parisienne, elle en fait de même avec des personnalités éminentes. Le pape, qui représente une autorité supérieure, est lui aussi la « victime » de cette supercherie. Le 23 novembre 1792, M^{me} Roland écrit une lettre du « Conseil exécutif provisoire de la République française au prince-évêque de Rome » afin de réclamer la libération de deux prisonniers, le sculpteur Chinard et l'architecte Rater, suspectés d'idées révolutionnaires par le gouvernement pontifical. Elle relate alors l'écriture de cette lettre dans ses *Mémoires* :

Une fois seulement je m'amusai de la singularité des rapprochements. C'était en écrivant au Pape pour réclamer les artistes français emprisonnés à Rome. Une lettre au Pape, au nom du Conseil exécutif de France, tracée secrètement par une femme, dans l'austère cabinet qu'il plaisait à Marat d'appeler un boudoir, me parut chose si plaisante que je ris beaucoup après l'avoir faite².

Nous retrouvons le lexique du divertissement avec la présence du verbe conjugué « ris », déjà présent lors du dialogue entre Manon et la femme de Rousseau mais sous la forme « riant ». Si M^{me} Roland œuvre dans l'ombre, comme le suggère alors l'adverbe « secrètement », elle ressent le besoin d'écrire afin de s'occuper plus particulièrement des affaires publiques. Prenant très à cœur ce travail d'écriture, elle montre qu'un « austère cabinet » peut véritablement être propice à l'écriture féminine. M^{me} Roland signale une nouvelle fois que les préjugés du XVIII^e siècle à l'encontre des femmes sont tenaces, notamment lorsqu'il s'agit d'insister sur leur incapacité à devenir écrivaines. Marat, député montagnard à la Convention, partage cette opinion commune. Faisant du boudoir l'espace des femmes, il insiste sur le fait qu'elles ne peuvent être prises au sérieux, le boudoir étant considéré comme un espace dédié à leur intimité et à leurs causeries.

Si M^{me} Roland s'amuse de cette discrétion qu'elle tend à entretenir, elle éprouve également l'inquiétude de savoir ses écrits en de mauvaises mains :

¹ *Ibid.*

² M^{me} Roland, *Mémoires, op.cit.*, p. 467-468.

Je verrai à retirer ces extraits : j'avais assez de confiance dans le Sage pour le faire dépositaire de mes pensées, mais je ne veux point les laisser dans des mains étrangères. Ceci me donne de l'inquiétude pour mes cahiers de Soissons : je vais écrire aussi à l'ami de M. de Sainte-Lette, je veux ravoïr tous ces méchants échantillons sur lesquels on prétendrait juger la pièce. N'est-il pas plaisant que moi, qui n'ai jamais eu le soupçon, la capacité, la prétention d'auteur, j'en éprouve les petites tracasseries¹ ?

Affirmant son refus de devenir écrivaine, elle apparaît toutefois particulièrement sensible quant à ce métier qui, même si elle n'ose se l'avouer, la touche de près. Ce vif besoin qu'elle a d'écrire lui procure des sentiments qui lui apparaissent impropres à sa condition mais qui la transforment en une vraie écrivaine. Ce besoin d'écrire s'associe à la volonté d'une glorieuse postérité pour ses *Mémoires* puisqu'elle souhaite que les philosophes qui « veulent reconnaître le cœur humain dans la suite d'un roman et l'action d'un drame² » étudient son œuvre dans le but d'en extraire des idées qui leur seraient utiles. M^{me} Roland éprouve un grand bonheur d'écrire ses *Mémoires* mais elle éprouve également, de temps à autres, de grandes difficultés dues à sa propre situation ainsi qu'à celle de ses amis et de sa patrie. Toutefois, même dans les pires instants, M^{me} Roland lutte et trouve la force de continuer à écrire. L'écriture est un moyen qu'elle juge indispensable afin d'éclairer ses contemporains. Pour que la diffusion des idées soit pertinente, elle doit nécessairement se faire par le biais de l'écrit qui, selon elle, apporte de la rigueur et de la clarté.

2.2 – Place de la femme : de l'imitation d'un modèle à l'affirmation personnelle

Se conformer à l'image traditionnelle de la femme

Les Frères Goncourt, dans leur chapitre intitulé « La femme de la bourgeoisie » expliquent que « les vertus du mariage, du ménage, de la famille, se réfugient dans cet ordre moyen et s'y conservent³ ». M^{me} Roland, issue de ce milieu bourgeois, se conforme à cette éthique et prône le rôle domestique de la femme :

Je veux qu'une femme tienne ou fasse tenir en bon état le linge et les hardes, nourrisse ses enfants, ordonne ou même fasse sa cuisine sans en parler, et avec une liberté d'esprit, une distribution de ses moments qui lui laisse la faculté

¹ M^{me} Roland, *Lettres. Nouvelle série : 1767-1780, op.cit.*, t.2, p. 36. Lettre du 12 février 1777 à Sophie Cannet.

² M^{me} Roland, *Mémoires, op.cit.*, p. 363.

³ Edmond et Jules de Goncourt, *La Femme au dix-huitième siècle*, Paris, Elibron Classics, 2006, p. 237.

de causer d'autre chose, et de plaire enfin par son humeur comme par les grâces de son sexe¹.

En effet, M^{me} Roland estime qu'une femme du XVIII^e siècle doit avant tout être une mère, une épouse et une maîtresse de maison. Elle se conforme alors à ce modèle, toujours existant, de la femme qui doit faire passer le bonheur de sa famille avant le sien, sans pouvoir s'émanciper et s'affirmer en dehors de cet espace clos. Cependant, à travers ces quelques lignes, nous voyons que la notion de liberté est toujours très présente chez M^{me} Roland. Si la femme doit s'en tenir à son rôle de ménagère, elle doit néanmoins posséder de l'esprit afin d'échanger sur d'autres domaines que celui du maintien d'une maison, tels ceux de la philosophie, de la littérature et de la politique. Il faut que les femmes du XVIII^e siècle sachent allier curiosité intellectuelle et devoirs domestiques si elles ne veulent pas devenir, comme l'écrit notre mémorialiste, de « bonnes femmes de ménages insupportables au monde, et même à leurs maris, par une préoccupation fatigante de leurs petites affaires² ». Possédant elle-même une grande érudition, elle ne peut songer au fait que les femmes puissent en être dénuées. M^{me} Roland invoque de nombreuses fois ces devoirs domestiques qu'elle considère comme « sublimes et ravissants³ ». Certaine que ces devoirs seront un jour les siens, elle écrit : « C'est à me rendre capable de les remplir que doivent être employées mes jeunes années⁴ ». C'est alors tournée vers cet objectif que la jeune Manon, « pénétrée de la rigueur et de la sublimité des devoirs d'épouse⁵ », s'éduque elle-même. Si le mariage est pour elle, comme nous l'avons vu, indissociable d'une égalité mutuelle entre les époux, elle le considère aussi comme une union au sein de laquelle la femme doit se charger du bonheur domestique :

Enfin, si le mariage était, comme je le pensais, un lien sévère, une association où la femme se charge pour l'ordinaire du bonheur des deux individus, ne valait-il mieux pas exercer mes facultés, mon courage, dans cette tâche honorable que dans l'isolement où je vivais⁶ ?

Cependant, cette interrogation nous laisse penser que la conception de M^{me} Roland quant au rôle de la femme a évolué au moment où elle rédige ses *Mémoires*. Après avoir pris part à la Révolution, après avoir œuvré aux côtés des Girondins et s'être imposée politiquement, elle ne peut vraisemblablement conserver les mêmes opinions et penser qu'une femme doit avant tout

¹ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 465-466.

² *Ibid.*, p. 465.

³ *Ibid.*, p. 405.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, p. 447.

⁶ *Ibid.*, p. 511.

se consacrer au bonheur domestique. Être érudite ne suffit plus, il faut s'imposer sur le devant de la scène publique. Ainsi, cette citation nous montre clairement que le Je narrante se démarque du Je narré. Il y a toutefois chez M^{me} Roland, et notamment au sein de ses lettres de jeunesse, un véritable éloge du bonheur domestique. Selon Robert Mauzi, « le bonheur domestique est à la vie de l'âme ce que l'étude est à l'esprit : un état d'épanouissement et de calme, qui conduit à la vraie plénitude¹ ». C'est lors de ses longs séjours au Clos de la Platière² que M^{me} Roland goûte à la perfection de ce bonheur domestique, et exerce ses « goûts simples » dans « tous les détails de l'économie champêtre et vivifiante »³. Le bonheur domestique doit alors se réaliser à la campagne, synonyme de vertu et de douceur. Ayant toujours éprouvé ce sentiment, elle en parle quelques années auparavant dans une lettre adressée à Sophie Cannel :

Où sont ces femmes qui mettaient leur gloire dans le bonheur de leurs époux, le soin de leurs maisons et de leurs enfants ? Douces et fidèles, elles étaient le lien et le charme des familles ; retirées et sédentaires, elles faisaient régner dans l'intérieur le bon ordre de la paix. [...] Les maisons de nos villes offrent-elles ce spectacle auguste et touchant d'une mère entourée de ses enfants qu'elle nourrit de son lait, instruit de ses exemples, dont elle conserve l'innocence et forme les mœurs ? tendre dans ses soins, prudente dans ses démarches, attentive à tout, sa maison est l'asile des vertus et du bonheur : respectée de tous, chérie de son mari, elle rend heureux tout ce qui l'environne. Non, ce n'est guère dans nos villes qu'il faut chercher ce spectacle ; il y règne une contagion qui pénètre partout⁴.

Opposant alors les femmes des villes aux femmes des campagnes, M^{me} Roland souhaite nous faire comprendre que la ville, c'est-à-dire Paris, est contaminée par le vice et la corruption. La place de la femme est donc à la campagne, entourée de sa famille pour laquelle elle consacre sa vie, son quotidien. Nous avons ici la volonté d'accéder à un idéal, à la perfection d'un bonheur qui se veut à la fois champêtre et familial. Si le rôle de la femme paraît se limiter à la réalisation des soins domestiques, elle est aussi décrite comme le pilier central de la maison sans lequel la famille serait véritablement perdue. Se dévouant corps et âme à son mari, ses enfants, ainsi que le bon fonctionnement de la maison, elle devient alors indispensable au sein de cette société du XVIII^e siècle. Cette conception du bonheur domestique, envisagée du point de vue de la nature ainsi que de celui du mariage et de la maternité, M^{me} Roland la tient très certainement d'un de ses maîtres à penser : Rousseau. C'est dans une lettre à M^{me} Berthier qu'il écrit alors ces mots :

¹ Robert Mauzi, *L'Idée du bonheur dans la littérature et la pensée françaises au XVIII^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1994, p. 355.

² Le domaine du Clos, appartenant à la famille de son mari, est situé dans la paroisse de Thézée, à deux lieues de Villefranche. C'est en 1787 que le chanoine Dominique Roland abandonne à son frère l'usufruit du domaine.

³ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 516.

⁴ M^{me} Roland, *Lettres. Nouvelle série : 1767-1780*, *op.cit.*, t.1, p. 80-81. Lettre de mai 1772 à Sophie Cannel.

« L'habitude la plus douce qui puisse exister est celle de la vie domestique, qui nous tient plus près de nous qu'aucune autre ; rien ne s'identifie plus fortement, plus constamment avec nous que notre famille et nos enfants¹ ». S'imprégnant de cette définition, M^{me} Roland est certaine que sa famille lui apportera une vie de femme accomplie puisque « l'amour de la vie familiale suffit à révéler la perfection d'une âme² ». Ainsi, c'est dans la famille qu'il faut rechercher la félicité et non dans « les étourdissements du monde et la violence des passions³ ». Le bonheur de la femme semble alors se trouver dans la vie privée et non dans la vie publique. M^{me} Roland souhaite inculquer cette conception à sa fille Eudora, comme le montre une lettre qu'elle écrit en prison le 7 novembre 1793 et qui est destinée à « la personne chargée du soin de ma fille⁴ » :

Qu'elle conserve son innocence, et qu'elle parvienne à remplir un jour, dans la paix et l'obscurité, le devoir touchant d'épouse et de mère. Elle a besoin de s'y préparer par une vie active et réglée, et de joindre au goût des devoirs de son sexe quelques talents dont l'exercice lui sera peut-être nécessaire⁵.

M^{me} Roland désire que sa fille sache se dévouer au rôle domestique qui lui incombe. Mais elle souhaite aussi qu'elle sache s'élever au sein d'une société conservatrice et s'émanciper de cette image traditionnelle de la femme. Cette élévation passerait alors par les lumières intellectuelles et philosophiques, qu'elle qualifie de « quelques talents », et qu'elle désire que sa fille possède. Si pour M^{me} Roland, les soins domestiques sont de « grandes obligations⁶ », elle estime qu'il est « glorieux d'avoir à les remplir⁷ » et que son destin est de s'en charger. Vouant un amour profond pour ses « études chéries⁸ » qui lui apportent à la fois une retraite et de l'indépendance, elle écrit pourtant à son amie Sophie Cannel qu'elle pourrait se passer de cette instruction afin de se consacrer à son foyer :

Le tracas du ménage, les affaires domestiques ne me présentent rien de rebutant ; je me parais à cet égard d'une singularité que je n'aurais pas osé supposer. Avec un goût assez vif pour chercher l'instruction et me livrer laborieusement au soin de l'obtenir, je sens pourtant que je pourrais passer le reste de ma vie sans ouvrir un livre et sans être plus ennuyée. Pourvu que la maison que j'habite soit embellie par la paix, le bon ordre et l'union, que je

¹ Rousseau, Lettre à M^{me} B., du 17 janvier 1770, *Œuvres*, Hachette, 1865, t. XII, p. 181.

² Robert Mauzi, *op.cit.*, p. 356.

³ *Ibid.*

⁴ M^{me} Roland, *Lettres. 1780-1793*, éd. Claude Perroud, Paris, Imprimerie Nationale, 1900-1902, p. 541. M^{me} Roland savait, le 27 octobre, que sa fille ne demeurait plus chez les Creuzé-Latouche mais elle ignorait encore à qui Bosc l'avait, par la suite, confiée.

⁵ *Ibid.*, p. 452.

⁶ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 447.

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*

puisse me rendre le témoignage de contribuer à l'un et aux autres, que je trouve à la fin de chaque jour l'idée de l'avoir passé utilement pour le bien de plusieurs, j'estimerai l'existence¹.

Ainsi, peu lui importe de s'instruire si elle ne peut concourir au bonheur de sa famille et de ses proches². Sachant qu'elle sera entièrement dévouée à son mari et ses enfants, elle décide alors de s'instruire le plus possible au cours de son enfance : « Je me disais souvent : lorsque je serai mère à mon tour, ce sera le cas de faire usage de ce que j'aurai acquis, je ne pourrai plus étudier ; et je me dépêchai d'employer mon temps avec crainte d'en perdre une minute³ ». À la manière des *Mémoires* qui relèvent d'une écriture de l'urgence, l'instruction se fait également dans une certaine urgence, faisant déjà apparaître la personnalité forte et énergique de M^{me} Roland. Mais, si elle revendique ce rôle domestique qu'elle semble apprécier, nous pouvons remarquer qu'il apparaît davantage comme une obligation que comme une vocation. En effet, sa peur de n'être pas assez instruite dénote le regret de ne pouvoir allier étude et devoirs domestiques. La particularité de M^{me} Roland sera de savoir concilier les deux tout au long de sa vie, de participer à la vie publique et politique tout en se conformant toujours à ce modèle traditionnel de la femme. Retraçant son enfance sur le papier, M^{me} Roland écrit ceci : « Je saurais faire ma soupe aussi lestement que Philopœmen⁴ coupait du bois, mais personne n'imaginerait en me voyant que ce fût un soin dont il convînt de me charger⁵ ». Se comparant à cette figure de grand homme grec, elle nous montre qu'elle est amenée, tout comme lui, à faire de grandes choses. M^{me} Roland n'a jamais voulu, malgré ce qu'elle pouvait laisser croire, s'enfermer dans une existence pleinement domestique. L'ambivalence de sa pensée apparaît alors très clairement, comme ce fut le cas lors de notre étude sur son rapport au métier d'écrivaine. M^{me} Roland nous montre que ce goût pour les soins domestiques relève plus d'une obligation à suivre les mœurs que d'un véritable libre arbitre. Ainsi, à propos des courses qu'elle doit faire pour ses parents durant ses jeunes années, elle écrit : « Il faut convenir que cela ne me plaisait pas beaucoup, mais je n'en témoignais rien, et j'avais l'art de m'acquitter de ma commission de manière à y trouver de l'agrément⁶ ». Ayant toujours fait preuve d'une grande capacité d'adaptation, M^{me} Roland

¹ M^{me} Roland, *Lettres. Nouvelle série : 1767-1780*, op.cit, t.2, p. 391. Lettre à Sophie Cannet du 15 juillet 1779.

² Ce rapport qu'elle entretient avec le bonheur d'autrui sera plus largement étudié lors de notre troisième partie.

³ M^{me} Roland, *Mémoires*, op.cit., p. 426.

⁴ Grec originaire de Mégapolis, Philopœmen devient stratège de la ligue achéenne. Surnommé « le dernier des grecs », il est présent dans les *Vies parallèles des hommes illustres* de Plutarque, ouvrage sur lequel nous nous appuyerons lors de notre deuxième partie afin de mettre en lumière la définition que se fait M^{me} Roland du grand homme.

⁵ *Ibid.*, p. 329.

⁶ *Ibid.*, p. 328.

se caractérise également par une forte indépendance qu'elle ne cessera de vouloir faire coexister avec ses obligations de femme du XVIII^e siècle.

Être une femme publique

Si M^{me} Roland prône cette image traditionnelle de la femme, elle nous montre cependant maintes fois, par son discours mais aussi par ses actions, qu'elle est en faveur d'une implication de la femme sur la scène publique. Possédant une grande influence sur son époux, elle évoque dans ses *Mémoires* l'importance qu'une femme peut et doit avoir sur le cours des événements politiques. Selon elle, si le roi Louis XVI « était né deux siècles plus tôt, et qu'il eût une femme raisonnable¹, il n'aurait pas fait plus de bruit dans le monde que tant d'autres princes de sa race qui ont passé sur la scène sans y faire beaucoup de bien ni de mal² ». Aux yeux de M^{me} Roland, une femme qui apparaît sur la scène publique de son pays – telle une reine – est dans l'obligation d'être pourvue d'une grande raison puisqu'elle doit conseiller son mari et peut alors influencer de manière positive sur les événements politiques. À la manière d'un roi qui, s'il veut gouverner avec sagesse, doit s'appuyer sur les conseils avisés d'une femme raisonnable, Roland en fera de même avec sa propre femme. M^{me} Roland devient pour son mari une inspiratrice, une muse du quotidien sans laquelle il ne pourrait travailler. Éprouvant un grand intérêt pour la campagne et le bonheur domestique, M^{me} Roland se sent appelée vers la ville et la vie politique. Elle sent que Paris lui apportera la raison de vivre dont elle se trouve alors dépourvue en province. Dans sa notice biographique, M^{me} Carette a su exprimer avec justesse le profond désir de M^{me} Roland de s'installer à Paris alors même qu'elle avait construit sa vie à Lyon :

Madame Roland, livrée à sa fantaisie bucolique, prend goût à cette nouvelle vie. Elle rêve de créer une petite république où, attirant quelques-uns de ses amis parisiens, elle exercera ses hautes facultés au profit du relèvement moral des artisans et des paysans qui l'entourent. Mais elle ne tarde pas à avoir la nostalgie de Paris, et ce n'est pas sans surprise que nous apprenons qu'elle y vient en sollicitieuse, afin d'obtenir que le clos de la Platière soit érigé en seigneurie, en récompense des services rendus par Roland dans sa carrière administrative³.

¹ Selon M^{me} Roland, la reine Marie-Antoinette est responsable des malheurs de la France.

² *Ibid.*, p. 226.

³ M^{me} Carette, *Madame Roland. Choix de mémoires et écrits des femmes françaises aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles*, *op.cit.*, p. xvi.

M^{me} Roland éprouve un profond désir de grandeur. Si elle rêve d'une société au sein de laquelle tous les hommes seraient égaux, elle ne peut s'empêcher de vouloir s'élever socialement. Cette élévation ne peut se faire qu'à Paris. Apparaissant comme une ambitieuse femme d'action, elle souhaite devenir le noyau d'un groupe qu'elle élèverait alors grâce à ses lumières. La pauvreté intellectuelle de la province ne lui correspond pas, Paris étant la seule en mesure de répondre à cette soif de « pouvoir ». Elle décrit dans ses *Mémoires* cette arrivée à Paris qui fut libératrice :

Nous arrivâmes à Paris le 20 de février 91. Je n'avais pas revu mon pays depuis cinq ans ; j'avais suivi la marche de la Révolution, les travaux de l'Assemblée, étudié le caractère et les talents de ses membres les plus considérables, avec un intérêt difficile à imaginer et qu'on ne peut guère apprécier qu'avec la connaissance de ma trempe et de mon activité. Je courus aux séances¹.

M^{me} Roland se passionne pour l'activité politique et révolutionnaire depuis le clos de la Platière. Sa retraite à la campagne fait naître en elle le besoin de s'impliquer sur la scène publique. Ayant l'intime conviction que se joue à Paris un moment charnière de l'histoire de France, elle désire plus que tout y participer afin d'apporter sa pierre à l'édifice. Cet empressement à assister aux séances de l'Assemblée relève d'une véritable urgence. Le destin de la France se joue, selon elle, maintenant. Se « mêlant avec ardeur aux discussions parlementaires² » et prenant part à l'espace public, elle quitte l'obscurité de la province pour rejoindre la lumière de la capitale. De retour au Clos en septembre 1791³, elle écrit à son mari : « Toute la nullité de la province m'a paru tomber sur ma tête, je me suis sentie comme ensevelie dans le vide et l'obscurité⁴. » La bulle qu'elle s'était alors construite en province l'opprime, l'étouffe et ne lui convient plus parce qu'elle ne recherche plus seulement le bonheur privé mais aussi le bonheur public, celui de sa patrie et de l'ensemble des citoyens, ce que Guilhem Farrugia résume en écrivant : « Les Lumières françaises réclament autant le bonheur individuel que collectif. Nombre de systèmes politiques élaborés par les hommes de lettres du XVIII^e siècle visent à produire un bonheur républicain, afin d'asseoir l'existence sociale du citoyen sur des bases égalitaires et justes⁵ ».

¹ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 91.

² M^{me} Carette, *Madame Roland. Choix de mémoires et écrits des femmes françaises aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles*, *op.cit.*, p. xviii.

³ Les Roland retournèrent à Villefranche en septembre 1791 mais, l'Assemblée supprimant les inspecteurs des manufactures, ils retournèrent à Paris en décembre de la même année. « La nécessité de se procurer de nouvelles ressources par des travaux de librairie, comme le désir de suivre de près le déroulement de la Révolution, attirait désormais les Roland à Paris. » (Introduction aux *Mémoires* par Paul de Roux, p. 21).

⁴ Manon Roland, *Correspondance politique (1790-1793)*, *op.cit.*, p. 110. Lettre à Roland du jeudi 8 septembre 1791.

⁵ Guilhem Farrugia, « Qu'écrire sur le bonheur au XVIII^e siècle après Robert Mauzi ? » dans *Le Bonheur au XVIII^e siècle*, dir. Guilhem Farrugia et Michel Delon, Presses Universitaires de France, 2015, p. 13.

M^{me} Roland, en tant que véritable femme des Lumières, aspire à ce bonheur collectif. Désirant apparaître au sein de l'espace public, elle justifie alors sa démarche dans une lettre adressée à Bancal, le 24 janvier 1791 : « Sans doute, l'expérience nous ramène à préférer l'exercice des vertus privées et la simplicité des jouissances naturelles à l'acquis des talents et la gloire des succès, mais est-on coupable pour tenter ceux-ci, quand la force de l'âge et l'intérêt d'une patrie les inspirent ou les commandent ?¹ » Cette volonté de s'impliquer sur la scène publique serait alors motivée par le souci de l'autre et non par un désir de grandeur personnelle. M^{me} Roland se sent l'envie et le besoin d'accomplir de grandes actions. Elle avoue même ne pas se sentir faite pour les choses ordinaires. Depuis toujours, Paris est pour elle un « séjour enchanteur, où les sciences, les arts, les grands hommes, la liberté de vivre, les ressources de toute espèce pour l'esprit et le goût se réunissent à l'envi² ». La capitale, qui est un stimulant foyer intellectuel, devient également un important foyer politique grâce auquel M^{me} Roland va pouvoir s'exprimer et se faire entendre. Nous sommes ainsi face à un paradoxe. Paraissant conservatrice dans sa posture sur la condition féminine, M^{me} Roland participe toutefois à une forme de progressisme puisque nous ne pouvons nier sa participation à la vie politique parisienne ainsi que sa forte implication. Un des exemples les plus probants se trouve être le rôle d'intermédiaire qu'elle joue auprès du peuple. Faisant le lien entre le peuple et le ministère Girondin, M^{me} Roland occupe alors une position qui la place au cœur même de la scène publique et politique :

Du fond de mon appartement je crois entendre quelques clameurs : je sors, et des pièces qui donnent sur la grande cour j'aperçois le rassemblement ; je vais à l'antichambre, je m'informe du sujet. Roland était sorti, mais ceux qui le demandaient ne se payaient pas de cette raison et voulaient absolument lui parler ; les domestiques s'opposaient à ce que ces gens montassent, en leur répétant la vérité. J'ordonnai qu'on allât de ma part inviter dix d'entre eux à monter : ils entrent ; je leur demandai paisiblement ce qu'ils voulaient³.

C'est le soir du 2 septembre 1792, moment où les prisons commencent à être investies⁴, que les citoyens – près de deux cents – se rassemblent devant l'hôtel de l'Intérieur et demandent, avec de grands cris, à s'entretenir avec Roland et à obtenir des armes afin de partir à Verdun. Son mari étant absent, M^{me} Roland décide de prendre en charge le cours des événements politiques.

¹ M^{me} Roland, *Lettres. 1780-1793, op.cit.*, t.2, p. 222.

² M^{me} Roland, *Lettres. Nouvelle série : 1767-1780, op.cit.*, t.1, p. 465. Lettre à Sophie et Henriette Canet du 20 août 1776.

³ M^{me} Roland, *Mémoires, op.cit.*, p. 122-123.

⁴ Il s'agit des massacres de septembre 1792 durant lesquels de nombreux sans-culottes envahissent les prisons de Paris afin d'y massacrer les prisonniers jugés contre-révolutionnaires. Nous étudierons la dénonciation de ces massacres par M^{me} Roland lors de notre deuxième partie.

Elle se propose d'entamer une discussion avec le peuple parisien afin de le calmer, de le rassurer et de lui montrer qu'il n'est pas seul. Agissant avec le même courage, la même assurance et la même fermeté que certains hommes politiques, elle se veut également douce et confiante dans les propos qu'elle lui adresse. Souhaitant faire comprendre à ces citoyens qu'elle n'est pas une ennemie, elle se montre entièrement transparente avec eux : « Venez visiter l'hôtel avec moi ; vous vous assurerez qu'il n'est pas chez lui, qu'il n'y a d'armes nulle part, et vous réfléchirez qu'il ne doit pas non plus y en avoir¹ ». Ainsi, ce n'est pas parce que son mari est absent qu'elle demeure en retrait, dans l'ombre des événements. M^{me} Roland n'a pas besoin de lui pour gérer les situations de crises qui peuvent se présenter à elle. Alliant douceur et fermeté, elle montre que ce n'est pas parce qu'elle est une femme qu'elle doit se retirer de la vie politique. Ce n'est qu'après les sages paroles de M^{me} Roland que les citoyens décident de se retirer. Ainsi, le peuple parisien témoigne sa confiance à une femme de ministre qui désire fortement s'impliquer dans la vie révolutionnaire. Si le peuple a confiance en M^{me} Roland et en ses capacités politiques, il en est de même pour Roland qui a besoin de sa femme afin de mener à bien les tâches qui lui sont demandées. Prenant ce rôle d'intermédiaire très à cœur, M^{me} Roland ne perd pas un instant et se hâte de partager les informations qu'elle détient sur les agissements du peuple : « Je montai sur-le-champ en voiture pour me rendre à la Marine, et prévenir mon mari de ce qui venait de se passer² ». M^{me} Roland apparaît véritablement comme une femme d'action qui désire que le contact subsiste entre le peuple et les ministres. Ne s'arrêtant pas là, elle joue également le rôle d'intermédiaire entre son mari et les autres hommes politiques. Nous prendrons alors l'exemple d'une visite de Brissot, souhaitant entretenir Roland à propos de l'idée qui circule de le nommer ministre de l'Intérieur :

Brissot vint chez moi un soir ; j'y étais seule ; il m'apprit qu'on songeait à Roland : je souris en lui demandant la raison de cette plaisanterie ; il m'assura que ce n'en était point une, m'exposa ce que je viens de dire, et ajouta qu'il était venu pour savoir si Roland consentirait à se charger de ce fardeau. Je promis de l'en entretenir et de faire savoir sa résolution le lendemain³.

M^{me} Roland s'est toujours dévouée à ce rôle, et ce, même avant la nomination de son mari au ministère. Lorsque celui-ci est absent, c'est elle qui se voit confier des informations capitales à propos de la politique du pays. S'il est pertinent de penser que cette nomination doit s'effectuer dans les plus brefs délais, nous pouvons toutefois noter que Brissot aurait pu attendre l'arrivée

¹ *Ibid.*, p. 123.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 223.

de Roland afin de lui délivrer en personne l'information. Il choisit d'impliquer M^{me} Roland, de la faire participer aux événements politiques et de montrer qu'une femme a entièrement sa place au sein de cet espace public. Ayant effectué ce rôle d'intermédiaire tout au long de la carrière politique de son mari, elle continue à s'y employer afin de sauver Roland de l'emprise du comité révolutionnaire qui est déterminé à l'arrêter :

L'idée me vint aussitôt qu'il serait bon de dénoncer ce fait à la Convention avec quelque éclat, afin de prévenir l'arrestation de Roland ou de le faire promptement relâcher si elle s'effectuait : en communiquer le projet à mon mari, faire une lettre au président et partir fut l'affaire de quelques minutes¹.

Servant d'intermédiaire entre la Convention et son mari, M^{me} Roland fait preuve d'un profond courage et ne recule devant aucun obstacle. Ses prises de décisions, rapides et efficaces, sont le reflet d'une forte personnalité. Voulant se rendre à la barre afin de sauver Roland, elle demande à s'entretenir avec un député. La hardiesse de ses paroles et de ses actions montre l'ampleur de son influence au sein de ce microcosme politique. M^{me} Roland écrit, à propos de son trajet pour se rendre à la Convention : « La cour des Tuileries était remplie d'hommes armés, je traverse et franchis l'espace au milieu d'eux, en sautant comme un oiseau² ». Si cette comparaison avec un oiseau dénote l'extrême rapidité de M^{me} Roland, elle offre également un contraste saisissant entre la force de l'homme et la faiblesse de la femme, entre la violence s'opposant à l'innocence. Ainsi, cette comparaison renforce le fait que M^{me} Roland cherche à se démarquer de son statut et de sa condition de femme afin d'accéder à un monde essentiellement masculin. Revenant de la Convention, sa voiture est arrêtée par la sentinelle du poste de la Samaritaine :

- Une femme, à cette heure, c'est inconcevable ; c'est bien imprudent !
- Sans doute, cela n'est pas ordinaire et n'a rien pour moi d'agréable ; il fallait bien que j'eusse de grands motifs.
- Mais, Madame, toute seule ?
- Comment, Monsieur, seule ! Ne voyez-vous pas avec moi l'*innocence* et la *vérité* : que faut-il de plus ?³

Par son indépendance et sa force de caractère, M^{me} Roland se démarque des autres femmes qui sont considérées comme des êtres fragiles. Face à l'insistance de la sentinelle, elle doit alors se justifier et montrer qu'elle respecte la vertu qui est assignée à son sexe. Dans cette société, les femmes doivent rester discrètes et ne pas s'impliquer dans les affaires publiques et politiques.

¹ *Ibid.*, p. 51.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 57.

Cette sortie nocturne, qui semble suspecte aux yeux de la sentinelle, nous représente la force de M^{me} Roland, n'hésitant pas à défier les codes de la société et à demeurer maîtresse de la situation face à ces hommes.

Face à la place qui est accordée à la femme au XVIII^e siècle, M^{me} Roland se sent « comme enchaînée dans une classe et une manière d'être¹ » qui ne sont pas les siennes. Elle veut pouvoir s'affranchir des mœurs qui lui sont dictées afin de s'impliquer au sein de l'espace public :

Je suis comme ces animaux de la brûlante Afrique qui, transportés dans nos ménageries, sont forcés de renfermer, dans un espace qui les contient à peine, des facultés faites pour se déployer dans un climat fortuné, avec la vigueur d'une nature forte et libre².

L'image est saisissante. En effet, la comparaison animale donne de la force et de l'ampleur aux paroles de M^{me} Roland. Au XVIII^e siècle, les femmes sont prisonnières de leur environnement domestique et n'arrivent pas à se libérer de leurs chaînes. À la manière de ces animaux sauvages qui sont privés de leur liberté et qui ne peuvent alors exprimer leur vraie nature, M^{me} Roland se sent enfermée dans « les fers des préjugés³ » et a l'impression de « tourner en rond » dans une cage sans pouvoir révéler la force qui sommeille en elle. Cette force se déploie quelques années après grâce à son mari mais également à l'ensemble des Girondins qui l'accueillent au sein de leur cercle et font d'elle leur muse, leur égérie. La présence de M^{me} Roland durant les réunions des Girondins montre sa volonté de s'impliquer politiquement. Cependant, elle continue à faire preuve d'une certaine réserve et d'une grande modestie :

Cette disposition me convenait parfaitement ; elle me tenait au courant des choses auxquelles je prenais un vif intérêt ; elle favorisait mon goût pour suivre les raisonnements politiques et étudier les hommes. Je savais quel rôle convenait à mon sexe, et je ne le quittai jamais. Les conférences se tenaient en ma présence sans que j'y prisse aucune part ; placée hors du cercle et près d'une table, je travaillais des mains, ou faisais des lettres, tandis que l'on délibérait ; mais eussé-je expédié dix missives, ce qui m'arrivait quelquefois, je ne perdais pas un mot de ce qui se débitait, et il m'arrivait de me mordre les lèvres pour ne pas dire le mien⁴.

Ces quelques lignes représentent parfaitement l'ambivalence qui caractérise M^{me} Roland et que nous retrouvons à maintes reprises dans ses écrits. Soucieuse de demeurer dans l'ombre afin de respecter les mœurs de la société, elle aspire toutefois à prendre part à la politique de son pays.

¹ M^{me} Roland, *Lettres. Nouvelle série : 1767-1780, op.cit.*, t.1, p. 375. Lettre à Sophie Canet du 5 février 1776.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ M^{me} Roland, *Mémoires, op.cit.*, p. 92.

Réduite à des activités typiquement féminines, elle ne peut s'empêcher d'en désirer plus et doit alors se faire violence afin de ne pas transgresser le rôle qui lui convient. Mais, si M^{me} Roland tient à nous faire part de cette posture de retrait, il est cependant indéniable que sa présence au sein du mouvement girondin ne s'est pas réduite à cette passivité qu'elle nous dépeint plusieurs fois afin de se justifier. En effet, ses écrits regorgent de passages où elle montre à ses lecteurs combien son implication fut grande. Jouant, comme nous l'avons vu, le rôle d'intermédiaire au sein de ce monde politique, elle est également celle qui influence les hommes de son entourage et qui s'impose parmi eux, donnant des directives et prenant elle-même des décisions, comme ce fut le cas pour la rédaction de la lettre du 10 juin 1792. Apprenant la nouvelle du congé de son mari et de Clavière suite à l'envoi de cette lettre, M^{me} Roland choisit de prendre les devants et de leur dicter la marche à suivre : « Il reste une chose à faire, dis-je avec vivacité, c'est d'être le premier à la mander à l'Assemblée, en lui envoyant copie de la lettre au roi, qui doit en être la cause¹ ». Cette idée, qui « sourit beaucoup² » à son mari, nous montre que M^{me} Roland a une profonde influence en matière de politique et qu'elle s'impose alors en tant que femme au sein d'un monde masculin. C'est très explicitement qu'elle écrit à Bancal, le 23 juin 1791 :

Mais, tant que la paix avait duré, je m'en étais tenue au rôle paisible et au genre d'influence qui me semblent propres à mon sexe ; lorsque le départ du roi a déclaré la guerre, il m'a paru que chacun devait se dévouer sans réserve [...] Je ne sais pas me tenir chez moi et je vais voir les braves gens de ma connaissance pour nous exciter tous aux plus grandes mesures³.

Ainsi, plus de doute possible. Après la fuite du roi à Varennes, M^{me} Roland ne peut se complaire dans le silence. Assumant son statut de femme en politique, elle décide de s'affirmer pleinement afin de lutter contre les excès et les dérives de la monarchie.

La transparence de son influence

Si le souhait de M^{me} Roland est d'œuvrer dans l'ombre, son influence est cependant connue de tous les hommes politiques. C'est lors d'une séance de l'Assemblée que Danton, s'exprimant en des termes peu élogieux, révèle l'influence qu'a M^{me} Roland sur son mari :

¹ *Ibid.*, p. 236.

² *Ibid.*

³ Manon Roland, *Correspondance politique (1790-1793)*, *op.cit.*, p. 83.

Personne ne rend plus justice que moi à Roland, déclara-t-il, mais je dirai : si vous lui faites une invitation, faites-la donc aussi à M^{me} Roland car tout le monde sait que Roland n'était pas seul dans son département. Moi j'étais seul dans le mien. La nation a besoin de ministres qui puissent agir sans être conduits par leurs femmes¹.

Danton affirme la forte présence de M^{me} Roland sur la scène publique et insinue alors que c'est elle qui tient les rênes du ministère Girondin, étant plus influente que son mari sur le cours des événements. Faisant preuve d'une attitude très désobligeante envers les femmes, il montre son refus de les voir évoluer politiquement et de les voir accéder à un rôle de muse auprès d'hommes qui se montrent progressistes. Utilisant deux pronoms personnels ainsi qu'un pronom possessif dans la phrase « Moi j'étais seul dans le mien », Danton cherche à accentuer sa désapprobation vis-à-vis de ces femmes qui ont de l'influence sur leur entourage. Il veut montrer qu'un homme n'a nullement besoin d'une femme pour gouverner. Pourtant, M^{me} Roland tend à s'affirmer au sein de ce microcosme politique, collaborant avec son mari et prenant avec lui de nombreuses décisions. La postérité retient cette influence, affirmant la prépondérance de M^{me} Roland sur son mari. Albert Soboul, dans son *Dictionnaire historique de la Révolution française*, écrit alors que « J.-M Roland a été beaucoup moins étudié que sa célèbre épouse² ». Il apparaît évident que l'action politique de M^{me} Roland a eu un plus grand impact ainsi qu'une plus grande portée historique que celle de son mari. Le Girondin Louvet nous présente, dans ses *Mémoires*, cette prépondérance qu'elle tend à exercer : « Ô Roland, Roland, que de vertus ils ont assassinées dans ta personne ! Que de vertus, de charmes et de talents dans la personne de ta femme, plus grand homme que toi !³ » Ce témoignage permet alors de nous donner un aperçu sur la manière dont les Girondins perçoivent M^{me} Roland. Supérieure à son mari, considérée à la manière d'un homme, elle est pour eux un symbole de force et de grandeur. La considérant comme leur égale, les Girondins ne peuvent que se féliciter de cette influence leur permettant de s'améliorer et de prendre les bonnes décisions. Toutefois, cette influence paraît inappropriée à certains hommes qui continuent de penser que la place d'une femme se trouve dans le privé et non dans le public. Sophie Grandchamp⁴, dans ses *Souvenirs*, évoque cette animosité à l'encontre de M^{me} Roland :

Je sollicitai inutilement différents membres prépondérants qui me répondaient : « Que Roland s'éloigne, on ne lui fera rien ; mais, s'il persiste à

¹ Pierre Cornut-Gentille, *Madame Roland. Une femme en Révolution*, op.cit., p. 276.

² Albert Soboul, *Dictionnaire historique de la Révolution française*, Paris, Presses Universitaires de France, 1989, p. 927.

³ Jean-Baptiste Louvet de Couvray, *Mémoires*, Paris, Baudouin Frères Libraires, 1823, p. 41.

⁴ C'est en 1791 que M^{me} Roland rencontre Sophie Grandchamp. Nous aurons l'occasion de revenir sur leur amitié au prochain chapitre.

vouloir nous forcer de signer, il faudra bien lui imposer silence, ainsi qu'à sa femme », contre laquelle ils étaient plus animés¹.

Cette animosité, qui se révèle alors plus virulente envers elle, résulte du fait qu'une femme ne devrait pas s'exposer sur la scène politique. Si M^{me} Roland n'associe pas son nom à ses écrits, jouissant du travail de son époux comme si c'était le sien, il est évident que la sphère politique sait pertinemment qu'elle en est la véritable autrice. Dans son ouvrage sur le procès de Louis XVI, Albert Soboul rapporte certaines paroles de Marat quant à l'influence de M^{me} Roland alors bien connue de tous :

Le 31 décembre 1792, Marat avait assuré, sans être contredit, que « des modèles d'adresse » étaient envoyés ; « les modèles partent du boudoir de la femme Roland »².

Le « boudoir de M^{me} Roland », que nous avons déjà évoqué, tend à devenir l'expression fétiche de Marat afin d'insister sur l'illégitimité de cette femme dans le monde de l'écriture et celui de la politique. Marat, ainsi que de nombreux révolutionnaires, savent assurément l'importance qu'a M^{me} Roland au sein du ministère Girondin. Ils savent l'influence qu'elle a sur ses membres et qui se manifeste notamment par de nombreuses lettres qui leur sont adressées³. Lors de leurs visites à M^{me} Roland, Danton et Fabre perçoivent l'influence qu'elle possède sur la politique de son mari et qui leur semble néfaste pour leurs propres projets révolutionnaires :

Danton et Fabre cessèrent de venir me voir dans les derniers jours d'août ; ils ne voulaient pas sans doute s'exposer à des yeux attentifs lorsqu'ils chantaient les matines de septembre, et ils avaient assez jugé ce qu'étaient Roland et ses entours. [...] Ils conclurent que Roland était un honnête homme, avec lequel il n'y avait rien à faire en entreprise de leur genre ; que sa femme n'offrait aucune prise par laquelle on pût influencer sur lui ; que tout aussi ferme dans ses principes elle avait peut-être de cette sorte de pénétration propre à son sexe dont les gens faux ont à se défier davantage ; peut-être aussi augurèrent-ils qu'elle pouvait quelquefois tenir la plume, et qu'en somme un tel couple, fort de raison, de caractère, avec quelques talents, pouvait nuire à leurs desseins et n'était bon qu'à perdre⁴.

À la manière de Marat, Danton et Fabre sont des ennemis aux yeux de M^{me} Roland. C'est par souci de vérité qu'elle leur laisse entrevoir l'influence qu'elle est en mesure d'exercer à la fois

¹ *Ibid.* Cette sollicitation avait pour motif de les inciter à ne pas voter en faveur de la mort de Louis XVI.

² Albert Soboul, *Le Procès de Louis XVI*, Paris, Gallimard, 2014, p. 357, note 57.

³ Ces lettres adressées aux Girondins feront l'objet d'une étude lors de notre deuxième partie.

⁴ M^{me} Roland, *Mémoires, op.cit.*, p. 117-118.

sur son mari et sur les Girondins. Cette influence étant connue de tous, il n'est pas étonnant que des hommes tels que Danton et Fabre aspirent à en profiter. S'ils essaient d'en tirer de nombreux profits, ils se heurtent bien vite à un échec puisque l'influence de M^{me} Roland, teintée de vertus, n'apparaît pas en adéquation avec leurs sombres projets. M^{me} Roland, qui se veut discrète par rapport à ses travaux d'écriture, est démasquée par de nombreux hommes d'État qui perçoivent sa capacité à rédiger des textes pour son mari. Écrivant alors à sa place, son influence ne possède point de limites : « Je l'habituai à ne savoir se passer de moi pour rien au monde, ni dans aucun instant¹ ». M^{me} Roland devient une véritable muse politique sans laquelle la Gironde ne pourrait mener à bien ses projets. Lorsqu'elle écrit des lettres à sujet politique, son souhait est de rester discrète et de taire son nom. Pour M^{me} Roland, le plaisir réside dans le secret. Mais ce secret est « nécessairement moins parfait dans une situation qui n'était plus celle d'un particulier, et où l'œil d'un commis signale les écritures dont il fait les copies² ». Faisant allusion à sa lettre au Pape, M^{me} Roland nous montre que, dès lors que nous nous intéressons à la chose publique et à la politique d'un pays, la dimension privée propre à chacun n'existe plus. Se créant malgré elle une certaine popularité, M^{me} Roland revêt le statut d'inspiratrice politique qui, ne se contentant pas de donner des conseils, prend la plume afin de donner davantage d'ampleur à son influence.

3 – Être une femme dans une société d'hommes ?

Afin de se créer une légitimité politique, M^{me} Roland n'a d'autre choix que de graviter au sein d'une société uniquement composée d'hommes. Fréquentant certaines femmes au cours de sa vie, elle choisit de s'en éloigner, happée par la politique qui devient sa principale source de préoccupation. M^{me} Roland en est consciente : si elle veut avoir de l'influence, elle doit faire de son salon un foyer d'hommes.

3.1 – Huis clos et amitiés féminines : de l'attachement à l'éloignement

Les amitiés au couvent

L'amitié entre M^{me} Roland et les demoiselles Cannet ne se serait très certainement jamais produite si celles-ci ne s'étaient pas rencontrées dans l'enceinte isolée et spirituelle du couvent

¹ *Ibid.*, p. 511-512.

² *Ibid.*, p. 468.

des Dames de la Congrégation. En effet, n'étant pas issue du même milieu social que Sophie et Henriette, Manon ne fréquente donc pas la même société qu'elles : « Henriette, appartenant à une famille fidèle aux opinions monarchiques, avait vu avec peine son amie se précipiter dans la carrière de la Révolution, avec son rêve de République¹ ». Cette grande différence d'opinions politiques ne doit cependant pas être considérée comme la cause de l'éloignement progressif des amies, principalement dû à la volonté de M^{me} Roland de n'inclure aucune femme dans son cercle politique. Si les trois femmes sont alors en désaccord, ne partageant pas la même vision à propos de l'avenir de la France, le couvent leur a permis de nouer des liens d'une toute autre nature. Il est devenu une source principale de rencontres spirituelles entre femmes, effaçant les origines sociales et privilégiant à la fois simplicité et sensibilité. À propos de Sophie Cannet, M^{me} Roland écrit :

Le calme d'une raison prématurée caractérisait Sophie ; elle ne sentait pas très vivement parce que sa tête était froide, mais elle aimait à réfléchir et à raisonner ; tranquille, sans prévenance, elle ne séduisait personne, mais elle obligeait tout le monde dans l'occasion et, si elle n'allait au-devant de rien, elle ne refusait rien non plus. Elle aimait le travail et la lecture².

La jeune Manon se reconnaît alors en Sophie Cannet d'un point de vue spirituel et intellectuel. Éprouvant toutes deux le besoin de raisonner et de questionner le monde qui les entoure, elles deviennent inséparables, partageant « ouvrages, lectures, promenades³ ». Le calme du couvent leur permet de confronter leurs opinions dans le plus grand des sérieux. Toutes deux solitaires, il leur offre la possibilité de se livrer intimement, d'exposer leur cœur sans la moindre crainte :

Je n'avais de véritables communications qu'avec ma bonne amie, tout autre ne faisait que m'entrevoir, à moins que ce ne fut quelqu'un d'assez habile pour lever le voile dont, sans prétendre me cacher, je m'enveloppais naturellement⁴.

S'attachant alors avec « cet abandon qui suit le besoin d'aimer à la vue de l'objet propre à le satisfaire⁵ », Manon éprouve pour Sophie une amitié qui grandit au fur et à mesure du temps passé au couvent. C'est grâce à cet espace qu'elles peuvent s'exprimer en toute sincérité et ne pas prétendre à de faux centres d'intérêts comme l'exige la société. La mondanité n'y ayant pas

¹ *Lettres en partie inédites de Madame Roland (Mademoiselle Phlipon) aux demoiselles Cannet avec une introduction et des notes par C.A. Dauban*, Paris, Henri Plon, Imprimeur-Éditeur, 1867, t.1, p. xiii.

² M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 349-350.

³ *Ibid.*, p. 350.

⁴ *Ibid.*, p. 350-351.

⁵ *Ibid.*, p. 350.

sa place, elles sont en mesure de continuer à s'éduquer intellectuellement et spirituellement. Si M^{me} Roland continue son éducation politique parmi des hommes, c'est avec des femmes qu'elle continue à s'abreuver des choses de l'esprit. Son amitié avec Sainte-Agathe, une religieuse du couvent, est également très forte. Sainte-Agathe prend Manon sous son aile et lui donne secrètement une clé de sa cellule afin que la jeune fille puisse « y entrer en son absence » et lire « les livres de sa petite bibliothèque »¹. Il se noue alors au couvent des relations sérieuses et intellectuelles qui, pour M^{me} Roland, apparaissent impossibles à construire avec des mondaines. Un passage des *Mémoires* indique qu'elle apprécie toutefois les rares mondanités qui y ont lieu :

Il faut avouer que dans ces fêtes de pauvres recluses, où l'on pouvait trouver de l'enfantillage, il régnait aussi ce je ne sais quoi d'aimable, d'ingénu, de gracieux, qui n'appartient qu'à la douceur des femmes, à la vivacité de leur imagination, à l'innocence de leurs ébats lorsqu'elles s'égayent entre elles, loin de la présence d'un sexe qui les rend toujours plus sérieuses quand il ne les fait pas délirer².

C'est dans le but de revoir Sainte-Agathe qu'elle retourne au couvent durant une fête donnée pour la supérieure. Si M^{me} Roland s'emploie à critiquer la superficialité des mondanités, elle affiche ici un regard différent, teinté d'admiration pour ces femmes qui profitent du cours de la vie en toute simplicité et avec une profonde innocence. Ayant passé la plus grande partie de sa vie entourée d'hommes, M^{me} Roland nous montre avec ces quelques lignes que l'influence de l'homme peut s'avérer néfaste pour la femme. La fréquentation de ce huis clos lui permet de goûter à l'insouciance que procure alors l'innocence, loin des affres d'une société qui est dirigée par des hommes et dont elle doit se rapprocher afin de se créer une légitimité en tant que femme. Dans un premier temps, M^{me} Roland se montre fidèle envers ses amies du couvent. Très attachée à Sainte-Agathe, elle continue ses visites régulières au couvent : « Son caractère et son affection m'ont inspiré pour elle l'attachement le plus vrai ; je me suis honorée de le lui témoigner sans cesse. Dans les dernières années de l'existence des couvents, ce n'était plus qu'elle seule que j'allais voir dans le sien³ ». Mais cette amitié, à la manière de celle avec les demoiselles Cannel, s'amenuise au fur et à mesure que l'intérêt politique de M^{me} Roland gagne en ampleur. En effet, plus M^{me} Roland s'engage dans les travaux de son mari, plus les échanges avec Sophie Cannel se font rares. Dans son introduction aux lettres échangées entre les jeunes filles, C.A. Dauban

¹ *Ibid.*, p. 352.

² *Ibid.*, p. 377.

³ *Ibid.*, p. 353.

rapporte les paroles de M. Auguste Breuil, qui était un avocat à la cour royale d'Amiens : « Si, postérieurement à leur séparation, ces deux dames échangèrent encore quelquefois des confidences amicales, il est probable qu'après 89, et à mesure que la Révolution fit des progrès, ces confidences devinrent de plus en plus rares¹ ». Ainsi, selon les lettres que nous avons en notre possession, M^{me} Roland en écrit 6 à Sophie en 1780, 1 en 1782, 1 en 1783, puis aucune jusqu'en 1793, année de sa mort. Malgré la promesse que s'étaient faite les deux jeunes filles de ne jamais s'oublier, et dont leurs mères avaient été témoins, le profond désir de M^{me} Roland de prendre part à la Révolution fut la cause de cet éloignement. Si pour M^{me} Roland les différences de leur morale ont relâché leur amitié sans pour autant la rompre, elle tient cependant à prévenir Sophie que leur amitié n'est plus aussi importante : « Je fus avant tout amie franche et dévouée, toujours aimante et sincère ; je suis épouse aujourd'hui, cette relation devient la première, et tu n'es plus qu'au second rang² ». L'amitié féminine devient alors une douce parenthèse avant le tumulte de la vie révolutionnaire profondément masculine. Si les sentiments de M^{me} Roland pour les demoiselles Cannet et Sainte-Agathe sont intenses, ils ne peuvent prévaloir sur ceux qu'elle éprouve pour son mari ainsi que sur ceux qu'elle éprouve plus largement pour sa patrie. Une nouvelle amitié féminine fait pourtant son apparition : celle avec Sophie Grandchamp.

L'amitié avec Sophie Grandchamp

Ce n'est que bien plus tard, en 1791, que les deux femmes se rencontrent par le biais de leur ami, Bosc. Cette amitié se noue à la campagne, plus précisément au Clos de La Platière. M^{me} Roland est persuadée qu'une forte intimité peut s'établir entre elles grâce aux charmes de sa campagne pittoresque qu'elle souhaite lui faire découvrir. Et c'est précisément au sein de cette campagne isolée, loin de l'agitation de la ville et du tumulte de la Révolution, que les deux femmes vont créer et consolider leur amitié. Sophie confie alors dans ses *Souvenirs* les forts sentiments qu'elle a éprouvés pour M^{me} Roland :

C'est dans ce lieu agreste, dans cette profonde solitude que je sentis le prix d'un commerce avec la plus séduisante des femmes. Je voyais naître et finir la journée sans former de désirs qui lui fussent étrangers. [...] Recueillies,

¹ *Lettres en partie inédites de Madame Roland (Mademoiselle Phlipon) aux demoiselles Cannet avec une introduction et des notes par C.A. Dauban, op.cit., p. vii.*

² M^{me} Roland, *Lettres. 1780-1793, op.cit., t.1, p. 5.* Lettre à Sophie Cannet du 16 février 1780.

nous demeurions souvent dans un religieux silence, pour nous livrer ensuite aux épanchements que la confiance, l'amitié, les rapports rendaient si doux¹.

La manière dont Sophie Grandchamp dépeint cette amitié peut susciter chez le lecteur certaines interrogations, notamment à propos de la nature de ses sentiments. Aurait-elle éprouvé plus que de l'amitié envers cette femme qu'elle admirait passionnément ? S'occupant uniquement « des moyens de la rendre plus heureuse² », étant d'une dévotion extrême, Sophie se livre aux soins d'une amitié sincère et intense. Son bonheur « commençait à dépendre du sien³ ». La campagne offre véritablement un espace qu'il est possible de définir comme un huis clos puisque les deux femmes se retrouvent coupées du monde extérieur, vivant alors un rêve éveillé et éprouvant la douceur d'une retraite amicale. L'arrivée de Roland au sein de ce huis clos propice à l'amitié est vécue comme un premier élément déclencheur de l'éloignement progressif entre les femmes, venant troubler « cette douce existence⁴ ». La participation à la vie politique de son mari éloigne une nouvelle fois M^{me} Roland de ses amies :

Après l'intimité qui avait régné entre nous, je fus surprise de la contrainte, de la froideur que je crus apercevoir dans les lettres de M^{me} Roland. J'y trouvai de l'esprit. De l'esprit à quelqu'un qu'on dit aimer, dont on a pleuré le départ, qu'on désire rejoindre, qui va tout entreprendre pour notre bonheur⁵ !

Ne reconnaissant plus l'amie avec qui elle avait partagé cette parenthèse campagnarde, Sophie ne cesse de lui reprocher son manque de sensibilité causé, selon elle, par son entrée en politique. Sophie éprouve alors un vif sentiment de frustration et se laisse progressivement gagner par la jalousie :

Je reçois du bureau de la diligence un billet par lequel elle me priait de ne point me trouver à leur arrivée, son mari et sa fille ayant besoin de repos. Ce trait m'accabla. Depuis plusieurs jours je n'avais cessé de m'occuper d'eux, et ce n'est pas moi qu'ils désirent embrasser la première ! Je suis de trop, ils m'éloignent⁶ !

Écrivant ses *Souvenirs* treize ans après la mort de M^{me} Roland, Sophie demeure profondément marquée par leur éloignement. Le style utilisé, notamment avec le choix du verbe « accabler »

¹ Sophie Grandchamp, « Souvenirs » dans *Mémoires de M^{me} Roland contenant des fragments inédits et les lettres de la prison*, éd. Claude Perroud, Paris, Plon, 1905, p. 465.

² *Ibid.*, p. 464.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 466.

⁵ *Ibid.*, p. 469.

⁶ *Ibid.*

ainsi que les nombreuses exclamations, apportent un effet de dramatisation. Sophie, prise dans les tourments de la jalousie, exagère alors la situation. Se montrant possessive envers son amie, elle ne conçoit pas que celle-ci puisse avoir d'autres préoccupations. Cependant, si Sophie nous paraît dramatiser les événements, il est incontestable de voir une véritable prise de distance qui s'opère de la part de M^{me} Roland. Cette prise de distance coïncide naturellement avec son entrée en politique, à la suite de la nomination de son mari au ministère de l'Intérieur. C'est ainsi que, du jour au lendemain, M^{me} Roland se sépare de son amie : « Notre intimité était si connue, ils avaient parlé avec tant d'enthousiasme de mon dévouement, de leur reconnaissance, que M^{me} Roland continua quelque temps à venir tous les deux jours un quart d'heure ; une circonstance lui fit supprimer ces visites¹ ». Sophie semble suggérer que M^{me} Roland, malgré ses occupations diverses, s'obligeait à entretenir cette amitié qui ne lui paraissait plus aussi importante qu'elle ne l'avait été. La brièveté des visites, premier facteur de l'altération de l'amitié, se transforme en une rupture brutale, Sophie écrivant alors que les deux femmes cessèrent de se voir. Il nous faut également noter une absence quasi-totale de Sophie Grandchamp au sein des *Mémoires*. En effet, M^{me} Roland ne la mentionne qu'une seule fois et ne prend pas la peine de citer son nom, la désignant comme une « femme intéressante² ». N'évoquant pas dans ses *Mémoires* l'heureuse amitié vécue au Clos, elle fait uniquement allusion à la visite de Sophie à Sainte-Pélagie dont nous serons amenés à parler par la suite. Si elle ne veut pas désigner Sophie comme une ancienne amie, c'est dans le but d'atténuer, comme elle l'a fait au cours de sa vie, la présence des femmes dans son entourage. Il semble que notre mémorialiste continue à marquer une distance avec les femmes, même avec celles qui sont devenues proches à un moment précis de sa vie, afin de conserver une légitimité à laquelle elle a tant travaillé.

La fidélité malgré l'éloignement

L'éloignement de M^{me} Roland provoqué par l'arrivée de la Révolution, son mariage avec Roland ainsi que son entrée en politique n'empêchent pas les amies qu'elle a rencontrées dans ces lieux isolés de lui vouer une fidélité sans failles et ce, jusqu'aux derniers instants de sa vie. Henriette Cannel, malgré de profonds dissentiments politiques, « tint en assez haute estime les vertus de madame Roland pour lui conserver un attachement inviolable et vouloir lui faire le

¹ *Ibid.*

² M^{me} Roland, *Mémoires, op.cit.*, p. 277.

sacrifice de sa vie¹ ». La visitant à la prison de Sainte-Pélagie, Henriette propose alors à son amie de prendre sa place :

J'étais veuve, disait-elle, et sans enfants : Madame Roland, au contraire, avait un mari déjà vieux, une petite fille charmante, et tous deux réclamaient ses soins d'épouse et de mère. Quoi de plus naturel que d'exposer ma vie inutile pour sauver la sienne, si précieuse à sa famille ! – Je voulais changer d'habits avec elle, et rester prisonnière, tandis qu'elle aurait essayé de sortir à la faveur du déguisement... Eh bien, toutes mes prières, toutes mes larmes, n'ont pu rien obtenir. – Mais, on te tuerait, ma bonne Henriette, me répétait-elle sans cesse ; ton sang versé retomberait sur moi : plutôt souffrir mille morts que d'avoir à me reprocher la tienne !... La voyant inébranlable, je lui dis adieu... pour ne jamais la revoir² !...

Cette déclaration, rapportée par M. Auguste Breuil, nous permet d'assister à la profondeur et à la sincérité d'une amitié à laquelle Henriette se dévoue corps et âme. La vie de son amie lui importe alors bien plus que la sienne. N'étant pas une simple proposition dictée par l'émotion du moment, Henriette se démène pour que son amie l'accepte et nous expose une scène emplie de pathos. L'extrême dévouement d'Henriette n'aura raison de M^{me} Roland qui, aussi altruiste et généreuse que son amie, ne peut accepter que leurs places soient échangées, préférant alors endurer les plus atroces souffrances. Toutes deux font preuve d'un extrême courage, laissant le lecteur pleinement admiratif face à cette force hors du commun. À propos de ce dévouement, M. Auguste Breuil nous explique : « Les *Mémoires* ne contiennent qu'une phrase relative à ce dévouement admirable ; mais Henriette, que nous avons beaucoup connue à Amiens, surtout dans les dernières années de sa longue existence, nous a plusieurs fois entretenu de cette visite à Sainte-Pélagie³ ». En effet, M^{me} Roland ne mentionne qu'une seule fois le sacrifice qu'était prête à faire son amie : « Henriette, libre, toujours vive et affectueuse, est venue me voir dans ma captivité, où elle aurait voulu prendre ma place pour assurer mon salut⁴ ». Comme ce fut le cas pour Sophie Grandchamp, M^{me} Roland ne s'épanche guère sur le dévouement d'Henriette alors que celle-ci n'hésite pas à en entretenir son entourage. Cette fidélité sans failles que nous pouvons constater chez Henriette est également présente chez Sophie Grandchamp qui, comme elle l'écrit, ne peut être indifférente au sort d'une femme qu'elle a « tendrement aimée⁵ ». Elle nous livre alors, a posteriori, sa réaction lorsqu'elle apprend la nouvelle de l'arrestation de M^{me}

¹ *Lettres en partie inédites de Madame Roland (Mademoiselle Phlipon) aux demoiselles Cannet avec une introduction et des notes par C.A. Dauban, op.cit.*, p. viii.

² *Ibid.*, p. vii.

³ *Ibid.*

⁴ M^{me} Roland, *Mémoires, op.cit.*, p. 515.

⁵ Sophie Grandchamp, « Souvenirs » dans *Mémoires de M^{me} Roland contenant des fragments inédits et les lettres de la prison, op.cit.*, p. 483.

Roland : « Mon premier mouvement était de courir vers elle : son malheur effaçait ses torts, mais ces mêmes torts me faisaient craindre que ma démarche ne froissât plus son amour-propre qu'elle ne satisfît mon cœur¹ ». Si Sophie apparaissait profondément marquée par les tourments que provoquèrent cette amitié, elle n'en garde pourtant aucune rancune. Malgré leur séparation, son amour ne s'est pas éteint et apparaît toujours aussi tendre et puissant qu'auparavant. Sophie, « frappée de surprise et de douleur² », demande à voir M^{me} Roland qui lui répond avec toute la sincérité de son cœur :

Si je vous appréciais moins, il m'en coûterait beaucoup de vous voir en ce moment. Je crois donc vous donner une preuve non équivoque de mes sentiments en acceptant vos offres, et vous choisissant pour un dépôt qui demande une confiance sans bornes³.

Malgré la volonté de notre mémorialiste d'instaurer une distance avec ses amies, il apparaît évident que les sentiments sont toujours partagés. Sainte-Agathe continue elle aussi de vouer une forte amitié à sa protégée :

Elle végète non loin des lieux de notre ancienne demeure et de ceux où je suis prisonnière et, dans les disgrâces d'une situation mal aisée, elle ne gémit que de la détention de sa *filie*, car c'est ainsi qu'elle m'appelle toujours. Âmes sensibles, vous cesserez quelquefois de me plaindre en appréciant les biens que le ciel m'a conservé. Mes persécuteurs, au milieu de leur puissance, n'ont pas celui d'être aimés par une Agathe qui les chérit [*sic*] plus encore s'ils tombaient dans l'infortune⁴ !

Nous sommes de nouveau face à cette ambivalence qui caractérise si fortement M^{me} Roland. En effet, témoignant sans cesse de sa volonté de ne recevoir aucune femme chez elle et d'avoir un réseau uniquement constitué d'hommes, M^{me} Roland s'est volontairement éloignée de ses amies après de nombreuses années à échanger avec elles – nous pensons notamment à la volumineuse correspondance entretenue avec Sophie Cannel. Mais alors qu'elle se retrouve emprisonnée et qu'elle s'attèle à la rédaction de ses *Mémoires*, M^{me} Roland continue d'éprouver pour certaines d'entre elles de vifs sentiments. Par ces quelques lignes adressées à Agathe, nous voyons qu'elle continue d'entretenir cette amitié qui lui semble toujours aussi chère. Ainsi, le cadre intellectuel et spirituel que représente le couvent, lieu de leur rencontre, semble justifier cette fidélité car,

¹ *Ibid.*, p. 484.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ M^{me} Roland, *Mémoires, op.cit.*, p. 353.

pour M^{me} Roland, aucune amitié ne peut se créer avec les femmes de la société, c'est-à-dire les mondaines.

3.2 – La vision dépréciative de la femme mondaine

De la vanité et superficialité des femmes...

« La société française du XVIII^e siècle s'occupe sérieusement de la culture des apparences. L'habit, et sa richesse, marque socialement l'appartenance de chacun¹ ». La mode et le bon goût se développent à Paris qui devient alors la capitale sur laquelle tous les regards convergent. M^{me} Roland n'apprécie pas cet opulent XVIII^e siècle qu'elle considère comme « le siècle du luxe et de cette espèce de prospérité² ». Préférant l'instruction à la mondanité, elle montre une profonde aversion contre le luxe et les plaisirs de cette société. Si M^{me} Roland ne fréquente que très peu de femmes au long de sa vie, c'est en partie parce qu'elle n'approuve pas leurs vifs intérêts pour ces plaisirs qu'elle juge superficiels. M^{me} Roland ne conçoit pas qu'une femme veuille se mettre en avant dans une société afin de plaire aux hommes qui la composent. Son « renoncement au monde » et son « mépris de ses pompes et de ses œuvres »³ font part d'une volonté de se tenir à l'écart de ces plaisirs puisqu'en effet, M^{me} Roland n'éprouve pas cet ardent et incessant besoin de plaire à autrui : « Rien de plus décent que ma parure, de plus modeste que mon maintien ; j'aimais qu'ils annonçassent la retenue⁴ ». Cette discrétion, cette solitude et ce retrait vis-à-vis de la société mondaine ont toujours fait partie de la personnalité de M^{me} Roland qui préfère se consacrer à ses études plutôt qu'aux divertissements des salons mondains. Ainsi, toute femme qui cherche à plaire en société s'avère, selon elle, superficielle et vaniteuse. Pour M^{me} Roland, la vanité protège la sottise qui, de son côté, est toujours prête à l'encenser. Le désir de plaire de la femme mondaine est alors une façade qu'elle met en avant afin de cacher un profond manque de spiritualité. Il est ainsi bien plus aisé de s'adonner à la superficialité des plaisirs plutôt que de se consacrer aux choses de l'esprit :

On sait bien que les ministres ne peuvent tout faire par eux-mêmes, et certes ! si les femmes de ceux de l'ancien régime, ou même de ceux du nouveau, eussent été capables de faire des projets de lettres, de circulaires, d'affiches,

¹ Cécile Berly, *La Reine scandaleuse. Idées reçues sur Marie-Antoinette*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2012, p. 73.

² M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 381.

³ *Ibid.*, p. 391.

⁴ *Ibid.*

elles eussent mieux fait d'y employer leur temps que de solliciter ou d'intriguer pour le tiers ou le quart¹.

Il est important, selon M^{me} Roland, que les femmes s'adonnent à des affaires intellectuelles et politiques. Pourtant, elle constate avec peine que la plupart d'entre elles préfèrent prendre part aux complots et aux manigances de leurs sociétés mondaines. Emplies de futilités, leurs vies ne possèdent alors aucun but concret. Nous retrouvons un discours tout à fait différent de la part de la reine Marie-Antoinette, rapporté dans les *Mémoires* de M^{me} Campan, sa première femme de chambre : « Oui, reprit la reine, c'est bien le mot propre ; toute femme qui se mêle d'affaires au-dessus de ses connaissances et hors des bornes de son devoir n'est qu'une intrigante [...] les reines de France ne sont heureuses qu'en ne se mêlant de rien² ». Ainsi, Marie-Antoinette, qui « s'affligeait souvent de sa position nouvelle et la regardait comme un malheur qu'elle n'avait pu éviter³ », semble considérer qu'une femme ne doit pas prendre part à la marche des affaires. Celle qui s'y mêlerait semblerait suspicieuse et ne respecterait pas le rôle qui lui est assigné et qui veut qu'une femme s'écarte des rênes du pouvoir⁴. M^{me} Roland, s'opposant à cette vision, perçoit chez la femme des qualités de dirigeante qui pourraient s'exprimer si elle ne s'adonnait pas aussi assidument aux plaisirs mondains. Si la mondanité éloigne les femmes de la politique, elle les empêche également de se consacrer à leurs devoirs domestiques qui ont de l'importance pour M^{me} Roland : « Au reste, il n'est pas surprenant que les femmes qui rendent ou reçoivent des visites inutiles, et qui se croiraient mal parées si elles n'avaient consacré beaucoup de temps à leur miroir, trouvent les journées longues par l'ennui et trop courtes pour leurs devoirs⁵ ». La vanité réduit les femmes à un état de passivité et de mollesse, les empêchant de s'impliquer de façon sérieuse dans la société et au sein du foyer. Dans sa jeunesse, M^{me} Roland a eu l'occasion d'assister à des réunions mondaines, des assemblées littéraires, en compagnie de sa mère. Elle y rencontre M^{me} Benoît, sur laquelle elle écrit :

M^{me} Benoît avait été belle ; les soins de la toilette et le désir de plaire, prolongés au-delà de l'âge qui assure d'y réussir, lui valaient encore quelque succès. Ses yeux les sollicitaient avec tant d'ardeur, son sein toujours découvert jusqu'au-delà de cette petite rose dont la fleur se réserve

¹ *Ibid.*, p. 468.

² Madame Campan, *Mémoires*, Paris, Mercure de France, 2017, p. 255.

³ *Ibid.*

⁴ Si Marie-Antoinette semble partager cette vision, c'est parce qu'elle a longtemps été écartée du pouvoir politique, étant considérée comme illégitime par l'État et l'opinion publique. En effet : « Tenue à l'écart du pouvoir par Louis XVI qui a longtemps partagé le sentiment anti-autrichien de sa famille et d'une grande partie de la cour, Marie-Antoinette fait son apprentissage de la politique à partir du moment où elle aura donné des enfants au roi et que la continuité dynastique sera assurée. » (Cécile Berly, *La Reine scandaleuse. Idées reçues sur Marie-Antoinette*, op.cit., p. 140)

⁵ M^{me} Roland, *Mémoires*, op.cit., p. 465.

ordinairement pour les secrets mystères palpait si vivement pour les obtenir [...]. L'air ouvertement voluptueux de M^{me} Benoît était tout nouveau pour moi¹.

Ce besoin ardent de plaire, M^{me} Roland n'y est pas accoutumée. Elle considère alors M^{me} Benoît comme une femme superficielle qui se plaît à attirer tous les regards afin de se sentir à la fois utile et vivante. Pour M^{me} Roland, les joies de l'existence ne se trouvent pas dans les plaisirs de la coquetterie et de la séduction. Elle dresse, dans une lettre à Sophie Cannet, une vive critique de cette vanité :

La vanité, le désir de plaire, sont les démons des femmes, je n'en suis pas surprise, c'est pour ainsi dire les seuls qu'on leur permette d'écouter ; on les compterait pour peu dans la société, et même pour rien, si cette société pouvait subsister sans elles ; on ne leur laisse d'empire à exercer que celui qu'elles peuvent acquérir par leurs vertus ou leurs agréments².

Percevant comme un grand danger cette vanité dont les femmes ne peuvent manifestement se passer, M^{me} Roland veut faire comprendre à son lecteur que cette habitude leur a été inculquée dès leur plus jeune âge puisque, dans cette société du XVIII^e, les femmes doivent être coquettes afin de plaire aux hommes. Mais la société est amenée à changer. L'élégance, la légèreté et la douceur de vivre laissent alors place aux affres de la Révolution. M^{me} Roland se moque de cette vanité, écrivant que « l'achat d'un bijou, d'un habit, d'un ruban est une grosse affaire » et qu'on « ne saurait croire combien la toilette d'une coquette est de conséquence, souvent d'une mouche bien ou mal placée dépend une affaire sérieuse »³. Le ton ironique qu'adopte M^{me} Roland nous montre son aversion pour cette vanité qu'elle juge à la fois ridicule et superficielle. Selon elle, ces « intrigues féminines » ressemblent à une « grande machine »⁴ très difficilement perceptible aux yeux de personnes agissant de manière sérieuse. Ces passions sont alors inhérentes au sexe féminin qui est « enclin particulièrement à la vanité⁵ ». M^{me} Roland continue d'écrire à Sophie Cannet, lui disant que toute femme en ressent « tôt ou tard les malignes impressions », que c'est un « vice inhérent à leur nature » et que « la sagesse consiste à y résister continuellement »⁶. Si M^{me} Roland émet de nombreux et véhéments reproches à ces femmes mondaines, c'est dans le

¹ *Ibid.*, p. 430.

² M^{me} Roland, *Lettres. Nouvelle série : 1767-1780, op.cit.*, t.1, p. 74. Lettre à Sophie Cannet du 25 janvier 1772.

³ *Ibid.*, p. 75.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

simple but de s'éloigner d'elles afin de ne pas leur ressembler. M^{me} Roland a peur de se laisser gagner par cette vanité, comme ce fut autrefois le cas :

Je n'étais point insensible au plaisir de paraître quelquefois dans les promenades publiques ; elles offraient alors un spectacle très brillant, dans lequel la jeunesse avait toujours un rôle agréable. [...] j'éprouvais, après ces promenades, durant lesquelles mon amour-propre fort éveillé était aux aguets de tout ce qui pouvait me faire paraître avec avantage et m'assurer que je n'avais pas perdu mon temps, un vide insupportable, une inquiétude et un dégoût qui me faisaient payer trop cher les plaisirs de la vanité¹.

M^{me} Roland éprouve alors une profonde culpabilité de n'avoir su résister, durant sa jeunesse, aux attraits de la vanité et aux plaisirs de la coquetterie. Sachant pertinemment qu'elle n'est pas faite pour ces futilités, elle n'a pu s'empêcher, à certains moments, de céder à la tentation et de vouloir plaire aux hommes :

Est-ce donc pour briller aux yeux, comme les fleurs d'un parterre, et recevoir quelques vains éloges, que les personnes de mon sexe sont formées à la vertu, qu'elles acquièrent des talents ? – Que signifie ce désir extrême de plaire dont je me sens dévorée, et qui ne me rend point heureuse lors même qu'il semblerait devoir être satisfait ? [...] Suis-je donc au monde pour dépenser mon existence en soins frivoles, en sentiments tumultueux ? – Ah ! sans doute, j'ai une meilleure destination².

Cette meilleure destination, nous le savons, sera de devenir une héroïne politique au sein de la Gironde. Si M^{me} Roland blâme cette vanité féminine, elle sait également qu'elle est une étape dans la vie de chaque jeune fille. La « pudeur et l'austérité³ » de ses principes prennent alors le dessus, chassant ces frivolités de son esprit. Correspondant avec Sophie Cannel, elle s'emploie à critiquer un bal dont celle-ci lui parle dans une de ses lettres. Se tenant à l'écart de toute forme de mondanité, M^{me} Roland considère d'un mauvais œil l'esprit qui règne dans ces événements :

Toutes ces jeunes personnes enfin, occupées sérieusement à s'approprier des grâces qui, justement pour être recherchées, cessaient d'être des grâces. Que de soins, que de peines pour parvenir à plaire ! Placée sur le théâtre du monde, on prétend s'attirer tous les applaudissements : vient-il à se présenter une rivale plus brillante, dans quelle posture gênée ne faut-il pas se tenir pour ne pas se laisser totalement éclipser ! Que de choses à dire sur cette folie si ridicule et si commune⁴ !

¹ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 404.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 390.

⁴ M^{me} Roland, *Lettres. Nouvelle série : 1767-1780*, *op.cit.*, t.1, p. 100. Lettre à Sophie Cannel du 8 mai 1772.

Ainsi, il n'y a rien de plus aberrant pour M^{me} Roland que ces sociétés dont le maître-mot est la superficialité. Rien de plus navrant que ces spectacles dénués de sens, dans lesquels se côtoient luxe, chimères et artifices. M^{me} Roland rejette ce luxe qui, à ses yeux, détourne les femmes de la vertu, les empêchant alors de s'atteler à des occupations spirituelles. Évoquant de nombreuses fois M^{me} de Boismorel dans ses *Mémoires*, elle partage avec son lecteur la profonde antipathie qu'elle éprouve pour cette femme qui ne cesse d'étaler sa richesse ainsi que l'importance dont elle bénéficie au sein de la société. Se remémorant alors une visite qu'elle lui fit lorsqu'elle était enfant, M^{me} Roland demeure profondément marquée par son costume qui « tenait moins du goût que de la prétention d'annoncer l'opulence et de marquer la qualité », par sa « volonté d'être considérée » et par son « assurance de mériter qu'il en fût ainsi »¹. Plus que l'omniprésence de ce luxe indécent, plus que cette obsession de vouloir plaire, elle est marquée par des mœurs qui lui apparaissent étranges et inhabituelles. En effet, M^{me} de Boismorel recevait son confesseur et bien d'autres personnes lors de sa toilette et, sans aucune hésitation, n'hésitait pas à « passer sa chemise en leur présence² ». Ces mœurs, correspondant pourtant à celles de l'époque, ne sont pas du goût de M^{me} Roland qui s'indigne contre la superficialité de cette mondanité depuis son plus jeune âge. Déçue de sa visite, gênée face à ces pratiques sociétales, la jeune Manon avait eu hâte de rentrer et de retrouver ses livres afin d'oublier cette dame dont elle ne « goûtait pas plus les compliments que ceux de ses gens³ ». Très proche de son amie Sophie Cannel, elle ne peut s'empêcher de la plaindre lorsqu'elle évoque ses nombreux devoirs de société. Sa vie est, selon M^{me} Roland, « remplie de visites qui n'apprennent rien⁴ ». Sa vie apparaît dénuée de ces véritables occupations qui alimentent à la fois l'esprit et l'âme et qui font le quotidien de M^{me} Roland. Elle la plaint d'être occupée « d'affaires de toilette⁵ » qui sont pour elle un ennuyeux, un insipide et un sot ouvrage. Assistant à la fête d'une certaine M^{me} Trude, en 1776, Manon se retrouve en « habit rose retroussé à la polonaise, avec tous ces petits chiffons de gaze et de fleurs, si brillants et si fragiles⁶ ». Se sentant dans l'obligation de se fondre dans le décor, Manon joue la comédie et apparaît très enthousiaste à l'idée de porter de luxueux habits. Toutefois, le ton utilisé dans ses lettres dénote son aversion pour ces superficialités : « Pourquoi tant de frais de toilette, d'agrément, de grâces pour étaler à des yeux que je n'ambitionne pas de fixer ?⁷ »

¹ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 367.

² *Ibid.*, p. 370.

³ *Ibid.*, p. 369.

⁴ *Ibid.*, p. 379.

⁵ M^{me} Roland, *Lettres. Nouvelle série : 1767-1780*, *op.cit.*, t.1, p. 391. Lettre à Sophie Cannel du 21 mars 1776.

⁶ *Ibid.*, p. 378. Lettre à Sophie Cannel du 19 février 1776.

⁷ *Ibid.*

M^{me} Roland n'aime pas Marie-Antoinette. Si cette profonde antipathie est essentiellement d'ordre politique, elle peut également s'expliquer par le fait que la reine, comme les mondaines, a la fâcheuse réputation d'être une femme coquette, passionnée par la mode et très attachée au luxe. En effet, « Marie-Antoinette a longtemps incarné la frivolité féminine et celle de la cour. Aucune occupation sérieuse n'aurait comblé son quotidien royal et monotone¹ ». Écartée du pouvoir car « le roi et la monarchie lui accordent un seul espace, celui de la mode à inspirer et à porter », Marie-Antoinette « s'étourdit alors dans la mode et ses folies »². Dans ses *Mémoires*, la Comtesse de Boigne³ écrit à propos de la reine :

Elle se parait pour être à la mode, elle faisait des dettes pour être à la mode, elle jouait pour être à la mode, elle était esprit fort pour être à la mode, elle était coquette pour être à la mode. Être la jolie femme la plus à la mode lui paraissait le titre le plus désirable ; et ce travers, indigne d'une grande reine, a été la seule cause des torts qu'on a si cruellement exagérés⁴.

Défendant l'image de la reine, comme le fait sa première femme de chambre M^{me} Campan, la Comtesse de Boigne ajoute que son « trop grand désir de plaire l'entraînait aussi dans des fautes d'un autre genre qui lui faisaient des ennemis⁵ ». Parmi ses ennemis se tient alors M^{me} Roland, qui n'apprécie guère chez la reine son goût trop prononcé pour la parure, facteur de vanité et de superficialité. Rapportant dans ses *Mémoires* une visite du Girondin Pétion au roi, elle écrit : « Le léger bruit d'un froissement d'étoffe de soie derrière la tenture persuada à Pétion que la reine était présente sans être visible⁶ ». Marie-Antoinette n'apparaît que très peu sous la plume de M^{me} Roland. Notre mémorialiste en fait un portrait peu flatteur, insistant sur ses défauts, sur son incapacité à régner autant que sur le luxe qui la caractérise. La visite de Pétion nous dévoile l'image d'une reine peu impliquée politiquement et qui se caractérise par la magnificence de sa toilette.

¹ Cécile Berly, *La Reine scandaleuse. Idées reçues sur Marie-Antoinette*, op.cit., p. 64.

² *Ibid.*, p. 74.

³ Née en 1781 et morte en 1866, ses *Mémoires* ne furent publiées qu'en 1907. Ils sont un précieux témoignage sur toute la période allant des dernières années de l'Ancien Régime à la révolution de 1848.

⁴ Comtesse de Boigne, *Mémoires*, Paris, Émile-Paul Frères Éditeurs, 1921, t.1, p. 34-35.

⁵ *Ibid.*, p. 35.

⁶ M^{me} Roland, *Mémoires*, op.cit., p. 153.

... à la médiocrité de leurs sociétés

Dans son ouvrage *Le monde des salons*, Antoine Lilti indique que la femme est l'âme du XVIII^e siècle et que son apologie « débouche rapidement sur celle de la bonne compagnie et de la vie mondaine, presque inconnue au début du siècle, qui trouve son apogée dans les salons du milieu du siècle¹ ». Ces salons, qui sont des « interfaces entre la vie littéraire et le divertissement des élites² », sont tenus par des femmes mais également fréquentés par celles-ci. Si la frontière est mince entre l'aspect littéraire et l'aspect aristocratique d'un salon, M^{me} Roland voit en ceux qu'elle fréquente un lien direct avec les salons aristocratiques du XVII^e siècle. Selon elle, ces sociétés se veulent littéraires, se disent littéraires, mais ne le sont pas. La vanité des femmes et leur désir de plaire est le principal facteur de la superficialité et de la médiocrité de ces sociétés. C'est durant son enfance, accompagnée de sa mère, que M^{me} Roland se voit contrainte d'assister à certaines d'entre elles qui produisent alors sur son esprit une très mauvaise impression :

Je me rappelai ce que mes lectures m'avaient mise à portée de juger de la galanterie, ce que les mœurs du siècle et les désordres de la cour devaient y ajouter de corruption du cœur, de fausseté de l'esprit ; je voyais des hommes efféminés prodiguer leur admiration à des vers légers, à des talents futiles, à la passion de les séduire tous, sans les aimer tous [...]³.

Pour M^{me} Roland, ces assemblées dites littéraires sont des microcosmes où règnent nombre de faux-semblants. La vanité des femmes et l'hypocrisie des hommes défilent alors sous ses yeux. Les hommes, éprouvant le besoin ardent de séduire, s'extasient devant une littérature qui n'en est pas une. Les femmes, aux talents médiocres, se mettent en avant afin de leur plaire, afin de briller dans une société dont les maîtres-mots ne sont qu'apparences et tromperies. M^{me} Roland se montre très critique envers ces femmes. À propos de M^{me} de Puisieux, qui a été la maîtresse de Diderot de 1745 à 1749, elle écrit :

[...] les ridicules de M^{me} de Puisieux me donnèrent à rêver ; sa conversation n'annonçait pas plus d'esprit que ses travers ne montraient de jugement ; je compris qu'il était possible de faire de la raison pour en montrer, sans en user beaucoup pour soi-même, et que les hommes qui se moquaient des femmes auteurs n'avaient peut-être d'autres torts que de leur appliquer exclusivement ce qu'ils partageaient eux-mêmes⁴.

¹ Antoine Lilti, *Le Monde des salons. Sociabilité et mondanité à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 2005, p. 37-38.

² *Ibid.*, p. 9.

³ M^{me} Roland, *Mémoires, op.cit.*, p. 431.

⁴ *Ibid.*, p. 427.

Tout ne devient qu'une affaire de démonstration. Manquant d'esprit et de culture, les mondaines se complaisent dans un monde illusoire. Elles désirent briller auprès de la bonne compagnie du XVIII^e siècle alors que, pour M^{me} Roland, il est indéniable que la plupart d'entre elles manquent cruellement de bon sens et de pertinence dans leurs réflexions. Définissant ces sociétés comme une « plaisante lanterne magique¹ », M^{me} Roland se plaît à en dénoncer les extravagances. Elle se moque de ce goût très prononcé pour la vanité, pour ce désir de paraître qui ne parvient pas à cacher la médiocrité des talents. Si M^{me} Roland admire les femmes qui écrivent sur l'histoire et la morale, elle condamne les écrits de ces mondaines qui lui apparaissent superficiels et sans la moindre saveur. Pourtant, certaines d'entre elles semblent connaître un vif succès : « Albine était née à Lyon, suivant ce que j'ai lu dans *l'Histoire des femmes illustres françaises* par une société de gens de lettres, histoire où j'ai été toute étonnée de trouver des femmes que je voyais par le monde, comme celle-ci, M^{me} de Puisieux, M^{me} Champion et autres² ». Il s'opère alors une certaine distinction entre M^{me} Roland et la société puisque, si les écrits de ces femmes paraissent célèbres dans le domaine de la littérature, ils sont pour elle dénués d'intérêt. N'accordant aucun crédit littéraire à ces femmes, elle explique dans ses *Mémoires* qu'Albine Benoît « faisait des vers et des romans, quelquefois sans les écrire, donnait à jouer, et voyait des femmes de qualité qui payaient en présents d'argent ou de chiffons le plaisir d'avoir à leur table une femme bel esprit³ ». M^{me} Roland s'emploie à dénoncer la fausseté de M^{me} Benoît et la supercherie dont elle fait preuve afin de prétendre être ce qu'elle n'est pas. Dessinant un portrait à la fois péjoratif et profondément antipathique de cette dame, M^{me} Roland montre que les femmes demeurent prêtes à tout, afin de briller en société. Défiant la morale, M^{me} Benoît dupe son entourage et se présente comme une parfaite femme de lettres. Dupe, M^{me} Roland ne l'est pas. Elle sait reconnaître les faux-semblants et le manque d'intégrité. Il est alors du devoir de notre mémorialiste, depuis sa cellule, de révéler ce qu'elle sait à propos de M^{me} Benoît :

Elle était là ; il faut bien dire un mot d'elle pour ceux qui n'ont pas lu ses romans, déjà morts longtemps avant la Révolution et sur lesquels reposeront des monceaux de cendre, quand on trouvera mes Mémoires⁴.

Face à ces femmes « aimables et savantes, ou au moins prétendantes à ce titre » qui viennent « recevoir avec une apparente modestie l'encens poétique qu'on présente à leurs talents »⁵, M^{me}

¹ *Ibid.*, p. 428.

² *Ibid.*, p. 430.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ M^{me} Roland, *Lettres. Nouvelle série : 1767-1780, op.cit.*, t.1, p. 85. Lettre à Sophie Cannet du 14 mars 1772.

Roland se montre très sévère. M^{me} Benoît est celle qui reçoit le plus de critiques. Sous la plume de notre mémorialiste, les romans de M^{me} Benoît perdent toute légitimité, toute valeur littéraire. Se caractérisant par leur insipidité, ils sont voués à tomber dans l'oubli. M^{me} Roland écrit que, lorsque ses *Mémoires* seront découverts, les romans de M^{me} Benoît ne seront plus d'actualité puisque la postérité ne les aura pas retenus. Il semblerait toutefois qu'elle veuille insinuer, mais de manière implicite, que ses *Mémoires* sont voués à connaître davantage de succès, à surpasser la médiocrité des romans de M^{me} Benoît. Un sentiment de compétition semble alors se dresser entre M^{me} Roland et les mondaines de son temps. Ne voulant surtout pas « perdre son temps à l'acquisition des perfections minutieuses des cercles¹ », M^{me} Roland se place loin des « écueils de la société² » afin d'entretenir sa raison et de ne pas céder aux passions. Si elle demeure très modeste à propos de ses talents et de ses activités d'écriture, elle essaie de montrer qu'elle vaut mieux que ces mondaines qui ne sont pas assez sérieuses pour réaliser un travail à la fois censé et pertinent :

Un auteur réfléchi, appliqué et profond, n'est pas un être à figurer dans les cercles. Je ne suis rien, je ne fais rien pour le public, je vois peu de monde, et je sens que j'en verrais encore moins avec beaucoup de plaisir ; à l'exception de deux ou trois personnes, toutes les autres me volent un temps que j'aurais mieux employé sans elles³.

Se sentant appelée vers des occupations plus profondes, elle estime que la fréquentation de ces mondaines ne peut lui convenir. Les sociétés du XVIII^e siècle lui apparaissent vides de sens et dénuées de cette érudition qu'elle aime tant, à la manière de celle des demoiselles de La Motte⁴ :

L'insignifiance, les travers de ces personnages, auxquels ressemblaient sans doute beaucoup de gens du monde, me faisaient réfléchir sur le vide des sociétés et l'avantage de n'être point tenue à les fréquenter. [...] il se trouvait qu'au bout de l'année j'avais vu dans ma solitude plus de gens de mérite qu'elle [Sophie Cannet] n'en avait aperçu dans son tourbillon⁵.

Les femmes de ces sociétés, « n'ayant pas d'esprit pour parler, parlant beaucoup pour avoir de l'esprit⁶ », deviennent des personnes à fuir pour M^{me} Roland qui préfère alors se réfugier dans une douce solitude spirituelle et intellectuelle. Ce présumé beau monde et ces présumés beaux

¹ *Ibid.*, p. 374. Lettre à Sophie Cannet du 5 février 1776.

² M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 382.

³ M^{me} Roland, *Lettres. Nouvelle série : 1767-1780*, *op.cit.*, t.1, p. 393. Lettre à Sophie Cannet du 21 mars 1776.

⁴ Les demoiselles de La Motte sont les cousines de Sophie et Henriette Cannet.

⁵ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 413.

⁶ M^{me} Roland, *Lettres. Nouvelle série : 1767-1780*, *op.cit.*, t.1, p. 95. Lettre à Sophie Cannet du 28 mars 1772.

esprits la font « rire de pitié¹ ». Face à l'apparition de la marquise de Préville, accompagnée de son singe, à l'assemblée de M. Vasse, elle écrit :

Elle donna à lire une petite pièce de vers sur ce charmant animal, qui, placé au milieu de l'assemblée, fut exposé aux regards avides de nos sublimes amateurs, dont les plus éloignés montèrent sur des chaises pour le mieux voir. Ah ! la jolie chose ! assurément, si l'on faisait une comédie de ce qui se passe dans cette compagnie, il y aurait de plaisants coups de théâtre².

L'ironie de M^{me} Roland se fait alors profondément ressentir. Ne pouvant considérer de manière sérieuse les activités littéraires de cette assemblée, elle en exagère le ridicule, se moquant avec fort enthousiasme de la frivolité de la marquise. Notre mémorialiste dresse une véritable satire de ces mondaines qui apparaissent, sous sa plume, dans toute leur légèreté et leur vanité. Face à ce spectacle qu'elle ne cesse de déplorer, M^{me} Roland n'a qu'un seul désir lors de son entrée en politique : se créer une société uniquement composée d'hommes.

3.3 – La fréquentation d'une société masculine : un choix stratégique ?

S'éloigner des femmes : une manière de légitimer sa place

« Pour juger des mœurs, du caractère, de l'esprit et des goûts d'une femme, il suffit de bien connaître les hommes dont elle fait sa société particulière et ses relations chéries³ ». Ces mots, prononcés par Roland mais rédigés par sa femme, nous permettent d'affirmer que M^{me} Roland reconnaît l'importance, voire même la nécessité, de faire de sa société un monde exclusivement masculin. Se tenant à l'écart des femmes – notamment des mondaines – elle s'emploie, lors de son entrée en politique, à conserver cette distance qu'elle juge bénéfique. La politique est pour M^{me} Roland une affaire sérieuse qui ne doit pas devenir un passe-temps mondain. À Paris, elle

¹ *Ibid.*, p. 84. Lettre à Sophie Cannel du 14 mars 1772.

² *Ibid.*, p. 88. Lettre à Sophie Cannel du 20 mars 1772.

³ Extrait du *Discours sur les femmes* qui a été prononcé par Roland de la Platière le 8 août 1786 (*Le Conservateur ou Bibliothèque choisie de littérature, de morale et d'histoire*, tome second, Paris, Buisson Libraire, 1788, p. 249). Si ce discours est lu par Roland, nous pouvons en attribuer la rédaction à sa femme. En effet, dans sa biographie de M^{me} Roland, Pierre Cornut-Gentille écrit : « Quelle part prit-elle au *Discours sur les femmes* ? Sans doute une part prépondérante, voire exclusive. On reconnaît son style et ses idées à chaque ligne. » (*Madame Roland. Une femme en Révolution, op.cit.*, p. 126).

ne cède qu'une fois aux incessantes invitations de M^{me} Robert¹ qui désire ardemment la compter parmi ses intimes :

[...] sa femme vint me visiter plusieurs fois, m'inviter de la manière la plus pressante à aller chez elle deux jours de la semaine, où elle tenait assemblée, et où se trouvaient des hommes de mérite de la législature : je m'y rendis une fois. [...] Quelques femmes ardentes en civisme, et d'honorables membres de la Société fraternelle achevaient la composition d'un cercle qui ne me convenait guère, et dans lequel je ne retournai pas².

La société de M^{me} Robert semble pourtant rompre avec la tradition des sociétés mondaines afin de s'adonner à des affaires concernant la politique et l'avenir de la patrie. En effet, la présence de membres de la Société fraternelle des patriotes des deux sexes³ nous apparaît comme le gage d'une société sérieuse et engagée. Toutefois, M^{me} Roland ne semble pas partager le même avis. Considérant M^{me} Robert comme une femme qui « jasant à plaisir⁴ » et qui, malgré les dangers⁵ encourus, s'habillait avec « de grandes plumes et beaucoup de rouge⁶ », il apparaît donc logique que M^{me} Roland ait souhaité se tenir à l'écart d'un cercle qui, malgré de sérieuses et profondes ambitions politiques, soit tenu par une femme aussi frivole. Si M^{me} Roland instaure une certaine distance entre elle et les femmes de la Société fraternelle, elle se garde bien de préciser qu'elle en a également pris part, comme l'indique une note de Paul de Roux : « M^{me} Roland oublie de dire qu'elle avait elle-même adhéré à cette société en juin 1791⁷ ». Partageant dans une lettre à Bancal cette information, elle lui annonce alors qu'elle est allée « [se] faire recevoir aux sociétés fraternelles, persuadée que le zèle et une bonne pensée peuvent être quelquefois très utiles dans les instants de crise⁸ ». Si cette information est partagée dans l'intimité de la correspondance, elle ne l'est pas dans ses *Mémoires* qui sont destinés au grand public. Oubli involontaire ? Oubli intentionnel ? Il est possible d'envisager que la mémorialiste, voulant légitimer sa place au sein

¹ M^{me} Robert rédige avec son mari le *Mercur national*. M. Robert, journaliste et député de Paris à la Convention, devient membre des Jacobins, des Cordeliers, et demeure un fervent ami de Danton.

² M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 177.

³ Cette société, qui tenait séances aux Jacobins, défendait la Constitution et œuvrait afin de propager les acquis révolutionnaires et les mœurs républicaines. Jouant un rôle important dans l'élaboration de la démocratie et de la république, elle permettait aux femmes de prendre part à la politique.

⁴ *Ibid.*, p. 176.

⁵ Le couple vint demander asile aux Roland. En effet, M. Robert faisait partie de ceux ayant rédigé une pétition qui demandait la déchéance de Louis XVI, le 17 juillet 1791. Face aux événements du Champ-de-Mars (une fusillade s'était produite à l'encontre des pétitionnaires, organisée par la garde nationale et commandée par La Fayette), le couple Robert réussit à échapper à la boucherie. Face à leur comportement désinvolte, M^{me} Roland écrit : « Mais, bon Dieu ! ces gens sont-ils fous ? me demandai-je à moi-même, et je les regardais parler pour m'assurer qu'ils n'eussent point perdu l'esprit. » (*Mémoires*, p. 176).

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*, p. 598, note 194.

⁸ Manon Roland, *Correspondance politique (1790-1793)*, *op.cit.*, p. 83. Lettre à Bancal du 23 juin 1791.

du monde politique, cache volontairement cette information à son lectorat. En effet, s'éloigner des femmes est pour elle le meilleur moyen de prétendre à une légitimité politique et de montrer aux hommes qu'elle est, comme eux, capable de se battre pour son pays avec force et vigueur. Elle écrit à Bosc, en janvier 1791 : « Adieu ! Si vous vous désolez, je dirai que vous faites un rôle de femme que je ne voudrais pas prendre pour moi. Il faut veiller et prêcher jusqu'au dernier souffle ou ne pas se mêler de révolution¹ ». M^{me} Roland ne veut pas être assimilée aux femmes dont elle juge le tempérament trop faible pour se mêler d'affaires aussi importantes que celles de l'État. Elle considère la politique comme « l'art de gouverner les hommes et d'organiser leur bonheur en société² » et non comme un art de cour, comme un art mondain qu'elle qualifie de « petite intrigue de cabinet³ ». Selon elle, les femmes s'essayant à la politique ne le font pas de manière sérieuse et doivent alors rester discrètes :

Personne n'en parle moins que moi, parce que la discussion sied peu aux femmes et que celles qui traitent d'affaires d'État me paraissent toujours ressembler à de vieilles gazettes, mais rien à mes yeux n'est plus digne de méditation⁴.

Ne pouvant s'empêcher de perdre leur temps à des bagatelles et de se complaire dans maints commérages, les femmes doivent s'abstenir de parler politique. Se justifiant et assurant à son lecteur qu'elle est demeurée modeste et discrète, M^{me} Roland n'a pas été une spectatrice passive. Raillant ces femmes, elle possède toutefois la secrète envie de participer aux affaires d'État afin de montrer l'étendue de ses capacités. Sans doute juge-t-elle que ses talents seraient bien plus efficaces que ceux des mondaines parisiennes. M^{me} Roland ne veut recevoir chez elle aucune femme et se montre très intransigente : « Lorsque mon mari fut au ministère, je m'imposai la loi de ne faire ni recevoir de visites et de n'inviter à manger aucune femme⁵ ». Puis, plus d'une centaine de pages après, elle réitère cette loi qui lui apparaît nécessaire afin de prendre part à la politique girondine : « Au second ministère de Roland, comme au premier, je m'étais imposé de ne recevoir chez moi aucune femme, et j'ai suivi scrupuleusement cette règle. Jamais mon cercle n'a été fort étendu, et jamais les femmes n'en ont composé la plus grande partie⁶ ». Ainsi, la condition pour exercer au mieux ses qualités de femme de ministre est de rompre tout contact avec les femmes de la capitale. Dotée d'une incroyable détermination, elle suit avec fermeté la

¹ M^{me} Roland, *Lettres. 1780-1793, op.cit.*, t.2, p. 221.

² M^{me} Roland, *Mémoires, op.cit.*, p. 198.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, p. 106.

⁶ *Ibid.*, p. 254.

loi qu'elle s'est imposée. M^{me} Roland décide également de rompre le contact avec M^{me} Robert qui ne cesse de vouloir s'immiscer dans la vie politique du couple en voulant promouvoir son mari : « M^{me} Robert revint encore chez moi ; je voulais m'en défaire absolument, mais sans éclat, et je ne pouvais employer qu'une manière conforme à ma franchise¹ ». Dans un profond souci de vérité, M^{me} Roland se montre entièrement transparente, refusant de cacher à quiconque cette volonté de s'immerger dans un monde masculin. Cette fermeté quant au choix du sexe de ses invités dénote une volonté de faire de sa société le reflet de sa propre personne. Elle montre qu'elle ne souhaite pas être perçue comme une mondaine uniquement portée sur les plaisirs, le jeu et les divertissements : « Je ne m'étais livrée nulle part à la grande société, parce que j'aime l'étude autant que je hais le jeu et que je m'ennuie des sots² ». Nous sentons chez M^{me} Roland le véritable souci de prôner une spiritualité qu'elle oppose à la bêtise de la mondanité. Sachant qu'un salon apparaît comme une étiquette définissant la personnalité de la maîtresse de maison, M^{me} Roland opère une sélection qui peut apparaître discriminatoire envers les femmes mais qui dénote seulement une réalité sociale de son temps. En effet, au XVIII^e siècle, celles-ci n'étaient pas admises au sein du monde politique. L'unique solution pour une femme comme M^{me} Roland qui désire s'y introduire est de se démarquer de son sexe afin d'avoir la possibilité de s'imposer parmi des hommes qui, pour une grande majorité, continuent d'être conservateurs. Elle n'a donc d'autre choix que de se montrer ferme et d'exclure les femmes de sa société. Sa décision relève d'une véritable stratégie politique et révèle toute la finesse de son raisonnement. À ses yeux, ce sont les hommes qui représentent le vrai reflet de la société d'une femme. Elle s'emploie à nous faire part de cette vision lors de l'écriture de son *Discours sur les femmes* : « On sait assez que les femmes se voient par bienséance, par devoir, ou par nécessité, bien plus que par choix et par goût. Ce n'est donc véritablement que par les hommes qu'elles attirent, qu'on peut sûrement déterminer ce qu'elles sont³ ». M^{me} Roland décide donc de ne point se plier aux attentes et aux exigences de son siècle et fait de sa société un univers masculin. Demeurant pleinement lucide quant au fait que les femmes de son temps « n'ont que très peu de possibilités de faire connaître leurs revendications propres⁴ », elle décide de ne pas les rejoindre – dans les salons ou dans les rues – afin d'œuvrer au cœur même de la politique, parmi des hommes, là où elle aura une réelle chance de pouvoir s'imposer.

¹ *Ibid.*, p. 180.

² *Ibid.*, p. 106.

³ « Discours sur les femmes » dans *Le Conservateur ou Bibliothèque choisie de littérature, de morale et d'histoire*, *op.cit.*, p. 255.

⁴ Paule-Marie Duhet, *Les Femmes et la Révolution 1789-1794*, Paris, Gallimard/Julliard, 1971, p. 29.

Une femme parmi des hommes

En janvier 1793, Camille Desmoulins écrivait :

Il ne faut pas croire qu'il n'y ait à la table de Roland que les députés *gourmands* et que la Circé du lieu ne sache que changer en pourceaux les compagnons de Barbaroux ; elle a recours à d'autres enchantements qui, à son âge et avec si peu de beauté, supposent une bien plus grande magicienne...¹

M^{me} Roland est considérée comme une « nouvelle Circé² » par de nombreux orateurs populaires qui traduisent, à la tribune des Jacobins, ses repas en des « festins somptueux³ » durant lesquels elle « corrompait tous ceux qui avaient le malheur de s'y asseoir⁴ ». Desmoulins, qui siège dans les rangs de la Montagne et qui s'oppose alors à M^{me} Roland, s'emploie toutefois à la défendre. Il nous montre qu'elle n'est pas une simple enchanteresse, une simple femme fatale qui se joue des hommes et les séduit grâce à ses drogues. Ne pouvant être victimes ni de sa beauté ni de sa sensualité, les hommes politiques ne peuvent alors qu'être sous le charme de son éloquence, de son énergie et de son courage. M^{me} Carette s'exprime à ce sujet dans sa notice biographique :

Madame Roland écrit comme elle devait parler. C'est l'éloquence même. La phrase est ample, limpide, toujours égale sans être pareille, avec un choix d'expressions énergiques et abondantes. Tel devait être le ton de sa conversation lorsqu'elle s'entretenait dans son petit salon du ministère de l'intérieur avec ses amis les Girondins⁵.

Tous – siècles et sexes confondus – saluent ses talents d'oratrice. Mais si Camille Desmoulins ne la réduit pas à l'image d'une femme sensuelle et diabolique et semble percevoir en elle de réels talents politiques, M^{me} Roland apparaît vexée par de tels propos. En effet, en suggérant le fait qu'elle ait des adorateurs, il n'a pas « rencontré juste » en lui « donnant une cour »⁶. M^{me} Roland, qui hait les galants et les complimenteurs, veut que sa société soit à son image : simple, sérieuse et engagée. Ainsi, « le goût et la propreté » régnaient sur sa table, sans profusion, « le

¹ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 610, note 377.

² *Ibid.*, p. 255. Issue de la mythologie grecque, Circé est une magicienne qui transforma en cochons les compagnons d'Ulysse lorsqu'ils abordèrent sur son île. Circé « correspond à l'archétype de la femme fatale » et « représente pour l'homme le danger absolu ». (Sandra Gondouin, « Circé l'ambiguë : quelques révisions d'une figure mythique dans la littérature hispano-américaine », *Cahiers d'études romanes*, 27, 2013, pp. 209-219).

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ M^{me} Carette, *Madame Roland. Choix de mémoires et écrits des femmes françaises aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles*, *op.cit.*, p. vii.

⁶ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 390.

luxe des ornements »¹ n'y paraissant jamais. M^{me} Roland s'emploie vivement à « attirer autour d'elle tous les députés, tous les hommes d'action dont l'influence peut être utile à la politique de son mari² ». Barbaroux, un célèbre girondin cité par Desmoulins, est un de ses invités. Créant et organisant ce réseau d'hommes, M^{me} Roland leur consacre deux dîners par semaine afin que son mari puisse conserver des relations qui s'avèrent primordiales pour mener à bien les affaires d'État. Au XVIII^e siècle, la force des salons est d'associer deux images : « celle de l'élégance, du libertinage, de la douceur de vivre, de l'esprit et de la légèreté, et celle des Lumières, de la philosophie, de l'inexorable marche à la Révolution³ ». Le salon de M^{me} Roland est un des rares salons à être essentiellement consacré aux affaires politiques et à rompre totalement avec cette étiquette mondaine. Étant une femme préoccupée par le sort de sa patrie et déterminée à soutenir l'instauration d'une république, le choix qu'elle fait de graviter uniquement parmi des hommes apparaît, comme nous l'avons vu, pleinement stratégique. Si son salon ne voit défiler que des hommes, ce n'est également qu'avec des hommes qu'elle écrit des lettres à caractère pleinement politique. M^{me} Roland a joué un rôle prépondérant dans la construction de ce réseau d'hommes qui ne souhaitent que le bien de la patrie :

Toute cette génération d'hommes nés entre 1750 et 1760 se cherchaient, dans les premières lueurs du jour nouveau, se rejoignaient, s'affiliaient ; Roland était plus âgé qu'eux ; mais M^{me} Roland était leur contemporaine, et c'est par elle, par son incessante et ardente correspondance, qu'il entra dans le groupe⁴.

Elle devient alors la véritable âme de ce groupe qui, sans elle, ne saurait réellement exister. Sa force, sa détermination, ses conseils et son influence sont autant d'éléments qui permettent à cette femme des Lumières d'exercer un « ascendant extraordinaire⁵ » sur les hommes de son entourage. Les dominant tous par « une inflexible droiture et l'éclat d'un grand courage⁶ », elle devient leur muse, leur égérie. Lieu de rencontre des députés et journalistes d'extrême-gauche, son salon devient le foyer des Girondins et de leurs aspirations républicaines. Elle échange de nombreuses lettres avec des hommes qui, certes, ne font pas tous partie de la Gironde mais dont

¹ *Ibid.*, p. 255.

² M^{me} Carette, *Madame Roland. Choix de mémoires et écrits des femmes françaises aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles*, *op.cit.*, p. xxiv.

³ Antoine Lilti, *Le Monde des salons*, *op.cit.*, p. 58.

⁴ Claude Perroud, « Brissot et les Roland » dans *La Révolution française : revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1898, p. 409.

⁵ M^{me} Carette, *Madame Roland. Choix de mémoires et écrits des femmes françaises aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles*, *op.cit.*, p. v.

⁶ *Ibid.*, p. xl.

les idées et les sentiments font d'eux de véritables Girondins. Le réseau qu'elle forme, et qui prend vie au sein de son salon, continue d'exister à travers la correspondance. En effet :

Finies donc les liaisons duelles qui se juxtaposaient sans se croiser, la correspondance suit à présent un cours plus complexe : celui du réseau. Souvent rédigée à plusieurs – Madame Roland, son époux, leur ami Lanthenas, adressée à des destinataires eux aussi pluriels, notamment à ceux qu'elle appelle le « triumvirat », la lettre émane d'un sujet collectif qui cherche une expansion toujours croissante¹.

Désignant Lanthenas, Bancal et Bosc, l'expression « triumvirat » utilisée par M^{me} Roland nous montre le profond intérêt qu'elle éprouve pour l'histoire romaine. La politique étant pour elle une affaire d'alliances et d'influences, il lui apparaît alors nécessaire de demeurer au centre de ce réseau d'hommes dont elle sait gagner à la fois le cœur et l'esprit.

Si M^{me} Roland dirige d'une main douce, mais également de fer, ce réseau de patriotes et de révolutionnaires, il faut préciser que les hommes ont aussi fait partie de sa société durant sa jeunesse, notamment M. de Sainte-Lette et M. de Sévelinges qui ont participé à son éducation intellectuelle et l'ont formée grâce à d'enrichissantes conversations :

M. de Sainte-L. fait actuellement ma société ordinaire, je le vois trois ou quatre fois la semaine ; lorsqu'il dîne avec moi, je l'ai depuis midi jusqu'à neuf heures ; et ses autres visites sont des après-dîners entières. Nous sommes à l'aise ensemble ; cet homme absorbé dans ses idées, taciturne dans les sociétés ordinaires, s'ouvre, se confie, s'égaie avec moi².

Face à M^{me} Roland, les hommes s'ouvrent et se désinhibent. Cette femme des Lumières savait créer autour d'elle un climat de confiance et de sérénité. Si ces hommes apportaient à la jeune fille de nombreuses connaissances littéraires, il est indéniable qu'elle avait elle aussi beaucoup à leur apprendre. Fondées sur le partage et l'amitié, ces relations à la fois sérieuses et érudites comptent beaucoup pour M^{me} Roland. Mais cette « sociabilité de la lecture » avec des hommes « plus âgés qu'elle » laisse transparaître le fait que « certains rêvaient d'un rôle plus grand dans sa vie que celui de prêteur de livres »³. Les hommes, comme le pensait Camille Desmoulins, ne peuvent s'empêcher d'admirer et d'adorer cette femme qui produit sur eux une vive impression tant intellectuellement que politiquement.

¹ Manon Roland, *Correspondance politique (1790-1793)*, op.cit., p.9 de la préface de Brigitte Diaz.

² M^{me} Roland, *Lettres. Nouvelle série : 1767-1780*, op.cit., t.1, p. 468. Lettre à Sophie Cannet du 1^{er} septembre 1776.

³ Martine Sonnet, « Lire par-dessus l'épaule de Manon Phlipon : livres et lectures au fil de ses lettres aux demoiselles Cannet (1772-1780) », *Histoire et civilisation du livre, Revue internationale*, Droz, 2011, p. 13.

Si M^{me} Roland est une femme parmi des hommes, elle est aussi une femme qui souhaiterait parfois devenir un homme afin de s'octroyer davantage de libertés. Durant le trajet qui la mène de chez elle à la prison de l'Abbaye, un des commissaires lui dit : « Vous avez plus de caractère que beaucoup d'hommes, vous attendrez paisiblement justice¹ ». Ainsi, son désir de ressembler à un homme va au-delà de ce qu'elle aurait pu imaginer. Sa bravoure et sa détermination, qui sont perçues de tous, font d'elle une femme beaucoup plus forte que ces hommes qui l'entoure. Le topos du déguisement apparaît de nombreuses fois sous la plume de M^{me} Roland qui rêve de pouvoir devenir un homme l'espace d'un instant. Elle écrit alors aux demoiselles Cannet qu'elle a « quelquefois envie de prendre une culotte, un chapeau, pour avoir la liberté de chercher et de voir le beau de tous les talents² ». Quelques mois plus tard, elle leur avoue se sentir « ennuyée d'être fille³ » et insiste à nouveau sur cette idée de déguisement : « Je crois qu'un petit grain de folie de plus et une santé plus forte, je me déguiserais pour me débarrasser de mes entraves⁴ ». Si M^{me} Roland s'est toujours battue pour conserver la liberté qui lui était accordée, elle ne peut toutefois changer de sexe pour avoir la chance d'en jouir pleinement, même si, comme elle se plaît à le dire, il y a des temps où « la folie du déguisement » lui « tient bien fort »⁵. Mais le fait de graviter dans un monde essentiellement masculin, parmi des hommes la respectant et prenant en compte ses opinions, relève d'un véritable choix stratégique lui permettant ainsi de se créer une place dans la société.

Face à cette société du XVIII^e siècle, M^{me} Roland se montre à la fois forte et indépendante. Si elle tient à se conformer au rôle que l'on attend d'elle en tant que femme, elle ne vit que pour prendre part aux affaires politiques de son pays. Libre dans ses choix et ses actions, elle décide de construire son propre destin, de s'impliquer sur la scène publique. S'émancipant d'un monde féminin qui ne correspond pas à ses aspirations, elle prend place dans la marche révolutionnaire tout en mettant un point d'honneur à conserver cette part de modestie et de discrétion qui lui a été inculquée.

¹ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 63.

² M^{me} Roland, *Lettres. Nouvelle série : 1767-1780*, *op.cit.*, t.1, p. 465. Lettre à Sophie et Henriette Cannet du 20 août 1776.

³ *Ibid.*, p. 519. Lettre à Sophie et Henriette du 12 novembre 1776.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, p. 526. Lettre à Sophie Cannet du 10 décembre 1776.

II – La construction d’une pensée politique

1 – Entre condamnation et modération : la vision de M^{me} Roland

La vision politique de M^{me} Roland est double. Condamnant la société d’Ancien Régime qu’elle juge obsolète mais condamnant également la radicalisation de la Révolution, son regard apparaît nuancé et modéré. La haine éprouvée envers la monarchie et l’aristocratie fait place à une tolérance envers ceux-là même dont elle critiquait les privilèges.

1.1 – La condamnation d’une société d’Ancien Régime

La condamnation de la monarchie

Jules Michelet, dans son *Histoire de la Révolution française*, évoque l’assurance d’un roi voué corps et âme à la monarchie : « Louis XVI n’eut qu’un vice, qui était la royauté même : je parle de la conviction qu’il avait de la légitimité du pouvoir absolu, et, par la suite, de celle des moyens de force ou de ruse qui peuvent maintenir ce pouvoir¹ ». Persuadé de la légitimité d’un pouvoir monarchique et du règne arbitraire d’un seul homme, le roi déclare alors : « Je ne consentirai jamais à dépouiller mon clergé et ma noblesse² ». M^{me} Roland, républicaine dans l’âme, ne consent point à cette monarchie qui doit, dans un siècle tel que celui des Lumières, disparaître afin de laisser place à une nouvelle ère. Avec les *Mémoires*, le lecteur voit se profiler une profonde condamnation de ce système monarchique : « Je hais les rois dès l’enfance, et je n’ai jamais vu, sans une sorte de frémissement involontaire, l’abaissement d’un homme humilié devant son semblable qui le protège³ ». Cette haine très prématurée qu’elle ressent à l’encontre du pouvoir s’explique notamment par la classe sociale dont elle se trouve originaire. Issue de la moyenne bourgeoisie, elle ne peut alors s’expliquer l’injustice qui règne entre les différentes classes sociales. Toutefois, elle ne s’explique encore moins le fait qu’un homme soit en mesure de prédominer sur l’ensemble de la société et d’être, par le biais du pouvoir royal, le garant de tous les privilèges. Prônant des valeurs telles que l’égalité et la liberté, elle ne peut supporter ce

¹ Jules Michelet, *Histoire de la Révolution française*, Paris, Chameroit Libraire-éditeur, t. V, 1850, p. 276.

² Albert Soboul, *La Révolution française*, Paris, Presses Universitaires de France, 2014, p. 53.

³ M^{me} Roland, *Mémoires, op.cit.*, p. 190.

concept d'autorité arbitraire et de domination envers un peuple avili et asservi. Elle condamne Louis XVI pour qui elle éprouve « une antipathie naturelle, instinctive¹ » et dont elle considère le caractère comme « faible et faux² ». Être un membre influent de la Gironde et participer à la politique de ce ministère ne sont pas des obstacles à cette haine qu'elle éprouve. Jules Michelet, toujours dans son ouvrage historique à propos de la Révolution, nous éclaire quant aux relations de la Gironde, mais aussi de la Montagne, avec le roi :

Il faut ignorer si singulièrement les choses de ce temps-là, à l'intérieur des hommes d'alors, pour croire que la haine de Louis XVI ait été plus faible dans la Gironde que dans la Montagne. [...] La Montagne n'avait point approché de Louis XVI ; elle n'avait pas touché, manqué le pouvoir. Elle était plus furieuse, mais non plus hostile. La cour et la Gironde se connaissaient bien, et se haïssaient, non d'une haine générale et vague, mais éclairée, réfléchie. Les Montagnards poursuivaient le Roi à l'aveugle, comme je ne sais quel monstre inconnu. Les Girondins le haïssaient, personnellement et comme homme³.

Même si les Girondins ont été les seuls à faire part d'une certaine tolérance envers le roi, il ne faut pas oublier leur vif et profond désaccord avec le système monarchique. Ils aperçurent alors, grâce aux nombreuses mises en garde de M^{me} Roland, la véritable nature du roi « dont la bonne foi était déjà devenue bien suspecte à ceux de ses ministres qui avaient été portés à la supposer réelle⁴ ». Si les Girondins parviennent à accéder à ces fonctions de ministres, c'est en raison du choix de Louis XVI qui se fait « par faiblesse ou par peur, et avec l'espérance de gagner ou la résolution d'éloigner, si elle ne pouvait réussir, ceux qu'elle aurait appelés au ministère⁵ ». Les relations entre la cour et la Gironde, empreintes de haine, de fausseté et d'hypocrisie, ne peuvent qu'être destinées à un sombre avenir. Il est indéniable que M^{me} Roland n'a jamais eu confiance en Louis XVI et ce, dès les premiers Conseils avec les ministres où « il ne s'occupa que du soin de leur inspirer de la confiance⁶ ». Pleinement consciente de l'hypocrisie du roi et de ses fausses flatteries, elle ne cesse de remettre en cause son pouvoir et son humanité :

Je n'ai jamais pu croire à la vocation constitutionnelle d'un roi né sous le despotisme, élevé pour lui et habitué à l'exercer ; il aurait fallu que Louis XVI fût un homme fort au-dessus du vulgaire par son esprit, pour vouloir sincèrement la Constitution qui restreignait son pouvoir, et s'il avait été cet

¹ Jules Michelet, *op.cit.*, p. 250.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 249.

⁴ M^{me} Roland, *Mémoires, op.cit.*, p. 99.

⁵ *Ibid.*, p. 222.

⁶ *Ibid.*, p. 228.

homme, il n'aurait pas laissé survenir les événements qui ont amené la Constitution¹.

Louis XVI apparaît comme un homme qui ne veut point se distinguer des autres rois puisqu'il aime trop le pouvoir pour vouloir s'en défaire. M^{me} Roland évoque également la fatalité de ce pouvoir royal qui a façonné Louis XVI pour en faire un véritable despote, comme l'étaient ses prédécesseurs de la Maison de Bourbon. Pétri de cette tradition, le roi ne peut s'en défaire et ne peut donc s'opposer aux préceptes qui lui ont été inculqués tout au long de sa vie. M^{me} Roland le décrit comme un roi que « déprava l'éducation du trône² » et qui est parvenu à ce trône « au milieu des débordements de la cour de Louis XV et du désordre des finances³ ». Si Louis XVI paraît être la victime d'une tradition royale, il apparaît surtout comme un être faible manquant cruellement de clairvoyance. Conscient de l'étendue de son pouvoir, et ne voulant surtout pas l'abandonner, il s'avère inapte à gouverner la France. M^{me} Roland, fidèle adepte de la vérité, et dont l'éducation reposa sur la franchise, évoque alors celle du roi qu'elle représente comme la principale cause de sa malhonnêteté :

Un homme ordinaire, élevé près du trône, enseigné dès l'enfance à dissimuler, acquiert beaucoup d'avantages pour traiter avec les hommes ; l'art de montrer à chacun ce qu'il convient seulement de lui laisser voir n'est pour lui qu'une habitude dont l'exercice lui donne l'apparence de l'habileté : il faudrait être né idiot pour paraître un sot en pareille situation⁴.

Si Louis XVI a baigné dès son enfance dans un climat de mensonges et de faux-semblants, M^{me} Roland insiste sur le fait que le roi, désormais adulte et en pleine possession de ses moyens, est conscient de cette malhonnêteté et continue néanmoins de l'entretenir. Ces mensonges seraient alors une façade lui permettant de cacher une faiblesse contre laquelle M^{me} Roland dirige son écriture : « Louis XVI, trop faible pour tenir les rênes d'un gouvernement qui se précipitait vers sa ruine et tombait en dissolution, hâta leur ruine commune par des fautes sans nombres⁵ ». M^{me} Roland a su deviner cette faiblesse et cette malhonnêteté. Fine observatrice, elle a su percevoir en lui « sa marche oblique et sa conduite fausse⁶ » ainsi que les « misérables *intrigalleries*⁷ » auxquelles il se prêtait. À l'inverse de nombreux Girondins, elle s'est immédiatement méfiée de la figure royale, n'hésitant pas à sermonner à la fois son mari et l'ensemble des ministres :

¹ *Ibid.*, p. 96-97.

² *Ibid.*, p. 225.

³ *Ibid.*, p. 226.

⁴ *Ibid.*, p. 225.

⁵ *Ibid.*, p. 227.

⁶ *Ibid.*, p. 228.

⁷ *Ibid.*

« Bon Dieu ! leur disais-je, chaque fois que je vous vois partir pour le Conseil avec cette belle confiance, il me semble toujours que vous êtes prêts à faire une sottise¹ ». La méfiance est pour elle une qualité indispensable lorsqu'il s'agit de traiter avec le roi. Elle fait de lui le symbole de la faiblesse puisqu'il est « sans élévation dans l'âme, sans hardiesse dans l'esprit, sans force dans le caractère² » mais également le symbole de la fausseté et du despotisme. Selon elle, la cour se joue à la fois des ministres et du peuple. L'autorité de Louis XVI lui est détestable. Elle écrit alors, dans une de ses lettres à Bancal, qu'un roi « n'est pas nécessaire et que la machine peut aller et va bien sans lui³ ».

La condamnation de la monarchie effectuée par M^{me} Roland se perçoit grâce aux attaques qu'elle dirige contre le roi mais également contre son épouse, Marie-Antoinette. Si l'éducation du roi est une cause de son propre manque de vertu, la reine en est alors la seconde cause :

Entraîné par une étourdie joignant à l'insolence autrichienne la présomption de la jeunesse et de la grandeur, l'ivresse des sens et l'insouciance de la légèreté ; séduite elle-même par tous les vices d'une cour asiatique auxquels l'avait trop bien préparée l'exemple de sa mère, Louis XVI, trop faible⁴ [...]

M^{me} Roland insiste sur le fait que Marie-Antoinette ne vient pas de France et tend à montrer à la fois la vénalité et la vanité d'une femme essayant d'avoir une légitimité au sein d'une Maison qui n'est pas la sienne. Nous l'avons vu, M^{me} Roland n'aime pas Marie-Antoinette et considère que cette reine, légère et frivole, est la responsable de tous les maux du pays. L'attaquant bien plus que Louis XVI, elle considère la reine comme étant la principale cause de l'inconséquence du roi. Dans sa notice biographique, M^{me} Carette se penche sur les rapports entre la reine et M^{me} Roland :

Peu de jours auparavant, le 31 octobre, une autre femme, la reine de France Marie-Antoinette, montait sur le même échafaud. On s'étonne de ne trouver dans aucun des écrits de madame Roland un mot de compassion ou de pitié pour cette auguste reine, cette fille de rois, comme elle belle, jeune encore, mère comme elle, et qui avait vu s'achever sa lente agonie entre les murs d'une prison. Comment en apprenant la mort de la reine, cette âme toute imprégnée de mansuétude et de tendresse, qui se prodiguait aux plus viles, aux plus misérables créatures, n'a-t-elle pas laissé échapper un de ces cris douloureux auxquels elle prêtait de si nobles accents ? Devant un crime qui déshonorait la nation, comment madame Roland n'eut-elle pas un mouvement d'horreur, de

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, p. 226.

³ Manon Roland, *Correspondance politique (1790-1793)*, *op.cit.*, p. 86. Lettre à Bancal du 24 juin 1791.

⁴ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 227.

remords peut-être ? Cet élan d'une pitié suprême était digne de l'âme de madame Roland, il eût relevé son grand caractère¹.

M^{me} Roland ressent une profonde défiance envers les femmes et principalement envers la reine qui ne fait pas exception à la règle qu'elle s'est imposée, celle de s'éloigner de l'ensemble des femmes dont elle juge néfaste la superficialité. Si ces femmes sont victimes de la plume parfois acerbe de M^{me} Roland, Marie-Antoinette est, quant à elle, cantonnée à une quasi inexistence au sein des *Mémoires*. Apparaissant seulement trois fois, ce qui est très peu, elle est volontairement oubliée par notre mémorialiste qui ne lui pardonne pas ses agissements et sa grande part de responsabilité dans la ruine de la France. Il est ainsi aisé de se représenter M^{me} Roland, au fond de sa cellule, apprenant les cruelles conditions de la mort de Marie-Antoinette. Pourtant, aucune ligne n'est tracée, aucune larme n'est versée sur cette reine qui, comme l'écrit M^{me} Carette, n'est pas sans ressembler à M^{me} Roland par certains aspects. S'éloignant alors de ce juste-milieu qui la caractérisa pourtant tout au long de sa vie, M^{me} Roland blâme et condamne la reine qu'elle ne considère pas comme une énième victime de cette Terreur dont elle ne cesse de dénoncer la cruauté. Voulant paraître plus forte et désirant prouver la supériorité de ses capacités politiques, M^{me} Roland aurait volontairement effacé Marie-Antoinette de son écrit historique. Cet acte n'aurait eu d'autre finalité que de montrer sa très grande aptitude à gouverner la France contrairement à cette étrangère qui n'a cessé de mal agir politiquement lors de son règne. Nous retrouvons toutefois la trace de Marie-Antoinette dans quelques-unes de ses lettres, notamment en juin 1791, où elle écrit le surlendemain de la fuite de Varennes : « Que fera-t-on d'eux ? C'est un problème curieux à résoudre. Il me semble qu'il faudrait mettre le mannequin royal en séquestre et faire le procès à sa femme² ». La reine est plus que jamais la proie des accusations de M^{me} Roland. En qualifiant le roi de « mannequin royal », M^{me} Roland insinue ouvertement que Louis XVI est un homme dénué de caractère qui se laisse mener par son épouse, l'unique responsable de cette fuite profondément lâche et inconséquente. Cette lettre, très explicite, nous montre que M^{me} Roland souhaite voir la reine jugée et punie pour ses crimes. Il n'est donc pas étonnant de constater son absence d'empathie lorsque celle-ci montera à l'échafaud, en 1793. Dans ses *Mémoires*, M^{me} Campan montre que le peuple parisien, à la manière de M^{me} Roland, condamne avec une plus grande fermeté la reine que le roi :

¹ M^{me} Carette, *Madame Roland. Choix de mémoires et écrits des femmes françaises aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles*, op.cit., p. xxxiii-xxxix.

² Manon Roland, *Correspondance politique (1790-1793)*, op.cit., p. 83. Lettre à Bancal du 23 juin 1791.

C'était particulièrement contre la reine que l'insurrection était dirigée : je frémis encore en me souvenant que les poissardes, ou plutôt les furies qui portaient des tabliers blancs, criaient qu'ils étaient destinés à recevoir les entrailles de Marie-Antoinette, qu'elles s'en feraient des cocardes et mêlaient les expressions les plus obscènes à ces horribles menaces¹.

Prise pour cible et jugée coupable par l'ensemble du pays, la reine tend à devenir l'emblème de la monarchie à abattre.

Depuis son enfance, M^{me} Roland se positionne contre la monarchie et les privilèges de la cour. Elle écrit alors : « Lors des divisions de la cour et des parlements, en 1771, mon caractère et mes opinions m'attachèrent au parti de ces derniers² ». N'étant jamais aux Tuileries que « par complaisance³ », elle désire évoluer loin de ce système monarchique qui est, selon elle, néfaste et propice à la dépravation. La cour de France devient, sous sa plume, la cour de tous les excès. Elle définit de « luxe asiatique » et de « pompe insolente » les rituels de cette cour que sont « les entrées de la reine ou des princes » ainsi que « les *actions de grâce* après une couche »⁴. Pour M^{me} Roland, la cour n'est autre qu'un spectacle artificiel voulant glorifier la monarchie et exposer les privilèges qui lui sont associés, obligeant le peuple à entretenir les princes dans un « faste asiatique⁵ ». Cette idée de spectacle se retrouve lors de son séjour à Versailles en 1774 avec sa mère, son oncle et M^{lle} d'Hannaches⁶, car elle écrit que « ce voyage n'avait d'autre but que de me montrer la cour, le lieu qu'elle habitait, et de s'amuser de ce spectacle⁷ ». Les travers et les ridicules de cette cour sont si grands pour M^{me} Roland qu'elle décide d'en rire, dressant alors de nombreux portraits satiriques et ne se lamentant point sur les injustices de ce pouvoir arbitraire. Toutefois, la jeune Manon Phlipon avoue à sa mère le dégoût qu'elle éprouve pour ce séjour à la cour : « Pourvu qu'il finisse bientôt ; encore quelques jours, et je détesterai si fort les gens que je vois, que je ne saurai que faire de ma haine⁸ ». Se plonger dans cette atmosphère

¹ M^{me} Campan, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 291-292.

² M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 395.

³ M^{me} Roland, *Lettres. Nouvelle série : 1767-1780*, *op.cit.*, t.1, p. 416. Lettre à Sophie Cagnet du 17 mai 1776.

⁴ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 415.

⁵ Manon Roland, *Correspondance politique (1790-1793)*, *op.cit.*, p. 68. Lettre à Bancal du 30 décembre 1790. Nous retrouvons de nombreuses fois cette idée de luxe asiatique sous la plume de M^{me} Roland. Dès le règne de Louis XIV s'installe une fascination et un goût français pour les productions artistiques chinoises (étoffes, soieries, peintures, meubles, laques, porcelaine, tapisseries). Grâce au vif intérêt que porte la cour à l'Extrême-Orient et grâce aux cadeaux diplomatiques dont bénéficient la famille royale, les appartements privés se voient décorés de curiosités asiatiques. Marie-Antoinette se passionne pour les boîtes et les objets en laques venus du Japon ainsi que pour les porcelaines de Chine. Cette opulence asiatique provoque l'indignation de M^{me} Roland qui ne cesse de la condamner vivement.

⁶ M^{lle} d'Hannaches est la cousine de l'abbé le Jay chez qui l'oncle de M^{me} Roland séjourna. Les deux familles se côtoyèrent fréquemment lors de cette période puisque M^{lle} d'Hannaches fit un séjour de dix-huit mois chez les Phlipon.

⁷ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 393.

⁸ *Ibid.*, p. 394.

royale lui paraît alors de plus en plus insupportable. Ne se sentant pas à sa place, elle recherche la solitude plutôt que la compagnie de ceux dont elle ne partage pas les mêmes valeurs. Ainsi, elle aimait mieux « voir les statues des jardins que les personnes du château¹ ». Les habitants de Versailles semblent déshumanisés sous la plume de M^{me} Roland qui voue alors un plus grand intérêt aux statues, leur conférant une humanité dont elles sont dénuées. Par ce biais, elle insiste sur l'important décalage qui existe entre la famille royale et le reste de la société. Cette idée de spectacle apparaît une nouvelle fois sous la plume de M^{me} Roland qui mentionne cette fois-ci, dans une de ses lettres, la cérémonie du sacre de Louis XVI :

J'ai pourtant été voir les habillements du Roi pour cette cérémonie, mais assurément l'idée ne m'en serait pas venue, si l'on ne m'y avait menée ; aussi faisais-je intérieurement la philosophe en voyant la foule extrême de monde et de voitures qui allaient tous pour cet objet. Quel empressement ! me disais-je, et si un étranger censé en était témoin sans en savoir la cause, n'imaginerait-il pas qu'il s'agit en ce lieu de quelque affaire intéressante au bien commun ? Que peu de chose éveille la curiosité du vulgaire ! Des habillements vont faire mettre en marche toute une ville... Eh ! que m'importent à moi, simple citoyenne, toutes ces frivoles décorations² !

Pour M^{me} Roland, cette tradition monarchique représente un spectacle profondément inutile et superficiel. Elle s'indigne face au succès dont il bénéficie et ne comprend pas cet engouement de la part d'un peuple qui, hypnotisé par ce luxueux appareil, s'empresse de soutenir un homme qui est sur le point de devenir un obstacle pour sa liberté. Tournant en ridicule l'inconséquence du peuple, elle entend signaler que la monarchie ne devrait pas être ainsi glorifiée et que c'est le bien de la patrie, unique source de préoccupation à ses yeux, qui doit prédominer.

Face à la fuite de Varennes, M^{me} Roland voit en Louis XVI un « roi parjure, qui renonce et trahit ses engagements, viole le contrat dont il tenait son pouvoir³ » pour revenir « combattre et subjuguier le même peuple qui lui avait assuré le trône⁴ ». Faiblesse et fausseté sont, comme nous l'avons vu, les maîtres-mots lorsque M^{me} Roland s'emploie à dépeindre le roi. Confrontée, avec les ministres, à une situation très délicate suite au crime du roi, elle atteste avec véhémence que nul prince n'est en mesure de gouverner correctement la France et montre ainsi sa haine à l'égard de la monarchie :

¹ *Ibid.*

² M^{me} Roland, *Lettres. Nouvelle série : 1767-1780, op.cit.*, t.1, p. 306. Lettre à Sophie Cagnet du 3 juin 1775.

³ Manon Roland, *Correspondance politique (1790-1793), op.cit.*, p. 84. Lettre à Bancal du 23 juin 1791.

⁴ *Ibid.*

Remettre le roi sur le trône est une ineptie, une absurdité, si ce n'est une horreur ; le déclarer en démente, c'est s'obliger, d'après la Constitution qui a prévu le cas, à nommer un régent ; nommer un régent serait non seulement confirmer les vices de notre Constitution dans un moment où l'on peut, où l'on doit les corriger, mais encore ouvrir les voies à la guerre civile : qui nommerez-vous, de ceux que votre loi d'hérédité appelle à cette régence ? – Monsieur ? – d'Artois ? – Condé ? – ou d'Orléans, qui n'y a pas un droit rigoureux, qui est vicieux et méprisé, qui discréditerait votre opération et ferait soulever les provinces¹ ?

Par le biais d'un discours parfaitement structuré et argumenté, elle désire montrer que le pouvoir monarchique tend à devenir obsolète. Faute d'hommes vertueux et entièrement dédiés à la cause publique, il ne saurait subsister encore très longtemps. Évoquant de manière très hostile le roi ainsi que les différents hommes susceptibles de prendre la tête de la régence, M^{me} Roland veut prouver que la monarchie baigne dans la violence et le vice et qu'aucun de ces princes de sang ne peut se vanter de prévaloir sur un autre. Cette haine qu'elle ressent face à la monarchie, M^{me} Roland l'éprouve également face aux nobles de cette société d'Ancien Régime dont elle juge les privilèges à la fois ridicules et indécents.

La réprobation des privilèges de classes

M^{me} Roland considère l'égalité comme une valeur fondamentale devant être commune à tous les citoyens. En 1789, il est aisé de voir que « les conditions générales de l'économie et de la société, comme les conditions politiques, dressaient l'ensemble du Tiers contre l'aristocratie et le pouvoir royal garant du privilège² ». Si le Tiers souhaite anéantir les privilèges au sein de la société, M^{me} Roland n'attend pas cette période-ci pour se révolter contre les inégalités qui ne cessent de s'élever. Toutefois, cette contestation s'exprime uniquement dans l'intimité du cercle familial et amical. Le 16 juin 1780, elle écrit à Sophie Cannel : « L'égalité me paraît l'unique source de l'agrément dans la société ; je ne suis pas faite pour m'élever au-dessus de personne, ni pour être dominée d'aucune³ ». M^{me} Roland remet en cause le système de classes sociales et montre qu'aucune d'entre elles – aristocratie comme bourgeoisie – ne devrait prévaloir sur une autre. C'est dans cette perspective qu'elle s'emploie, dans ses *Mémoires*, à fixer ses méditations sur « les vices de l'organisation sociale⁴ » et à dénoncer cette société d'Ancien Régime qui est,

¹ *Ibid.*, p. 86.

² Albert Soboul, *op.cit.*, p. 30.

³ M^{me} Roland, *Lettres. 1780-1793, op.cit.*, t.1, p. 13.

⁴ M^{me} Roland, *Mémoires, op.cit.*, p. 419.

pour elle, l’emblème de l’injustice sociale. Nous avons précédemment mentionné le voyage à Versailles au cours duquel la jeune Manon s’indigne vivement contre le pouvoir monarchique. S’il provoque son indignation, ce séjour la met également face à la réalité de sa condition sociale qui n’est pas celle d’une aristocrate. En effet, « le visage sans rouge de [s]a respectable maman et la décence de [s]a parure annonçaient des bourgeois¹ ». Ce clivage, très fortement ressenti lors de sa présence à la cour, ne peut que continuer d’entretenir et d’attiser sa haine envers cette noblesse de l’Ancien Régime. À ses yeux, cette catégorisation en classes sociales relève d’une absurdité qui se laisse voir à chaque recoin du château. M^{me} Roland nous livre une satire de M^{lle} d’Hannaches qu’elle présente comme une femme qui essaie par tous les moyens de se créer une légitimité au sein de la cour :

M^{lle} d’Hannaches pénétrait partout fièrement, prête à jeter son nom par la figure de quiconque lui aurait opposé de la résistance, et croyant que l’on devait lire sur son grotesque visage les six cents ans de sa noblesse prouvée. Elle reconnut deux ou trois gardes du Roi dont elle nous donna fort exactement la généalogie, se trouvant précisément la parente de celui dont le nom était le plus ancien, et qui ne m’en paraissait pas moins fort petit garçon à la cour².

C’est tout le ridicule de M^{lle} d’Hannaches que M^{me} Roland peint dans ses *Mémoires*, insistant sur sa vanité ainsi que son désir de gloire et de richesse. M^{lle} d’Hannaches devient la parfaite incarnation de l’absurdité du système social. Prétendant à la fois une instruction qui lui manque cruellement et une noblesse qu’elle enjolive par de fausses apparences, elle provoque chez M^{me} Roland un profond ressentiment :

Je ne pouvais dissimuler que je valais mieux que M^{lle} d’Hannaches, dont les quarante ans et la généalogie ne lui donnaient pas la faculté de faire une lettre qui eût le sens commun, ni qui fût lisible ; je trouvais le monde bien injuste et les institutions sociales bien extravagantes³.

Condamnant cette « grande haquenée sèche et jaune, à voix rèche, fort entêtée de sa noblesse⁴ » qui se caractérise par « son ignorance, sa tournure empesée, son mauvais langage, son antique toilette et tous ses ridicules⁵ », M^{me} Roland constate pourtant que l’ensemble de la société fait

¹ *Ibid.*, p. 394.

² *Ibid.*, p. 393.

³ *Ibid.*, p. 376-377.

⁴ *Ibid.*, p. 375.

⁵ *Ibid.*, p. 376.

« honneur à son origine¹ » et l'écoute gravement lorsqu'elle cite des auteurs pour paraître plus érudite qu'elle ne l'est réellement. Il est alors indéniable, pour M^{me} Roland, que l'organisation sociale repose sur des critères arbitraires, n'ayant pas la clairvoyance d'accorder ces privilèges à des gens de mérite, comme elle, puisqu'elle ne cesse de les accorder à ceux qui se caractérisent par leur bêtise et leur ignorance, comme M^{lle} d'Hannaches. Le lecteur retrouve également, une nouvelle fois, ce sentiment de supériorité que M^{me} Roland éprouve face aux femmes et qui est ici associé à un profond sentiment d'injustice causé par ces privilèges. La mémorialiste décrit également le déplorable accueil qui lui a été réservé lors de son séjour à Versailles :

Il [l'appartement] était sous les combles, dans un même corridor que celui de l'archevêque de Paris, et tellement rapproché qu'il fallait que ce prélat s'observât pour que nous ne l'entendissions pas parler ; la même précaution nous était nécessaire. Deux chambres, médiocrement meublées, dans la hauteur de l'une desquelles on avait ménagé de quoi coucher un valet, dont l'abord était détestable par l'obscurité du corridor et l'odeur des lieux d'aisances, telle était l'habitation dont un duc et pair de France s'honorait d'avoir la pareille pour être plus à portée de ramper chaque matin au lever des Majestés : c'était pourtant le rigoriste Beaumont².

Face à ce tableau peignant l'humiliation à laquelle M^{me} Roland a été exposée, le lecteur ne peut que constater une très grande critique et condamnation des inégalités causées par ces privilèges de classes. La dernière phrase, empreinte d'une profonde ironie, révèle que même un membre de la société aussi respecté qu'un archevêque est condamné à vivre dans un logement insalubre, cette situation semblant alors parfaitement normale aux yeux de la cour.

M^{me} Roland s'est toujours positionnée contre la richesse, sauf si celle-ci est utilisée dans le but d'aider les citoyens. Le 19 août 1771, elle écrit à Sophie Cannet :

J'ai toujours regardé l'opulence comme un écueil des plus dangereux ; grâce à Dieu, j'en suis plus éloignée que jamais. Ce n'est pas que je dise que les richesses sont des maux ; au contraire, ce sont des biens physiques dont on peut même se faire des biens moraux en goûtant ceux de la bienfaisance³.

Toutefois, M^{me} Roland note que cette richesse n'est pas utilisée à bon escient dans cette société d'Ancien Régime et qu'elle devient une véritable source de vices. Elle critique alors les excès provoqués par ce luxe omniprésent : « Je n'étais point insensible à l'effet d'un grand appareil, mais je m'indignais qu'il eût pour objet de relever quelques individus déjà trop puissants et fort

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, p. 393.

³ M^{me} Roland, *Lettres. Nouvelle série : 1767-1780, op.cit.*, t.1, p. 49.

peu remarquables par eux-mêmes¹ ». La richesse devient ainsi l'apanage de certains individus qui, ne se distinguant pas par leur esprit, acquièrent néanmoins de plus en plus d'influence et d'autorité. Ce privilège des classes, M^{me} Roland le perçoit une nouvelle fois durant son enfance, lors de son séjour au Château de Soucy. M. et M^{me} Besnard, grand-oncle et grand-tante de M^{me} Roland, régissaient alors la maison du jeune Haudry² que notre mémorialiste peint comme « un enfant gâté de la fortune, qui, s'il fût né dans la médiocrité, aurait certainement beaucoup mieux valu³ ». De nouveau, nous retrouvons cette idée de la richesse corruptrice poussant les hommes à rejeter la vertu afin de pratiquer le vice. Le Château de Soucy apparaît à l'image de la cour de Versailles et donne à voir un spectacle artificiel devant lequel M^{me} Roland se sent comme une étrangère : « J'échappais aux curieux, en me retirant avec mes parents pour la promenade, dont je n'aurais pas sacrifié les doux instants au plaisir bruyant et toujours vide pour mon cœur d'une sorte de représentation⁴ ». Elle s'indigne alors, depuis sa prison, de cette comédie représentant la folie et la sottise de la noblesse, de ce « nouveau monde⁵ » qu'elle découvrait, empreint de vices et de préjugés, et qui n'était que luxe, insouciance et fantaisies. Ce clivage, très présent à Versailles, l'est davantage en cet endroit. En effet, M^{me} Roland garde toujours un souvenir très cuisant du jour où M^{me} Pénault, qui était une parente du jeune Haudry, l'invita à dîner avec sa mère et les Besnard, n'oubliant pas de leur rappeler avec insistance leur modeste origine en les faisant dîner non pas avec elle, mais à l'office, en compagnie des domestiques. Scandalisée, la jeune Manon jugeait que M^{me} Pénault « devait arranger les choses différemment⁶ » afin de leur « épargner cette politesse malhonnête⁷ ». Relevant alors d'un profond mépris, cette distinction sociale est pour elle une véritable source d'humiliation. Se sentant rejetée et ne comprenant pas l'absurdité de cette société emplie de préjugés, elle dresse une vraie satire des classes sociales. La mémorialiste, se jouant de ces privilèges de classes, plonge son lecteur dans un microcosme de fausses apparences :

Ce fut un spectacle nouveau pour moi que ces déités du second ordre ; je ne me doutais pas de ce qu'étaient des femmes de chambre jouant la grandeur. Elles s'étaient préparées pour bien nous recevoir et faisaient véritablement bien doublure : toilette, maintien, petits airs, rien n'était oublié. Les dépouilles encore fraîches de leurs maîtresses prêtaient à leur parure une richesse que l'honnête bourgeoisie s'interdisait ; la caricature du bon ton y joignait un

¹ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 394.

² Le jeune Haudry est le fils d'un fermier général qui lui a légué toute sa fortune. M^{me} Roland se montre très sévère envers le monde des financiers, ceux-ci s'anoblissant et s'enrichissant aux dépens du peuple.

³ *Ibid.*, p. 423.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, p. 422.

⁶ *Ibid.*, p. 421.

⁷ *Ibid.*

genre d'élégance aussi étrangère à la modestie bourgeoise qu'au goût des artistes ; cependant le caquet et la tournure en auraient encore imposé à des provinciales. C'était pis chez les hommes ; l'épée de M. le maître, les soins de M. le chef, les politesses et les vêtements brillants des valets de chambre ne pouvaient racheter la gaucherie des manières, l'embarras du langage quand ils voulaient le faire paraître distingué, ou la trivialité des expressions lorsqu'ils oubliaient de s'observer¹.

M^{me} Roland met en évidence les discordances entre la noblesse et les domestiques. Elle dresse une accusation contre cette noblesse mais également contre ces domestiques qui, à la manière de M^{lle} d'Hannaches, essaient de s'élever dans une société qui les met continuellement à l'écart. Pour ce faire, ils se plaisent à imiter les attitudes des nobles qui, pour la mémorialiste, relèvent d'une profonde superficialité. C'est l'ensemble de la société qui est tournée en ridicule sous sa plume. S'attachant à dévoiler les vices et l'absurdité de cette organisation sociale, elle souhaite montrer que les privilèges contaminent et pervertissent tous les individus, faisant de la société l'emblème de la cupidité et de l'immoralité. Cette comédie jouée par des domestiques masqués renvoie à une réalité très souvent condamnée par M^{me} Roland, celle d'une société hypocrite qui repose sur de nombreux mensonges et faux-semblants. Elle a ainsi l'impression d'être plongée dans un monde illusoire où tout n'est que spectacles et apparences et dans lequel tout est permis pour arriver à ses fins. Mais, si M^{me} Roland condamne avec une grande fermeté et une extrême vigueur la monarchie, elle adopte également une attitude conciliatrice et un regard modéré sur le roi et les aristocrates qui ont été victimes des massacres de septembre.

1.2 – La mise en place d'une tolérance politique

Un regard parfois nuancé sur le roi

Il est vrai que le regard de M^{me} Roland semble s'adoucir à plusieurs reprises, comme nous le montre cette lettre datée du 4 octobre 1774 et destinée à son amie Sophie Cannel : « Un roi bienfaisant me semble un être presque adorable, mais, si avant de paraître au monde on m'eût donné le choix du gouvernement, je me serais déterminée par caractère pour une république² ». Si M^{me} Roland demeure fidèle à ses idéaux républicains, elle émet l'hypothèse que tous les rois ne sont pas des despotes et que certains peuvent se détacher de cette image tyrannique qui leur

¹ *Ibid.*, p. 421-422.

² M^{me} Roland, *Lettres. Nouvelle série : 1767-1780, op.cit.*, t.1, p. 228.

est associée. Pour Gita May, ce regard nuancé ne s'effectue que « par résignation » car en 1774 « elle n'entrevoit pas la possibilité d'un autre régime en France¹ ». En effet, dans sa lettre, la jeune fille explique que l'amour qu'elle porte à son prince n'est dû qu'aux puissantes mœurs d'une société qui ne lui laisse alors pas d'autre choix : « L'éducation de mon état m'a appris ce que je dois aux puissances et me fait respecter et chérir par devoir et réflexion ce que je n'aurais pas fait naturellement² ». M^{me} Roland n'a cessé de condamner la monarchie et il est certain que, face à cette lettre, le lecteur perçoit davantage un sentiment de résignation plutôt qu'un regard nuancé sur le roi. Toutefois, certains passages des *Mémoires* nous dévoilent un regard qui tend à s'adoucir lorsqu'il est question de Louis XVI. Est-ce l'écriture *a posteriori* de ses souvenirs qui fait naître chez M^{me} Roland ce jugement modéré ? Il est très probable que la profonde haine qu'elle ressent envers les responsables de la première Terreur y joue un certain rôle. Alors, si de nombreux passages sont vivement dirigés contre le roi, certains paraissent l'excuser :

Ce prince n'était pas précisément tel qu'on s'était attaché à le peindre pour l'avilir ; ce n'était ni l'imbécile abruti qu'on exposait au mépris du peuple, ni l'honnête homme bon et sensible que préconisaient ses amis³.

Si la mémorialiste apporte un regard nuancé, elle reste pourtant fidèle à ses premières opinions envers Louis XVI qu'elle juge malhonnête. Le percevant comme un roi faible et médiocre, elle s'emploie toutefois à louer certaines de ses qualités dont elle ne peut nier l'existence :

Louis XVI avait d'ailleurs une grande mémoire et beaucoup d'activité ; il ne demeurait jamais sans rien faire et lisait souvent. Il avait très présents à l'esprit les divers traités faits par la France avec les puissances voisines ; il savait bien son histoire, et il était le meilleur géographe de son royaume. La connaissance des noms, leur juste application aux visages des personnes de sa cour à qui ils appartenaient, celle des anecdotes qui leur étaient particulières, avaient été étendues par lui à tous les individus qui s'étaient montrés de quelque manière dans la Révolution. On ne pouvait lui présenter un sujet pour quoi que ce fût, qu'il n'eût un avis sur son compte, fondé sur quelques faits⁴.

Si l'éducation du roi a fait de lui un despote se caractérisant par sa fausseté et sa passivité, elle a également fait de lui un homme très cultivé, comme s'emploie à le montrer M^{me} Roland. Elle tend alors à dévoiler la facette cachée du roi, celle qui demeure inconnue à la majeure partie de

¹ Gita May, *De Jean-Jacques Rousseau à Madame Roland. Essai sur la sensibilité préromantique et révolutionnaire*, *op.cit.*, p. 67.

² M^{me} Roland, *Lettres. Nouvelle série : 1767-1780*, *op.cit.*, t.1, p. 228.

³ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 225.

⁴ *Ibid.*, p. 225-226.

la population mais qui, pour des personnes prenant part comme elle à la politique de la France, s'avère profondément essentielle. Elle le présente comme un roi actif, ne rechignant jamais au travail et possédant une grande connaissance de la cour et de ses individus. M^{me} Roland demeure toutefois très lucide puisqu'elle sait que l'érudition du roi est vivement atténuée par une absence de force et de hardiesse dans l'esprit qui l'empêche de gouverner correctement. Il arrive aussi à la mémorialiste d'excuser Louis XVI en attribuant les nombreux désastres survenus pendant son règne à son épouse, Marie-Antoinette. Elle témoigne du fait que le roi, au vu de sa faiblesse, aurait été un homme tout à fait différent s'il n'avait eu à perpétuer la tradition monarchique de sa Maison et s'il avait épousé une femme raisonnable.

Ce regard nuancé s'explique également par la prise de position de la Gironde lors du procès de Louis XVI et de sa condamnation à mort puisque le parti, dans son ensemble, « désirait éviter le procès, ou tout au moins épargner le roi¹ ». En effet, la majorité des Girondins considéraient cette exécution comme un acte de violence qui ne pouvait devenir qu'un grave préjudice pour l'instauration de la République. La cruauté apparaît alors rédhitoire pour ces républicains qui ne cautionnent pas le fait que le sang puisse couler au sein d'une société qui s'apprête à évoluer. Considérant que l'exécution du roi revient à mettre en place une nouvelle tyrannie, Buzot écrit dans ses *Mémoires* que si l'appel au peuple avait été décrété et le roi épargné, « nous n'aurions pas à gémir sur les innombrables calamités dont la France est affligée² ». Dans ses *Mémoires*, M^{me} Roland prend la défense de Buzot, montrant qu'elle partage le même avis que lui quant au sort du roi. Elle dénonce alors les griefs prononcés par la Commune contre Buzot, cette dernière l'accusant « d'*aristocratie*, parce qu'il voulait appeler le peuple à l'exercice de sa souveraineté dans le jugement de Louis XVI³ ». Buzot avait, par la suite, voté la mort du roi avec un profond sentiment de douleur et en demandant toutefois un sursis. M^{me} Roland, rangée à l'avis de Buzot, porte un regard nuancé sur la figure du roi, blâmant et dénonçant fermement la volonté qu'a la Constitution de le condamner à mort. En dénonçant l'absurdité des griefs prononcés contre le Girondin, elle nous éclaire sur son propre raisonnement politique : n'étant point favorable à la mort du roi, elle montre envers lui un certain soutien, sans pour autant adhérer aux principes de l'aristocratie et de la monarchie. Dans sa notice biographique, M^{me} Carette nous éclaire à propos de cette modération politique :

¹ Albert Soboul, *Le Procès de Louis XVI*, Paris, Gallimard, 2014, p. 28.

² François Nicolas Louis Buzot, *Mémoires sur la Révolution française, précédés d'un précis de sa vie et de recherches historiques sur les Girondins*, par M. Guadet, Paris, Pichon et Didier, 1828, p. 53.

³ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 149.

La fuite du roi à Varennes l'exaspère, l'indigne, lui fait dépasser toute mesure. Si on eût dit alors à madame Roland qu'en abaissant la personne du roi et en le dépouillant de tout prestige on l'envoyait à l'échafaud, elle eût assurément repoussé avec indignation un tel dessein, car elle a horreur du sang répandu¹.

Certes, M^{me} Roland apparaît profondément scandalisée face à ce pouvoir résidant dans les mains d'un seul homme. Mais ce qui la scandalise encore plus, c'est cette violence à la fois tyrannique et sanguinaire à l'encontre de Louis XVI qui, malgré son statut de roi, demeure un être humain. Son regard nuancé participe à la conservation d'une liberté qu'elle juge indispensable et qu'elle partage avec Roland : « Certes ! Roland abhorrait la tyrannie et croyait Louis coupable, mais il voulait assurer la liberté et la crut perdue dès que les mauvaises têtes eurent pris l'ascendant² ». Ainsi, afin que la patrie conserve des valeurs telles que la liberté, l'égalité, la vertu et la morale, M^{me} Roland fait preuve d'une tolérance non seulement envers le roi mais également envers les aristocrates victimes des massacres.

La dénonciation des massacres : soutien et modération

« L'Assemblée rend des décrets qui sentent la peur ; la foule se porte à l'Abbaye, elle y massacre quinze personnes et parle d'aller à toutes les prisons³ ». Ces mots, prononcés à l'aube des massacres, assurent un avenir à la fois sombre et violent. Ancien officier devenu journaliste ainsi que « royaliste insouciant⁴ », Jourgniac de Saint-Méard est un des prisonniers de l'Abbaye vers qui sont dirigés les massacres. Finalement acquitté, il publie *Mon agonie de trente-huit heures*, ouvrage dans lequel il peint une atmosphère très semblable à celle de M^{me} Roland qui ne cesse d'en dénoncer les atrocités. Livrant alors maints détails à son lecteur, il écrit : « Il est de toute impossibilité d'exprimer l'horreur du profond et du sombre silence qui régnait pendant ces exécutions ; il n'était interrompu que par les cris de ceux qu'on immolait, et par les coups

¹ M^{me} Carette, *Madame Roland. Choix de mémoires et écrits des femmes françaises aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles*, op.cit., p. xix.

² M^{me} Roland, *Mémoires*, op.cit., p. 149.

³ M^{me} Roland, *Lettres. 1780-1793*, op.cit., t.2, p. 433. Lettre à Bancal du 2 septembre 1792. À propos de la violence et de l'étendue de ces massacres, Côme Simien écrit : « Plusieurs voitures chargées de prisonniers quittent l'Hôtel-de-Ville à destination de la prison de l'Abbaye. Tout au long du trajet, les détenus sont chahutés, injuriés, violentés. Arrivés à destination, une foule se saisit d'eux et les passe presque tous par les armes. Le massacre s'étend bientôt aux autres prisons de Paris : les Carmes, puis la Force, le Châtelet, la Conciergerie, Bicêtre et la Salpêtrière. Les mises à mort cessent progressivement le 4 septembre, laissant derrière elles entre 1100 et 1400 victimes. » (« Un ministre face aux massacres de septembre 1792 » dans *Danton. Le mythe et l'Histoire*, dir. Michel Biard et Hervé Leuwers, Paris, Armand Colin, 2016, p. 55).

⁴ Frédéric Bluche, *Septembre 1792. Logiques d'un massacre*, Paris, Robert Laffont, 1986, p. 61.

de sabre qu'on leur donnait sur la tête¹ ». Avec ses *Mémoires*, M^{me} Roland peint une atmosphère qu'elle n'a pas vécue mais dont elle connaît parfaitement les horreurs. Elle dénonce alors avec véhémence le « récit des boucheries de Septembre² » ainsi que ce spectacle « souillé de sang et de débauches³ ». Depuis sa cellule, la mémorialiste ne trouve pas toujours la force de relater à son lecteur l'intégralité des événements, ayant appris des « détails qui font frémir⁴ » et qu'elle n'a pas « le courage de tracer⁵ ». Pourtant, sa correspondance adopte une tonalité profondément différente en nous livrant les détails les plus sanglants :

Si vous connaissiez les affreux détails de ces expéditions ! Les femmes brutalement violées avant d'être déchirées par ces tigres, les boyaux coupés, portés en ruban, des chairs humaines mangées sanglantes !... Vous connaissez mon enthousiasme pour la Révolution, eh bien, j'en ai honte ! Elle est ternie par des scélérats, elle est devenue hideuse⁶ !

Relatant de manière très explicite les atrocités subies par les prisonniers d'Orléans, M^{me} Roland condamne cette Révolution qui devient de plus en plus radicale. Elle accuse les Montagnards, et plus spécifiquement Danton, d'être à l'origine de ces massacres qui s'opposent à un système républicain soucieux de l'humanité :

L'ami de ses semblables et de la liberté hait aussi puissamment et dénonce avec une égale vigueur la tyrannie royale ou populaire, le despotisme du trône, l'astuce des cours, les désordres de l'anarchie et la férocité des brigands⁷.

Ainsi, M^{me} Roland voit en ces massacres une profonde attaque contre la liberté et l'humanité. Condamnant vivement toute forme de violence, elle juge ces massacres, dirigés en partie contre des aristocrates et des prêtres réfractaires, aussi tyranniques et arbitraires que l'est la monarchie. Fin août 1792, les Montagnards répandent la menace d'un complot qui aurait été orchestré par les prisonniers eux-mêmes. Dans sa biographie sur M^{me} Roland, Pierre Cornut-Gentille fait part de cette idée qui ne cesse de circuler : « Les aristocrates, les prêtres et tous les scélérats contre-

¹ Jourgniac de Saint-Méard, *Mon Agonie de trente-huit heures*, Paris, Desenne Imprimeur-Libraire, 1792, p. 20.

² M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 271.

³ *Ibid.*, p. 360.

⁴ *Ibid.*, p. 128.

⁵ *Ibid.*

⁶ M^{me} Roland, *Lettres. 1780-1793*, *op.cit.*, t.2, p. 436. Lettre à Bancal du 9 septembre 1792. Pourtant, Côme Simien écrit que ces détails ne se sont pas produits et que M^{me} Roland s'écarte du réel afin « d'établir une ligne de faille entre deux familles politiques qui furent autrefois alliées, la Gironde et la Montagne » et de présenter à Bancal « le partage nouveau entre les bons patriotes et les scélérats qui ont rendu la Révolution hideuse ». (« Un ministre face aux massacres de septembre 1792 » dans *Danton. Le mythe et l'Histoire*, *op.cit.*, p. 65). Si les atrocités commises lors de ces massacres sont indéniables, il est possible que M^{me} Roland en ait accentué la barbarie afin d'être plus à même de discréditer et de condamner Danton.

⁷ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 125-126.

révolutionnaires qui peuplent les prisons ne vont-ils pas briser leurs chaînes pour égorger les patriotes ?¹ ». Selon M^{me} Roland, l'hypothèse d'un complot fomenté dans les prisons et dirigé contre les révolutionnaires n'est absolument pas fondée. Défendant ces aristocrates et ces prêtres, elle insiste sur la grande injustice dont ils ont été victimes. Danton apparaît, sous sa plume, comme l'unique responsable de ces atrocités puisque « l'histoire vomira [s]on nom avec horreur dans le récit des boucheries de Septembre² ». L'accusant de « dormir sur des monceaux de cadavres, ses victimes³ », elle condamne avec une grande fermeté ces actes sanguinaires qui apparaissent comme des attaques aux vertueux principes devant régir une République. Une nouvelle fois, le regard de M^{me} Roland s'adoucit, s'attendrit, se nuance face à des hommes qui, comme Louis XVI, détiennent tous les privilèges. N'adhérant pas à ces privilèges de classes, elle se montre toutefois conciliante envers les prisonniers aristocrates, affichant ainsi une forme de modération et de tolérance. M^{me} Roland éprouve un très grand mépris pour l'intolérance qu'elle condamne de manière explicite à divers endroits des *Mémoires*. Ainsi, à propos de Pierre-François Muyart⁴, elle écrit : « Je n'ai jamais rencontré d'homme dont la sanguinaire intolérance m'ait plus révoltée⁵ ». Se présentant comme une véritable femme des Lumières, elle considère que tous les individus doivent être égaux, doivent être acceptés tels qu'ils sont et doivent être traités avec le même respect qui leur est dû. Avec ce regard nuancé, M^{me} Roland manifeste son soutien aux prisonniers qui sont, selon elle, victimes de révolutionnaires dénués d'âme et d'esprit. Sa tolérance n'est pas uniquement dirigée vers les prisonniers aristocrates : elle s'étend également aux prêtres réfractaires et à tous ceux qui sont accusés et persécutés pour leurs idées royalistes. Très indulgente envers eux, elle n'accepte pas qu'ils aient été les victimes d'une si grande inhumanité et, afin de l'illustrer, rapporte les mots de Danton : « Je me f... bien des prisonniers ! Qu'ils deviennent ce qu'ils pourront⁶ ! ». Pour elle, l'humanité sombre dans la violence et la tyrannie. Ces arrestations arbitraires ainsi que ces massacres transforment sa vision de la Révolution qui lui apparaît désormais sous une forme des plus hideuses :

Les prisons regorgent d'hommes en place, de généraux, de fonctionnaires publics, et d'individus à caractère qui honoraient l'humanité ; la délation est reçue comme preuve de civisme, et le soin de rechercher ou de détenir les gens

¹ Pierre Cornut-Gentille, *Madame Roland. Une femme en Révolution, op.cit.*, p. 262.

² M^{me} Roland, *Mémoires, op.cit.*, p. 271.

³ *Ibid.*, p. 218.

⁴ Il s'agit ici du seigneur de Vouglans, qu'elle rencontre chez les demoiselles de La Motte et qui devait épouser Henriette Cannel.

⁵ *Ibid.*, p. 412.

⁶ *Ibid.*, p. 211.

de bien ou les personnes riches fait l'unique fonction d'administrateurs ignares et vils¹.

Condamnant ces trahisons – preuve de l'immoralité des révolutionnaires – elle s'insurge contre les persécutions qui sont dirigées vers les classes aisées. Plus encore, elle s'attaque au fait que ces massacres aient été perpétrés à l'encontre de prisonniers qui, malgré la divergence de leurs idées politiques, s'avéraient bien plus intègres que leurs bourreaux qui livraient « à l'oppression ses membres les plus distingués par leurs vertus et leurs talents² ». Son regard change alors de perspective, s'attachant à défendre les victimes d'une Révolution qu'elle considérait comme la bienfaitrice d'une nouvelle ère.

La défense qu'elle fait de Buzot lui permet de montrer l'absurdité des attaques perpétrées contre les Girondins qui, malgré leur modération, demeurent fidèles à l'idéal républicain :

On l'accusa de *royalisme*, parce qu'il prétendait que les mœurs étaient nécessaires dans une république, et qu'il ne faut rien négliger pour les soutenir ou les rectifier ; de *calomnier Paris*, parce qu'il abhorrait les massacres de Septembre et ne les attribuait qu'à une poignée de bourreaux gagés par des brigands³.

C'est tout le ridicule de certaines pensées révolutionnaires qui apparaît sous la plume de M^{me} Roland. Agissant pour le bien de la patrie, les Girondins demeurent les victimes d'accusations qui leur confèrent le redoutable statut de complice de la monarchie. S'il est vrai qu'une grande tolérance est éprouvée, il ne faut pas la confondre avec une quelconque volonté d'instaurer une nouvelle ère despotique. Cette tolérance est entièrement dirigée vers un seul et même dessein : la mise en place d'une République à la moralité exemplaire et soucieuse du bonheur de tous ses citoyens. Mais comment y parvenir lorsque nous sommes en présence d'actes aussi immoraux que le sont les massacres de septembre ? C'est par un profond courage et une force de caractère exemplaire que M^{me} Roland essaiera de conduire l'ensemble de son parti vers un idéal politique empreint de vertu et de morale.

¹ *Ibid.*, p. 360.

² *Ibid.*, p. 50.

³ *Ibid.*, p. 149.

2 – Attitudes et comportements : vers une réflexion sur le grand homme ?

« J'étudierai l'homme, je chercherai le vrai : voilà ce qui m'intéresse¹ ». M^{me} Roland, très intriguée par la nature humaine, se plaît à étudier les comportements des hommes qui constituent son cercle quotidien. Elle nous apparaît, dans ses *Mémoires*, telle une dramaturge ou une artiste peignant à la fois les attitudes et les caractères de son temps. Son image du grand homme vient des *Vies parallèles* de Plutarque et des héros dont l'auteur vante les qualités. Si certains hommes de son siècle possèdent ces qualités, M^{me} Roland ne cesse pourtant de constater, grâce à son expérience politique, « l'universelle médiocrité² » de son espèce qu'elle juge alors très pauvre. Si l'entreprise des *Mémoires* lui permet d'exposer son idéal politique en pratiquant l'éloge et le blâme, l'écriture épistolaire se mue en arme politique et lui permet de s'imposer en dénonçant de nombreux comportements masculins.

2.1 - La lettre : une arme politique pour s'imposer et dénoncer

La transformation d'un genre

L'écriture épistolaire est, au XVIII^e siècle, considérée comme l'apanage du sexe féminin, comme un « genre qu'on a voulu féminin et qu'on a féminisé³ ». Perçue par la société comme un véritable outil pédagogique, la lettre permet aux femmes de « rentrer dans le monde et dans la féminité⁴ » en exprimant à la fois des discours intimes et mondains. Vives et sensibles, elles sont jugées les plus aptes à exprimer leurs émotions à travers un genre censé s'éloigner de toute forme d'érudition et de discours savant. Leurs lettres deviennent alors le reflet de leurs propres vies, de « l'expérience féminine et de ses domaines privilégiés, famille, sentiment, enfance, vie privée⁵ ». Par son importante correspondance de jeunesse, largement destinée aux demoiselles Cannel, M^{me} Roland se conforme à cette visée restrictive de la lettre et demeure dans la sphère privée. Son modèle n'est autre que M^{me} de Sévigné dont les lettres qu'elle adresse à sa fille M^{me} de Grignan produisent alors sur son esprit de vives impressions :

¹ M^{me} Roland, *Lettres. Nouvelle série : 1767-1780, op.cit.*, t.2, p. 385. Lettre à Sophie Cannel du 29 février 1776.

² M^{me} Roland, *Mémoires, op.cit.*, p. 244.

³ Brigitte Diaz, « Les femmes à l'école des lettres. La lettre et l'éducation des femmes au XVIII^e siècle », dans *L'Épistolaire, un genre féminin ?*, Paris, Honoré Champion, 1998, p. 146.

⁴ *Ibid.*, p. 133.

⁵ Introduction de Christine Planté dans *L'Épistolaire, un genre féminin ?*, *op.cit.*, p. 16.

[...] les lettres de M^{me} de Sévigné fixèrent mon goût, son aimable facilité, ses grâces, son enjouement, sa tendresse me firent entrer dans son intimité ; je connaissais sa société, j'étais familiarisée avec ses entours comme si j'eusse vécu avec elle¹.

Si la correspondance de Manon Phlipon permet aux lecteurs d'entrer dans une douce intimité, la tonalité est amenée à changer lors de son entrée en politique et de son engagement. Les lettres subissent alors un changement radical : « En se vouant au politique, la lettre se métamorphose ; elle oublie sa fonction mondaine et les visées autobiographiques qu'elle assumait naguère sous la plume de Manon² ». Les épanchements les plus intimes du cœur et de l'esprit de M^{me} Roland font place aux événements révolutionnaires et permettent à la lettre de passer du domaine privé au domaine public. Pour certaines femmes de ce siècle, la lettre a été « l'instrument d'une prise de conscience et d'une prise de parole et surtout le premier geste d'une émancipation³ ». C'est alors le cas de M^{me} Roland qui trouve dans le genre épistolaire un moyen idéal pour lutter contre le pouvoir. L'écriture personnelle se transforme en une arme politique dont l'un des principaux objectifs est de dénoncer les défauts des hommes qui gouvernent. Dans son salon, M^{me} Roland reste en retrait et ne peut, comme elle le fait avec ses lettres politiques, raisonner les députés et critiquer leurs décisions :

Se taire quand on est seul n'est pas chose merveilleuse ; mais garder constamment le silence au milieu de gens qui parlent d'objets auxquels on s'intéresse, réprimer les saillies du sentiment qui vous opprime lors d'une contradiction, arrêter les idées intermédiaires qui échappent aux raisonneurs et faute desquelles ils concluent mal ou ne sont pas entendus, mesurer ainsi la logique de chacun en se commandant toujours soi-même est un grand moyen [...] d'augmenter la force de son âme⁴.

La lettre lui permet alors de s'émanciper des convenances et de s'exprimer en toute franchise. Lors de ces réunions, le simple fait de prendre la parole en tant que femme lui apparaît déplacé. L'écriture épistolaire apparaît profondément libératrice. Elle vient désinhiber cette femme dont l'unique désir est de pouvoir exprimer ses opinions politiques au plus grand nombre. Dans une de ses lettres à Bosc, M^{me} Roland insiste sur la très forte influence que peuvent avoir les femmes dans le domaine épistolaire ainsi que sur leur légitimité à faire de leurs lettres de réelles armes politiques :

¹ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 365.

² Manon Roland, *Correspondance politique*, *op.cit.*, p. 10 de la préface de Brigitte Diaz.

³ Brigitte Diaz, « Les femmes à l'école des lettres. La lettre et l'éducation des femmes au XVIII^e siècle », dans *L'Épistolaire, un genre féminin ?*, *op.cit.*, p. 146.

⁴ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 198.

Si cette lettre ne vous parvient pas, que les lâches qui la liront rougissent en apprenant que c'est d'une femme, et tremblent en songeant qu'elle peut faire cent enthousiastes qui en feront des millions d'autres¹.

Les hommes doivent se méfier des femmes qui ont, pour certaines, le courage de s'ériger en chef politique grâce au genre épistolaire. Les lettres de M^{me} Roland ne se confinent plus dans la sphère privée et possèdent un véritable impact sur les députés comme sur le peuple. L'heure n'étant plus aux doux bavardages mais à de véritables remontrances politiques, elles deviennent alors le meilleur moyen de se faire entendre.

La lettre au roi du 10 juin 1792

Parmi les lettres politiques de M^{me} Roland, celle du 10 juin 1792 adressée à Louis XVI est véritablement celle qui laisse transparaître son « image flamboyante d'égérie girondine² ». En mars 1792, Roland entre au ministère de l'Intérieur. En juin 1792, très irritée du comportement de Louis XVI qui « dupait habilement ses ministres en feignant de les laisser gouverner à leur guise³ », M^{me} Roland décide d'intervenir et de s'imposer politiquement. Si cette lettre est signée par son mari, la véritable autrice n'est autre que M^{me} Roland qui, comme elle l'écrit alors dans ses *Mémoires*, « fis la fameuse lettre⁴ ». Très irritée par les agissements du roi, elle l'est aussi par ceux des Girondins qui n'ont, selon elle, pas assez de caractère et qui ne peuvent s'imposer face à l'autorité du roi. Il est alors du devoir de l'homme – c'est-à-dire le sien – de « prendre à lui seul le rôle que ce corps aurait dû remplir⁵ ». Cette lettre, « tracée d'un trait⁶ », est un moyen de s'imposer et de dénoncer les « lenteurs du roi⁷ ». En effet, Louis XVI tarde à sanctionner des décrets qui s'avèrent primordiaux et qui « intéressent essentiellement la tranquillité publique et le salut de l'État⁸ ». Ces décrets sont ceux du 27 mai sur la déportation des prêtres réfractaires et du 8 juin sur la formation d'un camp de vingt mille gardes nationaux dans Paris. M^{me} Roland veut raisonner Louis XVI et lui montrer que ces mesures, « dont la sagesse et l'urgence ont frappé tous les bons esprits⁹ », doivent être prises immédiatement, sans quoi les citoyens seront

¹ M^{me} Roland, *Lettres. 1780-1793, op.cit.*, t.1, p. 53. Lettre à Bosc du 26 juillet 1789.

² Manon Roland, *Correspondance politique, op.cit.*, p. 10-11 de la préface de Brigitte Diaz.

³ Pierre Cornut-Gentile, *Madame Roland. Une femme en Révolution, op.cit.*, p. 223.

⁴ M^{me} Roland, *Mémoires, op.cit.*, p. 232.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*, p. 234.

⁷ *Ibid.*, p. 232.

⁸ Roland de la Platière, *Lettre écrite au roi, par le Ministre de l'Intérieur*, Paris, Imprimerie du Cercle Social, rue du Théâtre Français, 1792, p. 9.

⁹ *Ibid.*, p. 12.

obligés de recourir à la violence afin de se faire entendre. En effet, si M^{me} Roland apparaît dès le début de sa lettre plutôt calme et conciliante, les mises en garde et les menaces ne tardent pas à pleuvoir, donnant lieu à de véritables prophéties :

Il n'est plus temps de reculer, il n'y a même plus moyen de temporiser. La révolution est faite dans les esprits, elle s'achèvera au prix du sang et sera cimentée par lui, si la sagesse ne prévient pas des malheurs qu'il est encore possible d'éviter¹.

L'usage des négations temporelles et de l'anaphore du pronom impersonnel lui permet alors de renforcer la tonalité impérieuse de sa lettre, insistant sur son mécontentement et son désaccord. Il n'appartient alors qu'au roi de faire preuve de raison et de sagesse afin d'éviter que son pays ne bascule dans le chaos. Se montrant très ferme, M^{me} Roland n'hésite pas à s'opposer à Louis XVI en lui donnant de multiples ordres et en renouvelant de manière incessante ses menaces : « Si cette loi n'est mise en vigueur, les départements seront forcés de lui substituer, comme ils font de toutes parts, des mesures violentes ; et le peuple irrité y suppléera par des excès² ». Par l'énergie qu'elle s'emploie à transmettre dans cette lettre et par les injonctions qu'elle ne cesse de lancer, M^{me} Roland s'impose sur la scène politique et fait du genre épistolaire l'arme la plus efficace et la plus redoutable. Selon elle, « il ne s'agit point de juger ce que nous serons devenus dans un siècle, mais de voir ce dont est capable la génération présente³ ». Il n'est plus temps de parler mais d'agir. En effet, la confiance entre le peuple français et le roi ne « s'établira pas sur des protestations » car elle ne « saurait plus avoir pour base que des faits »⁴. M^{me} Roland veut, par cette lettre, faire réagir Louis XVI qui se montre faible et passif. Sachant pertinemment que « les mécontentements peuvent mener à tout⁵ », elle se montre beaucoup plus lucide que le roi sur le devenir de la patrie. Selon elle, la monarchie ne peut plus fonctionner et le roi court à sa perte. Reliant le salut de l'État au bonheur de Louis XVI, elle lui annonce de « cruelles angoisses et des malheurs certains⁶ ». S'il s'obstine à rester passif, le roi devra faire face à une insurrection populaire. Très irritée par ces agissements, M^{me} Roland fait part au roi de son incompréhension face à une situation qui pourrait être très simple : « Pourquoi faut-il que des retards lui donnent l'air du regret lorsque la célérité lui gagnerait tous les cœurs !⁷ ». Continuant

¹ *Ibid.*, p. 9-10.

² *Ibid.*, p. 11.

³ *Ibid.*, p. 6.

⁴ *Ibid.*, p. 9.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*, p. 10.

⁷ *Ibid.*, p. 12.

alors ses multiples reproches, elle adopte un ton qui se veut de plus en plus véhément, un ton empreint d'une vive colère, d'une profonde lassitude et d'une incompréhension se voulant de plus en plus marquée : « Juste ciel ! Auriez-vous frappé d'aveuglement les Puissances de la terre, et n'auront-elles jamais que des conseils qui les entraînent à leur ruine !¹ ». Ne comprenant pas cette incapacité à gouverner, elle dicte à Louis XVI la bonne conduite à suivre afin de ne pas devenir aux yeux du peuple « l'ami et le complice des conspirateurs² ». Le roi doit soutenir le peuple et approuver la Constitution pour devenir le « sujet de ses actions de grâce³ ». Ce n'est que de cette manière qu'il deviendra un homme de bien conforme à l'image que se fait M^{me} Roland du grand homme et sur laquelle il conviendra de se pencher par la suite. Or, nous l'avons vu, Louis XVI n'incarne point cette image du grand homme aux yeux de M^{me} Roland. Faible et passif, il ne respecte ni n'exécute la loi. Par l'écriture de cette lettre, par les ordres, les mises en garde et les menaces qui ne cessent de pleuvoir, M^{me} Roland entend dénoncer le comportement d'un homme qui est inapte à diriger la France. Vraie arme politique, cette lettre n'a d'autre but que de « provoquer le renvoi de Roland et de ses amis en prenant à témoin l'opinion populaire de la pureté des intentions révolutionnaires des ministres girondins⁴ ». À la manière d'un chef politique, M^{me} Roland s'impose et dénonce les faiblesses du roi de la même manière qu'elle ose le faire avec l'ensemble des députés.

Une tonalité impérieuse pour dénoncer la faiblesse des Girondins

« Elle est devenue pour l'histoire le juge le plus sévère de ses amis les Girondins⁵ ». Les mots de M^{me} Carette ne peuvent sonner plus justes. En effet, M^{me} Roland savait se montrer aussi critique envers ses amis qu'envers ses ennemis. Avant d'étudier ses lettres, il convient de prêter attention à la manière dont elle peint, dans ses *Mémoires*, les faiblesses de ses amis. En effet, M^{me} Roland y critique de manière très explicite le comportement des Girondins, leur reprochant notamment un profond manque de réflexion et de discernement :

Votre politique me paraît détestable (c'était à des députés que je parlais) [...] Mais vous êtes assez mes amis pour que je vous dise que vous raisonnez

¹ *Ibid.*, p. 12-13.

² *Ibid.*, p. 12.

³ *Ibid.*, p. 11.

⁴ Pierre Cornut-Gentille, *Madame Roland. Une femme en Révolution*, *op.cit.*, p. 235.

⁵ M^{me} Carette, *Madame Roland. Choix de mémoires et écrits des femmes françaises aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles*, *op.cit.*, p. xxv.

comme des petits garçons en politique. – Et les amis de rire, parce que je riais moi-même pour leur dire cette vérité¹.

D'une extrême franchise, M^{me} Roland n'hésite pas à gourmander ses amis qui, nous le voyons, accueillent de manière positive les critiques qu'elle leur adresse, même les plus sévères d'entre elles. Ces critiques se font dans un climat serein et décontracté et les Girondins semblent avoir à cœur d'écouter cette femme qui se montre réellement transparente avec eux. M^{me} Roland leur reproche alors leur incapacité à se comporter comme de grands hommes politiques. En effet, ils ne « savent point délibérer » et « certaine légèreté les entraîne d'un objet à l'autre sans leur permettre de procéder avec ordre, et de conduire jusqu'au bout l'analyse d'aucun »². Ainsi, ces « petits garçons », comme elle les appelle, ne ressemblent pas à son image du grand homme qui serait à la fois énergique et doué de raison. Si M^{me} Roland admire les principes pour lesquels se battent les Girondins, elle considère chez eux un profond manque de détermination lorsqu'il s'agit de prendre des décisions politiques. En ne faisant pas preuve de fermeté, ils mettent en place une politique qui ne s'avère pas pertinente pour le bien et le salut de leur patrie. Dans ses *Mémoires*, M^{me} Roland se souvient alors de ces réunions durant lesquelles nulle décision n'était prise et nul résultat n'était observé :

Ce qui me frappa davantage et me fit une peine singulière, c'est cette espèce de parlage et de légèreté au moyen desquels des hommes de bon sens passent trois ou quatre heures ensemble sans rien résumer. [...] J'aurais quelquefois souffleté d'impatience ces sages que j'apprenais chaque jour à estimer pour l'honnêteté de leur âme, la pureté de leurs intentions. Excellents raisonneurs, bons philosophes, savants politiques en discussion, mais n'entendant rien à mener les hommes, et par conséquent à influencer dans une assemblée, ils faisaient ordinairement en pure perte de la science et de l'esprit³.

Si M^{me} Roland ose, à certains moments, dénoncer de vive voix les faiblesses de ses amis, nous pouvons voir que ce n'est pas toujours le cas et qu'elle s'empêche parfois de leur faire part de son agacement et de sa lassitude vis-à-vis de leurs pratiques. Admirant leurs compétences à la fois intellectuelles et politiques, elle ne peut que constater l'absence de « justesse d'esprit » et de « fermeté de caractère »⁴ qui caractérise la plupart des ministres girondins. Se prêtant à des « causeries inutiles⁵ », ils délibèrent sans rien conclure et font de leur Conseil un « café où l'on

¹ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 208.

² *Ibid.*, p. 199.

³ *Ibid.*, p. 92.

⁴ *Ibid.*, p. 103.

⁵ *Ibid.*, p. 230.

s'amusait à des bavardises¹ ». Profondément peinée de cette situation, de ces hommes qui, avec davantage d'énergie et de hardiesse pourraient accomplir de grandes choses, M^{me} Roland utilise le genre épistolaire afin de les exhorter à l'action. Les critiques sont alors effectuées avec une vraie sincérité, ce qu'elle avoue elle-même à Brissot : « Il est vrai qu'en fait de principes je ne sais pas composer et que j'ai l'habitude, lorsque je pense mal de mes amis, d'aller leur en faire la confiance sans ménagements² ». Sans s'émouvoir ni se fâcher, elle dénonce leurs faiblesses par le moyen privilégié de la lettre qui lui assure une plus grande liberté de paroles.

Au fil de ses lettres, M^{me} Roland se pose en véritable chef girondin, dénonçant les défauts de ses amis et leur montrant leur faiblesse et leur manque de courage. Elle effectue ses critiques par l'utilisation d'une tonalité impérieuse et d'une verve combative qui permettent alors de faire ressurgir la profonde différence de caractère qui subsiste entre eux. En effet, nous sommes face à une femme qui s'avère bien plus courageuse et passionnée que les hommes de son parti. Cette passion se ressent profondément au sein de sa correspondance et y est déjà omniprésente, dès 1789, avant même que les Girondins ne siègent à l'Assemblée législative et à la Convention en 1792 et 1793. C'est ainsi qu'elle écrit à Bosc, le 26 juillet 1789 : « Vous n'êtes que des enfants ; votre enthousiasme est un feu de paille ; et si l'Assemblée nationale ne fait pas en règle le procès de deux têtes illustres, ou que de généreux Décimus ne les abattent, vous êtes tous f...³ ». Nous retrouvons une nouvelle fois, sous la plume de M^{me} Roland, cette association à la jeunesse qui conduit naturellement à l'insouciance et l'immaturation. En effet, les Girondins ne possèdent pas la force de caractère des grands hommes et ne parviennent pas à prendre les bonnes décisions. Si son écriture se veut véhémence, elle ne dérive jamais vers le vulgaire, comme l'atteste alors la toute fin de notre citation. M^{me} Roland apparaît donc comme une femme qui sait parfaitement maîtriser ses propos en toute situation. Mais la passion qu'elle exprime dans ses lettres apparaît véritablement grâce à la présence de nombreux effets de style. Dans une lettre du 3 mai 1790, à son ami Lanthenas, elle écrit : « Au feu ! Au feu ! Nous ne sommes pas au bout des crises, il s'en prépare de terribles⁴ ». La répétition de certains termes, associée à la présence d'une forte ponctuation, permet à M^{me} Roland de témoigner de son ardeur et de signaler à ses amis qu'elle demeure très active dans le combat, se situant au cœur même de l'action. Agissant comme une mise en garde, cette phrase atteste d'une grande prise de conscience qui se développe chez M^{me} Roland et dont semblent totalement dépourvus ses amis girondins qui manquent de jugement,

¹ *Ibid.*

² Manon Roland, *Correspondance politique (1790-1793)*, *op.cit.*, p. 34. Lettre à Brissot du 23 juillet 1790.

³ M^{me} Roland, *Lettres. 1780-1793*, *op.cit.*, t.2, p. 53. Lettre à Bosc du 26 juillet 1789.

⁴ Manon Roland, *Correspondance politique (1790-1793)*, *op.cit.*, p. 21.

de clairvoyance et de prévoyance face aux crises révolutionnaires. Le procédé de la répétition permet à l'épistolière de rythmer son propos et de mettre en valeur ses idées afin de convaincre ses destinataires :

[...] si d'ici à quinze jours vous n'avez pas déployé un grand caractère et des mesures importantes, il sera démontré que vous ne valez pas plus que les autres et qu'il faut tourner la roue jusqu'à meilleure rencontre. Rappelez-vous de vos projets sévères pour contenir les officiers et rendre de la confiance aux soldats ; rappelez-vous de la lettre à faire faire par le Roi à Luckner [...] Rappelez-vous de vos considérations sur la nécessité de réunir une grande force [...] Rappelez-vous, mon digne ami, que la justice est la bonté des hommes en place et la fermeté la qualité la plus difficile à y conserver¹.

En effet, l'anaphore de « rappelez-vous » renforce son discours qui se veut à la fois véhément et autoritaire. Pour M^{me} Roland, l'heure est venue d'agir. Les Girondins doivent se souvenir des grands principes pour lesquels ils se battent et des projets qu'ils ont proposés afin que la société puisse évoluer. C'est pourquoi M^{me} Roland, avec cette verve combative qui la caractérise, invite Servan, ou plutôt lui ordonne, de procéder à ce travail de rétrospection qui s'avère primordial. Servan, ministre de la guerre, fait partie du ministère Girondin qui doit agir vite et qui n'a, selon M^{me} Roland, aucune raison valable pour ne pas le faire. C'est alors que les menaces et les mises en garde se mettent également à pleuvoir en direction des ministres girondins. S'ils n'agissent pas, ils perdront toute dignité et s'éloigneront à jamais de l'image du grand homme républicain. M^{me} Roland s'enflamme pour la Révolution. Voulant que cette ardeur habite le corps et l'esprit des Girondins, voulant voir leur sang bouillir dans leurs veines, elle ne peut que constater leur grande faiblesse : « Quelqu'un de nos amis prétendait, avant que vous fussiez au ministère, que vous aviez un peu trop de feu. J'ai prétendu que vous n'aviez peut-être pas encore assez de ce trop [...] »². Pourtant, elle ne cesse de les encourager. En effet, elle « conserve sa sagacité pour porter un jugement sur ces hommes si faibles à son gré dans le grand rôle de réformateurs qu'ils s'attribuent. Elle les a connus, suivis, encouragés, elle a été le lien de leurs volontés éparses³ ». Toujours à Servan, elle écrit le 9 mai 1792 :

Entourez-vous de bons citoyens, pour être moins contrarié dans votre allure ; grondez vos collègues lorsque leurs conférences dégèneront en pures causeries, et ne vous trouvez pas de fois ensemble que vous n'ayez arrêté quelque chose d'utile⁴.

¹ *Ibid.*, p. 122-123. Lettre à Servan du 10 mai 1792.

² *Ibid.*, p. 122.

³ M^{me} Carette, *Madame Roland. Choix de mémoires et écrits des femmes françaises aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles*, op.cit., p. xxv.

⁴ M^{me} Roland, *Lettres. 1780-1793*, op.cit., t.2, p. 423.

La santé de Servan l'oblige, le 3 octobre 1792, à quitter ses fonctions de ministre. Il est possible que M^{me} Roland ait vu en lui un homme capable, malgré ses propres faiblesses, de raisonner les ministres girondins et de les exhorter à l'action. Travaillant de manière très étroite avec Servan et Barbaroux, elle écrit dans ses *Mémoires* que chacun « répétait qu'après une révolution qui avait donné de si grandes espérances, il ne fallait pas retomber dans l'esclavage, mais tout tenter pour établir quelque part un gouvernement libre¹ ». Ainsi, Servan semble l'un des mieux placés pour conduire les ministres d'une main solide et pour les gourmander en leur signalant qu'il est impensable de raisonner en pure perte comme ils ont coutume de le faire. Au fil des lettres, c'est une multitude d'ordres qui est donnée de la part d'une femme qui savait si bien s'imposer face à ses amis :

Faites éclater, tonner Desmoulins, Carra, Prudhomme, tous les papiers, tous les écrits ; que ce soit un cri si universel, si terrible, qu'il en impose à nos ennemis, qu'il éveille le peuple, excite sa vigilance et renverse toutes les intrigues. Il n'y a pas un instant à perdre, ou nous sommes perdus nous-mêmes².

Ces quelques lignes sont adressées à Lanthenas qui doit inciter les journalistes révolutionnaires à agir rapidement et à s'imposer par le pouvoir de leurs écrits. Collaborant au *Patriote français*, le journal révolutionnaire créé par Brissot, Lanthenas est le plus à même d'effectuer cette tâche que lui ordonne M^{me} Roland. Selon elle, les patriotes doivent employer toutes leurs forces afin de réveiller les esprits et de révéler la vérité sur les injustices du temps. Une véritable urgence se fait ressentir sous la plume de M^{me} Roland, le lecteur ayant la terrible sensation d'assister à une course contre la montre. Les impératifs s'enchaînent, dénotant aussi bien l'ardeur que la colère de l'épistolière qui écrit à Bosc : « Faites donc décréter le mode de responsabilité des ministres ; faites donc brider le pouvoir exécutif ; faites donc organiser les gardes nationales³ ». Injonctions et répétitions rythment la correspondance politique de M^{me} Roland qui apparaît profondément scandalisée par le comportement de ses amis : « Comment ! et vous aussi, vous voudriez vous distraire pour vous consoler ! Est-ce le rôle d'un patriote ! Il faut enflammer votre courage et celui de tous les bons citoyens, il faut réclamer, tonner, effrayer⁴ ». Les exclamations, ainsi que la gradation des injonctions énoncées à la fin, participent à l'amplification de son discours et à l'expression de son indignation. Un patriote ne doit pas

¹ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 108.

² Manon Roland, *Correspondance politique (1790-1793)*, *op.cit.*, p. 23. Lettre à Lanthenas du 3 mai 1790.

³ M^{me} Roland, *Lettres. 1780-1793*, *op.cit.*, t.2, p. 206. Lettre à Bosc du 20 décembre 1790.

⁴ *Ibid.*, t. 2, p. 220. Lettre à Bosc du 21 janvier 1791.

reculer face à l'adversité. Il doit lutter et faire preuve d'une grande bravoure afin de sauver sa patrie. Afin de réveiller les esprits des Girondins, M^{me} Roland leur indique les comportements qu'ils doivent adopter et dresse ainsi le portrait du grand homme, celui du patriote qui n'agit que dans l'intérêt de sa patrie, qui « oublie sa gloire même, pour ne veiller qu'au salut public¹ ». Dénonçant ouvertement leurs faiblesses, M^{me} Roland s'érige en réformatrice et en chef politique grâce aux nombreux ordres qu'elle leur donne. Elle est alors la seule à diriger, efficacement et durablement, d'une main de fer, le parti girondin :

Faire le procès de Louis XVI serait, sans contredit, la plus grande, la plus juste des mesures : mais vous êtes incapables de la prendre, et il ne faut pas raisonner sur cette hypothèse [...] vous ordonnerez l'information contre tous ceux qui ont concouru à sa fuite ; vous maintiendrez votre première mesure d'agir sans sanction royale, et, afin de mettre plus de régularité, d'activité dans la répartition et l'exercice des pouvoirs, vous nommerez, pour l'exécutif, un président national et temporaire, le tout provisoirement. Avec cette marche, vous suivez sans entrave toutes les opérations du gouvernement. [...] Cependant, mettez vos frontières en état de défense, ordonnez des munitions, veillez à vos finances².

Ne cessant d'ordonner et d'exhorter à l'action, M^{me} Roland se montre beaucoup plus lucide et réaliste que ses amis lorsqu'il s'agit de prendre des décisions politiques. Constatant avec peine leur incapacité à s'opposer à Louis XVI, elle leur impose de suivre avec une grande précision une démarche qui lui apparaît juste et efficace. Sans cette correspondance qui agit comme une véritable arme politique, nous pouvons nous demander si les Girondins auraient été en mesure de mener à bien leurs actions. M^{me} Roland se présente comme une femme qui réveille les esprits et qui gouverne les hommes afin de les sortir d'une torpeur qui ne doit pas s'éterniser. Elle semble toutefois la seule à prendre conscience de la gravité de la situation politique du pays :

Hâtez-vous de finir vos élections et que tout l'empire demande la nouvelle législature, elle sera le sceau nécessaire ; si celle-ci se prolonge, elle finira par nous trahir nous-mêmes, nous vendre à la cour, ou se rendre sénat aristocratique. Il faudrait profiter de ces grands mouvements pour appeler tous les citoyens à l'activité, pour réformer enfin les vices de notre Constitution³.

Ses ordres, qui semblent parfois s'adoucir avec l'utilisation du conditionnel, demeurent pour la plupart exprimés de manière très ferme et autoritaire. Considérant qu'il n'y a plus un moment

¹ Manon Roland, *Correspondance politique (1790-1793)*, op.cit., p. 71. Lettre à Brissot du 28 avril 1791.

² *Ibid.*, p. 86. Lettre à Bancal du 24 juin 1791.

³ *Ibid.*, p. 83. Lettre à Bancal du 23 juin 1791.

à perdre, M^{me} Roland peut se montrer particulièrement véhémement et insultante dans certaines de ses lettres, comme dans celle du 31 juillet 1792 destinée à Brissot. Aujourd'hui perdue, cette lettre a toutefois été longuement analysée par Sainte-Beuve qui la considérait « très importante historiquement¹ ». Selon lui, M^{me} Roland devient véritablement injurieuse et insultante envers Brissot dont elle loue pourtant la vertu dans ses *Mémoires*. Il convient alors de citer quelques lignes de cette analyse :

Aux approches de la crise imminente du 10 août², elle ne réclamait déjà plus, comme après Varennes, des mesures brusques, absolues : elle désirait que les sections réunies demandassent non *la déchéance*, difficile à prononcer sans déchirer l'acte constitutionnel, mais la *suspension provisoire*, qu'il serait possible, quoique avec peine, écrivait-elle à Brissot, d'accrocher pour ainsi dire à l'un des articles de la Constitution... Elle se plaignait du silence à l'Assemblée et de l'attitude incertaine de Brissot en des circonstances si menaçantes... [...] Elle cherche vainement un grand caractère propre à rassurer dans cette crise et à rallier le bon parti par ses conseils... Tout en excitant Brissot à être ce grand caractère, on voit assez qu'elle y compte peu et qu'elle le connaît *excessivement confiant, naturellement serein, même ingénu*³.

Modérée dans ses projets politiques, M^{me} Roland ne peut compter sur le soutien des Girondins qui s'avèrent lents, timides et incertains dans leurs décisions. Peu enclins à l'ardeur, à la force de caractère et à l'enthousiasme de M^{me} Roland, ils apparaissent comme des êtres faibles qui ne parviennent point à gouverner correctement. Si Brissot fait l'objet de ces attaques, la lettre de M^{me} Roland dénonce plus généralement la totalité du ministère girondin qui est « insuffisant en Révolution⁴ » et qui ne sait faire face aux dangers qui guettent la patrie. Insouciants et bien trop confiants dans leur politique, les Girondins ne ressemblent pas à ces grands hommes antiques tant admirés par M^{me} Roland, à ces héros de la république romaine qu'elle aimerait voir revivre devant elle. Scandalisée et révoltée face à leur manque de courage et de sagesse qui ne peuvent alors « assurer le succès des grandes transformations sociales dans lesquelles elle croit entrevoir le règne de la justice, de la fraternité et du bonheur universel⁵ », M^{me} Roland n'a de cesse de les réprimander et de leur imposer la marche à suivre. Se dressant face à eux, elle incarne alors, à elle seule, la force et la hardiesse dont toute révolution a besoin.

¹ M^{me} Roland, *Lettres. 1780-1793, op.cit.*, t.2, p. 429.

² C'est le 10 août 1792 que les sans-culottes s'emparent du Palais des Tuileries et emprisonnent Louis XVI et sa famille au Temple. Cette journée constitue la fin de la monarchie constitutionnelle mais également le début de la première terreur.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ M^{me} Carette, *Madame Roland. Choix de mémoires et écrits des femmes françaises aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles, op.cit.*, p. xviii.

2.2 – Entre l'éloge et le blâme : la construction d'un idéal politique

L'exemple de l'anecdote : une entrée dans l'intimité de l'homme

Étienne Souriau, dans son *Vocabulaire esthétique*, définit l'anecdote comme telle :

Court récit, écrit ou oral, de source personnelle ou non, relatant un fait de peu d'importance en soi, mais savoureux par des circonstances pittoresques ou plaisantes, ou par le contraste entre la notoriété des personnes mises en cause et le caractère familier de l'aventure¹.

M^{me} Roland utilise le genre de l'anecdote qu'elle insère dans la partie *Portraits et anecdotes* de ses *Mémoires* ainsi que dans ses *Anecdotes faisant suite à la seconde arrestation*. Ayant perdu une grande partie de ses *Notices historiques*, brûlées par Champagneux qui craignait de se voir arrêté, elle n'a d'autre choix que de « jeter çà et là, négligemment, ce qui se présentera à [son] esprit² ». Caractérisant ses *Portraits et anecdotes* de « morceaux détachés³ », M^{me} Roland affirme ne plus « savoir conduire la plume au milieu des horreurs qui déchirent [sa] patrie⁴ ». L'anecdote devient une autre manière d'écrire l'histoire, qui semble décousue et fragmentaire pour la mémorialiste, mais qui nous permet d'avoir accès à l'intimité des hommes de son temps et à percevoir plus amplement leurs qualités ainsi que leurs défauts. Souhaitant partager « des détails sur tous les faits et sur toutes les personnes tenant à la chose publique⁵ », l'anecdote, qui est un petit fait historique en marge des événements dominants, semble tenir une place de choix chez M^{me} Roland. Car si, comme l'écrit Étienne Souriau, l'anecdote est dépourvue de véritable importance, elle permet de révéler la vie privée d'hommes influents afin de critiquer la réalité politique. Permettant alors d'expliquer les actions publiques par des considérations privées, son importance ne doit pas être négligée. M^{me} Roland se conforme à son auteur fétiche, Plutarque, et perçoit comme lui cette nécessité de l'écriture qui considère l'homme dans sa particularité :

En effet, nous n'écrivons pas des Histoires, mais des biographies, et ce n'est pas surtout dans les actions les plus éclatantes que se manifestent les vertus ou les vices. Souvent au contraire un petit fait, un mot, une plaisanterie, montrent mieux le caractère que les combats qui font des milliers de morts, que les batailles rangées et les sièges les plus importants. [...] il faut nous permettre de pénétrer de préférence dans les signes distinctifs de l'âme et de

¹ Étienne Souriau, *Vocabulaire esthétique*, Paris, PUF, 1990, p. 122.

² M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 148.

³ *Ibid.*, p. 520.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, p. 147.

représenter à l'aide de ces signes la vie de chaque homme en laissant à d'autres l'aspect grandiose des événements de la guerre¹.

M^{me} Roland choisit alors de décrire de petites actions qui ne correspondent pas aux hauts faits de la Révolution mais qui permettent d'en éclairer les mécanismes et d'apporter un réel contenu moralisateur. En effet, il s'agit d'entrer dans l'intimité des hommes et de peindre leurs mœurs afin de démontrer s'ils correspondent ou non à cet idéal du grand homme politique que se fait M^{me} Roland. Nous remarquons que plusieurs de ses anecdotes concernent Pétion et sa famille. Pétion, révolutionnaire qui siégea avec les Girondins, fut accusé de royalisme et proscrit. M^{me} Roland le perçoit comme un « véritable homme de bien² » et s'emploie à nous décrire une scène relevant de la stricte intimité. Cette scène, qui serait restée méconnue sans les *Mémoires* de M^{me} Roland, s'avère parfaitement représentative du caractère doux et paisible de Pétion :

Après le repas, Pétion, assis sur une large ottomane, se mit à jouer avec un jeune chien de chasse avec l'abandon d'un enfant ; ils se lassèrent tous deux et s'endormirent ensemble, couchés l'un sur l'autre ; la conversation de quatre personnes n'empêcha pas Pétion de ronfler : « Voyez donc ce factieux, disait Buzot en riant ; nous avons été regardés de travers en quittant la salle, et ceux qui nous accusent, très agités pour leur parti, s'imaginent que nous sommes à manœuvrer³ !

C'est en pénétrant au cœur de cette intimité que le caractère de Pétion nous apparaît dans toute sa vérité et sa transparence. Aux moments des faits, Pétion et Buzot sont tous deux considérés par la cour comme des intrigants et des factieux. En se servant de l'écriture anecdotique, M^{me} Roland veut lever le masque et révéler la profonde humanité qui caractérise Pétion. Elle désire alors conjurer les diffamations qui n'ont cessé d'être prononcées à son encontre. Pétion devient l'incarnation de la fidélité, de la vertu et de l'innocence. Étant sage et docile, possédant à la fois l'enthousiasme et la naïveté d'un enfant, il apparaît incapable de fomenter le moindre complot. Mais si sa confiance et sa bienveillance sont valorisées sous la plume de M^{me} Roland, il est aisé de réaliser que Pétion, à l'instar de nombreux Girondins, n'a pas la force nécessaire pour être à la tête d'un parti politique. Cette anecdote révèle ainsi un double aspect de la personnalité et du caractère de Pétion, à savoir son amour pour la vertu et son incapacité à faire face aux dangers. Si, par ses anecdotes, M^{me} Roland tient à révéler que Pétion n'est pas un factieux, elle veut aussi

¹ Plutarque, *Vies Parallèles II*, Paris, Robert Laffont, 2001, p. 94.

² M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 151.

³ *Ibid.*, p. 151-152.

s'opposer aux accusations qui font de lui un royaliste. Sur la demande du roi, Pétion se rend à Versailles où il reçoit un accueil très particulier :

[...] ayant été appelé au château, au lieu d'y trouver le roi environné comme à l'ordinaire, ne l'ayant jusque-là jamais vu seul, il fut introduit dans son cabinet où personne autre ne paraissait être, et Louis XVI lui prodigua des témoignages d'affabilité, d'intérêt, même ces petites cajoleries aimables qu'il savait fort bien distribuer à volonté. Le léger bruit d'un froissement d'étoffe de soie derrière la tenture persuada à Pétion que la reine était présente sans être visible, et les caresses du roi le convainquirent de sa fausseté¹.

Pour Furetière, les anecdotes sont les « affaires secrètes et cachées des Princes² ». Nous voyons que cette définition est en parfaite adéquation avec la volonté de notre mémorialiste qui désire révéler les secrets politiques ainsi que la conduite privée des grands hommes. C'est ainsi que le lecteur entre dans l'intimité du roi et de la reine et assiste à un spectacle empli d'hypocrisie et de fausseté. Si le roi fait preuve d'une extrême gentillesse envers Pétion, il a en réalité un but très précis en tête : celui d'amadouer le Girondin afin qu'il consente à utiliser la somme de trois millions pour soutenir son règne³. L'immoralité du roi se dévoile dans la plus grande intimité, sans autre témoin que la reine. Les vices de Louis XVI s'opposent aux vertus de Pétion qui se refuse à des compliments dont il reconnaît la fausseté et qui ne pourront modifier sa réelle aversion pour la monarchie. Le roi profite de cette intimité pour mettre en place son stratagème mais Pétion n'est pas dupe. Ce petit fait permet d'éclairer le lecteur quant aux mœurs d'un roi qui ne cesse de faire preuve de déraison et de faiblesse. Grâce à l'anecdote, M^{me} Roland montre que Louis XVI, contrairement à Pétion, ne correspond pas à la vision du grand homme qu'elle se fait. L'anecdote lui permet également de dénoncer les atrocités endurées par la famille de ce Girondin qui a été persécutée et emprisonnée : « Quoi ! cette femme qui vivait ignorée au fond de sa province, arrivée à Paris seulement pour réclamer sa fille, elle est condamnée à mourir ? – Quelle profondeur d'iniquité dans cette condamnation !⁴ ». M^{me} Roland choisit de décrire un petit fait qui n'est pas un grand événement révolutionnaire mais qui lui paraît propre à montrer la « fausse et atroce application de la loi⁵ » et à dénoncer les dérives de la justice. En effet, M^{me} Pétion et son fils furent emprisonnés car « les exemples du jour apprennent aux femmes des

¹ *Ibid.*, p. 153.

² Furetière, *Dictionnaire universel*, La Haye, Arnout et Reinier Leers, 1690.

³ Louis XVI avait rejeté la proposition du ministère Girondin qui consistait à utiliser des fonds attribués au département des Affaires étrangères afin d'écrire des documents destinés à contrebalancer ceux de la cour. Le roi n'hésite pas à faire une nouvelle proposition, quelques jours plus tard, destinée à servir son propre intérêt.

⁴ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 298.

⁵ *Ibid.*, p. 299.

proscrits à se voir persécuter¹ ». La belle-mère de Pétion, M^{me} Lefèvre, fut envoyée à l'échafaud pour avoir essayé de sauver sa fille. L'anecdote permet alors à M^{me} Roland d'accentuer les vices d'une société qui ne répugne point à condamner nombre d'innocents. L'immoralité des hommes est fortement dénoncée par notre mémorialiste qui trouve, dans ces comportements cachés, une certaine explication à l'affreuse réalité politique.

Si l'immoralité de Louis XVI fait l'objet d'une anecdote, il en est de même pour celle du révolutionnaire Marat. En effet, M^{me} Roland dévoile à son lecteur une scène très intime au cours de laquelle M^{me} Montané, la femme du président du tribunal révolutionnaire, se rend chez Marat afin de plaider la cause de son cousin Bonnacarrère² qui a été arrêté :

Elle se fait annoncer chez lui : on dit qu'il n'y est pas ; mais il entend la voix d'une femme et se présente lui-même [...]. Il prend la main de la dame, la conduit dans un salon très frais [...] il s'assied à côté d'elle sur une ottomane voluptueuse, écoute le récit qu'elle veut lui faire, s'intéresse à elle, lui baise la main, serre un peu ses genoux, et lui promet la liberté de son cousin. « Je l'aurais tout laissé faire, dit plaisamment la petite présidente avec son accent toulousain, quitte à aller me baigner après, pourvu qu'il me rendît mon cousin. » Le soir même Marat fut au comité et Bonnacarrère sortit de l'Abbaye le lendemain ; mais dans les vingt-quatre heures l'Ami du peuple écrivit au président Montané ; en lui envoyant un sujet auquel il s'agissait de rendre un service qu'il fallut bien ne pas refuser³.

Séduisant M^{me} Montané, prétendant s'intéresser au sort de son cousin et feignant une certaine compassion, Marat ne se soucie en réalité que de ses propres intérêts et possède – comme nous l'avons vu pour le roi – un plan précis afin que ceux-ci soient parfaitement servis. À l'instar de Louis XVI avec Pétion, il va témoigner un fort intérêt pour M^{me} Montané afin d'avoir l'assurance que son mari, qui occupe alors une place importante, lui sera redevable d'un service. L'anecdote permet d'éclairer le lecteur sur le caractère intéressé de ces grands hommes qui ne pensent qu'à leurs propres affaires sans se soucier véritablement de celles d'autrui. Puisque la vie privée tend à éclairer la vie publique, M^{me} Roland s'emploie à dévoiler les vices cachés de ces hommes afin de prouver qu'ils ne sont pas dignes de gouverner la patrie. Par souci de vérité, la mémorialiste se doit de ne taire aucune facette de la vie de ces hommes pour lesquels elle entend prouver la moralité comme l'immoralité. M. et M^{me} Robert trouvent également leur place au sein de cette histoire anecdotique qui entend dévoiler leur manque de raison et de

¹ *Ibid.*, p. 298.

² Homme politique français, Bonnacarrère est accusé de complicité avec la cour.

³ *Ibid.*, p. 294-295.

sagesse. Leur ayant offert l'asile après la fusillade du Champ-de-Mars, M^{me} Roland constate avec irritation l'attitude fort désobligeante qu'ils adoptent à l'égard des récents événements :

M. et M^{me} Robert, que je supposais devoir être bien plus actifs et avoir des correspondances plus étendues comme journalistes, s'habillèrent doucement, causèrent après le déjeuner que je leur fis servir, et se mirent au balcon sur la rue ; ils allèrent même jusqu'à appeler par la fenêtre et faire monter près d'eux un passant de leur connaissance. Je trouvais cette conduite bien inconséquente de la part de gens qui se cachaient. Le personnage qu'ils avaient fait monter les entretint avec chaleur des événements de la veille, se vanta d'avoir passé son sabre au travers du corps d'un garde national ; il parlait très haut dans la pièce voisine d'un grand antichambre commun avec un autre appartement que le mien¹.

Les agissements privés des époux Robert révèlent leur imprudence et leur légèreté d'esprit face aux crises révolutionnaires. Ne prêtant pas réellement attention au monde qui les entoure, ils ne songent qu'à leurs propres intérêts et s'éloignent ainsi de la figure du grand homme altruiste et généreux. Si les Robert ne savent faire face aux situations de crises, ils se plaisent à tromper et escroquer leur entourage, faisant ainsi preuve de mœurs profondément répréhensibles :

M^{lle} Kéralio a tenté des entreprises de librairie qui lui ont donné lieu à faire une banqueroute frauduleuse, la veille de laquelle elle avait emprunté à *Lamétairie*, aujourd'hui député, cinquante louis à titre de prêt et d'amitié. Robert, son mari, s'est retiré durant cinq semaines, à la suite du massacre du Champ-de-Mars, chez l'avocat Leblanc, qui, pendant le séjour de Robert dans son appartement, a eu un secrétaire forcé et deux mille écus d'emportés ; tous deux sont brouillés avec le père Kéralio, à l'égard duquel ils ont agi indignement².

Divulguées lors d'un dîner chez M^{me} Roland, par un ami dont le nom est tu et en présence de ministres tels que Dumouriez et Brissot, ces anecdotes sur la vie privée et cachée de M. et M^{me} Robert n'auraient sans doute vu le jour sans les *Mémoires*. En mettant en lumière les faits privés qui régissent la vie de ce couple, M^{me} Roland semble vouloir montrer que le vrai caractère d'un individu se perçoit aisément dans les actions masquées et inavouées qui composent sa vie. Elles deviennent alors indispensables pour comprendre les mœurs et expliquer les actions publiques et politiques. M^{me} Roland se plaît à observer les mœurs de son entourage et pratique, par le biais de l'écriture, le discours épideictique.

¹ *Ibid.*, p. 175.

² *Ibid.*, p. 179-180.

L'éloge : la construction d'un idéal à la manière de Plutarque

M^{me} Roland est, depuis sa plus tendre enfance, très imprégnée de l'œuvre de Plutarque, de ses *Vies Parallèles* :

Plutarque semblait être la véritable pâture qui me convînt ; je n'oublierai jamais le carême de 1763 (j'avais alors neuf ans), où je l'emportais à l'église en guise de Semaine-sainte. C'est de ce moment que datent les impressions et les idées qui me rendaient républicaines sans que je songeasse à le devenir¹.

Ce sont les biographies de Plutarque, mettant en parallèle les représentants des peuples grec et romain, qui inspirent à M^{me} Roland cet idéal républicain, éveillant en elle « cette force et cette fierté qui en font le caractère² ». Prenant alors modèle sur le « véritable enthousiasme des vertus publiques et de la liberté³ » qu'elle ressent chez Plutarque, elle décide de dresser, au fil de ses *Mémoires*, le portrait qu'elle se fait de l'homme idéal. Pour M^{me} Roland, cet homme doit être le reflet du grand homme politique conçu par Plutarque et qui est imprégné de la *virtus* romaine. Notre mémorialiste est en quête de cette *virtus* qui est « la qualité du *vir*, de l'homme, énergique et courageux, prêt à soumettre sa vie personnelle aux nécessités vitales de la Cité⁴ ». Elle désire ardemment que l'ensemble des hommes politiques de son siècle s'inspirent et prennent exemple sur ces « modèles de vertu⁵ » que sont les héros de Plutarque. Selon elle, le grand homme doit être animé par une profonde volonté républicaine à l'instar de Brutus qui s'employa à défendre la République avec une grande ferveur. Plutarque dresse de lui un portrait vertueux et montre que, si Brutus fomenta un coup d'état contre César, ce fut essentiellement pour sauver la pureté de l'idéal républicain :

Ce qui fait le principal mérite de ces hommes, c'est la haine contre la tyrannie et l'aversion pour le mal. Or, ce mobile fut chez Brutus pur de tout alliage, car il n'avait aucun grief privé contre César, et c'est pour la liberté publique qu'il exposa sa vie⁶.

Face à un tel modèle de vertu et de bravoure, M^{me} Roland ne peut rester insensible. Les héros de Plutarque sont pour elle une véritable source de réflexions sur le monde qui l'entoure. De sa

¹ *Ibid.*, p. 323.

² *Ibid.*, p. 464.

³ *Ibid.*

⁴ Xavier Darcos, *Discours sur la vertu*, Revue des deux mondes, 2017, p. 151.

⁵ *Ibid.*

⁶ Plutarque, *Vies Parallèles II*, *op.cit.*, p. 545.

prison, elle interpelle alors Brutus avec des mots empreints aussi bien d'une douce mélancolie que d'une vive indignation face aux événements politiques :

O Brutus ! dont la main hardie affranchit vainement les Romains corrompus, nous avons erré comme toi. Ces hommes purs dont l'âme ardente aspirait à la liberté, que la philosophie avait préparés pour elle dans le calme de l'étude et l'austérité de la retraite, se sont flattés comme toi que le renversement de la tyrannie allait ouvrir le règne de la justice et de la paix ; il n'a été que le signal des passions haineuses et du débordement des vices les plus hideux¹.

Profondément admirative de ces héros qui ont su exercer leurs vertus au cœur de ces républiques antiques, elle est persuadée que « leur régime était le seul convenable² ». Il est alors impératif que les hommes du XVIII^e siècle s'inspirent de ce régime afin d'être en mesure de concourir au bien de leur patrie. Si M^{me} Roland s'inspire des actions de Brutus, c'est que celui-ci était « aimé du peuple pour sa vertu, chéri par ses amis et admiré des meilleurs citoyens³ ». Il estimait que son devoir était de « défendre la liberté et de mourir pour elle⁴ ». Face à ces propos, le lecteur ne peut que songer à la vision de M^{me} Roland qui apparaît en parfaite adéquation avec celle de Brutus. Selon elle, le grand homme doit être fort et énergique. Nous l'avons vu, M^{me} Roland ne peut supporter le spectacle de ces hommes passifs qui ne savent prendre des décisions car pour elle « la faiblesse est le pire de tous les défauts dans ceux qui gouvernent⁵ ». Si elle déplore l'absence de cette énergie chez de nombreux Girondins, elle en vante la présence chez son mari qui lui apparaît « excessivement ardent⁶ », possédant une « force d'âme » et une « prodigieuse activité »⁷ qu'elle admire mais qui ne sont pas assez marquées pour lui permettre de « gouverner aisément un empire⁸ ». Pour M^{me} Roland, les grands hommes doivent être « rigoureux dans les principes, fermes et rapides dans l'action⁹ ». Ne cessant de faire l'éloge de Buzot, elle loue « l'énergique liberté avec laquelle il s'exprime¹⁰ ». Si elle assimile son caractère à la douceur des vertus privées, elle voit également en lui un homme d'un « caractère élevé, d'un esprit fier et d'un bouillant courage¹¹ ». Cette ardeur, M^{me} Roland la retrouve lors des séances se tenant à l'Assemblée et à la Convention :

¹ M^{me} Roland, *Mémoires, op.cit.*, p. 359.

² *Ibid.*, p. 392.

³ Plutarque, *Vies Parallèles II, op.cit.*, p. 528.

⁴ *Ibid.*, p. 516.

⁵ M^{me} Roland, *Mémoires, op.cit.*, p. 80.

⁶ *Ibid.*, p. 157.

⁷ *Ibid.*, p. 81.

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Ibid.*, p. 148.

¹¹ *Ibid.*

On ne peut point effacer la conduite de Buzot dans l'Assemblée constituante, ni supprimer ses sages motions, ses vigoureuses sorties dans la Convention. [...] Buzot improvisait fréquemment, travaillait peu d'ailleurs, mais ne manquait jamais de s'élever contre tout système pervers ou nuisible à la liberté¹.

Nous le voyons, les Girondins possèdent tous une certaine faiblesse qui tend à nuire à leur parti. Mais, si Buzot ne déroge pas à cette caractéristique, M^{me} Roland perçoit en lui une très grande énergie digne du *vir* romain, de ce grand homme qui usait de son courage et de son ardeur pour le bien de sa patrie. Mirabeau² est également peint, dans les *Mémoires*, comme l'un des hommes les plus énergiques du microcosme politique :

J'entendis, mais trop peu, l'étonnant *Mirabeau*, le seul homme, dans la Révolution, dont le génie pût diriger des hommes et *impulser* une assemblée ; grand par ses facultés, petit par ses vices, mais toujours supérieur au vulgaire et immanquablement son maître dès qu'il voulait prendre le soin de le commander³.

Incarnant l'éloquence révolutionnaire, Mirabeau est doté d'une fougue et d'une détermination qui séduisent M^{me} Roland. Le considérant comme un puissant orateur, elle ne cesse de faire son éloge et de montrer qu'aucun homme, parmi ceux qu'elle connaît, n'est en mesure de déployer cette énergie propre à gouverner un pays :

C'était l'Assemblée ou sa commission des Vingt-un qui déterminait les choix ; il y avait là beaucoup d'hommes de mérite, et pas un chef ; pas un de ces êtres à la Mirabeau, propre à commander au vulgaire, à rallier en un faisceau les volontés des sages et à les présenter avec l'ascendant du génie qui se fait obéir dès qu'il se manifeste⁴.

Mirabeau apparaît comme l'unique homme capable de diriger la France d'une main de fer afin qu'elle ne sombre dans de multiples excès et dérives. En effet, M^{me} Roland affirme qu'il est nécessaire d'avoir « le contrepoids d'un homme de cette force pour s'opposer à l'action d'une foule de roquets, et nous préserver de la domination des bandits⁵ ». Dans son œuvre, Plutarque

¹ *Ibid.*, p. 150.

² En faveur d'une monarchie constitutionnelle, Mirabeau sera, après sa mort, haï par le peuple parisien. En effet, l'ouverture de l'armoire de fer le 20 novembre 1792 révèle sa correspondance avec le roi et fournit des preuves de sa duplicité. Si M^{me} Roland connaît les détails de cette affaire lors de l'écriture de ses *Mémoires*, la vision qu'elle a de Mirabeau ne s'altère pas. Demeurant objective, elle reconnaît ses talents de grand homme politique. Nous pouvons supposer que le regard nuancé que porte parfois M^{me} Roland sur le roi, ainsi que la modération dont elle fait preuve, l'incitent à demeurer conciliante et à continuer d'éprouver pour Mirabeau une grande admiration.

³ *Ibid.*, p. 191.

⁴ *Ibid.*, p. 111.

⁵ *Ibid.*, p. 192.

« souligne le mouvement naturel qui porte le héros vers l'action et dès son portrait le qualifie d'actif ou d'énergique¹ ». Il écrit au début de sa *Vie sur Caton le Jeune* : « Il avait pour réaliser ses désirs une force au-dessus de son âge. Âpre et rude envers les flatteurs, il était encore plus inaccessible à la crainte² ». S'il vante l'énergie de Caton, il vante aussi celle de Brutus qui, face au danger, « montra lui-même toutes les qualités d'un général et d'un soldat décidé à vaincre avec son bras comme avec son jugement³ ». L'image que se fait M^{me} Roland du grand homme s'avère parfaitement identique à celle que se fait Plutarque. Pour eux, le héros politique se doit d'être vigoureux et énergique. Le girondin Barbaroux est également peint, dans les *Mémoires*, selon ce modèle. Il nous est présenté comme un homme « actif, laborieux, franc et brave, avec toute la vivacité d'un jeune Marseillais⁴ ». Attachant une grande importance, comme Plutarque, à cette énergie politique, M^{me} Roland voit également en l'éloquence une qualité nécessaire afin de gouverner une patrie. Nous l'imaginons alors s'extasier, durant son enfance, devant celle de Caton le Jeune, décrite avec une grande précision par Plutarque :

Il s'exerça aussi à l'éloquence, comme instrument d'action sur les foules, persuadé que la sagesse politique a besoin, comme une grande ville, d'entretenir une force de combat. [...] De fait, sa parole n'avait rien de juvénile ni de fleuri, mais elle était directe, passionnée et rude. Néanmoins une grâce attrayante pour l'oreille recouvrait cette rudesse de la pensée, et le caractère de l'orateur y répandait un mélange de sérieux et de charme souriant qui ne manquait pas d'humanité. Sa voix, d'une ampleur suffisante, était assez forte pour être entendue d'une si grande foule, et elle avait une puissance et une intensité invincibles et inaltérables. Souvent il parla un jour entier sans se fatiguer⁵.

Nous l'avons vu, Mirabeau relève, pour M^{me} Roland, de cette grande figure de l'orateur antique qui sait manier les mots avec une extrême habileté. Louvet⁶, écrivain et homme politique proche des Girondins, est également doté de cette qualité qui lui permet de gagner à la fois l'estime et l'admiration de M^{me} Roland :

Il a prouvé que sa main habile pouvait alternativement secouer les grelots de la folie, tenir le burin de l'histoire et lancer les foudres de l'éloquence. Il est

¹ Françoise Frazier, *Histoire et morale dans les Vies Parallèles de Plutarque*, Paris, Les Belles Lettres, 2016, p. 268.

² Plutarque, *Vies Parallèles II*, *op.cit.*, p. 219.

³ *Ibid.*, p. 540.

⁴ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 165.

⁵ Plutarque, *Vies Parallèles II*, *op.cit.*, p. 221-222.

⁶ Il s'agit de Jean-Baptiste Louvet de Couvray et non de Pierre-Alexandre Louvet comme l'indique pourtant la note de Paul de Roux. En effet, ce dernier était un membre du tribunal révolutionnaire fidèle à Robespierre, ce qui ne correspond pas au Louvet de M^{me} Roland qui s'alignait sur les positions de la Gironde et qui publia, comme elle le décrit, un journal d'inspiration girondine, *La Sentinelle*, dont nous serons amenés à parler par la suite.

impossible de réunir plus d'esprit à moins de prétentions et plus de bonhomie ; courageux comme un lion, simple comme un enfant, homme sensible, bon citoyen, écrivain vigoureux, il peut faire trembler Catilina à la tribune [...]¹.

M^{me} Roland considère Louvet comme un grand orateur qui, à la manière de Caton le Jeune, sait allier force et sensibilité afin de rallier le peuple à la cause républicaine. Le héros de Plutarque se caractérise en effet par la puissance de sa voix mais également par l'humanité des sentiments qu'il exprime et qui incite le peuple à le supplier « d'user à sa guise de leurs personnes, de leurs biens et de leurs armes, car il valait mieux mourir en lui obéissant que se sauver en trahissant une si grande vertu² ». Comme Caton à la tribune et au sénat, Louvet sait se montrer féroce et redoutable à la Convention où il est élu député et durant laquelle il prononce des attaques contre Robespierre. Mais grâce à son humanité, il sait également conduire le peuple sur le chemin de la vertu républicaine. Les deux hommes n'ont alors qu'un seul but : celui de « rendre la liberté à sa patrie³ ». Cependant, M^{me} Roland se méfie de cette éloquence. Il est vrai que les grands hommes doivent savoir parler avec aisance et fluidité. L'utilisation du langage doit ainsi leur permettre de convaincre leur auditoire et de s'exprimer avec force et énergie. Mais notre mémorialiste n'a que trop de fois constaté qu'à l'Assemblée les hommes cachent leur manque de raison et d'intelligence par de grands discours bien construits et joliment amenés dans le but de séduire le public. Utilisant « plus d'adverbes que de raisons, et de pathos que de grandeur⁴ », ils pouvaient « demeurer deux heures à la tribune sans laisser perdre un instant et dire une seule vérité⁵ ». La raison étant une qualité indispensable au grand homme, M^{me} Roland tend alors à se méfier et juge important d'examiner en profondeur le caractère de ces orateurs. La raison et l'intelligence sont, comme nous pouvons le deviner, des qualités essentielles pour Plutarque et M^{me} Roland lorsqu'il s'agit de définir le grand homme. Dans ses *Vies*, Plutarque privilégie un « aspect psychologique » et montre « l'union intime de l'intelligence et de la volonté »⁶. Brutus apparaît comme « le plus modéré et le plus juste des hommes⁷ ». Possédant une « volonté droite et inflexible dans son attachement à l'honneur et à la justice⁸ », il « tempéra son humeur par l'étude des lettres et de la philosophie, et tourna vers l'action pratique sa nature grave et douce, réalisant ainsi, semble-t-il, un parfait équilibre dans le sens du bien⁹ ». Ainsi, le grand homme

¹ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 168.

² Plutarque, *Vies Parallèles II*, *op.cit.*, p. 257.

³ *Ibid.*, p. 254.

⁴ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 193.

⁵ *Ibid.*, p. 192.

⁶ Françoise Frazier, *Histoire et morale dans les Vies Parallèles de Plutarque*, *op.cit.*, p. 288.

⁷ Plutarque, *Vies Parallèles II*, *op.cit.*, p. 530.

⁸ *Ibid.*, p. 528.

⁹ *Ibid.*, p. 511.

doit travailler sans relâche afin de développer sa raison et d'amener son esprit vers la sagesse et la justesse. M^{me} Roland considère comme essentiel le choix d'un « individu qui raisonne ses opinions et paraît pénétré de bons principes¹ ». Il faut toutefois que cette intelligence s'accorde avec un caractère fort et énergique sans quoi le grand homme ne serait en mesure de « défendre la vérité dans les orages² ». Pétion possède cette raison tant recherchée par M^{me} Roland qui ne manque pas d'en faire l'éloge dans ses *Mémoires* : « Un jugement sain, des intentions pures, ce qu'on appelle la justesse de l'esprit, caractérisent ses opinions et ses écrits, marqués au coin du bon sens³ ». Véritable homme de raison, Pétion correspond à l'archétype du grand homme vanté par Plutarque et M^{me} Roland qui sait, grâce à sa sagesse, inspirer les foules afin d'œuvrer pour le bien de la patrie. Dans les *Mémoires*, Barbaroux apparaît « destiné à devenir un homme de mérite et un citoyen aussi utile qu'éclairé⁴ ». Doué de raison et se caractérisant par une grande volonté, il fait partie de ceux dont M^{me} Roland ne cesse de faire l'éloge :

Amoureux de l'indépendance, fier de la Révolution, déjà nourri de connaissances, aimant le travail et capable d'une longue attention avec l'habitude de s'appliquer, sensible à la gloire : c'est un de ces sujets qu'un grand politique voudrait s'attacher et qui devait fleurir avec éclat dans une république heureuse⁵.

L'acharnement pour le travail de ce vertueux républicain est à mettre en relation avec celui de Caton le Jeune qui, comme Barbaroux, se dévoue corps et âme pour les affaires politiques et sa patrie :

Ce qui frappait la foule, c'était son application assidue et infatigable à la tâche : aucun de ses collègues ne monta jamais à la Questure avant lui, ni ne s'en retira après lui. Il ne manqua jamais une séance de l'assemblée ou du sénat, craignant et surveillant ceux qui étaient prêts à voter par complaisance des remises de dettes ou d'impôts, ou des gratifications à n'importe qui⁶.

Selon M^{me} Roland, le grand homme doit faire preuve de discipline, de volonté et d'intelligence. Ce n'est qu'en se consacrant entièrement aux affaires d'État qu'il sera en mesure d'accomplir de grandes choses pour le bien du peuple. Avoir de l'esprit ne suffit pas. Il faut savoir réfléchir de manière judicieuse et faire preuve d'une grande force de caractère car, sans ces deux qualités,

¹ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 187.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 151.

⁴ *Ibid.*, p. 165.

⁵ *Ibid.*

⁶ Plutarque, *Vies Parallèles II*, *op.cit.*, p. 229.

M^{me} Roland ne reconnaît point « ce qu'on peut appeler un homme¹ ». Dans ses *Mémoires*, elle associe son mari à la sévérité des principes de Caton le Jeune. Nous retrouvons plusieurs fois l'expression « sévère comme Caton² » pour désigner Roland. Louant l'ardeur dont il fait preuve en politique, elle demeure objective, n'hésitant pas à nuancer ses compliments : « Laborieux, instruit, mais sans finesse pour épilucher son monde, sévère comme Caton, tout aussi opiniâtre dans ses idées, et aussi dur dans la répartie, mais peut-être moins précis dans la discussion, où la raideur se change quelquefois en *picotage*³ ». Si Roland est doué d'un tempérament à la fois fort, énergique et austère, il lui manque cette finesse de l'esprit dont M^{me} Roland est très friande et qu'elle juge alors indispensable en politique. Toutefois, il lui apparaît important que son mari possède ce « caractère inflexible, impassible et ferme à tous égards⁴ » décrit par Plutarque dans la *Vie de Caton le Jeune*.

Si le grand homme de Plutarque et M^{me} Roland est à la fois fort et énergique, grand orateur et sage et intelligent, il est également bienveillant dans ses relations avec autrui. Dans ses *Vies*, Plutarque esquisse « une image de l'homme politique parmi ses concitoyens : toujours proche du peuple⁵ ». Ainsi, les *Vies* s'occupent de la « morale sociale au travers des relations établies entre gouvernants et gouvernés⁶ ». Le grand homme doit se soucier du peuple et faire tout son possible pour concourir à son bonheur. Brutus œuvrait pour l'intérêt général. Particulièrement « doux, magnanime, inaccessible à la colère⁷ », il était profondément aimé du peuple qui avait confiance « dans la pureté de ses intentions⁸ ». Caton le Jeune allait « lui-même serrer les mains de ses électeurs, sans permettre à ses amis d'employer les manœuvres qui gagnent et flattent la foule⁹ ». Dans ses *Mémoires*, M^{me} Roland peint également l'image de cet homme vertueux et proche du peuple qui s'adonne au bien public avec un profond dévouement. Ainsi, elle écrit par rapport à Brissot qu'il est « impossible d'unir un plus entier désintéressement à un plus grand zèle pour la chose publique, et de s'adonner au bien avec plus d'oubli de soi-même¹⁰ ». Cette humanité, M^{me} Roland la retrouve également chez Buzot qui chérit son espèce et qui se montre « susceptible des plus tendres affections, capable d'élans sublimes et des résolutions les plus généreuses¹¹ ». Estimé par ses concitoyens qui ont une entière confiance en son jugement et en

¹ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 502.

² *Ibid.*, p. 64 et p. 209.

³ *Ibid.*, p. 209.

⁴ Plutarque, *Vies Parallèles II*, *op.cit.*, p. 219.

⁵ Françoise Frazier, *Histoire et morale dans les Vies Parallèles de Plutarque*, *op.cit.*, p. 332.

⁶ *Ibid.*

⁷ Plutarque, *Vies Parallèles II*, *op.cit.*, p. 528.

⁸ *Ibid.*

⁹ *Ibid.*, p. 250.

¹⁰ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 194.

¹¹ *Ibid.*, p. 148.

l'honnêteté de ses mœurs, Buzot incarne lui aussi cet idéal du grand homme que promeut M^{me} Roland dans ses écrits ; celui qui ne vit que pour servir sa patrie avec bienveillance et empathie, celui qui fait preuve d'une moralité exemplaire et qui est fidèle dans ses principes.

Si M^{me} Roland fait l'éloge de ces hommes politiques qui possèdent les mêmes qualités que les héros de Plutarque, elle n'hésite pas à blâmer et condamner ceux dont elle désapprouve les actions ainsi que les idéaux.

Condamner pour réformer : la mise en place du blâme

Dans ses *Vies*, afin de condamner la cruauté, Plutarque n'hésite pas à « frapper le lecteur par des images violentes¹ » et à montrer, par exemple, Catilina² « apportant à Sylla la tête d'un adversaire et rinçant ses mains souillées avec de l'eau lustrale³ ». À l'instar de son modèle, et dans le but de condamner la cruauté de la Révolution, M^{me} Roland frappe le lecteur par la dureté de certaines scènes mais également par les portraits sanguinaires qu'elle dresse de ses ennemis. S'il est peu fréquent d'associer Danton à la Terreur puisque « l'historiographie républicaine a préféré célébrer en lui l'homme de la patrie en danger et du sursaut national⁴ », il demeure, dans les écrits de M^{me} Roland, le responsable de tous les maux et l'homme qu'elle condamne le plus intensément. Dirigée contre Danton, son écriture devient pamphlétaire et effectue un parallèle avec les tyrans de l'Antiquité :

Ô Danton ! c'est ainsi que tu aigüises tes couteaux contre tes victimes.
Frappe ! une de plus augmentera peu tes crimes ; mais leur multiplicité ne peut couvrir ta scélératesse, ni te sauver de l'infamie. Aussi cruel que Marius⁵, plus affreux que Catilina, tu surpasses leurs forfaits sans avoir leur grandes qualités⁶.

Invoquant Danton comme s'il était à ses côtés, M^{me} Roland dénonce sa violence qui semble ne posséder aucune limite. L'interjection, l'injonction et les deux exclamations viennent appuyer

¹ Françoise Frazier, *Histoire et morale dans les Vies Parallèles de Plutarque*, *op.cit.*, p. 344.

² Homme politique romain, Catilina est connu pour ses conjurations visant à renverser le Sénat de la République romaine.

³ *Ibid.*

⁴ Annie Jourdan, « Terroriste avant la lettre ou terroriste à temps partiel ? » dans *Danton. Le mythe et l'Histoire*, dir. Michel Biard et Hervé Leuwers, Paris, Armand Colin, 2016, p. 99. Toutefois, Annie Jourdan ajoute que si Danton n'incarne pas la Terreur dans l'historiographie, il « n'en a pas moins prononcé le terme et ses dérivés ».

⁵ Caius Marius est un célèbre général qui domine la vie politique romaine de la fin du II^e siècle avant J.-C.

⁶ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 271.

un discours qui se veut puissant et exalté. L'image du couteau accentue avec force le caractère barbare et sanguinaire de cet homme politique. Voulant le mettre face à ses actes, M^{me} Roland fait appel à des références antiques qui lui permettent d'accentuer les atrocités commises durant la Révolution puisque Catilina et Marius sont tous deux connus pour la cruauté de leurs actions et la violence de leurs entreprises politiques¹. Elle veut, par ce parallèle, accentuer les vices des hommes de son temps et les blâmer ouvertement pour leurs actions sanguinaires qui se révèlent bien plus atroces que celles du passé. En effet, M^{me} Roland semble percevoir chez ces Romains certaines qualités qu'il lui est inconcevable d'imaginer en un homme tel que Danton qu'elle ne cesse de mépriser et d'avilir dans ses *Mémoires*. Ainsi, la Rome antique a eu ses tyrans mais la France du XVIII^e siècle en possède de plus redoutables qui s'élèvent en un plus grand nombre : « Jours affreux du règne de Tibère², nous voyons renaître vos horreurs, mais plus multipliées encore en proportion du nombre de nos tyrans et de leurs favoris³ ». Notre mémorialiste utilise très fréquemment la figure de l'hypotypose afin de rendre ses descriptions à la fois plus animées et frappantes pour son lecteur. À l'image des couteaux tenus par Danton succède alors celle du poignard, permettant d'insister sur la cruauté et la perversité de ce révolutionnaire :

Donnez-lui un poignard ; qu'il marche à la tête d'une horde d'assassins moins cruels que lui, auxquels il désigne ses victimes et dont il encourage les forfaits ; ou bien, gorgé d'or et de vin, laissez-lui faire le geste de Sardanapale : voilà *Danton*⁴.

Sous la plume de M^{me} Roland, Danton est représenté comme le seul et unique tyran à l'origine de toutes les atrocités de la Révolution. Condamnant sa soif de sang et de violence, elle l'associe également à la figure de Sardanapale, roi légendaire de Ninive en Assyrie. La littérature grecque le dépeint comme un mauvais souverain qui, enclin au luxe et à la débauche, causa la ruine de l'empire assyrien. Pour M^{me} Roland, Danton représente cet archétype de l'homme qui, par une mauvaise gestion politique, entraîne son pays vers la décadence et la destruction. Marat évoque cette figure du « lâche Sardanapale qui épuiserait les trésors de la France entière, et finirait par

¹ À ce sujet, M^{me} Roland s'indigne contre l'histoire qui ne peint pas « l'horreur de ces temps affreux » et qui passe sous silence les « cruautés de Marius » et les « sanguinaires expéditions de Sylla » qui fit « parquer et égorger six mille hommes qui s'étaient rendus à lui » (*Mémoires*, p. 359).

² Tibère est un empereur romain dont le règne est vivement critiqué par Tacite et Suétone, historiens antiques.

³ *Ibid.*, p. 299.

⁴ *Ibid.*, p. 207-208. Le « geste de Sardanapale » peut renvoyer à la vie dissolue de ce mauvais souverain mais aussi au célèbre épisode de sa mort qui le représente en un véritable tyran sanguinaire. Peignant cet épisode, Delacroix décide de fournir quelques explications à sa toile : « Les révoltés l'assiégèrent dans son palais... Couché sur un lit superbe, au sommet d'un immense bûcher, Sardanapale donne l'ordre à ses esclaves et aux officiers du palais d'égorger ses femmes, ses pages, jusqu'à ses chevaux et ses chiens favoris ; aucun des objets qui avaient servi à ses plaisirs ne devait lui survivre. » Sans doute M^{me} Roland voit en ce geste la violence et la tyrannie de Danton.

mettre le royaume à l'encan, pour satisfaire ses sales voluptés¹ ». S'il est considéré comme un bon vivant et un jouisseur, Danton est également, durant la Révolution, « un inconséquent, un versatile, un lâche aussi, prompt à se retirer à Arcis-sur-Aube quand le danger menace² ». M^{me} Roland voit en cet homme « le rire de la débauche sur les lèvres³ » et insiste à de nombreuses reprises sur le luxe, la violence et l'inconséquence politique qui le représentent et font de lui le digne héritier de Sardanapale :

La férocité de son visage dénonce celle de son cœur ; il emprunte inutilement de Bacchus une apparente bonhomie et la jovialité des festins ; l'emportement de ses discours, la violence de ses gestes, la brutalité de ses jurements le trahissent⁴.

Ayant « presque été la dupe de Danton durant quelques instants⁵ », elle a su lever son masque et découvrir la véritable nature d'un homme qui entreprend de séduire et flatter le peuple sous couvert d'apparences trompeuses :

Je n'ai jamais rien vu qui caractérisât si parfaitement l'emportement des passions brutales, et l'audace la plus étonnante demi-voilée par l'air d'une grande jovialité, l'affectation de la franchise et d'une sorte de bonhomie⁶.

M^{me} Roland ne peut appliquer « l'idée d'un homme de bien sur ce visage⁷ ». Elle constate très rapidement la fausseté et l'hypocrisie de ce révolutionnaire qui veut paraître ce qu'il n'est pas, c'est-à-dire un homme à la morale exemplaire. En le condamnant violemment et ouvertement, M^{me} Roland essaie tant bien que mal de réformer une société avilie sous le règne de la duplicité et de l'hypocrisie. En effet, le gouvernement regorge de tartuffes qui déguisent leurs véritables caractères afin de posséder davantage de pouvoir. Jean-Nicolas Pache en est un parfait exemple. Nommé ministre de la guerre par Roland en octobre 1792, il était déjà connu du couple pour le calme et la simplicité de son caractère ainsi que de bonnes mœurs qui faisaient de lui un homme fidèle. Mais M^{me} Roland, qui sait percevoir avec justesse les complexités de la nature humaine, n'est pas dupe du double-jeu qu'il décide de mener lors de son retour à Paris. Elle raconte alors

¹ Jean-Paul Marat, *Infernal projet des ennemis de la Révolution*, 1790, p.4. Toutefois, à l'inverse de M^{me} Roland, c'est Mirabeau que Marat compare à Sardanapale, le considérant alors comme un « vil scélérat, couvert de crimes et d'opprobre, pour qui rien n'est sacré ». M^{me} Roland, quant à elle, n'aura de cesse d'associer ces défauts à Danton.

² Hervé Leuwers, « Danton et Robespierre. Le duel réinventé » dans *Danton. Le mythe et l'Histoire*, *op.cit.*, p. 150. Ces accusations sont portées par Robespierre.

³ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 207.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, p. 209.

⁶ *Ibid.*, p. 113.

⁷ *Ibid.*

que « Pache reçut les épanchements de la confiance avec le silence d'un homme qui se déguise, s'opposa au Conseil à tous les avis de Roland, et ne vint plus le revoir¹ ». Condamnant les actes d'un homme pétri de fausseté et d'hypocrisie, elle ne cesse d'insister sur son immoralité :

Mais j'appris que cet homme, qui n'acceptait jamais les invitations de son collègue sous le prétexte de la retraite dans laquelle l'obligeait de vivre la multiplicité de ses travaux, recevait à sa table Fabre, Chabot et autres montagnards, s'entourait de leurs amis, plaçait leurs créatures, tous valets de comédie ou des ignorants, des intrigants leurs pareils, et que les honnêtes gens commençaient à murmurer et à gémir².

Feignant de partager les mêmes idéaux que les Girondins, Pache se tourne vers le parti adverse, déclame contre Roland et cherche à le renverser. M^{me} Roland dénonce « la bassesse, l'atrocité de cette conduite³ » qui la pénètre « d'indignation et de mépris⁴ ». Pache devient l'archétype de l'ambitieux qui, afin d'asseoir durablement son pouvoir, n'hésite pas à trahir ceux qui l'entourent. M^{me} Roland le représente comme un intrigant qui n'a eu de cesse de favoriser « l'oppression du corps législatif, la violation de la représentation nationale, la proscription de tout ce qu'il y a d'hommes vertueux⁵ » et qui a assuré la perte de son pays. D'une grande habileté, les hommes pourchassent la vertu et l'innocence en invoquant de faux prétextes :

Mais à quoi peut-on comparer la domination de ces hypocrites qui, toujours revêtus du masque de la justice, toujours parlant le langage de la loi, ont créé un tribunal pour servir leur vengeance, et envoient à l'échafaud, avec des formes juridiquement insultantes, tous les hommes dont la vertu les offense, dont les talents leur font ombrage, ou dont les richesses excitent leur convoitise⁶ ?

Selon M^{me} Roland, il est indéniable que la société baigne dans un climat à la fois mensonger et tyrannique. Affirmant le contraire, les hommes politiques n'aspirent en réalité qu'à servir leurs propres intérêts et délaissent par conséquent le bien public. Depuis sa prison, notre mémorialiste désire toujours aussi ardemment l'amélioration de cette société. Son moyen d'action ne pouvant passer que par l'écriture, elle s'emploie à dénoncer les atrocités de ces hommes et espère ainsi réveiller toute une génération qui ferme les yeux sur ces comportements :

¹ *Ibid.*, p. 159.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 160.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, p. 161.

⁶ *Ibid.*, p. 359-360.

J'ai appris, ce mois de mai dernier, que l'on tenait dans les prisons à Beauvais un nommé *Lefort*, très instruit de la participation de Danton au vol du Garde-meuble et qu'on le gardait en silence jusqu'au temps heureux où il serait permis de faire entendre la vérité et d'obtenir justice. Mais l'espérance d'un pareil temps me paraît devoir s'évanouir pour la génération présente¹.

Imprégnée malgré tout d'un certain pessimisme, M^{me} Roland se montre tenace et n'abandonne pas son entreprise visant à condamner les vices de ces hommes qui sont pour elle incapables de gouverner la France. Elle révèle les coulisses d'un spectacle affligeant qui semble agir pour la bonne cause mais qui n'est en réalité qu'une mascarade où les crimes sont tus. Danton apparaît comme le responsable du vol du Garde-meuble² et cette culpabilité, selon elle, ne peut être réfutée : « Un coup aussi hardi ne peut partir que de la main de Danton, et je ne serais pas mieux persuadée qu'il en est l'auteur, si je l'en avais entendu commander l'expédition³ ». M^{me} Roland, intimement persuadée du rôle joué par Danton lors de cette affaire, voit en lui un tyran qui jouit de ses crimes et qui règne, après avoir usé de son influence et « fait proscrire la probité qui lui déclarait la guerre⁴ ». Elle constate que son pays est avili sous la domination d'un homme sanguinaire capable de la plus cruelle des tyrannies. Afin de frapper son lecteur et d'attirer son attention sur la cruauté d'hommes tels que Danton, M^{me} Roland se plaît à utiliser des métaphores animales. Faisant appel à la férocité de certains animaux sauvages, elle écrit que les « journées de septembre ne furent que l'ouvrage d'un petit nombre de tigres enivrés⁵ » et que le genre de la fable « nous représente tous les animaux tremblants ordinairement à l'aspect du lion, venant l'insulter chacun à son tour lorsqu'il est malade⁶ ». Condamnant les responsables des massacres de septembre, M^{me} Roland utilise la figure du tigre pour amplifier le degré de violence qui a été atteint lors de ces journées. Elle veut insister sur la monstruosité de ces révolutionnaires et sur le carnage dont de nombreux innocents ont été victimes. Si M^{me} Roland évoque les animaux de la fable, c'est pour montrer à son lecteur que les ministres girondins tremblent face à la violence de révolutionnaires enhardis, qu'ils font preuve d'une extrême faiblesse puisqu'ils négligent la recherche des responsables de septembre, s'abaissant devant ces fauves et favorisant à leur tour les crimes et les insurrections. Ce n'est qu'une fois les adversaires hors d'état de nuire qu'ils décident d'agir et de s'insurger. Pour M^{me} Roland, il est nécessaire d'agir au plus vite. Sa plume

¹ *Ibid.*, p. 213.

² C'est dans la nuit du 16 au 17 septembre 1792 que sont volés les bijoux de la Couronne exposés dans le Garde-meuble national. Si des malandrins ont été arrêtés et condamnés, certaines rumeurs à propos des commanditaires du vol continuent à se propager. Danton est suspecté d'avoir fait remettre plusieurs bijoux au duc de Brunswick, le commandant des troupes d'invasion prussiennes, afin qu'il se retire hors du pays.

³ *Ibid.*, p. 210.

⁴ *Ibid.*, p. 213.

⁵ *Ibid.*, p. 360.

⁶ *Ibid.*, p. 85.

expose à nouveau une métaphore qui frappe le lecteur et donne de la puissance à son discours : « Notre gouvernement est une espèce de monstre dont les formes et l'action sont également révoltantes ; il détruit tout ce qu'il touche et se dévore lui-même : ce dernier excès fait l'unique consolation de ses nombreuses victimes¹ ». La France, gouvernée par « des magistrats qui font profession de débiter le mensonge, de vendre la calomnie, de préconiser l'assassinat² », sombre dans une sauvagerie qui semble ne plus avoir de limites. Les qualités du héros antique loué par M^{me} Roland sont vouées à disparaître au profit d'une tyrannie de plus en plus présente.

Si M^{me} Roland condamne la cruauté de Danton, elle s'aperçoit, depuis le fond de sa prison, que Robespierre n'est pas l'homme qu'elle s'imaginait être. Lisant le journal, elle constate les nombreuses accusations qu'il ne cesse de proférer contre l'ensemble des Girondins. Elle laisse alors aller sa plume, s'enflammant et transmettant à son lecteur la profonde indignation qu'elle ressent : « Ce Robespierre qu'un temps je crus honnête homme, est un être bien atroce ! Comme il ment à sa conscience ! Et comme il aime le sang !³ ». En effet, « à l'époque, elle le considère comme un homme courageux et fidèle, hostile au despotisme et à l'intrigue⁴ ». Sa vision change et ne correspond plus à celle de septembre 1791. Pour la postérité, Robespierre devient « tout à la fois le censeur intransigeant et craint de la Révolution, le responsable désigné de toutes les violences et le guide désavoué par ses propres troupes⁵ ». Si M^{me} Roland l'accuse notamment d'avoir permis les journées de septembre par la « radicalité de ses propos⁶ », ses accusations ne cessent de se diriger vers Danton ; Robespierre et Marat n'étant que de simples marionnettes :

Mon ami D^{ton} [Danton] conduit tout ; Robp. [Robespierre] est son mannequin, M^{at} [Marat] tient sa torche et son poignard, ce farouche tribun règne et nous ne sommes que des opprimés, en attendant que nous tombions ses victimes⁷.

Il convient de préciser que le substantif « ami », désignant Danton, est employé avec une grande ironie par M^{me} Roland. Écrivant cette lettre peu de temps après les massacres de septembre, elle ne peut ressentir envers lui qu'une haine viscérale. Si Robespierre et Marat prennent part à ces atrocités, Danton est, pour M^{me} Roland, celui qui dirige les opérations avec une grande fermeté :

Nous sommes sous le couteau de Robespierre et de Marat ; ces gens-là s'efforcent d'agiter le peuple et de le tourner contre l'Assemblée nationale et

¹ *Ibid.*, p. 358.

² *Ibid.*, p. 360.

³ *Ibid.*, p. 302.

⁴ Jean-Clément Martin, *Robespierre. La fabrication d'un monstre*, Paris, Perrin, 2016, p. 91.

⁵ *Ibid.*, p. 139-140.

⁶ *Ibid.*, p. 171.

⁷ M^{me} Roland, *Lettres. 1780-1793, op.cit.*, t.2, p. 436. Lettre à Bancal du 9 septembre 1792.

le Conseil. Ils ont fait une Chambre ardente ; ils ont une petite armée qu'ils soudoient à l'aide de ce qu'ils ont trouvé ou volé dans le château et ailleurs, ou de ce que leur donne Danton qui, sous main, est le chef de cette horde¹.

Faisant allusion à la prise des Tuileries du 10 août 1792 ainsi qu'aux massacres de septembre, M^{me} Roland blâme avec virulence Danton et ses deux complices. Les images du couteau et du poignard demeurent omniprésentes sous sa plume, permettant ainsi au lecteur de saisir toute la cruauté des événements. Profondément dénués de morale, ces révolutionnaires demeurent bien loin de l'image du grand homme peint dans les *Mémoires*. Si « Danton provoque aujourd'hui moins de passions qu'un Robespierre² », il est certain qu'il en provoque beaucoup plus dans les écrits de M^{me} Roland qui ne cesse de s'enflammer lors des passages qu'elle lui consacre.

Le grand homme de M^{me} Roland diffère largement de celui de ces révolutionnaires. Ainsi, Lazowski³, ayant pris « la tournure brutale d'un patriote enragé, la face enluminée d'un buveur et l'œil hagard d'un assassin⁴ », est considéré par les montagnards comme un « grand homme ignoré⁵ ». Avec un ton empreint d'une profonde ironie, M^{me} Roland dénonce ce qu'elle tend à considérer comme un manque de discernement à la fois ridicule et intolérable :

Assurément le peuple qui prenait l'un [Marat] pour son prophète et l'autre [Danton] pour son seigneur pouvait bien honorer Lazowski comme un *saint* ou un *héros*, ce qui est tout un dans la religion des septembristes⁶.

Si l'image qu'elle se fait du grand homme diffère de celle des montagnards, elle diffère aussi de celle du peuple qui perçoit en des hommes sanguinaires une grandeur d'âme et un héroïsme salvateur pour le pays. Aveugle, le peuple ne sait alors discerner le grand homme du tyran. M^{me} Roland blâme cette ignorance – et innocence – qui conduit la France à vouer un véritable culte à des hommes qui s'avèrent en totale antinomie avec les Girondins et les héros de Plutarque et qui ne correspondent nullement à son idéal politique.

¹ *Ibid.*, p. 434. Lettre à Bancal du 5 septembre 1792.

² Danton. *Le mythe et l'Histoire*, *op.cit.*, p. 10.

³ D'abord inspecteur des manufactures, Lazowski devient capitaine de quartier dans la garde nationale. Il fréquente Danton, Robespierre et Marat au club des Jacobins.

⁴ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 172.

⁵ *Ibid.*, p. 173.

⁶ *Ibid.*

3 – Une lutte contre l’obscurantisme

« Prenez un peu soin de notre mémoire, lorsqu’il ne restera plus qu’elle ; ils sont capables de la souiller, et tiennent peut-être déjà prêtes les impostures qu’ils viendront insérer dans nos papiers¹ ». La préservation du savoir est, pour M^{me} Roland, un fondement essentiel de la société. Très attachée à l’instruction et à la vérité, elle souhaite éclairer le peuple français maintenu dans une profonde ignorance par des dirigeants politiques qui ne cessent de comploter et de se jouer de lui. La presse, notamment le *Patriote français*, devient pour elle le moyen privilégié afin de diffuser des idées politiques et de lutter contre l’obscurantisme. Mais si le peuple est ignorant, il est également corrompu. Après les événements de 1792, M^{me} Roland constate avec amertume que ce peuple, en qui elle plaçait maintes espérances, sombre dans l’immoralité.

3.1 – Le peuple : entre ignorance, servitude et corruption

Le constat d’une ignorance et d’une manipulation

C’est dans une de ses lettres, adressée à Bosc et datée du 23 août 1790, que M^{me} Roland émet un constat on ne peut plus clair : « Le peuple est ignorant au dernier degré² ». Les français, faute d’instruction, ne savent réfléchir et penser par eux-mêmes. Dans *La Révolution française*, Albert Soboul explique que cette ignorance peut entraîner de fâcheuses conséquences. Prenant pour exemple l’inquiétude du peuple, en 1789, face à la crise économique et aux comportements des aristocrates, il écrit ces quelques mots : « Les gens du peuple, bien incapables d’analyser la conjoncture économique, attribuaient la responsabilité de la disette, souvent qualifiée de factice, à l’aristocratie et à sa volonté de nuire³ ». Le peuple apparaît alors incapable de comprendre et de prendre part aux actions économiques et politiques. S’il ne peut participer à ces actions, c’est qu’il se retrouve sans cesse écarté des grandes décisions relatives au sort du pays. En effet, M^{me}

¹ Manon Roland, *Correspondance politique (1790-1793)*, *op.cit.*, p. 129.

² *Ibid.*, p. 54.

³ Albert Soboul, *La Révolution française*, *op.cit.*, p. 32. Il s’agit d’une allusion à la Grande Peur qui se déroula de juillet à août 1789 et qui fit naître la crainte d’un complot aristocratique. Les paysans étaient en effet convaincus que des nobles embauchaient des brigands afin de dévaster les champs juste avant la récolte, se vengeant ainsi du Tiers État par l’instauration de la famine. Si la thèse de George Lefebvre donne du crédit à ce complot, l’article de Timothy Tackett vient la discuter, affirmant que « l’écrasante majorité des observateurs confrontés à la menace imminente utilise le mot brigands, ou un synonyme proche, sans aucune indication relative à une quelconque conspiration aristocratique ». S’empressant de donner crédit à des rumeurs, le peuple français ne fait donc pas acte de raison. (Timothy Tackett, « La Grande Peur et le complot aristocratique sous la Révolution française », *Annales historiques de la Révolution française*, 2004, p. 5).

Roland mentionne un « arrangement fait pour éloigner des Assemblées primaires la plus grande partie du peuple¹ ». L'ignorance de cette classe « passive et nécessairement esclave² » incombe alors aux hommes politiques qui préfèrent la confiner dans un état d'aveuglement afin de mieux la manipuler. Souhaitant éclairer ce peuple qui, dénué d'armes politiques, ne peut s'exprimer face au pouvoir, M^{me} Roland s'insurge vivement contre cette manipulation et écrit à Bancal :

Tous ces gens et leurs écrits font un grand tort à la bonne cause. Ils flattent les passions des *mécontents*, ils séduisent les *hommes légers*, ils ébranlent les *esprits faibles*. Ôtez tous ces êtres de la société, comptez la classe ignorante qu'ils influencent à leur manière, et voyez le peu qui reste de bons esprits, de personnes éclairées pour résister au torrent et prêcher la vérité³ !

Évoquant les écrits d'hommes tels que Burke⁴ et Tollendal⁵, elle veut insister sur leur profonde habileté à manipuler le peuple par des raisonnements et des arguments empreints de chaleur et d'énergie. Par la grande passion qu'ils introduisent dans leurs écrits, ils parviennent à duper le peuple, l'amenant alors à approuver des idées qui s'avèrent néfastes pour le bien public. Mal instruite, la nation ne possède pas cet esprit critique qui lui permettrait de se méfier de ces mots, cette hardiesse dans l'esprit qui lui permettrait de s'élever face à l'influence de ces hommes. Si la littérature joue un rôle important dans cette manipulation du peuple, il en est de même pour la presse qui est souvent utilisée à mauvais escient :

[...] ces feuilles atroces et dégoûtantes dont le style grossier, les sales expressions, répondent à la doctrine sanguinaire, aux mensonges impurs dont elles sont l'égout ; œuvres audacieuses de la calomnie, payées par l'intrigue à la mauvaise foi pour achever de ruiner la morale publique, et à l'aide desquelles le peuple le plus doux de l'Europe a vu pervertir son instinct au point que les tranquilles Parisiens, dont on citait la bonté, sont devenus comparables à ces féroces gardes prétoiriennes qui vendaient leurs voix, la vie et l'empire au plus offrant et dernier enchérisseur⁶.

¹ Manon Roland, *Correspondance politique (1790-1793)*, *op.cit.*, p. 21. Lettre à Lanthenas du 3 mai 1790.

² *Ibid.*, p. 95. Lettre à Bancal du 15 juillet 1791.

³ *Ibid.*, p. 67. Lettre à Bancal du 30 décembre 1790.

⁴ Edmund Burke, homme politique et philosophe irlandais, est connu pour ses *Réflexions sur la Révolution de France*, publiées en novembre 1790 et dans lesquelles il se livre à une profonde critique de la Révolution française, se déclarant alors son adversaire. Son ouvrage a exercé une influence considérable dans les milieux conservateurs et libéraux. Catharine Macaulay, historienne admirée par M^{me} Roland, s'est attaquée à l'argumentation de Burke.

⁵ Gérard de Lally-Tollendal, homme politique et homme de lettres français ainsi que partisan des idées de Burke, se positionne en faveur d'une monarchie à l'anglaise. Défendant notamment le droit de veto absolu du roi sur les projets de lois votés par l'assemblée, il est arrêté le 10 août 1792 pour avoir tenté, en vain, de faire sortir de France le roi et ses proches. Il est libéré le mois suivant.

⁶ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 168-169.

Si M^{me} Roland n'est pas dupe de l'immoralité de cette presse mensongère, ce n'est pas le cas du peuple qui, influencé et manipulé par ces écrits, ne perçoit plus la différence entre le bien et le mal. Face à cette masse pervertie et corrompue, M^{me} Roland ne peut rester de marbre. À ses yeux, la presse doit être utilisée pour transmettre des vérités, à la manière du *Patriote français* qui sera abordé par la suite dans notre étude. S'attachant à dévoiler ce principe de manipulation, le *Rapport du ministre de l'Intérieur* d'octobre 1792, nous dit :

L'idée de la souveraineté du peuple, rappelée avec affectation par les hommes qui ont intérêt à persuader au peuple qu'il peut tout, pour lui faire faire ce qu'ils veulent ; cette idée, mal appliquée, détachée à la suite des principes dont elle fait partie, a familiarisé avec l'insurrection, et en a inspiré l'habitude, comme si l'usage devait en être journalier. On a perdu de vue qu'elle est un devoir sacré contre l'oppression, mais une révolte condamnable dans l'état de liberté¹.

Le peuple, manipulé comme une marionnette, devient l'esclave des hommes politiques. Pour M^{me} Roland, ce sont à la fois les assemblées, les municipalités, et les députés montagnards qui sont à l'origine de cette corruption. À force d'intrigues et de fausses flatteries, ils trompent le peuple, le persuadant de pratiquer une violence de plus en plus extrême qui, pour l'ensemble des Girondins, va à l'encontre des principes de moralité et de liberté. M^{me} Roland s'indigne face à un spectacle mettant en scène « la profondeur des manœuvres et l'horreur de la corruption qu'emploie le despotisme pour asservir et dégrader l'espèce, pour conserver ou augmenter la stupidité des peuples, égarer l'opinion, séduire les faibles, effrayer le vulgaire et perdre les bons citoyens² ». C'est parce que le peuple n'est pas instruit que l'on se sert de lui afin d'engendrer la violence et l'insurrection. Ses membres, qui ne sont pas considérés dans leur individualité, deviennent pour le pouvoir politique une entité obéissante susceptible de se laisser corrompre et avilir. Dans ses écrits, M^{me} Roland expose de nombreuses fois l'ignorance du peuple qui est, selon elle, dangereuse pour l'avenir du pays :

J'ai trouvé sur la route, comme à Paris, le peuple trompé par son ignorance ou par les soins de ses ennemis, ne connaissant guère ou jugeant mal l'état des choses. Pourtant, la masse est bonne ; elle a une volonté juste parce que son intérêt est celui de tous, mais elle est séduite ou aveugle³.

¹ *Rapport du ministre de l'Intérieur à la Convention nationale ; Sur l'état de Paris*, 29 octobre 1792, l'an premier de la République, p. 15-16.

² Manon Roland, *Correspondance politique (1790-1793)*, op.cit., p. 113. Il s'agit de la lettre du 21 septembre 1791 adressée à Robespierre.

³ *Ibid.*

Selon elle, si le peuple est ignorant, il « ne se trompe pas longtemps grossièrement¹ ». Ce sont les ambitieux hommes politiques qui s'emploient à le manipuler et le corrompre, le persuadant alors qu'il agit de manière vertueuse et exemplaire. Prenant la défense d'un peuple qu'elle juge faible et innocent, M^{me} Roland réalise, notamment par le biais de ses lettres, un vrai plaidoyer.

Un plaidoyer en faveur du peuple

M^{me} Roland s'attache à défendre un peuple qu'elle considère comme la principale victime d'un pouvoir tyrannique et arbitraire. Ainsi, selon M^{me} Carette, « toute la pitié qu'elle éprouve, elle la réserve aux faibles et aux petits, pensant qu'en renversant l'ordre social on allait assurer à chacun une part légitime dans les biens de la vie² ». Se caractérisant par sa bonté, son altruisme et son humanité, M^{me} Roland ne peut qu'être touchée par les nombreuses injustices que subit le peuple. Elle le défend avec vigueur dans une lettre du 23 juillet 1790 adressée à Brissot :

Vous avez perdu de vue que l'exagération des torts aigrit les coupables, loin de les ramener ; que, dans le fait, le peuple n'agit jamais mal que par ignorance ; que son intérêt est toujours juste, parce qu'il est celui du plus grand nombre ; qu'ainsi on doit le prêcher quand il s'égare, mais non le blâmer légèrement, surtout lorsqu'il souffre³.

Faisant preuve d'une grande fermeté envers le Girondin, elle n'hésite pas, par souci de vérité, à le gourmander afin qu'il prenne conscience de l'étendue de son erreur. En effet, Brissot, dans un article du *Patriote français*, a peint « le peuple de Lyon comme emporté dans l'insurrection la plus violente, ayant incendié des barrières, forcé la main à la municipalité, fait des assemblées tumultueuses, commis des excès qui méritent d'être réprimés par la force, qu'on va réellement employer⁴ ». Il y a, selon M^{me} Roland, une réelle exagération des torts du peuple puisqu'il n'est « pas encore évident que le peuple de Lyon ait rien brûlé aux barrières dans cette circonstance ; les uns [l']ont assuré que cela n'était pas, les autres sont convenus qu'ils n'en avaient rien vu⁵ ». Elle critique alors les auteurs de cet article qui ont cruellement manqué de rigueur lors de leurs

¹ *Ibid.*, p. 115.

² M^{me} Carette, *Madame Roland. Choix de mémoires et écrits des femmes françaises aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles*, op.cit., p. xix.

³ Manon Roland, *Correspondance politique (1790-1793)*, op.cit., p. 31.

⁴ *Ibid.*, p. 30-31. Le *Patriote français* est un journal révolutionnaire, dirigé par Brissot et dont nous reparlerons dans la suite de notre étude. L'article en question, réfuté par M^{me} Roland, a probablement été écrit par Blot, notable de Lyon envoyé à Paris par la municipalité. Ayant validé la parution de cet article, Brissot apparaît, pour M^{me} Roland, aussi responsable que Blot.

⁵ *Ibid.*, p. 31.

recherches, n'ayant pas hésité à le publier sans être certains de la véracité de son contenu. Sur le peuple, de nombreuses rumeurs circulent. Agissant en vraie justicière, M^{me} Roland considère que la violence de ses actions se justifie par son ignorance ainsi que par la peur et l'insécurité qu'il ressent. Albert Soboul rejoint cette vision et écrit : « La réaction défensive découle de la peur. Si cette dernière a parfois dégénéré en panique, elle a le plus souvent porté le peuple à s'armer pour sa sécurité¹ ». Victime de la cruauté des grands, le peuple ne peut être blâmé et réprimandé pour une attitude qui apparaît alors pleinement justifiée. Lors de la Grande Peur, le peuple a été l'objet de diverses attaques, notamment de la part de nobles qui n'hésitaient pas à lui en attribuer l'entière responsabilité :

Certes, la crainte des brigands et du complot aristocratique pousse certains paysans à prendre les armes, à revendiquer leurs droits coutumiers et, plus rarement, à utiliser la violence, déclenchant de véritables paniques parmi les nobles, qui réussiront à résumer les événements aux « châteaux incendiés, [aux] seigneurs égorgés [et aux] ministres de la religion outragés »².

Le peuple est alors considéré comme le principal responsable de ces atrocités. Les nobles voient en lui une masse dangereuse qui doit être punie et contrôlée. Selon M^{me} Roland, le peuple décide de se rebeller car il est victime des nombreuses manigances et intrigues politiques qui ne cessent de graviter autour de lui. En effet, comme l'écrit l'épistolière à son ami Bancal, « on croit qu'un municipal, frère d'un député, a des intérêts communs avec le fermier des octrois, lequel, comme tous les gens de la finance, est très protégé par le ministre³ ». M^{me} Roland s'indigne face à cette hypocrisie qui ne fait que croître. Le peuple de Lyon est profondément dupé par la municipalité qui, lui ayant promis l'abolition des octrois⁴, revient sur sa décision et exige alors leur maintien. Dans une série de lettres datant de 1790, M^{me} Roland prend ouvertement la défense de ce peuple victime d'un pouvoir arbitraire. Si « la conduite du peuple n'est point révoltante, comme on l'a dépeinte⁵ », celle de la municipalité de Lyon est « du moins très inconséquente⁶ ». Se jouant du peuple, elle l'empêche de jouir de ce qui lui avait été promis. Victime d'une profonde injustice, le peuple, « perdant espérance en ses magistrats peu actifs⁷ », doit être plaint mais non blâmé.

¹ Albert Soboul, *La Révolution française*, *op.cit.*, p. 33.

² Guillaume Mazeau, « Émotions politiques : la Révolution française » dans *Histoire des Émotions. Des Lumières à la fin du XIX^e siècle*, dir. Alain Corbin, Paris, Éditions du Seuil, 2016, p. 110.

³ Manon Roland, *Correspondance politique (1790-1793)*, *op.cit.*, p. 28. Lettre à Bancal du 21 juillet 1790.

⁴ Cette série de lettres renvoie aux émeutes lyonnaises contre l'octroi qui ont eu lieu en juin et juillet 1789 puis en juillet 1790. L'octroi est une taxe perçue par les municipalités à l'importation des marchandises sur leur territoire. Les lyonnais se soulèvent afin de faire part de leur mécontentement face à cet octroi qui est accusé d'augmenter le prix des denrées en temps de disette.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*, p. 32. Lettre à Brissot du 23 juillet 1790.

Le présentant comme « lassé, impatienté, souffrant toujours¹ », M^{me} Roland condamne alors les nombreuses accusations qui ne cessent de pleuvoir contre lui : « On a envenimé la conduite du peuple ; il n'a rien incendié, suivant ce qu'on nous a mandé² ». Comme elle l'expliquait alors à Brissot, M^{me} Roland ne croit pas en ces rumeurs qui transforment le peuple en un vrai monstre assoiffé de sang et de violence. Ne cessant de les réfuter à travers ses lettres, elle entend prouver l'innocence d'un peuple trahi et manipulé :

On répandait ce matin que le peuple s'occupait à la dépaver [la ville], pour s'opposer à l'arrivée des troupes de ligne. Je ne crois pas encore à cette nouvelle ; on avait bien dit un jour qu'il était à brûler les barrières, auxquelles il n'a fait aucun mal³.

M^{me} Roland est scandalisée face à cette violence attribuée à un peuple dont les torts ne cessent d'être exagérés par la municipalité et le gouvernement. Selon elle, « la conduite d'un peuple qui réclame contre des maux dont il sent la douleur est toujours envenimée⁴ ». La municipalité, afin de légitimer sa conduite alors très injuste envers le peuple, l'accuse, par des récits inexacts, d'une violence sans limites. La condamnation du peuple lui permet de cacher la tyrannie dont elle fait preuve à chaque instant. Affaîssé « sous le joug d'octrois excessifs⁵ », réduit à la misère, à l'ignorance ainsi qu'à maintes injustices, le peuple est vivement défendu par M^{me} Roland qui, avec ses lettres, entend mettre un terme à ces rumeurs. En rétablissant la vérité sur les maux qui rongent le peuple, elle veut faire réagir ses amis qui sont, d'après elle, confinés dans une totale ignorance. Cependant, la compassion qu'elle éprouve pour le peuple lyonnais en 1789 et 1790 va se transformer, au fur et à mesure des événements révolutionnaires, en une véritable haine à l'égard du peuple parisien.

Un réquisitoire contre le peuple

Si ce plaidoyer en faveur du peuple apparaît de nombreuses fois dans la correspondance, il est beaucoup moins récurrent lorsque nous ouvrons les *Mémoires*. En effet, relatant la totalité des événements *a posteriori*, la mémorialiste a pu observer la passivité et la bestialité du peuple

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, p. 27. Lettre à Bancal du 21 juillet 1790.

³ *Ibid.*, p. 38. Lettre à Lanthenas et Bosc du 28 juillet 1790.

⁴ *Ibid.*, p. 31. Lettre à Brissot du 21 juillet 1790.

⁵ *Ibid.*

parisien. Dans son article, Guillaume Mazeau explique les raisons d'une telle conduite adoptée par le peuple :

La certitude d'être prochainement soi-même victime d'atrocités autorise les pires brutalités : c'est en raison de ce mécanisme préventif qu'après l'été 1790 les prêtres réfractaires ou de simples suspects sont parfois massacrés, lynchés, démembrés par des individus jusqu'ici sans histoires. [...] Pour les plus radicaux, cette violence est légitime : pour réussir à faire plier le pouvoir, le peuple n'a d'autre choix que de se saisir de la terreur et de la retourner contre ses oppresseurs¹.

M^{me} Roland adopte, face au peuple parisien, une posture radicalement différente de celle qu'elle avait face au peuple lyonnais. Si certains – les plus radicaux – consentent à cette violence, M^{me} Roland ne peut l'accepter. Il est impensable, selon elle, de répondre à la violence par la violence, au sang par le sang. Jugeant le peuple parisien complice des massacres de septembre, elle opère dans ses *Mémoires* une violente diatribe à son encontre :

Le sang me bout dans les veines lorsque j'entends vanter la bonté des Parisiens qui ne veulent plus de 2 septembre ! Et, justes dieux ! on n'a pas besoin de vous pour en exécuter un second, vous n'aurez qu'à le laisser faire comme le premier, mais vous étiez nécessaires pour recueillir les victimes, et vous vous prêtez complaisamment à les arrêter ; vous étiez nécessaires pour donner à l'action des tribuns qui vous gouvernent l'air d'une insurrection légitime, et vous approuvez leurs entreprises ; vous obéissez à leurs ordres, vous prêtez serment aux monstrueuses autorités qu'ils créent².

Dans un style énergique et passionné, M^{me} Roland interpelle le peuple, lui reprochant vivement sa complicité et sa passivité durant les massacres. Coopérant avec les révolutionnaires radicaux, leur obéissant sans émettre la moindre opposition, le peuple devient pour M^{me} Roland une entité asservie et avilie. Cette absence de réaction face aux atrocités de septembre lui est insoutenable. Le peuple, victime de cette servitude, aurait dû se soulever, s'émanciper et protester contre ces révolutionnaires assoiffés de sang. Avec la répétition de « vous étiez nécessaires », M^{me} Roland insiste sur l'asservissement d'un peuple qui, pour elle, n'a été qu'un outil dans la mise en place de ces massacres. Le peuple tend à devenir aussi féroce et bestial que ceux qui l'ont manipulé, adoptant une attitude sanguinaire et n'étant « plus fait pour rien sentir que la joie cannibale de voir couler du sang qu'il ne court pas de risque à répandre³ ». S'il ne risque rien, c'est qu'il se

¹ Guillaume Mazeau, « Émotions politiques : la Révolution française » dans *Histoire des Émotions. Des Lumières à la fin du XIX^e siècle*, op.cit., p. 110-111.

² M^{me} Roland, *Mémoires*, op.cit., p. 50.

³ *Ibid.*, p. 530.

cache derrière les révolutionnaires, ne perdant pas une occasion de dénoncer tel ou tel individu afin de satisfaire leur désir de violence. M^{me} Roland s'emploie à dénoncer cette attitude qu'elle juge profondément répréhensible :

Partout un infâme salaire attend celui qui peut offrir une victime ; les portiers des maisons, secrètement gagés, deviennent les premiers délateurs, et les domestiques ne sont plus que des espions¹.

Corrompu, le peuple nous apparaît dénué de vertu et de morale. Les hommes, lâches et égoïstes, ne cessent de se trahir, croyant par leurs intrigues œuvrer pour le bien de la patrie. Scandalisée, M^{me} Roland perçoit en ces actes une radicale opposition au principe de liberté devant régir une République. Se caractérisant désormais par ses sottises et ses crimes, le peuple ne se soucie plus de son prochain et perd progressivement humanité, bonté et altruisme :

Paris, comme une autre Babylone, voit son peuple abruti courir à des fêtes ridicules, ou se rassasier à des supplices d'une foule de malheureux sacrifiés à sa féroce défiance, tandis que les égoïstes remplissent encore les théâtres, que le timide bourgeois se ferme tremblant chez lui, où il n'est pas assuré de se coucher, s'il plaît à son voisin d'aller dire qu'il a tenu des propos inciviques, blâmé la journée du 2 juin, pleuré sur les victimes d'Orléans envoyées à la mort².

Prêts à tout, les parisiens ne sont plus dignes de confiance. Selon M^{me} Roland, la société devient l'emblème de la corruption et de l'hypocrisie. Le peuple se complaît dans une violence qui n'a plus de limites. Aimant assister aux cruautés que l'on inflige aux royalistes, il devient semblable à ces mêmes tyrans qui l'empêchaient de s'exprimer. Dans ses *Mémoires*, M^{me} Roland montre l'image d'un peuple éprouvant le besoin irrépressible d'assister à ces supplices, frémissant « de rage³ » quand ceux-ci sont retardés et étant « toujours prêt à exercer sa férocité sur quiconque entreprend de l'adoucir ou de la calmer⁴ ». Cette idée de spectacle se retrouve à maintes reprises sous la plume de M^{me} Roland qui veut dénoncer la perversité d'un peuple jouissant des atrocités commises devant lui :

Tout Paris laissa faire... tout Paris est maudit à mes yeux, et je n'espère plus que la liberté s'établisse parmi des lâches, insensibles aux derniers outrages qu'on puisse faire à la nature, à l'humanité, froids spectateurs d'attentats que le courage de cinquante hommes armés aurait facilement empêchés. [...] Non,

¹ *Ibid.*, p. 279.

² *Ibid.*, p. 281.

³ *Ibid.*, p. 360.

⁴ *Ibid.*

je ne connais rien, dans les annales des peuples les plus barbares, de comparable à ces atrocités¹.

Évoquant les massacres de septembre, M^{me} Roland peint l'image d'un peuple qui, corrompu par le vice, est à la fois barbare et insensible. Elle éprouvait, au début de la Révolution, une sincère compassion pour un peuple faible et assujéti qu'elle souhaitait à tout prix défendre. Mais, face à sa transformation et à son inhumanité grandissante, M^{me} Roland ne peut qu'éprouver à son égard une profonde aversion. Elle ne comprend point ce peuple qui « se prépare pour accélérer et généraliser les exécutions² » alors qu'il demeure toujours victime d'un esclavage dont le joug de fer ne cesse de s'appesantir sur lui. Selon elle, ce « peuple inconstant³ » ne fait que creuser « son propre tombeau⁴ » et consommer « la ruine publique⁵ ». Considérant que le seul récit de ces supplices aurait dû lui faire horreur, M^{me} Roland condamne avec une très grande vigueur ce peuple qu'elle ne reconnaît plus.

À la fois peignée par le sort du peuple et très irritée contre son comportement indigne d'une République, M^{me} Roland, à la fin des *Mémoires*, dresse le portrait d'un peuple idéal :

Juste ciel ! éclaire ce peuple malheureux pour lequel je désirai la liberté !... La liberté ! [...] Elle est pour le peuple sage qui chérit l'humanité, pratique la justice, méprise ses flatteurs, connaît ses vrais amis et respecte la vérité. Tant que vous ne serez pas un tel peuple, ô mes concitoyens ! vous parlerez vainement de la liberté⁶.

Ultime appel au peuple, ces quelques lignes insistent sur son profond manque de moralité et de vertu qui l'empêche d'agir pour l'intérêt général et le bien de la patrie. Œuvrant tout au long de sa vie pour la diffusion des idées, M^{me} Roland ne cessa de vouloir éclairer un peuple contaminé par le vice et la corruption afin qu'il devienne digne de son idéal républicain.

¹ *Ibid.*, p. 129.

² *Ibid.*, p. 361.

³ Manon Roland, *Correspondance politique (1790-1793)*, *op.cit.*, p. 118. Lettre à Roland du 30 novembre 1791.

⁴ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 358.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*, p. 575-576.

3.2 – La presse comme outil de diffusion

La presse révolutionnaire et l'exemple du Patriote français

Force est de constater que la presse connaît une grande importance lors de la Révolution comme l'indique Jeremy Popkin dans son ouvrage entièrement dédié à ce sujet :

La nouvelle presse révolutionnaire offre aux lecteurs l'embarras du choix. Choix d'une idéologie politique d'abord : si presque tous les journaux débutent en saluant l'ère nouvelle, des différences d'esprit font surface dès l'automne 1789. On trouve des journaux « patriotes » comme ceux de Brissot et de Camille Desmoulins, des journaux modérés, des journaux qui essaient de passer pour neutres, des journaux franchement contre-révolutionnaires, et des journaux extrémistes comme l'*Ami du peuple* de Marat¹.

Voyant dans la presse le « moyen de lier le peuple à ses représentants par une communication transparente et réciproque² », Brissot décide de fonder le *Patriote français*, journal se ralliant aux idées républicaines et qu'il qualifie de libre, impartial et national. Animés par un profond souci de vérité et désirant instruire un peuple jugé ignorant, les époux Roland collaborèrent à ce journal, M^{me} Roland y participant activement :

Brissot fit beaucoup d'écrits du moment, qui nous étaient tous envoyés, et commença son journal, et nous lui communiquions toutes nos idées. Chargée ordinairement de ma correspondance, je trouvai cette tâche d'autant plus agréable que dans les circonstances ; mes lettres faites avec feu, plaisaient à Brissot, qui souvent en composait quelques morceaux de son journal, où je les retrouvais avec plaisir³.

Rien ne lui procure plus de plaisir que de partager ses opinions politiques avec le peuple. M^{me} Roland, enflammée par la Révolution, s'enflamme également pour ce journal qu'elle considère profondément bénéfique pour l'intérêt général. S'indignant de la situation du peuple qui ne peut avoir accès aux informations politiques dont il devrait pourtant bénéficier, elle s'emploie alors très activement à cette nouvelle tâche de journaliste. Toutefois, souhaitant cacher son identité,

¹ Jeremy Popkin, *La Presse de la Révolution. Journaux et journalistes (1789-1799)*, Paris, Odile Jacob, 2011, p. 52.

² *Ibid.*, p. 114.

³ M^{me} Roland, *Mémoires, op.cit.*, p. 191.

son nom ne sera pas révélé par Brissot. Son ami Bosc, premier éditeur de ses écrits, nous révèle cette participation très active respirant l'énergie et la passion :

La citoyenne Roland m'adressait, presque tous les courriers depuis le commencement de la Révolution, des lettres aussi chaudes en patriotisme que celles qu'on vient de lire ; mais je n'ai gardé que celles qu'il n'était pas intéressant de faire circuler. Soit qu'elles fussent adressées à moi ou à Lanthenas, je les faisais passer à ce dernier qui les communiquait à Brissot et autres, et elles ne me revenaient point. Beaucoup ont servi à faire dans différents journaux, et principalement dans *Le Patriote français*, des articles remarquables par leur énergie et la justesse des réflexions qu'ils contenaient¹.

M^{me} Roland entreprend de mettre son âme et son esprit au profit du *Patriote français* qui promet d'éclairer tous les citoyens, collant « de plus près aux événements² » et donnant « aux lecteurs l'impression de les vivre au galop, et non plus au petit trot de l'Ancien Régime³ ». Ce journal devient pour elle l'endroit idéal afin de lutter contre l'obscurantisme instauré par le pouvoir, lui permettant alors de diffuser au peuple des savoirs et des vérités politiques. Faisant preuve d'un dévouement exemplaire envers les citoyens, elle se lance avec chaleur et enthousiasme dans la rédaction de ses lettres. Si le journal éclaire la nation, il se promet d'exprimer les vœux de tous les citoyens et de défendre leurs droits. *Le Patriote français* devient un allié pour le peuple. En effet, il est possible de lire sur son entête : « Une Gazette libre est une sentinelle qui veille sans cesse pour le peuple⁴ ». Son article premier, datant du mardi 28 juillet 1789, annonce :

L'objet est, en instruisant le Public des opérations de l'Assemblée Nationale, de répandre partout les lumières qui préparent une Nation à recevoir une Constitution libre. On s'attachera, surtout, & à défendre les droits du Peuple, qui, maintenant, a plus à craindre de l'Aristocratie que du Despotisme [...] On s'attachera à donner les Nouvelles les plus fraîches, & le Public doit surtout compter sur leur authenticité, parce qu'on a pris les précautions les plus grandes pour être fidèlement instruit⁵.

Apportant à la fois clarté et vérité, le *Patriote français* souhaite constituer un lien entre le peuple et la classe politique. En éclairant le peuple de façon juste et morale, il souhaite que sa légitimité repose sur « une opinion publique qui n'est pas simplement manipulée par ceux qui détiennent

¹ M^{me} Roland, *Lettres. 1780-1793, op.cit.*, p. viii.

² Jeremy Popkin, *La Presse de la Révolution. Journaux et journalistes (1789-1799), op.cit.*, p. 52.

³ *Ibid.*

⁴ Cet entête figure sur tous les numéros du *Patriote français* disponible en ligne sur Gallica.

⁵ *Le Patriote français : journal libre, impartial et national / par une société de citoyens, & dirigé par J.P. Brissot de Warville*, Paris, Éditeur Buisson, p. 1. Numéro en ligne sur Gallica à la date du 06 mai 1789.

le pouvoir¹ ». Ce souci de vérité apparaît indispensable pour Brissot qui écrit alors : « On peut enseigner au même instant la vérité devant des millions d'hommes ; par la presse, ils peuvent la discuter sans tumulte, opiner de sang-froid, et donner leur opinion² ». Le *Patriote français* entend s'émanciper de toute intrigue politique afin de proposer un contenu franc et honnête sur les travaux des assemblées. M^{me} Roland, qui ne cesse de lutter pour la vérité, partage vivement cette opinion. Pour elle, la presse doit se présenter comme l'emblème de la vertu et de la morale. Elle doit instruire de ses lumières un peuple qui est tenu éloigné de toute vérité politique. Ainsi, lorsque Bancal lui partage des informations sur le gouvernement anglais, elle lui répond :

J'imagine que Brissot en fera quelque usage, sans quoi je chercherais à le faire publier dans quelques feuilles. Il nous est utile d'exciter les bons esprits à faire des comparaisons de la constitution d'Angleterre avec celle que nous devons éviter, et les avantages dont nous pouvons nous prévaloir³.

Il est primordial, selon M^{me} Roland, que le peuple puisse bénéficier de savoirs politiques venant de pays autre que la France. En effet, observer les différents gouvernements lui permettrait alors de déterminer quelles sont les conditions afin d'obtenir un régime vertueux et soucieux du bien général. Si M^{me} Roland admire le travail de Brissot, elle émet toutefois quelques critiques quant à certains sujets qui ne lui paraissent pas assez développés : « Je ne suis pas contente de Brissot, dans ces grandes circonstances ; je voudrais que sa feuille fût toute instruction sur cette matière, je la trouve toute gazette sur les événements⁴ ». Évoquant notamment la fuite du roi à Varennes, M^{me} Roland considère que Brissot ne traite pas avec assez de profondeur cet événement. Selon elle, le Girondin, éludant certains sujets, demeure dans une superficialité qui l'agace vivement.

M^{me} Roland voit en la presse révolutionnaire le moyen d'éclairer le peuple et de l'éloigner de toute forme de manipulation. Si le *Patriote français* en est le parfait exemple, elle loue aussi dans ses *Mémoires* le journal de Louvet. D'inspiration girondine, *La Sentinelle* voit le jour en mai 1792 sous la forme d'un journal-affiche :

Sa *Sentinelle* est un modèle de ce genre d'affiches et d'instructions quotidiennes, destinées à un peuple qu'on veut éclairer sur les faits, sans jamais l'influencer que par la raison, ni l'émouvoir que pour le bien de tous, et le pénétrer que des affections heureuses qui honorent l'humanité⁵.

¹ Jeremy Popkin, *La Presse de la Révolution. Journaux et journalistes (1789-1799)*, op.cit., p. 110.

² Jacques Pierre Brissot, *Mémoire aux États-Généraux : Sur la nécessité de rendre, dès ce moment, la presse libre, et surtout pour les journaux politiques*, Paris, 1789, p. 10.

³ Manon Roland, *Correspondance politique (1790-1793)*, op.cit., p. 66. Lettre à Bancal du 30 décembre 1790.

⁴ *Ibid.*, p. 87. Lettre à Bancal du 24 juin 1791.

⁵ M^{me} Roland, *Mémoires*, op.cit., p. 168.

Agissant avec raison et morale, soucieux du bien général, ces journaux n'ont d'autre désir que d'éclairer un peuple faible et ignorant pour le ramener à de vertueux principes. M^{me} Roland, qui utilise sa plume afin de répandre les idées politiques, cherche alors à sa correspondance « une chambre d'échos dans les tracts, les pétitions, les journaux¹ » - ce qu'elle finira par trouver avec le *Patriote français*.

Les lettres de M^{me} Roland publiées dans le Patriote français

Les lettres de M^{me} Roland n'étant pas signées, le travail des éditeurs a parfois été laborieux afin d'authentifier la plume de l'épistolière. Néanmoins, certaines preuves étaient irréfutables. À la lettre rédigée le 28 avril 1791 et qui se trouve dans le *Patriote français* du 30 avril 1791, Brissot écrit, en guise de préambule, que celle-ci a été faite par une Romaine. Le lecteur d'hier et l'éditeur d'aujourd'hui sont alors en mesure de deviner la femme qui se cache derrière cette appellation puisque M^{me} Roland n'a eu de cesse, tout au long de sa vie, de se rêver Spartiate ou Romaine. Cette lettre apparaît comme un « compte-rendu de la séance de l'Assemblée du jeudi 28 avril, où le comité proposait de borner aux citoyens actifs le droit d'être gardes nationales² ». Pourtant, M^{me} Roland, présente lors de cette assemblée, n'avait pas eu pour premier dessein de faire connaître son écrit au public : « J'avais écrit ces observations à la barre, où j'étais ; je n'ai jamais osé les envoyer à personne, parce que j'ai craint de compromettre celui à qui on m'aurait vue les adresser³ ». Elle décide toutefois de l'adresser à Brissot qui le publie dans le *Patriote* après en avoir corrigé certains passages pour le mettre au « ton du journal⁴ ». Le désir d'instruire le peuple des abus dont il est victime est trop fort pour M^{me} Roland qui ne peut rester silencieuse. Appelant la vindicte populaire sur les crimes de l'Assemblée, elle veut que le peuple se soulève face à ce pouvoir arbitraire et qu'une insurrection générale vienne alors le sauver de la « mort de l'esclavage⁵ ». En 1791, le regard de M^{me} Roland n'est pas le même qu'en 1792. Ne sachant pas que cette violence atteindra un point de non-retour, elle en vante ici les bienfaits. La guerre civile « n'est plus un malheur⁶ » et apparaît comme l'unique solution pour régénérer la société. Constatant qu'il n'y a point assez « de force et d'instruction publique⁷ », M^{me} Roland se propose

¹ Manon Roland, *Correspondance politique (1790-1793)*, op.cit., p. 9 de la préface de Brigitte Diaz.

² *Ibid.*, p. 70. Lettre à Brissot du 28 avril 1791.

³ *Ibid.*, p. 73.

⁴ Claude Perroud, « Brissot et les Roland » dans *La Révolution française : revue d'histoire moderne et contemporaine*, op.cit., p. 418.

⁵ Manon Roland, *Correspondance politique (1790-1793)*, op.cit., p. 70.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

d'en apporter grâce à ses lettres, espérant ainsi que le peuple prenne conscience de la gravité de la situation. En effet, l'Assemblée et les municipalités empêchent des ouvriers « très attachés à la Constitution, très ardents à son maintien¹ » d'être admis au sein de la garde nationale. Seuls les citoyens actifs, qui sont en mesure de payer des impôts, peuvent prétendre à cette requête et à ce statut. Ces ouvriers, dont la plupart sont indéniablement « hors d'état de supporter aucune imposition² », n'ont alors pas le droit d'être armés et sont rejetés de la société par une autorité arbitraire et tyrannique. M^{me} Roland veut lever le voile sur les intrigues et manigances politiques qui se jouent à l'insu du peuple. Condamnant cette Assemblée qui n'est plus que « l'instrument de la corruption et de la tyrannie³ », elle entend dévoiler au peuple l'ampleur des crimes qui s'y déroulent :

J'ai vu aujourd'hui cette Assemblée, qu'on ne saurait appeler nationale ; c'est l'enfer même avec toutes ses horreurs ; la raison, la vérité, la justice y sont étouffées, honnies, conspuées. Quand on a suivi la marche qu'elle a tenu ce matin [...] quand on a vu le jeu des vils intérêts et des passions atroces qui l'ont guidée, il ne reste plus qu'à s'envelopper la tête ou à percer le sein de ses ennemis⁴.

Horriifiée, M^{me} Roland décide de ne plus retourner dans cet « antre abominable où l'on se rit de la justice et de l'humanité⁵ ». Face à ce haut lieu de vice et d'immoralité, il est nécessaire d'agir. Elle ne peut demeurer passive alors que le peuple est la dupe des hommes politiques, subissant les pires attaques et les pires injustices. Si l'Assemblée n'apporte guère d'importance à la vérité, M^{me} Roland ne vit que pour elle et décide alors de l'exposer aux yeux de tous grâce à sa lettre. Il règne, lors de ces séances à l'Assemblée, un climat empreint d'hypocrisie, de mensonges et de non-dits que l'épistolière ne peut supporter :

N'existe-t-il donc pas dans l'Assemblée une trentaine d'honnêtes gens capables de comprendre les bons principes, de s'entendre pour les soutenir et pour crier du moins contre les criailleurs, lorsque ceux-ci veulent arrêter la discussion et étouffer la lumière⁶ ?

L'écriture de cette lettre lui permet de lutter contre un obscurantisme politique qui ne cesse de croître. De plus en plus d'hommes, afin de conserver leurs intrigues à l'abri des regards, veulent

¹ *Ibid.*, p. 72.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 70.

⁴ *Ibid.*, p. 71.

⁵ *Ibid.*, p. 72.

⁶ *Ibid.*, p. 71.

empêcher la diffusion du savoir et des idées. Selon M^{me} Roland, cette atteinte à la vérité ne peut que se propager et contaminer l'ensemble du pays :

Elle [l'Assemblée] fera des lois pour limiter la liberté de la presse ; elle évitera une Constitution ou elle étouffera tellement l'esprit public avant qu'elle puisse avoir lieu, que la Convention fera pis qu'elle encore, ce qui est beaucoup dire¹.

Craignant pour l'avenir de la France et animée par un profond courage, elle décide d'agir et de s'opposer à cette atteinte à la liberté de la presse. Ses lettres, véritable emblème de la liberté et de la vérité, lui permettent alors de s'élever contre un asservissement qui ne peut rester impuni.

Parmi les lettres de M^{me} Roland publiées dans le *Patriote français*, celle du 28 avril 1791 est la plus développée et la plus riche en informations. Toutefois, c'est en 1789 que l'épistolière a commencé à œuvrer pour le journal, avec la parution de courtes lettres. Celle du 3 août 1789 est précédée par quelques lignes très significatives : « La lettre suivante, écrite par une femme très éclairée, et d'un caractère vraiment énergique...² ». De nouveau, le fait que M^{me} Roland en soit l'auteur nous apparaît indubitable. Inquiète de la Grande Peur, M^{me} Roland se réfugie au Clos de la Platière. Très vite rassurée, elle rédige une lettre respirant la confiance et l'optimisme. Prenant la défense du peuple, elle affirme ne pas désespérer de la chose publique « comme ces lâches qui crient au renversement pour quelques maisons brûlées³ ». Selon elle, le peuple, à qui l'on exagère les torts, a tous les droits d'être en colère. Mais si M^{me} Roland souhaite révéler la détresse de ce peuple, elle veut également revendiquer son droit d'avis et d'opinion sur la future Constitution :

Au nom de Dieu, gardez-vous bien de déclarer que l'Assemblée nationale peut fixer irrévocablement la Constitution ; il faut, si elle en trace le projet, qu'il soit ensuite envoyé dans toutes les provinces, pour être adopté, modifié, approuvé par les constituants. L'Assemblée n'est formée que de constitués, qui n'ont pas le droit de fixer notre sort. Ce droit est au peuple, et il ne peut ni le céder, ni le déléguer⁴.

Dénonçant l'autorité tyrannique et arbitraire de l'Assemblée, elle veut indiquer au peuple que, s'il a des devoirs, il a également des droits. Il lui apparaît légitime que le peuple puisse prendre part à l'élaboration d'une Constitution qui le concerne directement. Par cette lettre, M^{me} Roland

¹ *Ibid.*

² M^{me} Roland, *Lettres. 1780-1793.*, *op.cit.*, t.2, p. 55. Lettre à Brissot du 3 août 1789.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

veut inciter le peuple de Paris – mais aussi celui de province – à lutter et conquérir une liberté qui lui est due. Usant de son influence pour éclairer l'ensemble des citoyens, elle veut montrer que la Révolution ne se déroule pas uniquement au sein de la capitale et qu'il est nécessaire de prendre en compte les conditions de vie de toutes les provinces :

Nos provinces retentissent bien autrement que la capitale des clameurs des aristocrates, non qu'il y ait plus de nobles, mais l'inégalité des conditions y est plus marquée, plus durement ressentie, plus fanatiquement défendue. [...] Dans les petites villes, l'amour propre plus exalté et la comparaison d'objets plus rapprochés mettent plus de distance entre les diverses professions qu'il n'y en eût jamais à Paris entre un bourgeois et un gentilhomme titré. Les officiers d'une petite sénéchaussée, les chanoines d'une collégiale, ignorés partout ailleurs que là où elle existe, s'élèvent au-dessus des autres particuliers bien plus que vos conseillers au Parlement ou vos gros abbés sur un marchand de la rue Saint-Denis¹.

Dans cette lettre du 1^{er} septembre 1789, M^{me} Roland veut insister sur l'inégalité sociale qui est alors beaucoup plus ressentie en province que dans la capitale. Si cette inégalité est méconnue des Parisiens, M^{me} Roland est déterminée à la leur dévoiler, les éclairant sur cette vie provinciale à la fois disparate et dominée par un profond sentiment d'injustice. L'écriture de cette lettre lui permet de révéler l'ampleur des « considérations personnelles et intérêts privés² » qui nuisent à l'intérêt général. En effet, seul « un petit nombre de citoyens désintéressés seconde en vain le seul droit du peuple qui le réclame³ ». L'esprit public et le bien de la patrie sont bafoués au nom de la vanité et de la soif de pouvoir. Animée par le désir de changer ces mentalités et de mettre un terme à l'accroissement des inégalités sociales, M^{me} Roland voit en la presse le moyen idéal pour se faire entendre et pour éclairer un peuple faible et ignorant.

Sa lettre du 12 juin 1791 intitulée « Qui faut-il élire ? » et qui a pour vocation de traiter des élections législatives est également publiée dans le *Patriote français*. Apparaissant plus comme un article de journal que comme une lettre, elle est présentée en quelques lignes par Brissot, ne laissant aucun doute sur l'identité de l'autrice :

Pour discuter avec méthode les candidats, il faut se faire une idée nette des qualités que l'on doit exiger des législateurs futurs ; et, avant de donner nos idées à cet égard, nous croyons devoir présenter celles d'une de nos abonnées dont les réflexions ont plus d'une fois orné ce journal⁴.

¹ *Ibid.*, p. 59-60. Lettre à Brissot du 1^{er} septembre 1789.

² *Ibid.*, p. 60.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 293.

Le législateur futur de M^{me} Roland doit être, comme nous l'avons vu, conforme au héros antique de Plutarque : fort, sage, intelligent et bienveillant avec autrui. Elle souhaite montrer au peuple que ces qualités sont indispensables afin de contrer les ennemis politiques qui, par leur ambition démesurée et leur goût de l'intrigue, ruinent le pays :

Nous avons donc besoin de représentants éclairés, intègres et capables de porter la lumière dans la recette et l'emploi des deniers publics au-dessus de toute corruption. L'honnêteté seule ne suffit point si elle n'est soutenue par un grand caractère de justice et de fermeté. Il est aisé d'abuser ou d'intimider l'homme de bien qui n'est pas prémuni, par le courage et l'expérience, contre les suggestions de la ruse et de l'habile intrigue¹.

C'est en insistant sur sa définition du grand homme politique qu'elle souhaite éclairer le peuple, lui montrant qu'il est la dupe d'hommes qui se revêtent d'un « masque séducteur² ». Trompant habilement les citoyens, se moquant de la vérité et de l'intégrité, ces hommes recherchent leurs propres intérêts. Il devient alors urgent de lever le voile sur ces comportements, de « propager l'esprit ; maintenir dans toute son intégrité la liberté indéfinie de la presse ; faciliter l'instruction la plus générale pour toutes les classes de la société, mais particulièrement celle ci-devant considérée sous le nom de *peuple*³ ». L'honnête homme – celui qui dédie sa vie à la justice et à la vérité – ne doit cesser d'œuvrer pour cette instruction. Cette diffusion des idées ne peut alors se faire qu'en présence de « vrais amis de la liberté, versés dans la connaissance des principes de la politique et du bonheur social⁴ ». Par ses lettres publiées au sein du *Patriote français*, M^{me} Roland veut convaincre le peuple de son droit à l'instruction – qui est un droit légitime – mais aussi lui montrer les nombreux abus dont il est la principale victime.

Profondément singulière, la pensée politique de M^{me} Roland relève d'une ambivalence qui l'entraîne à condamner à la fois la société d'Ancien Régime et le peuple victime des privilèges. C'est à partir de 1792, avec les massacres de septembre, que les sentiments et les idées de M^{me} Roland évoluent et se modifient. Éprouvant une véritable haine contre le roi et les aristocrates, elle s'adoucit et fait preuve de tolérance et de compassion. Éprouvant de la pitié pour un peuple

¹ *Ibid.*, p. 294.

² *Ibid.*, p. 295.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

qu'elle souhaite défendre, elle se dresse contre lui et condamne son inhumanité qui ne cesse de croître. Observant avec une extrême attention les hommes politiques qu'elle loue et blâme dans ses *Mémoires*, elle se plaît à rêver d'une société qui serait alors uniquement constituée de grands hommes tels qu'elle les admire chez Plutarque. Afin de réformer cette société, M^{me} Roland se tourne vers le genre épistolaire et la presse, espérant que ces écrits lui offriront la possibilité de faire évoluer les mentalités politiques et révolutionnaires.

III – Représentation et écriture de l'intime

1 – Entre un moi personnel et un moi au service des autres

« La même époque développe les formes de l'intimité et définit symétriquement l'opinion publique, elle pratique le journal intime aussi bien que le journal comme papier public¹ ». Ainsi, si M^{me} Roland utilise la presse révolutionnaire afin de se révéler politiquement au peuple, elle utilise le genre des *Mémoires* afin de se livrer intimement à ses futurs lecteurs. Par un discours de vérité qu'elle ne cesse de revendiquer, elle entend dévoiler son moi le plus profond, avouant toutefois son désir de changer d'identité. Mais, au-delà de cet autoportrait qu'elle prend soin de rédiger, M^{me} Roland apparaît comme une femme qui, constamment tournée vers ses semblables, ne cesse de vouloir leur bonheur, s'oubliant alors soi-même.

1.1 – Le discours de vérité au sein de l'autoportrait

Le pacte autobiographique

Philippe Lejeune présente l'autobiographie comme un « genre contractuel », un « contrat implicite ou explicite proposé par l'auteur ou le lecteur » qui détermine « le mode de lecture du texte »². Dès les premières pages des *Mémoires particuliers*, M^{me} Roland crée avec ses lecteurs un contrat, un pacte autobiographique qu'elle déclare explicitement, dans un profond souci de transparence : « Je suis franche avant tout³ ». S'appliquant aussi bien au récit des événements qu'aux portraits qu'elle effectue, cette franchise, qui est à ses yeux une qualité primordiale, le devient également lorsqu'il s'agit de faire son autoportrait. Au fil du texte, les lecteurs assistent à une véritable démarche d'autojustification de la part d'une mémorialiste qui désire vivement que la postérité croie en la véracité de son autoportrait. Certaine que « ceux qui [la] connaissent n'y verront rien de sincère comme [elle]-même⁴ », elle souhaite que cette certitude soit partagée par l'ensemble de ses lecteurs. Se livrant alors sans mensonges ni faux-semblants grâce à

¹ Michel Delon, « L'éveil de l'âme sensible » dans *Histoire des Émotions. Des Lumières à la fin du XIX^e siècle*, *op.cit.*, p. 34.

² Philippe Lejeune, *Le Pacte autobiographique*, *op.cit.*, p. 44.

³ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 307.

⁴ *Ibid.*, p. 234.

l'écriture d'un récit véridique, elle choisit de faire apparaître aussi bien ses qualités que ses défauts afin que son lectorat puisse juger entièrement de sa personne :

Je ferai mes honneurs, en bien ou en mal, avec une égale liberté ; celui qui n'ose se rendre bon témoignage à soi-même est presque toujours un lâche qui sait et craint le mal qu'on pourrait dire de sa personne ; et celui qui hésite à avouer ses torts n'a pas la force de les soutenir, ni le moyen de les racheter¹.

Ce choix révèle le profond courage d'une femme qui, ne redoutant pas d'éventuelles critiques acerbes, ose s'élever face à une société emplies de détracteurs. Ayant toujours lutté pour la vérité et l'honnêteté, il lui était alors inconcevable de ne pas se dévoiler entièrement lors de l'écriture de ses *Mémoires*.

La transparence au moment de l'écriture

L'écriture est considérée, par M^{me} Roland, comme un véritable enseignement au profit des lecteurs : « Au train dont vont les choses, ceux qui liront ce passage demanderont peut-être ce que c'était que cela ; je vais le leur apprendre² ». Depuis son salon, M^{me} Roland employait une grande partie de son temps à instruire le peuple grâce à des lettres politiques. Depuis sa prison, elle désire éclairer son lecteur, l'instruisant sur les événements qui ont rythmé sa vie, et ce, dans une entière transparence. Elle le conduit, au fil des pages, vers cette vérité qui lui est si chère : « Patience ! nous avons le temps d'arriver à la preuve³ ». Si la mémorialiste se plaît à faire des digressions, elle ne perd jamais de vue son objectif : celui de dire la vérité. Se souvenant d'un jour où, lors de son séjour au couvent, une novice prit le voile, elle écrit : « Je n'ai point oublié les notes de ce petit morceau [le verset d'usage], je le répète aussi exactement que si je l'eusse entendu hier⁴ ». Dotée d'une excellente mémoire, M^{me} Roland affirme avec certitude que tous les événements de sa vie seront retranscrits d'une manière très fidèle et conforme à la réalité. Si la mémoire de M^{me} Roland joue un rôle essentiel dans l'élaboration de ce discours de vérité, sa sensibilité y participe fortement et lui permet de garder des souvenirs très précis de son passé.

¹ *Ibid.*, p. 307.

² *Ibid.*, p. 313.

³ *Ibid.*, p. 388.

⁴ *Ibid.*, p. 345.

En effet, la sensibilité du cœur prête « à tous les objets une couleur plus vive¹ » et lui permet de se remémorer le plus exactement possible « tous les lieux² » où elle s'est trouvée.

Dans ses *Mémoires*, M^{me} Roland n'hésite pas à se dévoiler sous un jour peu favorable. Si la révélation de ces moments – souvent très intimes – lui demande un grand courage, elle juge toutefois qu'ils doivent, par souci d'honnêteté, y être consignés. M^{me} Roland se voit ainsi dans l'obligation de consigner un épisode de sa vie qu'elle aurait aimé oublier : celui d'une tentative de viol par un jeune apprenti de son père. Sainte-Beuve regrette « qu'elle n'ait pas obéi jusqu'à la fin au sentiment de répulsion instinctive qui lui avait fait ensevelir en elle ce triste détail et qu'elle ait cru devoir consigner si au long un incident plus que désagréable³ ». Par amour pour la vérité et demeurant ferme dans ses principes, M^{me} Roland se dévoile alors avec une extrême franchise, nous montrant toutefois que cette « répulsion instinctive » ne cessa de la quitter lors de l'écriture de ces passages :

Une circonstance, trop importante par son influence sur mon moral pour que je doive la passer sous silence, vint se mêler à mes inquiétudes et m'inspirer une grande résolution. Je suis un peu embarrassée de ce que j'ai à raconter ici, car je veux que mon écrit soit chaste, puisque ma personne n'a pas cessé de l'être, et pourtant ce que je dois dire ne l'est pas trop⁴.

S'armant d'un profond courage, M^{me} Roland décide de révéler cet épisode à la fois très intime et traumatisant, avouant à son lecteur qu'il lui a fallu faire « autant d'efforts pour l'écrire que Rousseau en fit pour consigner l'histoire de son ruban volé⁵ ». Bien qu'elle soit enfermée, M^{me} Roland conserve cette fermeté et cette force de caractère qui lui ont permis de lutter contre les malheurs de son existence et qui lui permettent aujourd'hui de se confier de sang-froid, sans céder à ses émotions. Se caractérisant par une grande maîtrise de soi, soucieuse du discours de vérité qu'elle veut offrir dans ses *Mémoires*, M^{me} Roland dresse un autoportrait qui ne se révèle pas toujours flatteur mais qui permet au lecteur de percevoir ce mélange de force et de faiblesse qui constitue son identité. Si la mémorialiste confie cette tentative de viol, elle révèle également son amour pour un autre homme que son mari :

¹ *Ibid.*, p. 373.

² *Ibid.*

³ Charles-Augustin Sainte-Beuve, *Nouveaux lundis*, Paris, Michel Lévy frère, 1867, p. 199.

⁴ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 330. Nous reviendrons sur cette tentative de viol lors de notre étude sur la représentation du corps.

⁵ *Ibid.*, p. 337.

Et toi que je n'ose nommer ! – Toi que l'on connaîtra mieux un jour en plaignant nos communs malheurs ; toi que la plus terrible des passions n'empêcha pas de respecter les barrières de la vertu, t'affligerais-tu de me voir te précéder aux lieux où nous pourrions nous aimer sans crime, où rien ne nous empêchera d'être unis¹ ?

Si M^{me} Roland ne confie pas dans ses *Mémoires* le nom de cet homme – il s'agit de Buzot – elle en avait fait la révélation à son mari à qui elle ne pouvait cacher les sentiments qu'elle éprouvait. Cet aveu, qui ne fut révélé qu'à Roland, était pourtant l'objet de plusieurs rumeurs, comme le souligne Sainte-Beuve : « On nommait tout bas Buzot. [...] Mais les preuves manquaient : elles sortent aujourd'hui, elles se produisent² ». Malgré l'absence de nom dans ses écrits, M^{me} Roland dévoile avec une grande transparence cette passion qui la consumait secrètement :

J'honore, je chéris mon mari comme une fille sensible adore un père vertueux à qui elle sacrifierait même son amant ; mais j'ai trouvé l'homme qui pouvait être cet amant³.

Face à l'extrême franchise d'une femme qui « se vante et s'honore de cette passion tardive et profonde⁴ », les rumeurs ne peuvent que se confirmer. L'écriture des *Mémoires* permet alors à M^{me} Roland d'exprimer pleinement une passion inavouée, lui offrant la possibilité de se libérer et de se désinhiber. Le discours de vérité apparaît profondément libérateur. Si la passion de M^{me} Roland n'était connue que de son mari, la tentative de viol n'était alors connue que de sa mère. En effet, elle n'en a « jamais ouvert la bouche à une intime amie qui eut toute [s]a confiance » et l'a « constamment tu à [s]on mari »⁵. Grâce aux *Mémoires*, M^{me} Roland peut enfin dévoiler la vérité au vu et au su de tous sans que personne ne soit tenu à l'écart de ses confidences. Mais, si la mémorialiste attache une extrême importance à ce discours de vérité, ce n'est pas le cas de certains éditeurs qui n'hésitent pas à retrancher certains passages d'un texte se voulant franc et honnête.

¹ *Ibid.*, p. 529.

² Charles-Augustin Sainte-Beuve, *Nouveaux lundis*, *op.cit.*, p. 209.

³ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 512.

⁴ Charles-Augustin Sainte-Beuve, *Nouveaux lundis*, *op.cit.*, p. 209.

⁵ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 337.

La mise en place de retranchements

Le discours de vérité effectué par M^{me} Roland est mis à mal par les premiers éditeurs qui jugent certains passages trop intimes, « trop naturels, trop véridiques, sur des accidents de jeune fille, des confidences trop vives ou trop nues¹ ». En tant que premier éditeur, Bosc entreprend de retrancher certains passages qui, selon les contemporains de l'époque, touchent à la pudeur et à la décence. Il s'agit alors du récit de la tentative de viol par le jeune apprenti, de l'aveu de son amour pour Buzot, qu'elle aima pourtant « en tout bien, tout honneur² », et de la description des prémices de sa puberté. Il est vivement reproché à la mémorialiste de trop se dévoiler et de s'appesantir sur de nombreuses images déplaisantes, oubliant sa condition de femme qui aurait dû l'obliger à faire preuve de retenue lors de l'écriture des *Mémoires*. Ces retranchements, qui ont altéré la volonté de M^{me} Roland, ont été rétablis par M. Dauban, un éditeur de l'époque de Sainte-Beuve. Celui-ci justifie alors sa démarche :

Toute altération d'un manuscrit de Mémoires, quelle que soit l'intention qui l'a inspirée, lorsqu'elle modifie la donnée fournie par l'auteur, la base de l'étude du *moi* humain, nous paraît un abus de confiance soit envers le mort qui ne peut protester, soit envers le public qui se trouve abusé³.

Certains éditeurs décident d'œuvrer pour que le souhait de M^{me} Roland puisse être respecté. En effet, cette femme si attachée au principe de vérité aurait très certainement été scandalisée face à ce récit qui, amputé de certains passages, n'aurait su révéler tous les traits de sa personnalité.

Officiellement rétablis, ces passages demeurent toutefois l'objet de nombreuses critiques et oublis volontaires. Au XIX^e siècle, M^{me} Carette entreprend la publication de *Choix de mémoires et écrits des femmes françaises aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles*. Elle publie, en 1892, le texte de M^{me} Roland accompagné d'une biographie rédigée par ses soins. Face à ce texte, tout lecteur averti connaissant les *Mémoires* de M^{me} Roland remarque les nombreux retranchements qui ont été effectués. À l'instar des premiers éditeurs, M^{me} Carette supprime ces passages qui relèvent d'une trop grande intimité. Destinant cette collection à des jeunes filles, elle doit alors s'assurer de la décence et de la moralité de tous les textes. Puisque les *Mémoires* de M^{me} Roland intègrent des passages qui heurtent la pudeur, M^{me} Carette ne peut prendre le risque de les exposer à la vue d'innocentes jeunes filles. Ces passages ne sont pas les seuls à être retranchés puisque, dès

¹ Charles-Augustin Sainte-Beuve, *Nouveaux lundis*, op.cit., p. 193.

² *Ibid.*, p. 197.

³ *Ibid.*, p. 195.

que M^{me} Roland émet des opinions qui déstabilisent les mœurs de l'époque, M^{me} Carette prend le soin de les enlever. Ainsi, lorsque notre mémorialiste avoue sa volonté de devenir écrivaine, M^{me} Carette en appelle à la censure. Lorsqu'elle évoque la possibilité de l'échec conjugal, M^{me} Carette s'emploie à retrancher ces quelques lignes :

Dans un mariage dont les parties n'ont pas été bien assorties, la vertu de l'une des deux peut maintenir l'ordre et la paix ; mais le défaut du bonheur s'y fait sentir tôt ou tard et entraîne des inconvénients plus ou moins graves. L'échafaudage de ces unions ressemble au système de nos politiques, il manque par les bases, il doit faillir un jour, en dépit de l'art employé dans sa construction¹.

Faisant allusion au mariage de ses parents – et sans doute, implicitement, à son propre mariage – M^{me} Roland désire montrer, avec une grande honnêteté, que ces unions ne sont pas infaillibles. Puisqu'au XVIII^e siècle le mariage est davantage un contrat qu'une réelle union amoureuse, il est, par conséquent, susceptible de s'altérer. Il est aisé de comprendre que la mémorialiste fait également référence, toujours de manière implicite, à son amour pour un autre homme que son mari. Redoutant très certainement l'impact qu'aurait pu avoir ce passage sur des jeunes filles du XIX^e siècle, M^{me} Carette décida donc de le supprimer. Confrontant les deux textes, le lecteur d'aujourd'hui s'aperçoit qu'une parole très emblématique du rapport qu'entretenait M^{me} Roland avec la vérité a été supprimée : « J'aime à publier des vérités qui ne m'intéressent pas seule, et je n'en veux taire aucune, pour que leur enchaînement serve à leur démonstration² ». Ici, aucun passage heurtant la pudeur et la décence. Par ce retranchement, M^{me} Carette semble n'éprouver aucun intérêt pour ce discours de vérité si cher à notre mémorialiste, n'hésitant pas à malmener le texte des *Mémoires* et à en extraire des moments clés de la vie de M^{me} Roland. Si M^{me} Carette supprime des passages relatifs à l'intimité, elle supprime également ceux qui ont pour sujet les massacres de septembre. Toujours dans un profond souci d'éducation, M^{me} Carette ne souhaite pas que des jeunes filles puissent lire de telles violences. En effet, nous l'avons vu, M^{me} Roland se montre parfois très explicite sur la cruauté de ces événements. Son seul souci étant de révéler la vérité, elle ne prévoit donc pas l'impact que pourraient avoir certains passages sur de jeunes et innocentes personnes. N'hésitant pas à retrancher ces passages, M^{me} Carette se permet aussi d'altérer le style de M^{me} Roland, reformulant de nombreuses phrases et trahissant la volonté de l'autrice qui ne peut plus protester afin de protéger la vérité et l'authenticité de son récit. Ayant fait l'objet de très importantes coupures durant de nombreuses années, ce discours de vérité est

¹ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 470.

² *Ibid.*, p. 464.

aujourd'hui intégralement restitué par les éditeurs et permet de dévoiler aux lecteurs le véritable moi de M^{me} Roland : un moi personnel qui n'hésite pas à livrer les plus intimes détails de son existence.

1.2 – La contestation d'une identité : le désir d'être une héroïne

« Oui, *Manon*, c'est ainsi qu'on m'appelait ; j'en suis fâchée pour les amateurs de roman, ce nom n'est pas noble, il ne sied point à une héroïne du grand genre ; mais enfin c'était le mien et c'est une histoire que j'écris¹ ». Si la mémorialiste se montre très exigeante envers elle-même, opérant un discours de vérité et révélant un moi à la fois personnel et authentique, elle ne cesse toutefois de fantasmer sur une idée qui lui tient particulièrement à cœur : changer d'identité afin de s'élever socialement. Lasse de son statut de bourgeoise, elle aspire à découvrir de nouveaux horizons et à devenir une véritable héroïne. Ses modèles sont indéniablement ceux de la Rome et de la Grèce antique. Si M^{me} Roland effectue un parallèle entre ses amis Girondins et les héros de Plutarque, elle se compare elle aussi à une héroïne antique. Puisque « l'idéal héroïque renaît pendant la Révolution² » et que le regard des hommes se tourne constamment vers l'Antiquité, M^{me} Roland ne peut qu'être éblouie par ce vertueux passé. C'est un fait, la réalité de sa condition sociale la dérange. Aspirant à un idéal de grandeur, M^{me} Roland souhaite se réinventer. Dans sa notice biographique, M^{me} Carette souligne une ambition alors présente depuis l'enfance :

On sent germer le dégoût des petites occupations manuelles auxquelles la destinait sa modeste origine. Le contact des petites gens lui déplait, et son âme, plus ardente encore qu'ambitieuse, aspire à toutes les grandeurs. Son idéal était Athènes³.

L'Antiquité devient véritablement l'objet de tous ses fantasmes et de toutes ses espérances. Elle écrit à Roland, le 23 avril 1779 : « La variété des scènes que l'histoire ancienne me présentait arrêta mon attention, et le récit d'une belle action me transportait jusqu'au délire ; combien de fois je pleurais, de ne pas être née Spartiate ou Romaine⁴ ! ». Cette tristesse et cette mélancolie

¹ *Ibid.*, p. 311.

² Anne de Mathan, « Grandeur et misère des Girondins : de « l'illusion héroïque » à l'instrumentalisation historiographique » dans *Héros et Héroïnes de la Révolution française*, dir. Serge Bianchi, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2012, p. 55.

³ M^{me} Carette, *Madame Roland. Choix de mémoires et écrits des femmes françaises aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles*, *op.cit.*, p. ix.

⁴ M^{me} Roland, *Lettres. Nouvelle série : 1767-1780*, *op.cit.*, p. 376.

apparaissent de nombreuses fois sous la plume de M^{me} Roland qui « pleurai[t] à douze ans de n'être pas née Spartiate ou Romaine¹ », qui « pleurai[t] de dépit² » en nourrissant son cœur de l'étude de l'histoire ancienne et qui se dépitait de se « trouver Française³ ». S'associant alors à la grandeur des héros républicains de l'Antiquité, M^{me} Roland devient, par la lecture, l'écriture et la pensée, une des leurs :

Je me passionnais pour les réformateurs de l'inégalité ; j'étais *Agis* et *Cléomène*⁴ à Sparte, j'étais *Gracque*⁵ à Rome, et comme *Cornélie*⁶ j'aurais reproché à mes fils qu'on ne m'appelait que la belle-mère de Scipion ; je m'étais retirée avec le peuple sur le mont Aventin, et j'aurais voté pour les tribuns⁷.

Intérieurement, M^{me} Roland est devenue cette héroïne antique qu'elle rêvait d'être. Terminant une lettre adressée à Brissot par « la femme de Caton⁸ », elle montre alors, avec une très grande insistance, qu'elle n'est plus une simple bourgeoise parisienne. Si M^{me} Roland se considère telle une héroïne, il en est de même pour son entourage qui la confond également avec ces modèles issus du passé. En effet, introduisant Sophie Grandchamp à M^{me} Roland, Bosc déclare : « Voilà une Athénienne que je présente à une Spartiate⁹ ». Le fantasme personnel se transforme en une réalité connue de tous. Revendiquant alors une nouvelle identité et un nouveau moi, M^{me} Roland devient incontestablement une égérie de l'Antiquité.

¹ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 75.

² Manon Roland, *Correspondance politique (1790-1793)*, *op.cit.*, p. 24. Lettre à Bancal du 18 juillet 1790.

³ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 394.

⁴ Agis IV et Cléomène III sont deux rois de Sparte qui ont voulu augmenter la puissance du peuple. Présentés par l'historiographie comme des « rois réformateurs », ils ont élaboré une politique qui consistait à « rétablir les lois ancestrales et à élargir le corps civique par l'admission de nouveaux citoyens ». (Geneviève Hoffmann, « *Anaplêrôsis* et *agôgê* au temps des rois Agis IV (244-241) et Cléomène III (235-222) » dans *Dialogues d'histoire ancienne*, Supplément n°11, 2014, pp. 111-127). Plutarque les met en parallèle dans ses *Vies*.

⁵ Les Gracques sont deux frères issus de la haute noblesse romaine. Ils sont connus pour avoir tenté de réformer le système social romain.

⁶ Mère des Gracques, Cornélie a défendu la plèbe et est considérée comme le modèle de la mère romaine. Plutarque écrit qu'elle « ne cessait de reprocher à ses fils que les Romains l'appelaient la belle-mère de Scipion, et pas encore la mère des Gracques ». De nouveau, M^{me} Roland s'inspire des *Vies parallèles* afin d'écrire ses *Mémoires*.

⁷ *Ibid.*, p. 415.

⁸ M^{me} Roland, *Lettres. 1780-1793*, *op.cit.*, p. 216. Lettre à Brissot du 7 janvier 1791.

⁹ Sophie Grandchamp, « Souvenirs » dans *Mémoires de M^{me} Roland contenant des fragments inédits et les lettres de la prison*, éd. Claude Perroud, Paris, Plon, 1905, p. 462.

1.3 – La représentation du moi : un regard tourné vers l'autre

Entre sérénité et ardeur

« Le ciel m'est témoin que les maux qui me sont particuliers ne m'arrachent point un regret ni un soupir : je ne souffre que de ceux de mon pays¹ ». Tout au long de sa vie, M^{me} Roland n'a eu de cesse de tourner son regard vers ses semblables sans considérations particulières pour ses propres malheurs. Sereine face à son destin, elle prie pour le triomphe et la survie de ses amis :

Peu m'importait avec cet espoir que, dans l'instant d'une crise ou les excès d'une tyrannie expirante, je tombasse victime de la haine particulière ou de la rage de quelque forcené. Le succès de mes amis, le triomphe des vrais républicains me consolait de tout à l'avance ; j'aurais subi un jugement inique ou succombé par quelque atrocité imprévue, avec le calme, la fierté, même la joie de l'innocence qui méprise la mort et qui sait que la sienne sera vengée².

Ne craignant pas la mort, ne craignant pas d'être la victime d'une justice arbitraire, M^{me} Roland nous montre que son propre sort lui importe peu. Tourné exclusivement vers les Girondins, son regard ne souhaite alors que leur bonheur et leur réussite. Plaçant en eux toutes ses espérances pour le bien de la patrie, elle considère la vie de ces hommes bien plus précieuse que la sienne. À travers son autoportrait mais également à travers le portrait effectué par Sophie Grandchamp, le lecteur perçoit aisément deux aspects de la personnalité de M^{me} Roland, à savoir une sérénité face à son propre sort et l'expression d'une vive ardeur face au sort d'autrui. Emprisonnée puis condamnée à une mort certaine et imminente, M^{me} Roland, tranquille et sereine, demeure alors imperturbable dans son désir d'aider ses semblables. Ne pouvant agir depuis sa prison, elle ne peut qu'espérer et prier pour eux. M^{me} Roland ne songe qu'au bonheur de ces hommes. La vive douleur qu'elle éprouve pour eux, et qui ne cesse de s'accroître, apparaît totalement inexistante lorsqu'elle songe à son propre malheur :

J'en verse en ce moment [des larmes] qui sont amères et brûlantes, car je crains un mal encore plus grand que celui que je souffre ; j'avais réuni tous mes vœux pour le salut de ce que j'aime, il est plus incertain que jamais³ !

¹ M^{me} Roland, *Mémoires, op.cit.*, p. 395.

² *Ibid.*, p. 263.

³ *Ibid.*, p. 459.

Allusion probable à Buzot, ce discours est le reflet d'un regard constamment tourné vers l'autre. Demeurant impassible et d'une sérénité exemplaire face au funeste sort qui l'attend, elle ne peut contenir ses émotions – mélange d'ardeur, d'énergie, de souffrance et d'inquiétude – lorsqu'elle songe à ses amis Girondins. Face aux dangers qui menacent la patrie, M^{me} Roland ne cesse alors de s'enflammer : « Mais cette tranquillité pour ce qui m'était personnel, je ne tentai même pas de l'étendre au sort de mon pays et des amis ; j'attendais le journal du soir et j'écoutais les cris des rues avec une avidité inexprimable¹ ». Adoptant un caractère passionné, elle quitte la douce quiétude et l'indifférence pour une véhémence et une vivacité qui enflamment son cœur. Étant « indifférente autant que jamais sur ce qui [la] concerne² », la mémorialiste « espère faiblement pour les autres³ », bouillonnant intérieurement lorsqu'elle pense aux dangers qui ne cessent de guetter ses amis. M^{me} Roland se caractérise alors par cette ardeur, par ce « sang bouillant excité par les nerfs les plus sensibles⁴ ». Mélange de force et de sensibilité, cette ardeur la pénètre « du désir de voir prospérer [son] pays⁵ ». Entièrement dévouée à la cause publique, elle s'enflamme pour un pays qu'elle aime et qu'elle voit inmanquablement se précipiter vers la ruine. Si cette ardeur est ancrée en M^{me} Roland, elle se ressent *a fortiori* dans son écriture, vivement marquée par cette énergie et cette passion. Lors d'un passage où elle avoue à son lecteur que le sang lui « bout dans les veines⁶ », elle s'attaque au peuple parisien qu'elle juge complice des massacres de septembre. Afin de le responsabiliser face à ses actions, elle ne cesse de répéter l'expression « c'est vous qui⁷ ». Par la mise en place de cette anaphore, la mémorialiste opère alors un effet de martèlement et transforme son écriture en un véritable pamphlet empreint d'une ardeur qui ne cesse de croître. Puisque la « tourmente des affaires publiques⁸ » donne à M^{me} Roland « une fièvre morale qui ne [la] laissait pas de relâche⁹ », son écriture devient, par conséquent, le reflet de son âme tourmentée. Dans son portrait, Sophie Grandchamp écrit : « Le sort des Vingt-deux,

¹ *Ibid.*, p. 65.

² *Ibid.*, p. 75.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 389.

⁵ *Ibid.*, p. 321.

⁶ *Ibid.*, p. 50.

⁷ *Ibid.*, p. 50-51. Nous restituons ici le passage : « [...] c'est vous qui l'enchaînez [le Corps législatif], c'est vous qui livrez à l'oppression ses membres les plus distingués par leurs vertus et leurs talents ; c'est vous qui les verriez avec une égale lâcheté conduire à l'échafaud par une procédure semblable à celle qui y fit périr Sidney ; c'est vous qui répondez de tant de forfaits à la France indignée ; c'est vous qui servez les ennemis ; c'est vous qui préparez le fédéralisme. [...] C'est vous qui la perdez, et qui bientôt gémirez inutilement, au milieu de ses ruines, sur votre infâme pusillanimité. »

⁸ *Ibid.*, p. 231.

⁹ *Ibid.*

d'où paraissait dépendre la destinée de la France, l'occupait tout entière¹ ». M^{me} Roland se sent profondément démunie face à la mort imminente de ces Girondins. S'il lui avait été possible de les sauver en endurant les plus atroces cruautés, elle l'aurait fait sans la moindre hésitation. En effet, elle était prête à tout afin de concourir au bonheur de ses amis ainsi qu'à la préservation de leur vie. Tant qu'elle se croyait seule « sous le joug de l'oppression² », elle demeurait « fière et tranquille³ », ressemblant à cette image du « sage qui sait rester stoïque, c'est-à-dire serein et ferme devant la souffrance et la mort, indifférent à son propre sort, la tête froide et l'esprit tranquille quelles que soient les circonstances⁴ ». Mais, lorsque la vie de ses amis vient à être menacée, M^{me} Roland ne peut rester de marbre. S'enflammant contre ces profondes injustices, désirant ardemment la liberté de ses amis, elle ne peut, depuis sa cellule, songer à autre chose :

Les députés fugitifs ont-ils enfin quitté cette terre inhospitalière qui dévore les gens de bien et s'imbibe de leur sang ? O mes amis ! puisse le ciel favorable vous faire aborder aux États-Unis, asile unique de la liberté ! Mes vœux vous y conduisent, et j'ai quelque espérance que vous voguez actuellement vers ces contrées⁵.

Employant toute son énergie à prier pour le salut des Girondins, M^{me} Roland fait preuve d'une grande dévotion ainsi que d'une profonde compassion. Peu inquiète à l'idée d'être prisonnière d'un pays hostile, elle ne souhaite que la liberté de ses amis. Le fait d'espérer continuellement leur bonheur lui permet de conserver une grande sérénité face à sa propre situation :

M^{me} Roland comptait beaucoup sur le soulèvement des départements et la réunion de trente députés dans le Calvados ; c'était son unique espoir, le seul objet de nos entretiens, de ses questions, de ses vœux. Il suffisait pour l'empêcher de sentir le poids de ses malheurs, pour répandre même la sérénité sur ses jours⁶.

Tournant inlassablement son regard vers sa patrie, M^{me} Roland demande à Sophie Grandchamp de « ne rien lui cacher du sort de ses amis, quel qu'en put être le terme⁷ ». Cet ardent besoin de

¹ Sophie Grandchamp, « Souvenirs » dans *Mémoires de M^{me} Roland contenant des fragments inédits et les lettres de la prison*, op.cit., p. 485. Il s'agit des vingt-deux députés girondins qui furent jugés et exécutés par le Tribunal révolutionnaire le 31 octobre 1793.

² M^{me} Roland, *Mémoires*, op.cit., p. 74.

³ *Ibid.*

⁴ Jean-Baptiste Gourinat, *Le Stoïcisme*, Paris, Presses Universitaires de France, 2017, p. 3.

⁵ M^{me} Roland, *Mémoires*, op.cit., p. 362.

⁶ Sophie Grandchamp, « Souvenirs » dans *Mémoires de M^{me} Roland contenant des fragments inédits et les lettres de la prison*, op.cit., p. 486-487.

⁷ *Ibid.*, p. 489.

connaître le moindre détail de leurs vies et de les vouloir sains et saufs révèle alors la profonde humanité qui caractérise M^{me} Roland.

La représentation d'un caractère philanthropique

Véritable philanthrope, M^{me} Roland considère que les hommes possèdent entre eux un lien indéfectible qui leur permet de concourir mutuellement à leur bonheur :

Environnée de mes semblables, placée au milieu d'une société dont le bonheur général me paraît l'objet légitime des travaux de chacun des membres, je désire être heureuse de la manière la plus convenable au bien de mes frères. [...] Le bien commun est et doit être le but de toute association, de toute liaison possible. L'homme, né bon, libre et heureux, ne s'est uni à l'homme que pour trouver, dans la réciprocité, des secours et des avantages, une augmentation qui perfectionne ses facultés et son bonheur¹.

Participant à cette idée de la « primauté du bonheur public sur la félicité privée et sur les petits ou grands bonheurs de l'individu² », M^{me} Roland délaisse alors son propre bonheur et s'emploie vivement à faire celui de ses semblables. Selon notre mémorialiste, il n'y a plus de « bonheur indépendant³ » en société. Pour être vertueux et vivre heureux, les hommes doivent en partie s'oublier pour se concentrer sur le bonheur d'autrui. Si M^{me} Roland est dominée par une grande force, elle l'est également par une profonde sensibilité qui l'amène à concourir au bien de ses semblables, son premier besoin étant « de plaire et de faire du bien⁴ ». Depuis sa prison, elle ne cesse de se préoccuper du bien-être de ceux qui rythment son quotidien. M^{me} Carette, dans sa notice biographique, nous rapporte quelques pages des *Mémoires* du comte Beugnot⁵, celles-ci nous renseignant alors sur le caractère véritablement philanthropique de M^{me} Roland :

La chambre de madame Roland était devenue l'asile de la paix au sein de cet enfer. Si elle descendait dans la cour, sa présence seule y inspirait le bon ordre, et ces malheureuses, sur lesquelles aucune puissance connue n'avait plus de prise, étaient retenues par la contrainte de lui déplaire. Elle distribuait des sources pécuniaires aux plus nécessiteuses, et à toutes des conseils, des consolations et des espérances. [...] Madame Roland répondait à toutes avec

¹ M^{me} Roland, *Lettres. Nouvelle série : 1767-1780, op.cit.*, t.1, p. 399. Lettre à Sophie Cannel du 27 mars 1776.

² Guilhem Farrugia, « Qu'écrire sur le bonheur au XVIII^e siècle après Robert Mauzi ? » dans *Le Bonheur au XVIII^e siècle*, dir. Guilhem Farrugia et Michel Delon, Presses Universitaires de Rennes, 2015.

³ M^{me} Roland, *Mémoires, op.cit.*, p. 396.

⁴ *Ibid.*, p. 307.

⁵ Le comte Beugnot est un homme politique français qui fut arrêté en octobre 1793 sur ordre du Comité de Salut public. Emprisonné dans un premier temps à la Conciergerie, où il rencontre M^{me} Roland, il est ensuite transféré à la prison de La Force d'où il ne sortit qu'après la chute de Robespierre.

une affectueuse bonté ; elle ne leur promettait pas son retour ; elle ne leur disait pas qu'elle allait à la mort ; mais les dernières paroles qu'elle leur adressait étaient des recommandations touchantes. Elle les incitait à la paix, au courage, à l'espérance, à l'exercice des vertus qui conviennent au malheur¹.

Illuminant la prison de sa présence, M^{me} Roland devient, pour les prisonnières, un vrai modèle de bonté et de vertu. Telle une envoyée de la Providence qui viendrait les sauver, ou du moins les aider à surmonter cette épreuve, elle est aimée et respectée de toutes. M^{me} Roland emploie toutes ses forces à prendre soin de ces femmes, à les aider et à les conseiller afin de rendre leur existence plus agréable. Par des paroles à la fois douces et énergiques, elle désire leur redonner entière confiance en leurs capacités à endurer un si grand malheur. Elle emploie alors une partie de son temps à « encourager les femmes dont elle partageait la chambre à s'élever au-dessus du sort qui pouvait les attendre² », insistant sur des préceptes stoïciens qui l'ont aidée à supporter les pires épreuves. Extrêmement soucieuse du sort de ces femmes, M^{me} Roland fait preuve d'un amour et d'un soutien inconditionnel envers l'humanité, faisant toujours passer le bonheur des autres avant le sien. Ainsi, lorsque sa bonne vient lui rendre visite en prison, c'est sur son sort qu'elle compatit et non sur le sien :

Lorsqu'elle se jeta dans mes bras, baignée de pleurs, oppressée de sanglots, l'attendrissement et la tristesse me saisirent ; je me reprochai presque d'être paisible en songeant à l'inquiétude de ceux qui m'étaient attachés et, me représentant les angoisses de tel et tel, je sentis un serrement de cœur inexprimable. [...] Lorsque je souffre, c'est elle qui gémit et moi qui la console. Il fallait bien suivre cette habitude. Je lui prouvai qu'en s'abandonnant à sa douleur elle se rendrait moins capable de m'être utile³.

Résignée face à son destin, M^{me} Roland s'emploie alors à consoler ses proches qui apparaissent beaucoup plus affectés. Pour notre mémorialiste, rien ne sert de s'apitoyer sur un malheur déjà existant. S'inquiétant pour la santé et le moral de sa bonne, elle en vient à exprimer des remords à propos d'un comportement qui, elle en est consciente, peut surprendre. À l'instar de sa bonne, les gardiens de la prison éprouvent à son égard une profonde empathie, ne tardant pas à souffrir plus qu'elle-même de sa situation. M^{me} Roland ne cesse donc de se montrer bienveillante envers ses semblables, faisant passer leur bien-être en priorité. Dans le portrait qu'elle effectue de cette

¹ M^{me} Carette, *Madame Roland. Choix de mémoires et écrits des femmes françaises aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles*, *op.cit.*, p. xxxii-xxxiii.

² Sophie Grandchamp, « Souvenirs » dans *Mémoires de M^{me} Roland contenant des fragments inédits et les lettres de la prison*, *op.cit.*, p. 493.

³ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 73.

femme douce et charitable, Sophie Grandchamp rapporte des mots prononcés par M^{me} Roland, adressés à la concierge et ayant pour finalité d'écourter la visite de Sophie : « Emmenez-là, lui dit-elle, je ne lui parlerai plus ; qu'on la sauve d'un moment cruel qui peut lui coûter la vie¹ ». Condamnée à une mort certaine et imminente, c'est toutefois pour la vie de son amie que M^{me} Roland s'inquiète et non pour la sienne. Face à l'immense détresse de Sophie, elle s'emploie à la protéger, veillant à ce qu'elle ne soit pas plus longtemps témoin de ses malheurs. Depuis sa cellule, attelée à la rédaction des *Mémoires*, M^{me} Roland continue de faire de ses semblables sa priorité. Évoquant les Besnard, son grand-oncle et sa grand-tante, elle écrit :

Respectables vieillards, consolez-vous ! Il est accordé à bien peu de personnes de parcourir leur carrière dans le silence et la paix qui vous accompagnent ; je ne suis point au-dessous des malheurs qui m'assiègent et je ne cesserai pas d'honorer vos vertus².

Subissant les pires tourments, elle ne cesse de faire preuve de bonté et de charité envers ceux à qui elle tient mais également envers des étrangers partageant le même sort qu'elle. En effet, M^{me} Roland partagea ses derniers instants avec La Marche, un fabricant de faux assignats qui fut condamné à l'échafaud le même jour qu'elle. À ce sujet, Sophie Grandchamp écrit : « Elle voulut dîner avec lui, l'excita à manger et parvint à le faire sourire plusieurs fois³ ». M^{me} Roland, oubliant le terrible sort qui l'attendait, cherchait « par ses discours à donner quelque énergie au malheureux⁴ ». Courageuse et généreuse, M^{me} Roland n'eut de cesse, tout au long de sa vie, de privilégier le bonheur de ses semblables, n'accordant finalement que très peu d'intérêt au sien. Femme à la fois forte et sensible, elle nous livre, grâce à ses *Mémoires*, ces deux aspects de sa personnalité, dévoilant alors au lecteur les plus intimes détails de son existence.

¹ Sophie Grandchamp, « Souvenirs » dans *Mémoires de M^{me} Roland contenant des fragments inédits et les lettres de la prison*, *op.cit.*, p. 492.

² M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 310.

³ Sophie Grandchamp, « Souvenirs » dans *Mémoires de M^{me} Roland contenant des fragments inédits et les lettres de la prison*, *op.cit.*, p. 494-495.

⁴ *Ibid.*

2. Entre faiblesse du corps et force de l'esprit

Emprisonnées « dans la fatalité d'une prétendue humidité ou mollesse de leurs corps¹ » et condamnées « par les moralistes et les médecins, comme autrefois les théologiens, au nom de leur faiblesse, physiologique ou psychologique² », les femmes font toutefois preuve de force et d'énergie. Par souci de vérité, M^{me} Roland s'efforce de dévoiler à son lecteur un corps affaibli aussi bien par les maladies et les larmes que par l'expérience de douloureux événements relatifs à la sexualité. Cependant, il est aisé de remarquer que cette représentation du corps n'a d'autre but que de souligner l'incroyable force de caractère de M^{me} Roland. Résistant à la douleur avec fermeté, destinant son énergie aux affaires d'État, elle s'impose comme une véritable force de la nature, demeurant maîtresse de ses choix et de ses actions.

2.1 – La représentation d'un corps affaibli

Le corps malade

Le 19 février 1776, Manon Phlipon écrit à son amie Sophie Cannel :

J'ai une santé, quoique assez bonne, qui n'est pas robuste. Je voulus un de ces jours pousser la veille jusqu'à trois du matin [...] mais le lendemain je fus prise d'un accès de fièvre bien conditionné, avec une courbature qui me tint au lit deux jours³.

Se caractérisant par une grande énergie, M^{me} Roland n'en demeure pas moins affaiblie par des soucis de santé qui ne cessent de la fragiliser. Si la maladie est évoquée dans sa correspondance, elle l'est également dans ses *Mémoires*, y devenant même récurrente. Lorsque la jeune fille se dévoile à son amie, elle ne se doute pas que ses confidences seront un jour connues du public. Avec l'écriture des *Mémoires*, l'exposition est différente. La mémorialiste, par souci de vérité, désire que cette intimité soit connue de tous. Elle décide alors de livrer à ses futurs lecteurs un autoportrait très intime, leur présentant, par les diverses maladies dont elle fut victime, un corps profondément affaibli. L'incident le plus marquant et qui a le plus altéré la santé de M^{me} Roland

¹ Michel Delon, *L'Idée d'énergie au tournant des Lumières (1770-1820)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1988, p. 268.

² *Ibid.*

³ M^{me} Roland, *Lettres. Nouvelle série : 1767-1780, op.cit.*, t.1, p. 382.

est irrévocablement la perte de sa mère qui l'entraîne, l'espace d'un instant, à vouloir mourir à son tour : « Je pose mes lèvres sur les siennes ; je les entr'ouvre, je cherche à aspirer la mort, j'espère la gagner avec mon souffle et pouvoir expirer sur l'heure¹ ». Cette intimité des corps, révélatrice de l'extrême attachement que portait M^{me} Roland à sa mère, est suivie de souffrances qui, à la manière d'une lente agonie, laissent présager le pire :

[...] et je m'évanouis. On me met au lit ; j'y ai passé quinze jours entre la vie et la mort, dans des convulsions effrayantes. La souffrance physique dont je me rappelle est celle d'un étouffement continu ; ma respiration n'était qu'une sorte de hurlement qu'on entendait de la rue, à ce qui m'a été dit depuis².

Les souffrances psychiques et physiques sont intimement liées. En effet, la détresse morale de M^{me} Roland agit sur son corps qui, répondant de manière intense, la condamne à de terribles maux. La douleur est si violente qu'elle ne peut pas lutter. Ressentant alors la terrible sensation de mourir à petit feu, elle n'arrive plus à se déplacer, suffoquant au moindre mouvement. M^{me} Roland, prisonnière de cette souffrance psychique, ne peut plus contrôler son corps. Ainsi, dès que l'image de sa mère lui revient à l'esprit, les maux s'amplifient et ne cessent de croître. Elle révèle alors aux lecteurs que « des cris s'échappaient tout à coup » et que ses « bras étendus se roidissaient »³, lui faisant aussitôt perdre connaissance. Cette entrée dans l'intimité ne peut que provoquer chez le lecteur une profonde empathie. En effet, comment rester de marbre face à un tel spectacle ? Mais si cette intimité attise la compassion, elle ancre également le lecteur dans une position de voyeurisme, lui faisant prendre conscience de l'extrême fragilité de cette femme qui se peint dans des situations de faiblesse absolue. Le substantif « convulsions » apparaît de nombreuses fois sous la plume de M^{me} Roland. Si la mort de sa mère lui provoque des « accès convulsifs⁴ » et des « convulsions qui l'effrayèrent [sa nourrice]⁵ », elle est également en proie, une fois adulte, voulant échapper aux ennemis de Roland, à une « attaque de coliques nerveuses, accompagnées d'horribles convulsions⁶ ». En insistant sur ces convulsions, M^{me} Roland dévoile un corps malade qu'elle n'arrive pas à dominer par la raison. Si ces confidences sur son état de santé se font par souci de vérité, elles servent également à prouver à la postérité que, malgré les maux qui lui sont infligés, M^{me} Roland s'est toujours relevée avec force.

¹ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 458.

² *Ibid.*, p. 459.

³ *Ibid.*, p. 463.

⁴ *Ibid.*, p. 459.

⁵ *Ibid.*, p. 310.

⁶ *Ibid.*, p. 49.

De cette écriture de l'intimité résulte alors une écriture du détail. La mémorialiste restitue la fragilité de sa santé par des descriptions qui, de manière très précise, font état des différentes étapes de la maladie. Contractant la petite vérole à dix-huit ans, elle en explique les symptômes à son lecteur :

J'eus la fièvre militaire et, l'éruption qui lui est particulière contrariant l'autre, je n'eus de la petite vérole que des boutons extrêmement gros et rares qui s'aplatirent insensiblement sans suppuration et ne laissèrent qu'une peau sèche qui tomba facilement¹.

Cette petite vérole, que « les Italiens appellent *ravaglioni*, boutons de fausse suppuration² », ne s'ensuivit d'aucune complication autre qu'une langueur dont la jeune fille ne sortit « qu'au bout de quatre ou cinq mois³ ». Si les médecins craignirent une « complication de fièvre putride⁴ », M^{me} Roland réussit à échapper au danger puisque son corps, très affaibli durant quelques temps, ne garda aucune séquelle. Restituée de manière très précise, cette scène frappe le lecteur qui a l'impression d'être présent au moment des faits, en compagnie de la jeune convalescente. Cette description de la maladie, très animée et réaliste, nous présente alors toutes les caractéristiques de l'hypotypose. Si le lecteur voit ces scènes se dessiner sous ses yeux – celle du décès de M^{me} Phlipon et celle de la petite vérole – il en est de même pour la mémorialiste qui, de sa prison, a le sentiment de revivre ces moments de faiblesse et de fragilité. Évoquant alors un moment qui l'a profondément marquée, elle écrit :

Tous les détails de cette scène me sont aussi présents que si elle était récente ; toutes les sensations que j'ai éprouvées sont aussi distinctes : c'est le même roidissement que celui que j'ai senti s'opérer depuis dans des moments solennels⁵.

M^{me} Roland fait ici allusion à un traumatisme vécu lors de son enfance. Afin de la guérir d'une maladie dont les symptômes ne sont pas développés dans les *Mémoires*, son père souhaite lui administrer un médicament, une « funeste boisson⁶ » qui sera vivement repoussée par la jeune fille. La mémorialiste utilise alors le lexique des sensations afin d'accentuer les maux dont elle fut victime :

¹ *Ibid.*, p. 417.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, p. 319.

⁶ *Ibid.*, p. 318.

Il fut question de me donner une médecine : on m'apporte le triste breuvage, je l'approche de mes lèvres, son odeur me le fait repousser avec dégoût ; [...] à chaque fois que l'horrible déboire m'était apporté sous le nez, mes sens révoltés me faisaient détourner la tête. [...] Je pris le verre et je le vidai d'un seul trait. Mais je vomis tout au bout d'un quart d'heure, et j'eus un violent accès de fièvre¹.

Le lecteur a, une nouvelle fois, l'impression de vivre la scène en temps réel. Faisant appel aux sensations olfactives et gustatives, M^{me} Roland rend son écriture très animée et énergique. Cette utilisation des sens permet de rendre compte d'un corps faible et souffrant qui ne peut supporter le moindre remède, exprimant alors de vives répulsions à chaque atteinte qui lui est faite. M^{me} Roland fait également appel aux sensations tactiles, écrivant dans ses *Mémoires* qu'un « frisson terrible se promenait à la surface de [s]on corps² ». Représentant l'intimité d'un corps malade, M^{me} Roland représente aussi celle d'un corps victime de transgressions sexuelles.

Le corps victime des transgressions sexuelles

Évoquant les émotions qui prennent place au sein de la sphère privée, Agnès Walch écrit :

Il arrive que les enfants soient confrontés à des expériences dont ils ne sortent pas indemnes sous le toit familial. Les agressions sexuelles sont des sources d'angoisse violente, d'autant que l'éducation à la pudeur enserme les filles dans un carcan moral aliénant³.

Durant son enfance, M^{me} Roland est agressée sexuellement par l'un des apprentis de son père. Si elle réussit à se défaire de l'emprise de ce jeune homme avant qu'il ne soit trop tard, elle en garde toutefois un souvenir très douloureux. Elle nous emmène alors, avec ses *Mémoires*, dans une intimité qui, ayant véritablement heurté sa pudeur et sa sensibilité, nous présente un corps affaibli face aux nombreuses insistances de son agresseur :

Il prend ma main, comme en jouant, et, la tirant sous l'établi près duquel il était, il me fait toucher quelque chose de fort extraordinaire. Je fais un cri en m'efforçant de la retirer ; il se met à rire sans la relâcher. [...] Agitée, mais interdite, je demandais ma main et voulais m'en aller ; il laisse retirer ma main en la retenant toujours avec la sienne et, faisant un demi-tour sur son siège,

¹ *Ibid.*, p. 318-319.

² *Ibid.*, p. 451.

³ Agnès Walch, « De l'âme sensible à l'avènement scientifique des émotions : la densification des émotions dans la sphère privée » dans *Histoire des Émotions. Des Lumières à la fin du XIX^e siècle*, op.cit., p. 222.

met à ma vue l'objet de mes frayeurs. Je tourne la tête. « En vérité, monsieur, cela est horrible ! » - Et je me débattais pour fuir¹.

Âgée seulement d'une dizaine d'années, Manon ne peut qu'être effrayée par l'attitude du jeune apprenti² qui lui ôte alors toute son innocence. Face à cette intimité, face au corps de cet homme qui lui provoque de vives répulsions, la jeune fille tente de s'enfuir. Empêché dans ses actions, son corps est contraint de subir celui de son agresseur sans véritablement pouvoir s'en défaire. Puisque la littérature « se charge de diffuser le thème de la place forte féminine qui se doit de faire front aux assauts répétés de l'homme avant de capituler, excusant par avance la brutalité masculine au nom d'un supposé jeu de la pudeur défendue³ », le jeune homme se moque de la peur de Manon qu'il juge puérile et sans véritable fondement. Il renouvelle alors son agression, quelques jours après :

Il se tient derrière moi et, lorsque je suis pour descendre, plaçant ses mains sous mes bras, il m'enlève, en me pressant sur lui de manière que mes jupes se relevaient et que je me trouvais presque à l'instant assise sur ses genoux, car il s'asseyait en même temps sur un siège, et je sentis derrière moi cette chose extraordinaire... [...] Il porte une main hardie là où n'atteignait point autre chose et cherche à la rendre caressante. Je voulais me débattre, et m'efforçant de repousser ses bras, de changer de situation, je glisse mes pieds à terre [...] je fus prête à m'évanouir⁴.

Marquée par cette « honte de l'impudeur qui aiguise à l'extrême le sentiment d'avilissement de la fille⁵ », Manon emploie toute ses forces afin de pouvoir s'échapper de l'emprise de l'apprenti, se débattant avec un grand courage. Si elle réussit à s'enfuir lors de ces deux attaques, son corps s'en retrouve toutefois très affaibli puisqu'elle sent véritablement ses jambes trembler sous elle. Dans un état d'extrême fragilité, à la fois pâle et troublée, Manon se réfugie auprès de sa mère. Depuis sa prison, la mémorialiste garde cette même pudeur qui la caractérisait durant ses jeunes années, ne cessant de qualifier le sexe de l'apprenti de « chose extraordinaire ». Si le corps est explicitement évoqué dans les *Mémoires*, ce qui touche à la sexualité demeure toutefois couvert d'un certain voile de pudeur et de retenue.

Si la mémorialiste invite son lecteur à entrer dans l'intimité de cette agression sexuelle, elle l'invite également à entrer dans celle des prémices de sa puberté qui est alors vécue comme une

¹ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 331.

² L'apprenti était, quant à lui, âgé d'une quinzaine d'années.

³ Sébastien Jahan, *Le Corps des Lumières. Émancipation de l'individu ou nouvelles servitudes ?*, Paris, Belin, 2006, p. 32.

⁴ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 334.

⁵ Sébastien Jahan, *Le Corps des Lumières. Émancipation de l'individu ou nouvelles servitudes ?*, *op.cit.*, p. 32.

véritable transgression à la morale. Tirée du sommeil par un « bouillonnement extraordinaire » qui « soulevait [s]es sens dans la chaleur du repos » et « opérait de soi-même un épurement qui [lui] était aussi inconnu que sa cause »¹, la jeune fille éprouve une grande culpabilité et s'accuse d'avoir eu des « mouvements contraires à la chasteté chrétienne² ». Il est impensable, selon elle, que ce plaisir puisse être éprouvé en dehors des liens sacrés du mariage :

J'avais remarqué dans ma *Philotée* qu'il ne nous est pas permis de tirer de nos corps aucune espèce de plaisir, excepté en légitime mariage ; ce précepte me revint à l'esprit, ce que j'avais éprouvé pouvait s'appeler un plaisir, j'étais donc coupable, et dans le genre qui pouvait me causer le plus de honte et de douleur³.

Manon est horrifiée de ne pouvoir contrôler les réactions d'un corps qui ne cesse de lui procurer un plaisir dont elle a profondément honte. Très pudique, elle voit en cette exaltation des sens et en cette découverte du désir sexuel un véritable péché. Elle décide alors, par esprit de pénitence, de se punir :

L'inquiétude fut telle, qu'elle parvint ensuite à me réveiller avant la catastrophe. Lorsque je n'avais pu la sauver, je sautais au bas du lit, les pieds nus sur un carreau frotté, malgré le froid de l'hiver, et, les bras en croix, je priais le Seigneur de me garder des pièges du démon. Je m'imposais aussitôt quelque privation, et il m'est arrivé de pratiquer à la lettre ce que le prophète-roi ne nous a transmis peut-être que comme une figure du style oriental, de mêler la cendre avec mon pain, en l'arrosant de mes larmes. J'ai fait plus d'un déjeuner en mettant de la cendre au lieu de sel sur une rôtie de beurre⁴.

Si son corps est affaibli par la puberté et par ce désir sexuel qu'elle ne contrôle pas, il l'est aussi par les maux et les privations volontaires qu'elle lui inflige de manière récurrente. Ainsi, cette rédemption est pour elle le seul moyen de se racheter d'une immoralité qui l'obsède et qui tend à devenir l'objet de tous ses tourments. Lorsque Manon va se confesser, elle ne peut cacher ses émotions qui se traduisent alors par des réactions corporelles : « Le cœur me battait, le feu me montait au visage, certaine sueur se répandait partout. [...] Je tremblai ce jour-là bien plus fort, en m'agenouillant dans le saint tribunal⁵ ». Derrière la faiblesse d'un corps qu'elle ne contrôle plus se cache une honte qui ne cesse de croître.

¹ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 384-385.

² *Ibid.*, p. 386.

³ *Ibid.*, p. 385.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, p. 386-387.

Suite à ces tentatives de viol et à cette exaltation des sens due à la puberté, Manon décide de s'éloigner de tout ce qui relève du corps humain et de la sexualité :

Je contractai l'habitude d'une telle réserve que, en lisant à seize ans *l'Histoire naturelle* de Buffon, et n'étant plus dévote, je sautais sans le lire ce qui traitait de la génération de l'homme, et je glissais sur les planches relatives avec la promptitude et le tremblement de quelqu'un apercevant un précipice. Enfin, je ne me suis mariée qu'à vingt-cinq ans, et avec une âme telle qu'on peut la présumer, des sens très inflammables, beaucoup d'instruction sur divers objets, j'avais si bien évité l'augmentation de celle dont les commencements furent si prématurés, que les événements de la première nuit de mes noces me parurent aussi surprenants que désagréables¹.

Éprouvant alors un profond dégoût pour l'érotisation des corps, Manon, très chaste et pudique, ne se doute pas de ce qui l'attend lors de sa nuit de noces. Le corps, traumatisé lors de la puberté et des tentatives de viol, l'est également lors de cette nuit qui lui procure plus de souffrance que de plaisir.

Le leitmotiv des larmes

« Non, les pleurs ne déshonorent point l'humanité ; quelquefois tribut de la faiblesse, elles sont plus souvent l'apanage de cette même sensibilité dont l'énergie développe les plus grandes vertus² ». Selon M^{me} Roland, si les larmes engendrent la faiblesse du corps, elles sont également un facteur de sensibilité permettant à tout individu d'exprimer avec courage le plus profond de son âme. L'émotion s'extériorise, devenant alors une « réaction corporelle³ ». Motif récurrent dans les *Mémoires* de M^{me} Roland, les larmes sont vécues par le Je narrant, lors du moment de l'écriture, mais également par le Je narré, par la M^{me} Roland du passé. Depuis sa prison, attelée à la rédaction de l'œuvre de sa vie, la mémorialiste vit ce retour dans ses souvenirs comme un acte profondément douloureux :

Environnée de ces tristes images, je n'ai pu me soustraire à la douleur ; des larmes rares s'échappent de mes yeux appesantis, et j'ai laissé reposer ma plume légère qui s'était promenée sur mes jeunes années⁴.

¹ *Ibid.*, p. 336.

² M^{me} Roland, *Lettres. 1780-1793, op.cit.*, t.2, p. 221. Lettre du 24 janvier 1791 à Bancal.

³ Agnès Walch, « De l'âme sensible à l'avènement scientifique des émotions : la densification des émotions dans la sphère privée », *Histoire des Émotions. Des Lumières à la fin du XIX^e siècle, op.cit.*, p. 204.

⁴ M^{me} Roland, *Mémoires, op.cit.*, p. 363.

Les larmes de M^{me} Roland coulent pour la patrie. Le récit rétrospectif des événements relatifs à la Révolution lui rappelle alors les dangers qui menacent son pays et ses amis et la plonge dans une douleur extrême, lui faisant verser de « brûlantes » et « amères »¹ larmes. Faisant état de la fragilité du corps de M^{me} Roland, ces larmes révèlent également son amour pour l'humanité et ce caractère philanthropique précédemment évoqué. Dans ses *Souvenirs*, Sophie Grandchamp rapporte des paroles prononcées par la mémorialiste : « C'est pour mon pays, me dit-elle, que je répands ces larmes² ». Versées dans la solitude de la prison ou dans le sein de l'amitié qui « reste le refuge inconditionnel où les âmes tendres peuvent verser des larmes³ », celles-ci sont alors destinées au sort de la patrie.

Les larmes sont de nombreuses fois versées au sein de la sphère familiale où « la recherche d'intenses échanges affectifs donne aux manifestations de larmes une place privilégiée⁴ ». M^{me} Roland, retraçant ses souvenirs les plus intimes, écrit alors qu'elle ne quittait jamais ses parents « sans verser quelques pleurs⁵ ». C'était, pour elle, « de la tendresse pour leurs personnes et non de regrets de [s]a situation⁶ ». La mémorialiste évoque ici son année passée au couvent, loin de ses parents qu'elle ne voyait que le dimanche après l'office. Ces larmes, révélant la fragilité de la jeune fille, sont le témoignage d'un amour sincère et profond. Dans sa jeunesse, M^{me} Roland a versé de nombreuses larmes pour sa mère qu'elle craignait vivement de perdre :

Le seul aperçu de cette perte, dont elle me parlait comme si elle eût été prochaine, me pénétra de terreur ; un frisson terrible se promenait à la surface de mon corps ; je fixai sur elle des yeux égarés, dont son sourire me fit couler des pleurs⁷.

Cette seule pensée provoque chez Manon une profonde douleur qui s'extériorise par les larmes qu'elle ne cesse de répandre. Lorsque ses parents essaient, tant bien que mal, de lui administrer un médicament pour la soigner, Manon ressent le chagrin de sa mère. Si la jeune fille pleure de sa propre situation, elle pleure également de celle de sa mère qu'elle ne peut supporter de savoir triste : « Ma mère se fatiguait ; je pleurais de sa peine et de la mienne⁸ ». Ce lien très fusionnel, s'il lui procure beaucoup de joie, lui procure aussi de grandes peines : « Jusque-là, l'idée seule

¹ *Ibid.*, p. 459.

² Sophie Grandchamp, « Souvenirs » dans *Mémoires de M^{me} Roland contenant des fragments inédits et les lettres de la prison*, *op.cit.*, p. 489.

³ Anne-Vincent Buffault, *Histoire des larmes*, Paris, Éditions Rivages, 1986, p. 32.

⁴ *Ibid.*, p. 27.

⁵ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 348.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*, p. 451.

⁸ *Ibid.*, p. 318.

de m'éloigner de ma mère me faisait verser des torrents de larmes¹ ». L'idée d'une éventuelle séparation est inconcevable pour Manon qui, dotée d'une forte sensibilité, éprouve le besoin de s'abandonner. L'expression « torrents de larmes » revient une nouvelle fois sous la plume de la mémorialiste, traduisant très certainement « un goût pour les manifestations spectaculaires de larmes² ». Dans son *Histoire des larmes*, Anne-Vincent Buffault souligne l'usage hyperbolique qui est effectué dans les récits du XVIII^e siècle :

C'est tout d'abord l'excès de l'épanchement qui est donné à lire. Le paroxysme de l'émotion s'exprime par l'usage de l'hyperbole : on verse des torrents ou des ruisseaux de larmes, on arrose ou on mouille de larmes³.

Ainsi, assistant à la cérémonie effectuée pour l'entrée en religion d'une novice, elle écrit :

C'était pour moi l'image de la rupture absolue des liens du monde, du renoncement à tout ce qu'elle avait de cher ; je n'étais plus moi, j'étais elle ; je crus qu'on m'arrachait à ma mère, et je versai des torrents de larmes⁴.

Versant une nouvelle fois des « torrents de larmes », M^{me} Roland donne à l'émotion ressentie un aspect physique et corporel. La peur d'être coupée du monde, associée à celle de perdre sa mère, se manifeste extérieurement par d'abondantes larmes, donnant ainsi un aspect charnel à sa sensibilité. M^{me} Roland, dans la veine de ces écrits du XVIII^e siècle, utilise l'hyperbole qui, à l'instar de l'hypotypose fréquemment utilisée dans ses *Mémoires*, donne à la fois de l'entrain et de l'ampleur à son récit. La première communion de M^{me} Roland est un événement qui, nous le voyons, met son corps et sa sensibilité à rude épreuve :

Cette considération me pénétrait entièrement ; elle avait tellement enflammé mon imagination, attendri mon cœur, que, baignée de larmes et ravie d'amour céleste, il me fut impossible de marcher à l'autel sans le secours d'une religieuse qui vint me soutenir par-dessous les bras et m'aider à avancer à la sainte-table⁵.

¹ *Ibid.*, p. 338.

² Anne-Vincent Buffault, *Histoire des larmes*, *op.cit.*, p. 25.

³ *Ibid.*

⁴ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 345.

⁵ *Ibid.*, p. 347.

L'expression « baignée de larmes » renvoie aux torrents de larmes maintes fois versés, insistant donc sur l'abondance de ces pleurs, la force de l'émotion ressentie et la fragilité du corps de la jeune fille. Ne pouvant se déplacer toute seule, elle est alors profondément affaiblie.

Si les larmes révèlent la fragilité et la sensibilité de M^{me} Roland, elles lui permettent aussi de se libérer de ses maux et de sa souffrance :

Une lettre de Sophie vint rouvrir la source des pleurs ; la voix de l'amitié, ses tendres expressions rappelèrent mes esprits, amollirent mon cœur ; elles produisirent un effet que les bains et l'art des médecins avaient inutilement sollicité, ce fut une résolution nouvelle ; je pleurai, je fus sauvée. L'étouffement diminua, tous les accidents s'affaiblirent et les convulsions devinrent plus rares¹.

S'abandonnant aux larmes, M^{me} Roland retrouve cette force qui lui manquait et qui n'a cessé de la définir durant son existence.

2.2 – M^{me} Roland : une force de la nature

La résistance dans la douleur

Largement représentée par le corps, cette faiblesse permet surtout de constater l'immense force qui émane de M^{me} Roland et qui lui permet de résister à toutes les épreuves que le destin dresse sur son chemin. Face aux diverses maladies endurées, telle la petite vérole, M^{me} Roland fait preuve de courage et de détermination, opposant alors une grande résistance à la douleur :

Recueillie dans l'état de santé, trop tendre pour être gaie, mais patiente dans la douleur, je ne songe plus en maladie qu'à me distraire de mes propres souffrances et à rendre agréables les soins pénibles que ceux qui m'entourent sont obligés de me donner ; j'abandonne alors les rênes de mon imagination, je dis des folies et c'est moi qui fais rire les autres².

La petite vérole n'a pas raison de M^{me} Roland. Souffrant avec calme et sérénité, elle fait passer le bien-être de son entourage avant le sien, révélant une nouvelle fois son amour et son extrême

¹ *Ibid.*, p. 459-460.

² *Ibid.*, p. 416.

dévotion pour l'humanité. N'éprouvant aucune peur face à la maladie et aux souffrances qu'elle procure, M^{me} Roland, luttant avec énergie, dévoile à son lecteur une grande force de caractère. Triomphant de la douleur par une aptitude à se contrôler avec sang-froid, elle fait preuve d'une grande détermination :

J'ai expérimenté, toutes les fois que j'ai été malade, une sorte de calme tout particulier, et qui tient sans doute à ma façon de voir, ainsi qu'à la loi que je me suis faite d'adoucir toujours la nécessité, loin de me révolter contre elle. [...] Plus d'efforts, plus de calculs, plus de raison ; toute à la nature et, paisible comme elle, je souffre sans impatience ou me repose et m'égaye¹.

Pour M^{me} Roland, l'homme doit faire preuve de raison afin de supporter une douleur qui n'est en réalité que passagère. Acceptant une maladie qui ne dépend pas d'elle et qui lui est imposée par le destin, M^{me} Roland apparaît comme la digne héritière des stoïciens. Soutenant, à l'instar de ces philosophes, que « la douleur n'était point un mal² », elle affirme alors pouvoir endurer « les plus grandes souffrances sans crier³ ». Afin d'accéder à une douce sérénité de l'âme et de l'esprit, M^{me} Roland entend bien ne jamais se laisser vaincre par de tels maux. Très adepte des *Vies parallèles* de Plutarque, il ne fait aucun doute qu'elle s'inspire de l'un de ses héros, Caton le Jeune, dont elle admire les nombreuses vertus et qui, face à la maladie, faisait preuve d'une force exemplaire. Il était en effet, d'après Plutarque, « d'une endurance et d'une maîtrise de soi admirables⁴ ». Lorsqu'il avait de la fièvre, il passait ses journées seul « sans recevoir personne jusqu'à ce qu'il sentît une amélioration et un changement certain de son état⁵ ». Dès lors, M^{me} Roland s'identifie à ce modèle de force et de bravoure, à cet héroïsme qui se développe dans la plus stricte intimité. Si Caton lui a permis de façonner son image du grand homme, il lui a aussi transmis cette force de caractère, ce courage face à l'adversité dont ils ne cessent tous deux de faire preuve.

Selon la mémorialiste, la prison produit sur elle « à peu près le même effet que la maladie⁶ », lui permettant d'expérimenter une nouvelle fois le calme et la sérénité face à la douleur qui lui est infligée. M^{me} Roland accepte alors sa condition de prisonnière avec une force imperturbable, malgré les vives indignations qu'elle ne peut s'empêcher d'éprouver par moments :

¹ *Ibid.*, p. 73.

² *Ibid.*, p. 391.

³ *Ibid.*

⁴ Plutarque, *Vies Parallèles II*, *op.cit.*, p. 222.

⁵ *Ibid.*

⁶ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 73.

Mon courage n'était point au-dessous de la nouvelle disgrâce que je venais d'essuyer [...] Jamais les états violents ne sont pour moi de longue durée ; j'ai besoin de me posséder parce que j'ai l'habitude de me régir¹.

Considérant qu'une âme forte doit commander un corps robuste, M^{me} Roland fait preuve d'une grande maîtrise de soi et ne songe plus qu'à conserver cette fermeté et cette force de caractère au milieu des fers. Impassible face au malheur et à la douleur, elle s'érige alors en héroïne. Pour elle, la fermeté « ne consiste pas seulement à s'élever au-dessus des circonstances par l'effort de la volonté, mais à s'y maintenir par un régime et des soins convenables² ». Par conséquent, elle s'emploie, depuis sa prison, à distribuer « ses journées avec une sorte de régularité³ ». Très stricte quant à son emploi du temps, elle éprouve également du plaisir à « exercer [s]es forces dans les privations⁴ ». Ainsi, M^{me} Roland commence un régime à « but moral⁵ », se privant de certains aliments tels le café, le chocolat, le vin et les desserts, se tournant alors vers le pain et l'eau. Par ces diverses privations, M^{me} Roland veut prouver qu'elle possède la force de résister à toutes les souffrances possibles, aussi bien celles infligées par ses ennemis que celles qu'elle s'inflige elle-même. Ferme dans ses principes, elle ne recule alors devant rien. Indépendante et déterminée, elle n'a besoin de personne et est résolue à ne compter que sur sa propre force. Sa lettre à Robespierre, écrite le 14 octobre 1793, en est un parfait exemple :

Je ne vous écris pas pour vous prier, vous l'imaginez bien : je n'ai jamais prié personne, et certes ! ce n'est pas d'une prison que je commencerais de le faire à l'égard de quiconque me tient en son pouvoir⁶.

Si l'écriture de cette lettre lui permet d'insister sur cette grande force qui la caractérise, celle de ses *Mémoires* lui permet d'affronter avec sérénité la douleur que peut lui procurer sa condition. Se plonger dans son enfance lui permet d'échapper momentanément à la prison, d'éprouver un semblant de bonheur : « En vérité, je suis presque heureuse d'être en prison pour me rappeler ces singularités piquantes que je ne m'étais jamais amusée à considérer et qui me divertissent véritablement⁷ ». M^{me} Roland en vient alors à chérir ce temps passé dans les fers qui lui permet de renouveler « les moments tranquilles de [s]a douce adolescence⁸ » et de s'arrêter sur « des

¹ *Ibid.*, p. 271-272.

² *Ibid.*, p. 272.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 79.

⁵ *Ibid.*

⁶ Manon Roland, *Correspondance politique (1790-1793)*, *op.cit.*, p. 171.

⁷ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 386.

⁸ *Ibid.*, p. 363.

temps paisibles de saintes illusions¹ ». Lorsque la mémorialiste apprend la perte de certains de ses manuscrits², c'est avec une grande fermeté qu'elle réagit, bien résolue à lutter contre toutes les douleurs qui lui sont infligées :

Je m'indignerais contre moi-même de me laisser abattre par quoi que ce soit. Dans toutes les peines que j'ai essuyées, la plus vive impression de douleur est presque aussitôt accompagnée de l'ambition d'opposer mes forces au mal dont je suis l'objet, et de le surmonter³.

M^{me} Roland possède cette force et cette capacité à résister à la douleur depuis son plus jeune âge, notamment lorsque son père levait la main sur elle :

Mes larmes s'arrêtent tout à coup, mes sanglots s'apaisent, un calme subit réunit mes facultés dans une seule résolution : je me lève sur mon lit, je me tourne du côté de la ruelle, j'incline ma tête en l'appuyant sur le mur, je trousse ma chemise, et je m'offre aux coups en silence : on m'aurait tuée sur la place, sans m'arracher un soupir⁴.

Dotée d'un grand courage, la jeune fille affronte les souffrances infligées par son père avec une dignité, une fermeté et une force exemplaires. Face à cette scène, le lecteur ne peut que songer à celle de l'échafaud. Prête à mourir, M^{me} Roland fait preuve de ce même courage, s'inclinant « devant la statue de la liberté⁵ » et prononçant ces paroles désormais célèbres : « Ô liberté ! Que de crimes on commet en ton nom ! » Songeant, depuis sa cellule, à la force dont elle fera preuve le jour de sa mort, et la mettant en lien avec celle éprouvée face aux coups de son père, elle écrit : « Je n'aurais pas plus à faire aujourd'hui pour monter fièrement à l'échafaud, que je n'en fis alors pour m'abandonner à un traitement barbare, qui pouvait me tuer et non pas me vaincre⁶ ». La mémorialiste désire montrer à son lecteur que, malgré sa mort, ses adversaires ne réussiront pas à anéantir les idéaux pour lesquels elle se bat. Honoré Riouffe, prisonnier qui rencontre M^{me} Roland à la Conciergerie, souligne dans ses *Mémoires* cette grande force qui la caractérisait : « Après sa condamnation, elle repassa dans le guichet avec une vitesse qui tenait de la joie. Elle indiqua par un signe démonstratif qu'elle était condamnée à mort⁷ ». Ainsi, du

¹ *Ibid.*, p. 347.

² Craignant pour sa vie ainsi que pour la sécurité des manuscrits, Champagneux se voit contraint de les brûler.

³ *Ibid.*, p. 306.

⁴ *Ibid.*, p. 317-318.

⁵ Honoré Riouffe, *Mémoires d'un détenu pour servir à l'histoire de la tyrannie de Robespierre*, *op.cit.*, p. 44.

⁶ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 319.

⁷ Honoré Riouffe, *Mémoires d'un détenu pour servir à l'histoire de la tyrannie de Robespierre*, *op.cit.*, p. 44.

début jusqu'à la fin de sa vie, M^{me} Roland fait preuve de cette incroyable force qui lui permet de résister aussi bien aux douleurs du quotidien qu'à celle, irrévocable, de la mort.

La politique, facteur d'énergie

« Il est fort difficile de ne point se passionner en révolution ; il est même sans exemple d'en faire aucune sans cela ; on a de grands obstacles à vaincre : on ne peut y parvenir qu'avec une activité, un dévouement qui tiennent de l'exaltation ou qui la produisent¹ ». Ainsi, l'arrivée de la Révolution française devient, pour M^{me} Roland, un facteur d'énergie et de passion. Se vouant corps et âme à la politique, elle fait preuve d'une « énergie de l'âme volontaire² » qui s'exprime en raison de son amour pour le bien public et la « cause commune³ ». Cette énergie se manifeste par les discours enflammés qu'elle prononçait au Club des Jacobins où elle « s'énonçait avec une pureté, un choix d'expressions, une énergie que le timbre argenté de sa voix rendait plus remarquable⁴ ». Elle se manifeste également à la barre de la Convention où M^{me} Roland désire témoigner en faveur de son mari pour prévenir son arrestation ou le faire relâcher si elle venait à s'effectuer. Affirmant qu'elle ne craint rien au monde et qu'elle veut exprimer avec force des vérités utiles pour la République, M^{me} Roland révèle, dans ses *Mémoires*, l'énergie qu'elle n'a cessé de déployer :

J'étais effectivement dans cette disposition d'âme qui rend éloquent ; pénétrée d'indignation, au-dessus de toute crainte, enflammée pour mon pays dont je voyais la ruine, tout ce que j'aime au monde exposé aux derniers dangers, sentant fortement, m'exprimant avec facilité, trop fière pour ne pas le faire avec noblesse, j'avais les plus grands intérêts à traiter ; quelques moyens pour les défendre, et j'étais dans une situation unique pour le faire avec avantage⁵.

Face aux maux endurés à la fois par son pays et son mari, M^{me} Roland ne peut rester de marbre. Dès lors, elle n'hésite pas à exprimer sa fureur avec une énergie incomparable. Puisque ceux à qui elle s'adresse en sont dépourvus, elle n'a d'autre choix que d'employer toutes ses forces afin d'essayer de sauver sa patrie, agissant alors avec passion mais surtout avec raison. Poussée

¹ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 202.

² Michel Delon, *L'Idée d'énergie au tournant des Lumières (1770-1820)*, *op.cit.*, p. 31.

³ *Ibid.*, p. 370.

⁴ Sophie Grandchamp, « Souvenirs » dans *Mémoires de M^{me} Roland contenant des fragments inédits et les lettres de la prison*, *op.cit.*, p. 462.

⁵ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 53.

par de profondes impulsions, M^{me} Roland n'en demeure pas moins maîtresse d'elle-même, révélant ainsi de remarquables talents d'oratrice. Comparant, dans ses *Mémoires*, son énergie à celle de son mari, elle écrit : « Mon énergie a des formes plus douces, mais elle repose sur les mêmes bases ; je choque moins et je pénètre mieux¹ ». Dotée d'une « énergie morale² », M^{me} Roland l'emploie afin de changer la société et de révéler les comportements d'hommes qui demeurent insensibles à la vertu et à la liberté.

Michel Delon souligne que l'énergie appelle souvent les femmes « à quitter la place que Rousseau et ses successeurs leur assignaient au foyer³ ». Puisque la vie domestique ennue M^{me} Roland, elle décide de s'émanciper de son maître à penser, gagnant Paris afin de réveiller cette énergie qui sommeille en elle et qui ne demande qu'à accomplir de grandes choses. L'élévation de son mari au sein de la sphère politique lui procure alors cette force de caractère dont elle ne soupçonnait pas l'existence : « Ce n'est aussi que de cette époque que j'ai pris de l'assurance ; jusque-là j'étais modeste comme une pensionnaire de couvent. [...] On sentait bien que je valais quelque chose⁴ ». Grâce à son mari qui lui procure un statut politique, elle peut enfin exprimer une énergie qui lui est nécessaire pour vivre. Dans ses *Souvenirs*, Sophie Grandchamp révèle que la santé de son amie « déperissait chaque jour⁵ ». Avant que son mari n'entre en politique, M^{me} Roland éprouvait le sentiment d'un véritable vide. Sa vie lui apparaissant dénuée de sens, elle était dévorée par certaines « peines secrètes⁶ » qui lui « faisaient souhaiter de terminer son existence⁷ ». La politique devient alors l'unique remède afin de lui procurer de l'énergie :

J'avais cru remarquer que M^{me} Roland nourrissait en secret une ambition qui contribuait à l'état de langueur qui la consommait chaque jour ; l'élévation des gens qui ne valaient pas son mari, la nullité à laquelle elle se trouvait réduite [...] devaient lui faire saisir volontiers l'occasion de paraître sur un théâtre où elle pourrait déployer tous ses talents et reprendre son empire⁸.

M^{me} Roland n'éprouve alors qu'un seul désir : celui de s'élever socialement et d'être au centre de la sphère politique afin de pouvoir exercer sa force et son énergie dans la réalisation de justes

¹ *Ibid.*, p. 209.

² Michel Delon, *L'Idée d'énergie au tournant des Lumières (1770-1820)*, *op.cit.*, p. 268.

³ *Ibid.*, p. 269.

⁴ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 244.

⁵ Sophie Grandchamp, « Souvenirs » dans *Mémoires de M^{me} Roland contenant des fragments inédits et les lettres de la prison*, *op.cit.*, p. 473.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*, p. 475.

et nobles causes. Sophie Grandchamp assiste alors à l'extraordinaire métamorphose de son amie qui, venant d'apprendre la nomination de son mari, retrouve une vitalité qu'elle avait perdue :

Je crus rêver en entrant dans le salon. Mon amie, mourante le matin, avait recouvré sa fraîcheur et ses grâces ; elle était entourée d'un cercle nombreux qui l'accablait de louanges¹.

M^{me} Roland qui, le matin, ne pouvait « à peine se soutenir par son extrême faiblesse² », déploie désormais une énergie entièrement due à son entrée en politique. Enflammée par la Révolution et les affaires d'État, elle est prête à s'élever au-dessus de toutes les épreuves afin de faire de la France un pays à la fois libre et vertueux. Dominée par cette énergie, M^{me} Roland la dédie à sa patrie jusqu'au jour de sa mort. Évoquant cette énergie à la fois féminine et révolutionnaire, Michel Delon nous explique que, lorsque Charlotte Corday, Olympe de Gouges ou M^{me} Roland montent sur l'échafaud, c'est « l'énergie féminine qu'on guillotine³ ». Si M^{me} Roland a disparu, son énergie continue de vivre à travers ses *Mémoires* par l'utilisation d'un style à la fois animé et vigoureux. S'indignant « du fond de [sa] prison⁴ », la mémorialiste laisse alors à la postérité un récit empreint de fougue et d'énergie. Utilisant nombre d'interjections, d'exclamations et de répétitions, maniant avec soin l'hyperbole et l'hypotypose, interpellant ses ennemis politiques, M^{me} Roland sait procurer à ses lecteurs l'incroyable sensation de vivre les événements au même instant qu'elle. Citons cette phrase, parmi tant d'autres, qui s'avère parfaitement représentative de l'énergie qu'elle ne cesse de donner à son écriture : « Ainsi, le malheur peut me poursuivre et non m'accabler ; les tyrans peuvent me persécuter, mais m'avilir ? jamais ! jamais !⁵ » Son écriture reflète alors, tel un miroir, la force et l'énergie de son âme qui ne craint rien ni personne.

¹ *Ibid.*, p. 477.

² *Ibid.*

³ Michel Delon, *L'Idée d'énergie au tournant des Lumières (1770-1820)*, *op.cit.*, p. 278.

⁴ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 359.

⁵ *Ibid.*, p. 306-307.

2.3 – Maîtriser son image

Décider de sa mort

Au XVIII^e siècle, le suicide est ce qu'on appelle un sujet de société. Nombreux sont les philosophes, moralistes et réformateurs à s'interroger sur la légitimité de cette mort volontaire. S'ils n'en font pas l'apologie, ils « créent un espace de débat public qui contribue à atténuer la condamnation morale et sociale qui pesait jusque-là unanimement sur elle¹ ». De plus en plus valorisé dans les discours politiques, le suicide n'est pas étranger à M^{me} Roland. Le condamnant durant sa jeunesse, elle décide pourtant, une fois adulte et en proie aux affres de la Révolution, de se tourner vers lui. Selon elle, la vie est un bien qui nous appartient, chaque individu étant libre d'exercer ses propres volontés pour la contrôler. Dévouée aux préceptes des stoïciens, elle voit en cette mort volontaire une « marque suprême de la liberté et de l'autarcie du sage² » qui permet d'affronter les oppresseurs et les tyrans. Dès lors, elle envisage de mettre un terme à sa propre vie afin de se soustraire à la férocité de ses ennemis politiques, devenant ainsi l'unique maîtresse de son image et de sa destinée.

Les menaces et les conjurations ne cessaient de se multiplier durant les dernières années du ministère de Roland, les Jacobins et les Cordeliers répétant dans leur tribune qu'il « fallait faire un 10 août contre Roland, comme on avait fait contre Louis XVI³ ». Déterminée à affronter ses ennemis, M^{me} Roland insiste pour demeurer à l'Hôtel de l'Intérieur, faisant alors apporter le lit de son mari dans sa chambre et gardant près d'elle un pistolet pour se soustraire à ses ennemis en se donnant la mort :

Je gardai, sous mon chevet ou sur ma table de nuit, un pistolet dont je me proposais de me servir, non pour une vaine défense, mais pour me soustraire aux outrages des assassins, si je les voyais arriver. J'ai passé trois semaines dans cette situation⁴.

M^{me} Roland refuse de voir le crime triompher. Se soumettre à ses ennemis reviendrait à inciter le peuple à donner du crédit aux actions tyranniques de ces révolutionnaires qui sont contraires au principe de liberté qu'elle défend ardemment. Dès lors, le suicide lui apparaît être la seule

¹ Dominique Godineau, *S'Abbréger les jours. Le suicide en France au XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 10.

² Clarisse Liénard, « Le suicide dans les tragédies de Robert Garnier : les influences néo-stoïciennes », dans *Seizième siècle*, n°6, 2010, p. 51.

³ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 276.

⁴ *Ibid.*

solution afin de voler la victoire à ses adversaires et de les empêcher de faire d'elle, à tort, un symbole de culpabilité et de trahison contre l'unité de la République. M^{me} Roland ne veut pas laisser à un pouvoir arbitraire le soin de décider de ses derniers instants et de contrôler l'image qui sera renvoyée d'elle à la postérité. Prête à se sacrifier pour le bien public, elle veut laisser d'elle l'image d'une femme forte et courageuse. Au XVIII^e siècle, le suicide par arme à feu est considéré comme foncièrement masculin. En effet, les femmes « ignorent quasiment ce moyen qui reste associé à la violence guerrière masculine¹ » et se tournent plutôt vers la défenestration et la noyade, moyens privilégiés pour se suicider lorsqu'on est une femme. Dans son ouvrage, Dominique Godineau souligne toutefois le pic des années 1790-1816 durant lesquelles certaines femmes se tournent vers le pistolet, pratique qui résulterait alors d'une « circulation accrue des armes à feu dans un pays en guerre² ». En choisissant le pistolet pour mettre fin à ses jours, M^{me} Roland dresse d'elle l'image d'une femme forte qui désire être considérée comme un homme. Évoluant dans un monde masculin, elle en a appris les codes et désire désormais le quitter de la même manière qu'un homme le ferait, par l'utilisation d'une arme qui révèle son tempérament fougueux et sa force de caractère. Si M^{me} Roland veut se démarquer de son statut de femme, elle désire également ressembler à ces héros antiques qu'elle n'a cessé d'admirer, connus pour leurs suicides reflétant une « part d'héroïsme sublime³ ». Puisque la « référence ultime reste toujours l'intérêt de l'État⁴ », M^{me} Roland souhaite elle aussi mourir en héroïne pour le bien de sa patrie. Dans les *Vies parallèles*, Plutarque présente Caton le Jeune comme un héros préférant se donner la mort plutôt que de céder aux vainqueurs qui ont détruit la République. À son fils, Caton prononça ces paroles empreintes d'ironie : « Pourquoi donc, généreux fils, n'enchaînes-tu pas ton père et ne lui attaches-tu pas les mains derrière le dos, jusqu'à ce que César arrive et me trouve hors d'état de me défendre⁵ ? » Puisque Caton ne pouvait supporter l'idée d'être tué par son ennemi, il se suicida avec son épée et prononça ces dernières paroles : « Maintenant je m'appartiens⁶ » qui auraient pu, sans aucun doute, être prononcées par M^{me} Roland. En effet, éprise de liberté, elle n'a cessé d'être la propre maîtresse de sa destinée. Si le modèle de la mort volontaire à la romaine est présenté comme masculin, M^{me} Roland montre qu'elle peut, à son tour, devenir une véritable héroïne antique.

¹ Dominique Godineau, *S'Abréger les jours. Le suicide en France au XVIII^e siècle*, op.cit., p. 106.

² *Ibid.*

³ Françoise Frazier, *Histoire et morale dans les Vies parallèles de Plutarque*, op.cit., p. 228.

⁴ *Ibid.*

⁵ Plutarque, *Vies Parallèles II*, op.cit., p. 262.

⁶ *Ibid.*

En prison, M^{me} Roland semble déterminée à se soustraire à la cruauté des tyrans qui l'ont enfermée. Elle envisage alors deux solutions : se laisser mourir de faim et s'empoisonner. Paul de Roux souligne ces tentatives de suicide dans son introduction des *Mémoires* :

On ne sait jusqu'où elle poursuivit son projet ; mais, le 14, elle était à l'infirmerie de la prison. Elle se résigna enfin à vivre jusqu'au procès des Girondins, dans l'espoir de pouvoir témoigner. Son rêve était de s'empoisonner en plein tribunal, avec une déposition énergique. Sollicité, Bosc refusa de lui faire parvenir le poison¹.

Si M^{me} Roland essaie de se suicider dans la stricte intimité de sa cellule, elle ne songe toutefois qu'à son rêve de partir en héroïne se sacrifiant pour le bien de la patrie. Souhaitant donner un caractère tragique à sa mort, elle planifie soigneusement une mise en scène qui lui permettrait d'exprimer son énergie et d'exercer ses talents d'oratrice devant un auditoire admiratif qui ne pourrait l'oublier. Dans ses *Mémoires*, plus précisément ses *Dernières pensées*, M^{me} Roland s'emploie à justifier un acte – celui de se laisser mourir de faim – qui est, à son sens, synonyme d'une grande force :

Ne gémissiez point d'une résolution qui met fin à mes épreuves ; je sais supporter le malheur, vous me connûtes, et vous ne croirez point que la faiblesse ou l'effroi m'ont dicté le parti que je prends².

Voulant défier ses ennemis, M^{me} Roland souligne que son acte est purement réfléchi, qu'il n'est pas la conséquence d'un profond désespoir mais le besoin irrémédiable de quitter cette terre en femme libre, sans quiconque pour influencer sur son destin et ternir son image. Sortant de la vie « comme on entre dans le repos³ », M^{me} Roland ne craint pas de mourir et souhaite faire de sa mort un exemple qui permettra de prouver à la postérité les injustices qui sévissent. L'écriture de ses *Mémoires* lui permet également de montrer cette force qui l'anime et cette volonté qu'elle a de défier ses ennemis par tous les moyens qui lui sont possibles. Elle utilise donc des questions rhétoriques qui lui permettent de se présenter comme une femme forte régissant elle-même les instants les plus cruciaux de sa vie :

Attendrais-je donc qu'il plût à mes bourreaux d'indiquer l'instance du supplice et d'augmenter leur triomphe des insolentes clameurs auxquelles je

¹ M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 36.

² *Ibid.*, p. 530.

³ *Ibid.*, p. 72.

serais exposée ? [...] Je respirerais donc sous leur bon plaisir jusqu'à ce qu'il leur prît la fantaisie de me faire paraître à mon tour sur la scène, et de décider enfin la disparition d'un redoutable témoin de leur scélératesse¹ ?

En utilisant ces questions rhétoriques, elle veut montrer à ses lecteurs mais aussi à ses ennemis qu'elle demeure la maîtresse de sa propre destinée. Sachant parfaitement que l'on se joue d'elle, ne supportant pas d'être dominée par des tyrans qui s'apprêtent à ternir son image, elle n'a alors qu'un seul désir, celui de les défier en anticipant sa mort. Si M^{me} Roland ne s'est finalement pas suicidée, elle n'en demeure pas moins un véritable symbole de force et de fermeté.

Maîtriser le témoignage d'autrui

Si M^{me} Roland sait maîtriser son image aussi bien à travers ses actions que le récit qu'elle en fait, elle sait également contrôler les portraits que l'on fait d'elle, notamment celui de Sophie Grandchamp qui a été rédigé à sa demande. En effet, peu de temps avant sa mort, M^{me} Roland lui demanda de « venir voir passer la charrette à l'angle du Pont-Neuf, pour pouvoir témoigner ensuite de sa fermeté devant la mort² ». Ne voulant pas que ses ennemis soient les seuls à avoir la possibilité de dresser un portrait d'elle – portrait qui, elle le sait, sera mensonger – elle confie alors à son amie la lourde tâche de décrire ses derniers instants afin de rendre un « témoignage authentique de ce qu'ils seront³ ». Face à la mort, M^{me} Roland souhaite avoir une personne de confiance à ses côtés :

Promets-moi seulement de me voir passer ; ta présence diminuera l'effroi que me cause cet odieux trajet. Je serai sûre au moins qu'un être digne de moi rendra hommage à la fermeté qui ne m'abandonnera pas dans une épreuve aussi redoutable ; tu seras contente de moi, je ne t'affligerai point⁴.

M^{me} Roland savait si bien séduire son entourage qu'aucune supplication n'était nécessaire afin de faire accepter à Sophie cette terrible mission. L'autrice des *Souvenirs* nous explique pourtant avoir d'abord été très réticente : « À quel motif attribuer cet empressement d'aller contempler

¹ *Ibid.*, p. 530-531.

² M^{me} Roland, *Mémoires*, *op.cit.*, p. 37, introduction de Paul de Roux.

³ Sophie Grandchamp, « Souvenirs » dans *Mémoires de M^{me} Roland contenant des fragments inédits et les lettres de la prison*, *op.cit.*, p. 492.

⁴ *Ibid.*, p. 494.

le spectacle odieux d'une femme que j'aimais si tendrement, traînée dans un tombereau entre un malfaiteur et celui qui devait trancher ses jours ?¹ ». Le motif est pourtant simple : il s'agit pour M^{me} Roland de s'assurer qu'il existera, après sa mort, un portrait véridique soulignant la force et le courage dont elle fit preuve face à l'échafaud, face à ses ennemis et face à un peuple avide de ces sortes de spectacles. Exécutant alors avec une très grande fidélité le portrait de son amie, Sophie écrit :

En approchant du pont, ses regards me cherchèrent ; j'y lus la satisfaction qu'elle éprouvait de me voir à ce dernier et ineffaçable rendez-vous ; arrivée en face de moi, un mouvement d'yeux accompagné d'un sourire m'indiqua qu'elle était contente d'avoir obtenu ce qu'elle désirait².

Grâce à ce témoignage à la fois poignant et émouvant, la volonté de M^{me} Roland est entièrement respectée. Sophie Grandchamp a su avec justesse rendre compte de la force de cette femme qui se comporta en véritable héroïne face à la mort, l'affrontant, comme ses modèles antiques, avec une incroyable fermeté. Elle a su représenter M^{me} Roland dans son individualité, la différenciant alors de tous ceux qui, comme elle, durent monter à l'échafaud en cette période révolutionnaire.

L'intimité est au cœur des *Mémoires* de M^{me} Roland. Soucieuse de rester fidèle à la réalité, la mémorialiste révèle à son lecteur les événements les plus intimes de sa vie, ceux qu'elle a tus à sa famille et à ses amis mais qu'elle n'hésite pas à partager dans son récit afin de montrer à la postérité sa véritable personnalité. Si ces événements dévoilent une certaine faiblesse du corps, ils permettent surtout d'insister sur la force et l'énergie d'une femme qui, malgré son profond désir de s'élever et de devenir une héroïne, ne cessa de faire passer le bonheur de ses semblables avant le sien.

¹ *Ibid.*, p. 495.

² *Ibid.*

CONCLUSION

Ayant profondément marqué les esprits révolutionnaires, M^{me} Roland continue de marquer les lecteurs d'aujourd'hui qui, plongés dans ses *Mémoires* et ses *Lettres*, vivent avec elle le déploiement de la Révolution française. Transportés dans ce XVIII^e siècle, dans cette société d'Ancien Régime, ils découvrent la personnalité d'une femme au destin particulier.

Élevée dans un siècle peu enclin à l'affirmation des femmes, M^{me} Roland n'était pas destinée à entrer en politique. Et pourtant, son ascension y fut remarquable. Goûtant à la liberté dès son plus jeune âge, et ce, grâce à ses parents, il ne pouvait alors en être autrement. Cependant, M^{me} Roland ne cessa d'osciller entre le profond désir de s'émanciper d'une société conservatrice et le besoin de se conformer à des mœurs reléguant les femmes dans l'ombre du foyer familial. Si elle mûrit le projet de goûter pleinement à cette vie domestique qui l'attirait à bien des égards, M^{me} Roland est très vite lassée de cette existence qui ne lui procure pas le sentiment de vivre les événements de manière intense et passionnée. Paris l'appelait, la Révolution l'appelait... Il est vrai que cette ambivalence demeure pourtant très ancrée dans son esprit et dans ses écrits. Par souci de conformité, M^{me} Roland refusait de devenir écrivaine et de s'impliquer sur la scène publique. Ses actions nous prouvent pourtant le contraire. Très influente au sein de la Gironde, elle écrivait des lettres qui, bien qu'anonymes, ne laissaient aucun doute sur la véritable identité de leur autrice. Servant d'intermédiaire entre le peuple et les ministres, elle agissait au vu et au su de tous. Cette ambivalence traduit la difficulté pour une femme du XVIII^e siècle de trouver sa place dès lors qu'elle souhaite obtenir de l'indépendance. Très perspicace, M^{me} Roland savait qu'il lui fallait s'éloigner des autres femmes afin d'accéder à une légitimité politique. Évoluant désormais parmi des hommes, elle décide de s'éloigner de ses rares amies ainsi que des sociétés mondaines de la capitale qui, depuis son enfance, lui procurent un profond dégoût. Elle ne peut en effet supporter la superficialité et la coquetterie de ces mondaines qui semblent détachées de toute réalité politique, une réalité pour laquelle elle désire déployer l'ensemble de ses forces.

Véritable facteur d'énergie, la politique devient la principale raison de vivre de M^{me} Roland, lui permettant d'œuvrer aux côtés des Girondins pour le bien de la patrie. Sa pensée politique s'est construite dès son plus jeune âge, par ses nombreuses lectures de Plutarque et de ses *Vies parallèles*. Une fois adulte, M^{me} Roland continue d'admirer ces héros républicains qui sont pour elle une source inépuisable d'inspiration. Constatant avec peine la grande faiblesse des hommes de son parti, elle souhaiterait les voir ressembler à ces héros dont la force et le courage ont fait la renommée. Selon elle, le grand homme du XVIII^e siècle doit ressembler au grand homme de

l'Antiquité et présenter des qualités telles que l'énergie, l'intelligence et la philanthropie. Mais si M^{me} Roland rêve d'une société uniquement constituée de grands hommes, la réalité apparaît, selon elle, foncièrement différente. La pensée politique de M^{me} Roland est singulière et relève d'une ambivalence. Condamnant depuis son enfance la société d'Ancien Régime dans laquelle elle vit, elle condamne également le peuple parisien qui est pourtant, comme elle, une victime des privilèges dont bénéficient le roi et les aristocrates. C'est à partir de 1792, avec la mise en place des massacres de septembre, que sa pensée politique évolue. En effet, M^{me} Roland assiste à la métamorphose d'un peuple qui, manipulé et corrompu par certains révolutionnaires, devient une masse violente et assoiffée de sang prenant plaisir à assister aux cruautés que l'on inflige aux aristocrates et prêtres réfractaires. Dès lors, M^{me} Roland s'élève contre un peuple dont elle ne cesse de condamner l'inhumanité. Si son aversion pour le système monarchique est toujours aussi profonde, elle éprouve une forme de compassion pour le roi et les aristocrates qui, malgré les privilèges et le pouvoir arbitraire qu'ils détenaient, sont à leur tour victimes d'une tyrannie. Ce peuple qu'elle condamne de nombreuses fois dans ses *Mémoires*, M^{me} Roland l'a toujours soutenu. Certaines de ses lettres étaient alors publiées dans le *Patriote français* afin d'informer le peuple sur ses droits, ses devoirs, l'ensemble des informations politiques dont il était tenu à l'écart par le gouvernement. Véritables armes politiques, ses lettres lui ont permis de s'imposer sur la scène publique, tant par leur diffusion dans la presse que par le ton qu'elle employait afin de gourmander les Girondins. Si les *Mémoires* nous offrent une vision de sa personnalité, elles nous offrent également celle des hommes de son époque. Pratique à la fois l'éloge et le blâme, M^{me} Roland utilise également l'histoire anecdotique afin de faire entrer le lecteur dans l'intimité des grands hommes, lui permettant ainsi de mieux percevoir leurs qualités et leurs défauts.

Si le lecteur est amené à assister aux affres de la Révolution, il est également amené, avec les *Mémoires particuliers*, à plonger dans l'intimité de M^{me} Roland. Au XVIII^e siècle, l'individu est au centre de l'attention. L'autonomie et la liberté de conscience se développent, invitant les auteurs à se raconter dans des écrits du for privé afin de dévoiler leurs émotions. Emprisonnée, M^{me} Roland revient sur cette intimité et dévoile avec une entière transparence les maladies ainsi que les agressions sexuelles dont elle a été victime, révélant alors les événements les plus secrets et les plus éprouvants de son existence. Présentant un corps profondément affaibli ainsi qu'une sensibilité très exacerbée, la mémorialiste ne cache aucun détail à son lecteur, créant ainsi avec lui un véritable pacte autobiographique. Elle émaille son récit de scènes très vivantes et animées afin de frapper le lecteur, lui donnant ainsi l'impression de vivre ces traumatismes avec elle, de partager les mêmes douleurs. Si ces événements révèlent une part de fragilité et de faiblesse, ils permettent surtout de révéler la force qui n'a cessé de l'animer tout au long de sa vie. En effet,

M^{me} Roland a su résister avec une grande fermeté à la douleur de ces traumatismes mais aussi à sa condition de prisonnière qu'elle a su endurer avec un courage exemplaire, ne cessant alors de privilégier le bien-être de ses semblables avant le sien. Forte, énergique et courageuse, mue par le profond désir de devenir une héroïne, M^{me} Roland laisse d'elle une image qui suscite une grande admiration.

Grâce aux *Mémoires* et aux *Lettres*, cette étude a pu mettre en valeur différentes facettes de la vie d'une femme qui a réussi à s'imposer sur la scène publique en un temps où la Révolution faisait rage. Elle pourrait très certainement être prolongée par un travail plus conséquent sur le style de M^{me} Roland qui, s'il est abordé et traité ici, mériterait toutefois un approfondissement. Si M^{me} Roland revendiquait son refus de devenir écrivaine, les écrits qu'elle laisse prouvent à bien des égards qu'elle en possédait les capacités, devenant ainsi, aux yeux de la postérité, une écrivaine de renom.

BIBLIOGRAPHIE

I – Corpus d'étude

Mémoires

ROLAND (Madame), *Mémoires*, éd. Paul de Roux, Paris, Mercure de France, 2004 [1^{ère} éd. 1966].

Lettres

ROLAND (Madame), *Lettres. Nouvelle série : 1767-1780*, éd. Claude Perroud, Paris, Imprimerie Nationale, 1913-1915.

ROLAND (Madame), *Lettres. 1780-1793*, éd. Claude Perroud, Paris, Imprimerie Nationale, 1900-1902.

ROLAND Manon, *Correspondance politique (1790-1793)*, Paris, Indigo & côté-femmes éditions, 1995.

II – Autres sources

Le Patriote français : journal libre, impartial et national / par une société de citoyens, & dirigé par J.P Brissot de Warville, Paris, Éditeur Buisson.

Rapport du ministre de l'Intérieur à la Convention nationale ; Sur l'état de Paris, 29 octobre 1792, l'an premier de la République.

BOIGNE (Comtesse de), *Mémoires*, Paris, Émile-Paul Frères Éditeurs, 1921, t.I.

BRISSOT Jacques Pierre, *Mémoire aux États-Généraux : Sur la nécessité de rendre, dès ce moment, la presse libre, et surtout pour les journaux politiques*, Paris, 1789.

BUZOT François Nicolas Louis, *Mémoires sur la Révolution française, précédés d'un précis de sa vie et de recherches historiques sur les Girondins*, par M. Guadet, Paris, Pichon et Didier, 1828.

CAMPAN (Madame), *Mémoires*, Paris, Mercure de France, 2017.

CARETTE (M^{me}), *Madame Roland. Choix de mémoires et écrits des femmes françaises aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles*, Paris, Société d'éditions littéraires et artistiques, 1892.

GRANDCHAMP Sophie, « Souvenirs » dans *Mémoires de M^{me} Roland contenant des fragments inédits et les lettres de la prison*, éd. Claude Perroud, Paris, Plon, 1905.

LACLOS Choderlos de, *De l'Éducation des femmes*, Paris, Équateurs parallèles, 2018.

LOUVET Jean-Baptiste, *Mémoires*, Paris, Baudouin Frères Libraires, 1823.

MARAT Jean-Paul, *Infernal projet des ennemis de la Révolution*, 1790.

PLUTARQUE, *Vies Parallèles II*, Paris, Robert Laffont, 2001.

RIOUFFE Honoré, *Mémoires d'un détenu pour servir à l'histoire de la tyrannie de Robespierre*, Paris, Anjubault, B. Mathé et Louvet, 1795.

ROLAND DE LA PLATIÈRE Jean-Marie, *Lettre écrite au roi, par le Ministre de l'Intérieur*, Paris, Imprimerie du Cercle Social, rue du Théâtre Français, 1792.

ROUSSEAU Jean-Jacques, *Les Confessions (Livres I à VI)*, Paris, Livre de Poche, 2006.

SAINT-MÉARD Jourgniac de, *Mon Agonie de trente-huit heures*, Paris, Desenne Imprimeur-Libraire, 1792.

III – Ouvrages critiques

Société

Histoire des Émotions. Des Lumières à la fin du XIX^e siècle, dir. Alain Corbin, Paris, Éditions du Seuil, 2016.

BERLY Cécile, *La Reine scandaleuse. Idées reçues sur Marie-Antoinette*, Paris, Le Cavalier Bleu, 2012.

CONCHES Feuillet de, *Les Salons de conversation au XVIII^e siècle*, Paris, Charavay, 1882.

CORNUT-GENTILLE Pierre, *Madame Roland. Une femme en Révolution*, Paris, Perrin, 2004.

COUDREUSE Anne, « Les Mémoires de Madame Roland : être femme dans la tourmente de l'Histoire » dans *Les Mémoires, une question de genre ?*, Itinéraires [En ligne], 2011.

DEVINCENZO Giovanna, « L'histoire écrite par les femmes. Traces de vie et exemplarité : Olympe de Gouges » dans *Les Femmes et l'écriture de l'histoire*, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2008.

DIAZ Brigitte, « Les femmes à l'école des lettres. La lettre et l'éducation des femmes au XVIII^e siècle » dans *L'Épistolaire, un genre féminin ?* dir. Christine Planté, Paris, Honoré Champion, 1998.

- DIDIER Béatrice, *Le Siècle des Lumières*, Paris, MA Éditions, 1987.
- DUHET Paule-Marie, *Les Femmes et la Révolution 1789-1794*, Paris, Gallimard/Julliard, 1971.
- GODINEAU Dominique, *Les Femmes dans la France moderne. XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2015.
- GODINEAU Dominique, *S'Abréger les jours. Le suicide en France au XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2012.
- GONCOURT Edmond et Jules de, *La Femme au dix-huitième siècle*, Paris, Elibron Classics, 2006.
- HAKIM Zeina, « Femme militante ou mère vertueuse ? L'élaboration du récit historique chez Isabelle de Charrière et Madame Roland » dans *Les Femmes et l'écriture de l'histoire*, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2008.
- HERMANN Christian, *Initiation au Siècle des Lumières*, Paris, Ellipses, 2008.
- HUNT Lynn, « Le corps au XVIII^e siècle. Les origines des droits de l'homme », *Diogène*, n°203, 2003, p. 49-67.
- JAHAN Sébastien, *Le Corps des Lumières. Émancipation de l'individu ou nouvelles servitudes ?* Paris, Belin, 2006.
- LILTI Antoine, *Le Monde des salons. Sociabilité et mondanité à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 2005.
- MAY Gita, *De Jean-Jacques Rousseau à Madame Roland. Essai sur la sensibilité préromantique et révolutionnaire*, Genève, Librairie Dalloz, 1974.
- SAINTE-BEUVE Charles-Augustin, *Portraits de femmes*, Paris, Gallimard, 1998.
- SAINTE-BEUVE Charles-Augustin, *Nouveaux lundis*, Paris, Michel Lévy frères, 1867.
- SONNET Martine, « Lire par-dessus l'épaule de Manon Phlipon : livres et lectures au fil de ses lettres aux demoiselles Cannet (1772-1780) », *Histoire et civilisation du livre, Revue internationale*, Droz, 2011.
- VINCENT-BUFFAULT Anne, *Histoire des larmes*, Paris, Rivages, 1986.
- WEERDT-PILORGE Marie-Paule de, « Regards de femmes sur la Révolution française et ses héritages : Madame Roland et Justine Guillery », *Les Femmes et l'écriture de l'histoire*, Publications des Universités de Rouen et du Havre, 2008.

Histoire

- Danton. *Le mythe et l'Histoire*, dir. Michel Biard et Hervé Leuwers, Paris, Armand Colin, 2016.
- Héros et héroïnes de la Révolution française*, dir. Serge Bianchi, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 2012.
- BARBU Nicolae, *Les Procédés de la peinture des caractères et la vérité historique dans les Biographies de Plutarque*, Paris, Librairie Nizet & Bastard, 1934.
- BLUCHE Frédéric, *Septembre 1792. Logiques d'un massacre*, Paris, Robert Laffont, 1986.
- BOROUMAND Ladan, « Les Girondins et l'idée de République » dans *La Gironde et les Girondins*, Paris, Éditions Payot, 1991.
- FRAZIER Françoise, *Histoire et morale dans les Vies parallèles de Plutarque*, Paris, Les Belles Lettres, 2016.
- LAMARTINE Alphonse de, *Histoire des Girondins*, Paris, Furne & Cie, W. Coquebert, 1847.
- MARTIN Jean-Clément, *Robespierre. La fabrication d'un monstre*, Paris, Perrin, 2016.
- MATHIEZ Albert, *La Révolution française (La chute de la royauté, la Gironde et la Montagne, la Terreur)*, Lyon, La Manufacture, 1989.
- MAZEAU Guillaume, « Le procès Corday : retour aux sources », *Annales historiques de la Révolution française*, n°343, 2006, p. 51-71.
- MICHELET Jules, *Histoire de la Révolution française*, Paris, Chamerot Libraire-éditeur, t.V, 1850.
- MOSSE Claude, *L'Antiquité dans la Révolution française*, Paris, Albin Michel, 1989.
- PERROUD Claude, « Brissot et les Roland » dans *La Révolution française : revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1898, p. 403-422.
- POPKIN Jeremy, *La Presse de la Révolution. Journaux et journalistes (1789-1799)*, Paris, Odile Jacob, 2011.
- SOBOUL Albert, *La Révolution française*, Paris, Presses Universitaires de France, 2014.
- SOBOUL Albert, *Le Procès de Louis XVI*, Paris, Gallimard, 2014.
- SOBOUL Albert, *Dictionnaire historique de la Révolution française*, Paris, Presses Universitaires de France, 1989.
- TACKETT Timothy, « La Grande Peur et le complot aristocratique sous la Révolution française », *Annales historiques de la Révolution française*, 2004.

Philosophie

DARCOS Xavier, *Discours sur la vertu*, Revue des deux mondes, 2017.

DELON Michel, *L'Idée d'énergie au tournant des Lumières (1770-1820)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1988.

FARRUGIA Guilhem, « Qu'écrire sur le bonheur au XVIII^e siècle après Robert Mauzi ? » dans *Le Bonheur au XVIII^e siècle*, dir. Guilhem Farrugia et Michel Delon, Presses Universitaires de Rennes, 2015.

GOURINAT Jean-Baptiste, *Le Stoïcisme*, Paris, Presses Universitaires de France, 2017.

MAUZI Robert, *L'Idée du bonheur dans la littérature et la pensée françaises au XVIII^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1994.

Poétique

FRAGONARD Marie-Madeleine, « Présentation : l'anecdote et l'histoire », *Albineana, Cahiers d'Aubigné. Les anecdotes dans l'œuvre d'Agrippa d'Aubigné*, 2004, p. 11-19.

GASPARD Claire, « Madame Roland : écriture et liberté » dans *Se Raconter, témoigner*, dir. Carole Dornier, Presses universitaires de Caen, 2001.

LECARME Jacques et Éliane, *L'Autobiographie*, Paris, Armand Colin, 1999.

LEJEUNE Philippe, *Le Pacte autobiographique*, Paris, Seuil, 1996.

IV – Dictionnaire

FURETIERE Antoine, *Dictionnaire universel*, La Haye, Arnout et Reinier Leers, 1690.

Annexe : « Manon Roland : la plume de la Liberté », création de la Compagnie du Chapeau de Paille au Musée Cognacq-Jay

C'est à la suite de visites théâtrales en costumes d'époque au sein des expositions consacrées à Élisabeth Vigée Le Brun et aux « Amazones de la Révolution » (Charlotte Corday, Olympe de Gouges, Théroigne de Méricourt, M^{me} Roland...) que le metteur en scène, Alexandre Laval, décide de se pencher de plus près sur la vie de Manon Roland et de créer une adaptation théâtrale de ses *Mémoires particuliers* mais aussi de sa correspondance politique. Selon la comédienne, Éléonore Antoine-Snowden, il est indispensable, si l'on veut mieux connaître et comprendre la vie d'un auteur, de s'imprégner de sa correspondance. Certaines lettres sont alors choisies pour agrémenter les *Mémoires*, notamment celle du 4 octobre 1793, écrite en prison et adressée à Robespierre. C'est donc dans une mise en scène intimiste que la mémorialiste nous apparaît, écrivant à la fois ses *Mémoires* et des lettres depuis sa cellule de la prison de Sainte-Pélagie. Puisque ce ne sont que certains passages des *Mémoires particuliers* qui sont proposés aux spectateurs, Alexandre et Éléonore ont dû se mettre d'accord afin de choisir ceux qui leur paraissaient être les plus à même de révéler la personnalité d'une femme hors du commun. Cette interprétation est accompagnée par le violoncelliste baroque Pierre Joud qui apporte une grande richesse au travail de la comédienne. En effet, l'originalité de cette création et de cette mise en scène réside dans l'existence d'un rapport étroit entre le texte et la musique, permettant alors à la comédienne de se surpasser face à un violoncelle qui l'accompagne dans un véritable voyage chargé d'émotions. Lorsque le ton de M^{me} Roland devient véhément, énergique et passionné, le son du violoncelle monte en intensité, permettant à la force du texte de coexister avec la force de la musique. Pour la comédienne, cette présence d'un musicien est extrêmement importante puisqu'elle lui permet de donner encore plus de vie au texte de la mémorialiste. De nombreux clins d'œil sont faits par le violoncelliste, notamment lorsqu'il choisit de jouer l'air « Il pleut, il pleut Bergère » afin d'évoquer l'attrance de M^{me} Roland pour la vie champêtre. Il y a, pour la Compagnie, une sensualité des événements (l'agression sexuelle par l'apprenti, les prémices de la puberté...) qui est fortement liée à une sensualité de la parole. Incarnant avec succès une femme qui attend la mort et est emportée dans le tourbillon de son passé, la comédienne réussit à faire transparaître dans sa voix toute l'ironie que l'on ressent dans l'écriture de M^{me} Roland.

MANON ROLAND
LA PLUME DE LA LIBERTÉ

CONFESSIONS D'UNE FEMME DE LA RÉVOLUTION

DIMANCHES 5 MAI ET 16 JUIN 2019 À 15H30



Une création de La Compagnie du Chapeau de Paille
d'après les *Mémoires particuliers* et la correspondance politique
de Manon Roland (1754-1793)

Mise en scène par Alexandre Laval

Eléonore Antoine-Snowden, Manon Roland

Pierre Joud, violoncelliste

Costumes de Julie Lefranc

Durée : 1h15 sans entracte

 MUSÉE COGNACQ-JAY

MANON ROLAND, LA PLUME DE LA LIBERTÉ

« Manon... c'est ainsi qu'on m'appelait ; j'en suis fâchée pour les amateurs de roman, ce nom n'est pas noble ; mais enfin c'était le mien et c'est une histoire que j'écris. »

Fille d'artiste, femme d'un savant devenu ministre, aujourd'hui prisonnière, destinée peut-être à une mort violente et inopinée, j'ai connu le bonheur et l'adversité, j'ai vu de près la gloire et subi l'injustice. »

Egérie du parti modéré des Girondins opposé à Robespierre, femme du dernier ministre de l'Intérieur de Louis XVI, Manon Roland (1754-1793) rédige ses mémoires dans sa cellule de la prison parisienne de Sainte-Pélagie à l'été 1793.

Héroïne tragique d'une génération de femmes déposant leur espoir de nouvelles libertés sur l'autel de la Révolution, Manon a laissé à la postérité le récit de sa vie riche et engagée d'une dame des Lumières, inspirée par les écrits de Rousseau.

Ses *Mémoires particuliers* exhalent un parfum de *Confessions* qui vous transportera de la douceur de vivre du XVIII^e siècle au tourbillon de la Révolution française, grâce au duo formé par la comédienne Eléonore Antoine-Snowden et le violoncelliste Pierre Joud, unissant leurs talents pour vous faire entendre le chant du cygne de Manon Roland, dans une mise en scène intimiste d'Alexandre Laval.

Après le succès des visites théâtrales *Rendez-vous au XVIII^e siècle*, la Compagnie du Chapeau de Paille revient au musée Cognacq-Jay et propose aux visiteurs de rencontrer une femme hors du commun de cette « Génération en Révolution » !

PROGRAMME MUSICAL

Marin MARAIS, Rondeau moitié pincé et moitié coup d'archet

Joseph-Marie-Clément DALL'ABACO, Capriccio n° 1

DALL'ABACO, Capriccio n° 4

Jean-Joseph Cassanéa de MONDONVILLE, De Profundis, "Fiant aures"

Jean-Louis DUPORT, Etude pour violoncelle n° VII

John DOWLAND, « Come again »

Marc-Antoine CHARPENTIER, Te deum

Jean-Baptiste LULLY, "Marche pour la cérémonie des Turcs" tirée de la comédie-ballet *Le Bourgeois gentilhomme* de Molière et Lully

DALL'ABACO, Capriccio n° VIII

Louis-Victor SIMON & FABRE D'EGLANTINE, « Il pleut, il pleut, bergère », air tiré de l'opéra-comique *Laure et Pétrarque*

Jean-Baptiste BARRIERE, Sonate n° VI du second livre en do mineur

Jean-Sébastien BACH, Sonata per violoncello senza basso n° IV

LA COMPAGNIE DU CHAPEAU DE PAILLE



Alexandre Laval, metteur en scène

Comédien, metteur en scène et dramaturge, Alexandre suit les cours de Malik Faraoun, ancien pensionnaire de la Comédie Française, de 2011 à 2014 au Conservatoire de Versailles après des études d'histoire de l'art et la soutenance d'un mémoire sur les femmes peintres du XVIII^e siècle.

Passionné par l'histoire du XVIII^e siècle, il écrit et met en scène sa première pièce *Madame du Barry*, dernière favorite de Louis XV, au théâtre Montansier à Versailles et au Pavillon de musique de la comtesse du Barry à Louveciennes en 2015. Grâce à la Compagnie du Chapeau de Paille, il associe ses passions du patrimoine et du spectacle vivant en organisant des visites théâtrales en costumes d'époque au sein d'expositions avec la comédienne Eléonore Antoine-Snowden : en 2016 au Grand Palais pour la rétrospective consacrée à la portraitiste de Marie-Antoinette « Elisabeth Vigée Le Brun » et en 2017 et 2018 au musée Cognacq-Jay avec des *Rendez-vous au XVIII^e siècle* sur le thème de la littérature du siècle des Lumières.

Récemment, il a incarné le portraitiste mondain de la Belle époque, Antonio de la Gandara (1861-1917), à l'occasion d'une rétrospective au musée Lambinet à Versailles pour lequel il a créé sa nouvelle pièce *Le Pinceau de la Belle époque*.



Eléonore Antoine-Snowden, comédienne

Après des études de philosophie et son cursus d'art dramatique au Conservatoire de Versailles, où elle rencontre Alexandre Laval et Pierre Joud, Eléonore incarne la peintre Elisabeth Vigée Le Brun dans *Madame du Barry* et les visites théâtralisées de l'exposition éponyme du Grand Palais. Elle porte les voix des *Amazones de la Révolution* dans le cadre de l'exposition du musée Lambinet et découvre à cette occasion la figure de Manon Roland. Parmi les projets pour lesquels elle est engagée, parallèlement à son travail de création avec la Compagnie du Chapeau de Paille, citons *C'est (presque) toujours la même histoire*, spectacle mettant en scène des écrits politiques de femmes du XX^e siècle, et *La Campagne du roi Iota* (création 2020), farce ubuesque sur fond de révolution... Eléonore joue également dans des spectacles faisant appel aux masques et aux marionnettes, en France et en Allemagne, après s'être formée auprès de la Famille Flöz, de Jean-Louis Heckel, Claire Heggen, Guy Freixe et Philippe Genty.



Pierre Joud, violoncelliste

Interprète, Pierre Joud se produit au piano ou aux violoncelles, en soliste tant qu'en chambriste et, à l'issue d'études éclectiques à Versailles avec des maîtres tels qu'Olivier Schnebelli et Ophélie Gaillard, il intègre régulièrement des ensembles tels que *Le Baroque Nomade* ou *Faenza* et des orchestres, ce qui l'amène à voyager dans l'Europe et jusqu'en Chine. Aujourd'hui professeur titulaire de prix de violoncelle comme de piano ainsi que d'une Licence d'Interprète, il a entrepris des travaux de recherches à l'université de Versailles, couronnés par la création de l'ensemble *Les Temps retrouvés* et du spectacle musical *L'Incoronazione del violoncello*, contant l'histoire du violoncelle pendant la Renaissance italienne, auquel ont participé les comédiens Alexandre Laval et Eléonore Antoine-Snowden.

Il joue sur un violoncelle anonyme allemand du XVIII^e siècle.



Julie Lefranc, costumière

Julie Lefranc reçoit une formation de costumière à l'École Tabarmukk de Paris dont elle sort diplômée en 2013. Elle a participé à des créations prestigieuses comme *La flûte enchantée* mise en scène par Francis Huster, ainsi que la pièce d'Anthéa Sogno, *Victor Hugo, mon amour*, acclamée par le public et la critique lors du festival d'Avignon. Elle est la créatrice des costumes des spectacles et visites théâtrales de la Compagnie du Chapeau de Paille : *Madame du Barry*, *Amazones de la Révolution* au musée Lambinet, *Rendez-vous au XVIII^e siècle* au musée Cognacq-Jay et *Manon Roland, la plume de la Liberté*.

MANON ROLAND, UNE FEMME LIBRE ET ENGAGÉE

Par Charlotte Corbel,
étudiante en Master 2 « Littérature française et comparée » à Nantes et auteure
du mémoire de recherche « Madame Roland : mémorialiste et épistolière face à l'histoire
(1754-1793) ».

Lorsque nous pensons aux héroïnes révolutionnaires, à ces grandes femmes qui ont œuvré pour leur pays, certains noms nous viennent immédiatement en tête : Olympe de Gouges, Charlotte Corday, Théroigne de Méricourt... mais également Manon Roland !

Altruiste, passionnée, énergique, sensible, sont autant d'adjectifs pour décrire cette femme qui s'est vouée corps et âme à sa patrie, se ralliant à la cause des Girondins pour voir triompher la République. Mais avant tout, Manon Roland était une femme libre ! Libre de choisir ses propres lectures lorsqu'elle était enfant, libre de prendre des décisions au sein du couple qu'elle formait avec Roland de la Platière, libre d'exprimer des opinions politiques face à ses amis Girondins. Avec une verve combative, un ton impérieux, elle n'hésitait pas à les gourmander lorsque la situation l'exigeait, à leur exposer ses idées et ses critiques. Muse politique, égérie girondine, âme de la Gironde, voilà véritablement qui était Manon Roland ! Mais Manon Roland préférait œuvrer dans l'ombre, loin de la scène publique, afin de respecter la posture de modestie et de discrétion que l'on attendait de la part d'une femme du XVIII^e siècle. Pourtant, les hommes politiques connaissaient l'ampleur de son influence. Tous savaient que sa force et son énergie se déployaient pour l'entreprise révolutionnaire, que cette femme était entièrement dévouée à son pays. Assise à sa table de travail, une plume à la main, Manon Roland écrivait des lettres. Des lettres politiques, des lettres destinées aux Girondins et aux Montagnards, une lettre destinée à Louis XVI, véritable acte de rébellion contre la politique du roi, des lettres destinées à un journal révolutionnaire, *Le Patriote français*, dans le but d'informer le peuple des injustices sociales et de la tyrannie du pouvoir monarchique.

Manon Roland, une femme parmi des hommes, une femme qui ne fréquentait pas les mondaines de son temps afin de se créer une légitimité dans un monde politique gouverné par les hommes. Aucune femme chez elle, telle était la loi que s'imposait Manon Roland lorsque son mari était au ministère. Véritable pilier d'une société masculine, elle savait gagner le cœur et l'esprit des hommes par son enthousiasme, son exaltation, la sincérité de son cœur, sa capacité à percer à jour la nature humaine mais surtout par son dévouement exceptionnel. Plus qu'une mère et une épouse, elle était une héroïne politique qui aspirait au bonheur de la France. Évoluant dans une société d'Ancien Régime, elle en haïssait les codes et les privilèges. Assistant à la mise en place de la Terreur, elle en haïssait la violence et les débordements. Manon Roland désirait recréer une société à l'image de la République romaine, celle qu'elle admirait éperdument et dont elle connaissait les héros grâce à ses nombreuses lectures de Plutarque, l'auteur qui lui a inspiré la vertu et la liberté. Manon se rêvait Spartiate ou Romaine, s'alimentait grâce aux livres qu'elle dévorait, se passionnait pour les défenseurs de la liberté et de l'égalité. Sa soif d'apprendre et de comprendre le monde qui l'entoure a fait d'elle une femme de cœur et d'esprit, une femme se battant pour des idéaux républicains. Ses Mémoires, rédigés en prison, dans une très grande urgence puisque la mort pouvait survenir à tout moment, mêlent histoire individuelle et histoire collective dans un profond souci de vérité.

Charlotte Corbel

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	3
INTRODUCTION	4
I – Une femme face à la société.....	12
1 – De l’enfant à la femme : la liberté de construire son destin.....	12
Les lectures de M ^{me} Roland : un premier pas vers la liberté	12
La liberté de croire ou de ne pas croire	17
La question du mariage : liberté de choix et relation d’égal à égal.....	21
2 – Entre ombre et lumière : de la difficulté d’être une femme libre	26
2.1 – Être écrivaine au XVIII ^e siècle : la vision ambivalente de M ^{me} Roland.....	27
Le refus de devenir écrivaine	27
La nécessité de l’écriture : un désir enfoui et inassouvi.....	31
2.2 – Place de la femme : de l’imitation d’un modèle à l’affirmation personnelle.....	35
Se conformer à l’image traditionnelle de la femme	35
Être une femme publique	40
La transparence de son influence	46
3 – Être une femme dans une société d’hommes ?.....	49
3.1 – Huis clos et amitiés féminines : de l’attachement à l’éloignement	49
Les amitiés au couvent	49
L’amitié avec Sophie Grandchamp	52
La fidélité malgré l’éloignement	54
3.2 – La vision dépréciative de la femme mondaine	57
De la vanité et superficialité des femmes.....	57
... à la médiocrité de leurs sociétés	63
3.3 – La fréquentation d’une société masculine : un choix stratégique ?.....	66
S’éloigner des femmes : une manière de légitimer sa place.....	66
Une femme parmi des hommes	70
II – La construction d’une pensée politique.....	74
1 – Entre condamnation et modération : la vision de M^{me} Roland.....	74
1.1 – La condamnation d’une société d’Ancien Régime	74
La condamnation de la monarchie	74
La réprobation des privilèges de classes	81
1.2 – La mise en place d’une tolérance politique.....	85
Un regard parfois nuancé sur le roi	85
La dénonciation des massacres : soutien et modération.....	88
2 – Attitudes et comportements : vers une réflexion sur le grand homme ?.....	92
2.1 - La lettre : une arme politique pour s’imposer et dénoncer.....	92
La transformation d’un genre	92

La lettre au roi du 10 juin 1792	94
Une tonalité impérieuse pour dénoncer la faiblesse des Girondins.....	96
2.2 – <i>Entre l'éloge et le blâme : la construction d'un idéal politique</i>	103
L'exemple de l'anecdote : une entrée dans l'intimité de l'homme	103
L'éloge : la construction d'un idéal à la manière de Plutarque	108
Condamner pour réformer : la mise en place du blâme	115
3 – Une lutte contre l'obscurantisme	122
3.1 – <i>Le peuple : entre ignorance, servitude et corruption</i>	122
Le constat d'une ignorance et d'une manipulation	122
Un plaidoyer en faveur du peuple	125
Un réquisitoire contre le peuple	127
3.2 – <i>La presse comme outil de diffusion</i>	131
La presse révolutionnaire et l'exemple du Patriote français	131
Les lettres de M ^{me} Roland publiées dans le Patriote français	134
III – Représentation et écriture de l'intime.....	140
1 – Entre un moi personnel et un moi au service des autres.....	140
1.1 – <i>Le discours de vérité au sein de l'autoportrait</i>	140
Le pacte autobiographique	140
La transparence au moment de l'écriture	141
La mise en place de retranchements.....	144
1.2 – <i>La contestation d'une identité : le désir d'être une héroïne</i>	146
1.3 – <i>La représentation du moi : un regard tourné vers l'autre</i>	148
Entre sérénité et ardeur.....	148
La représentation d'un caractère philanthropique	151
2. Entre faiblesse du corps et force de l'esprit	154
2.1 – <i>La représentation d'un corps affaibli</i>	154
Le corps malade	154
Le corps victime des transgressions sexuelles	157
Le leitmotiv des larmes	160
2.2 – <i>M^{me} Roland : une force de la nature</i>	163
La résistance dans la douleur	163
La politique, facteur d'énergie	167
2.3 – <i>Maîtriser son image</i>	170
Décider de sa mort.....	170
Maîtriser le témoignage d'autrui	173
CONCLUSION.....	175
BIBLIOGRAPHIE	178
Annexe : « Manon Roland : la plume de la Liberté », création de la Compagnie du Chapeau de Paille au Musée Cognacq-Jay.....	183